

En Éthiopie
Les forces gouvernementales auraient rompu le blocus d'Asmara
LIBRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,00 F; Tunisie, 1,00 F; Allemagne, 1,20 F; Autriche, 1,20 F; Belgique, 1,20 F; Canada, 1,75 F; Danemark, 1,75 F; Espagne, 1,00 F; États-Unis, 1,00 F; France, 1,80 F; Grèce, 1,20 F; Italie, 1,20 F; Japon, 1,20 F; Liban, 1,20 F; Luxembourg, 1,20 F; Norvège, 1,75 F; Pays-Bas, 1,20 F; Portugal, 1,00 F; Royaume-Uni, 1,20 F; Suède, 1,20 F; Suisse, 1,20 F; O.C.E., 1,00 F; Yougoslavie, 1,00 F.

Tarif des abonnements page 14
S. BUREAU DES TRAVAILERS
75007 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23 Paris
Télé Paris n° 656572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'Afrique entre Washington et La Havane

La promesse de libération de plus de trois mille prisonniers politiques faite par M. Fidel Castro s'inscrit dans le cadre de la vaste offensive de charme lancée depuis plusieurs semaines par le gouvernement de La Havane en direction des exilés cubains, en particulier ceux de Floride. Mais elle constitue aussi un important geste de détente à l'égard de la politique des droits de l'homme de M. Carter.

L'objectif avoué de M. Fidel Castro est d'obtenir une normalisation totale des relations entre Washington et La Havane, mais sans renoncer à aucun des grands principes d'une révolution vieille aujourd'hui de vingt ans et qu'il estime irréversible. Mesures qui souhaitent depuis longtemps alléger la très lourde « note » de l'aide économique et militaire à Cuba, est manifestement favorable à cette normalisation. Le récent accord pétrolier intéressant l'U.R.S.S., Cuba, l'Espagne et le Venezuela est, parmi d'autres, un indice notable de cette volonté soviétique.

Depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, le climat des rapports américains-cubains, passionnés et complexes, a de toute manière, beaucoup changé. Plusieurs accords de coopération ont été conclus, en particulier pour une meilleure surveillance de la détroit de Floride, et de très importantes missions d'hommes d'affaires nord-américains ont été repues à La Havane avec des regards particuliers. Des promesses de collaboration, y compris dans le domaine médical, ont été échangées à cette occasion, et un inventaire précis des secteurs pour lesquels Cuba estime aujourd'hui avoir besoin de la technologie nord-américaine a même été dressé. Des obstacles de taille restent pourtant encore à surmonter.

La libération des prisonniers politiques cubains est naturellement bien accueillie aux États-Unis, où les autorités souhaitent cependant étudier attentivement chaque dossier avant d'autoriser l'entrée sur leur territoire d'un contingent estimé à dix mille personnes. Les Cubains de Floride ne vont pas manquer de faire pression sur Washington pour accélérer le « filtrage », et certains d'entre eux ayant pourtant participé à la désastreuse opération de la Baie des Cochons d'avril 1961, paraissent maintenant convaincus que la « libération » du régime de La Havane est assurée.

La libération de Mig-23 soviétiques à Cuba a sans doute jeté un froid à Washington, bien que les dirigeants de Moscou aient donné l'assurance à M. Carter que toutes les armes livrées à Cuba étaient « de nature défensive » et que M. Fidel Castro ait pris soin lui-même de minimiser l'affaire, sans même protester contre la reprise des visites annuelles de l'île. Des manœuvres navales américaines, les plus importantes depuis 1962, sont en cours actuellement au large de Cuba. Mais on semble admettre à la Maison Blanche que cette affaire des Mig-23 (dont certaines versions pourraient éventuellement être utilisées dans des opérations militaires jusqu'à Washington) ne devrait pas avoir de développements fâcheux.

C'est donc encore la question africaine qui demeure la pomme de discorde principale et l'obstacle majeur à la normalisation. Les effectifs des troupes cubaines en Angola et en Éthiopie n'ont pas sensiblement diminué, mais leur rôle est moins important et les unités cubaines ne sont toujours pas réellement engagées en Érythrée. D'autre part, Washington considère Cuba d'un rôle « positif » dans l'amélioration des relations entre l'Angola et le Zaïre. Il reste que M. Fidel Castro entend mener « sa » politique africaine sans rendre de comptes aux États-Unis et que ceux-ci font encore de l'arrêt de « l'intervention cubaine en Afrique » une condition « sine qua non » d'une authentique normalisation.

GUINÉE

M. Sekou Touré confirme en présence de M. Edgar Faure sa politique d'ouverture

La réconciliation franco-guinéenne entre dans sa phase finale : c'est en effet du 20 au 22 décembre prochain que M. Giscard d'Estaing fera une visite officielle à Conakry.

Ce voyage a été précédé par une visite de M. Edgar Faure en Guinée en tant que représentant personnel du président de la République. Au cours de ce voyage, M. Sekou Touré a confirmé sa nouvelle politique d'ouverture.

De notre envoyé spécial

Conakry. — Il est accueilli par un accueil symbolique. Celle que M. Ahmed Bokou Touré, président de la République de Guinée, a donnée, mercredi 22 novembre, à M. Edgar Faure, devant quelques centaines de personnes, rassemblées dans le grand stade de Conakry, a montré que la réconciliation franco-guinéenne entrait progressivement dans les faits. L'ancien président de l'Assemblée nationale française avait fait le voyage de Conakry en tant que représentant particulier de M. Giscard d'Estaing aux « Manifestations commémoratives de la grande victoire du peuple guinéen l'opposition impérialo-portugaise du 22 novembre 1970 », lesquelles marquent depuis plusieurs années la célébration de la fête nationale.

La France a visiblement voulu donner un caractère solennel au séjour de M. Edgar Faure. Celui-ci bénéficiait pour l'occasion du titre d'inspecteur extraordinaire et était porteur de lettres de créance ad hoc. Un mois presque jour pour leur avant-venue, en visite officielle à Conakry du chef de l'État français, le président Giscard d'Estaing, le président guinéen avait à ses côtés un autre invité de marque, M. Andrew Young, ambassadeur des États-Unis à l'ONU et représentant personnel de M. Carter. Le statut officiel était notamment représenté par M. Emile Bobu, vice-président du Conseil d'État de Roumanie, et

par un vice-premier ministre du Vietnam, M. Huynh Tan Phap.

Dans le discours qu'il a prononcé au stade du 22-Septembre, le chef de l'État guinéen a affirmé que « les autres peuples veulent coopérer sincèrement et loyalement avec la Guinée ». Il a remercié les invités étrangers pour « la confiance inébranlable dans le peuple guinéen » et pour avoir « ignoré les bobards » dont les mass media se font, selon lui, l'écho à l'étranger. « On dit à l'étranger », a-t-il déclaré, « que le peuple guinéen est le plus malheureux, que le président guinéen est un bandit, que tout le monde ici tremble de peur. Vous avez jugé ces courants mensongers ».

Adoptant par instants des accents « marxistes », M. Sekou Touré a souligné que « le bonheur est dans la main de l'homme, dans le bien et le mal ». Cette partie du discours était visiblement destinée à la « consommation intérieure ». À une époque où les honneurs de la capitale démontrent les « trafiquants ».

JEAN-PIERRE LANGUEUR (Lire la suite page 6.)

CHINE

Le débat sur le maïs accentue les divisions parmi les dirigeants

Des affiches critiquant Mao Tse-toung continuent à provoquer des rassemblements animés à Pékin. Le débat ainsi ouvert sur l'héritage du « grand timonier » sert de prétexte à des luttes de clans au sein de la direction chinoise. Les critiques adressées à Mao Tse-toung visent indirectement M. Hua Kuo-feng, présenté comme son successeur désigné par Mao avant sa mort.

Selon notre correspondant à Pékin, il n'est pas sûr que M. Teng Hsiao-ping s'oppose à M. Hua Kuo-feng, et des « radicaux de droite », agissant en marge du vice-premier ministre, peuvent être à l'origine des événements actuels.

Selon l'agence japonaise de presse Kyodo, les dirigeants du P.C. chinois se sont réunis le 10 novembre pour changer radicalement de ligne politique et « réévaluer » les enseignements de Mao Tse-toung.

De notre correspondant

Pékin. — Les données de la crise politique qui se développe à Pékin ne se discernent encore que partiellement. La réalité de la crise ne fait elle-même guère de doute. Les dissensions amarautes entre les différents organes de presse, les journaux muraux touchant les thèmes les plus brûlants, et une personne ne se soucie de soustraire à la lecture publique, les hésitations visibles d'interventions relativement informées dans leur interprétation de certains documents, sont à cet égard des signes qui ne trompent pas. En même temps, les événements vont très vite, à un rythme qui suggère l'idée d'une confrontation entre forces politiques devant inévitablement se solder par la victoire d'un camp sur l'autre.

La remise en cause de l'héritage de Mao Tse-toung n'est qu'un thème parmi d'autres dans ce débat, et depuis quelques jours, il est sans doute dépassé. Le débat sur « le critère de la vérité » ne

sert plus que de prétexte à des affrontements dont l'enjeu est allégué. Depuis le dimanche qui a pour la première fois dimanche dernier critiqué nommément le président défunct, deux thèmes nouveaux se dégagent.

— Primo : M. Teng Hsiao-ping est présenté comme le principal, sinon le seul dirigeant qui « incarne aujourd'hui l'esprit de Chou En-lai ». Cette idée est exprimée par un dasthao apparu le 19 novembre, qui présente comme celle d'une lutte entre d'une part, les défenseurs du peuple et de « la démocratie » dirigés par Chou En-lai, d'autre part, un « clan fasciste et féodaliste » où figuraient bien entendu Lin Biao et la « bande des quatre », mais aussi, implicitement, ceux qui les soutiennent ou au moins pacifiquement avec eux.

ALAIN JACOB (Lire la suite page 6.)

Accords rompus entre le groupe Hersant et « l'Aurore »

Les accords signés en septembre dernier entre le groupe Hersant et celui de l'Aurore sont rompus. Un différend a éclaté entre le Livre C.G.T. et M. André Boussemart, démissionnaire de la présidence de la S.A. Imprimeries Richelieu et membre du groupe Hersant.

Le reflux ?

par JACQUES SAUVAGEOT

Que M. Robert Hersant ait choisi le mauvais chemin en 1940 n'a pas entraîné de drames complexes, et sa carrière est exemplaire. Dynamique éditeur de publications techniques, manifestant avec l'Auto-Journal des années 50 un sens aigu des goûts du public, n'hésitant pas lorsqu'il le fallait devant la démagogie, il fit ses premières armes dans la presse quotidienne en province, guérissant maint « canard bolcheviste ». Mais, à ce chapitre, il fallait des proles plus importantes. Tour à tour, Paris-Normandie et le Figaro tombent dans son carter, puis France-Soir, en compte à demi avec M. Paul Winkler.

A se saisir ainsi de tout ce qui passait à portée de sa main, M. Robert Hersant acquit rapidement la réputation d'un pompier de la presse, une sorte de Paul Adair qui, chaque fois qu'un journal brûlait feu, était seul jugé capable d'éteindre l'incendie. Le prix de ses services était cependant relativement élevé, puisqu'il réhabilitait plus les places ainsi conquises.

Il y a quelques mois, on dut disperser l'empire de M. Marcel Bousquet et régler le sort de l'Aurore comme de Paris-Toul. Bien que le président de la République ait souhaité, mardi, que les rapports entre la presse et l'État soient distants, il e néanmoins fait remarquer que le devoir de son gouvernement était d'assurer le sauvetage d'entreprises en difficulté.

(Lire la suite page 33.)

COURSES TRUQUÉES A MARSEILLE

Plusieurs affaires récentes — et notamment l'inculpation de « l'Éclair » a entraîné de tout M. Pierre Desir-Aillaud — ont mis en évidence des pratiques frauduleuses de plus en plus fréquentes sur les hippodromes. L'un des « cas » de courses truquées paraît être la région marseillaise. Nous commençons aujourd'hui une enquête de notre service spécial Philippe Borgia, dont on lira page 35 le premier article.

POINT DE VUE

Les mots et les choses

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

« La cohabitation raisonnable a progressé... » Voilà ce qu'aurait le chef de l'État dans sa dernière conférence de presse. Pourtant, ce jugement mérite examen. Certes, « le style, le ton, les modalités des rapports » entre majorité et minorité ont changé. Et c'est sain. Certes, « des consultations ont eu lieu entre le premier ministre et les dirigeants de l'opposition » pour une meilleure organisation de la vie publique. Et c'est utile.

Mais — pour l'instant, du moins — tout cela n'échange pas le fond. Tout cela ne débouche pas sur le concret, par des textes applicables rapidement ou par la réforme immédiate de certaines pratiques majoritaires, qui blessent l'équité.

Tel est bien le fond du problème : le discours sur la « cohabitation raisonnable » n'est qu'un simple discours. Désormais, il est urgent de dépasser les vœux et les phrases. Désormais, le temps est à l'action.

D'où, précisément, les « dix actions pour la démocratie », dont les radicaux de gauche ont saisi le premier ministre, lors de leur entrevue à Matignon. Ces dix réformes — très réalisables — n'emportent aucun bouleversement des institutions. Mais elles changeront déjà la vie publique. En la rendant plus loyale, plus équitable, plus efficace.

Il s'agit donc de prendre au mot les avocats de la « cohabitation raisonnable » et de les juger sur pièces. En leur offrant l'occasion d'accorder enfin les discours et les actes, les mots et les choses.

(*) Vice-président du M.R.G.

aldit notamment les commissions des affaires étrangères et du budget. Autre abus : aucune commission d'enquête ou de contrôle ne peut être créée sans l'assentiment de la majorité. Dès lors, celle-ci repousse les propositions d'enquête embarrassantes pour le gouvernement qu'elle soutient. Surtout quand elle provient de la minorité.

Résultat : en vingt ans, de 1958 à 1978, l'Assemblée nationale n'a formé que treize commissions d'enquête ou de contrôle. Et, sous les cinq législatures (1973-1978), elle n'en a créé que neuf sur les soixante-sept demandées.

(Lire la suite page 11.)

MYTHES ET PARADOXES

Steiner Antigone et Babel

Il n'est pas facile de classer George Steiner. Ce comparatiste, ce culturologue trilingue, qui vit sous le signe du portage, ou plutôt de la multiplicité, échappe à tout étiquetage étriqué. Il est né en 1929 à Paris. Il fait ses premières études au lycée Janson de Sailly. Sa famille émigre aux États-Unis en 1940 : lycée français de New-York, puis Harvard, puis Oxford. Citoyen français et citoyen américain, il vit à cheval sur deux continents. Son port d'attache est l'université de Cambridge, où il enseigne depuis des années (son épouse y dirige un « college »). De plus, il occupe maintenant le chaire de littérature comparée de l'université de Genève.

Il est de ces comparatistes rares, capables de mener un séminaire sur le romantisme (c'est le cas, actuellement) en étudiant simultanément, dans le texte, Goethe, Foscolo, Byron et Lamartine. On lui doit « Tolstoï » et « Dostievski » (le Seuil, 1963), et « La Mort de la tragédie » (le Seuil, 1966).

On publie aujourd'hui la version française de sa somme consacrée à la traduction « Après Babel ». Après ou plutôt avant, se demande

Etiemble, qui rend compte avec chaleur de cette théorie de la traduction généralisée. Pour Steiner, et pour Etiemble, la traduction, toujours remise en question çà et là, est non seulement souhaitable mais elle est possible. Steiner s'est entretenu avec nous de son travail actuel sur le mythe d'Antigone, mais aussi des paradoxes qu'il relève tant en Suisse qu'en France. Ses propos, souvent fulgurants, ne sont pas dénués d'un pessimisme stoïque devant certains « axiomes » actuels. Ce n'est pas pour rien qu'il fait de Benda une référence majeure. Steiner aime la pudeur et la rigueur. Et si vous lui parlez de Stendhal, il vous rétorque, avec sa malice et sa vivacité coutumières, qu'il admire, surtout, parce qu'il aime la retenue de Stendhal, il était le seul dont la tenue fût impeccable. Et Steiner d'ajouter, en changeant de langue : « That's style ! » Ce qui renseigne au moins autant sur lui que sur l'auteur de « Le Chartrais »... I

FRANÇOISE WAGENER (Voir « le Monde des livres » pages 24 et 25.)

SEUIL Roland BARTHES Leçon Le texte de la leçon inaugurale au Collège de France

L'objet en quoi s'inscrit le pouvoir, de toute éternité humaine, c'est : le langage. R. B. 48 pages 15 F.

DÉCOLONISATION

Les droits de qui ? Quels droits ?

par MOHAMED-SALAH SFIA (*)

DE deux choses l'une : ou bien l'on décide de s'occuper des problèmes des plus riches parmi les habitants des pays riches, et alors il est plus que raisonnable de parler des « droits de l'homme » en général ; ou bien, s'attachant à son clocher, l'on se soucie des problèmes de l'ensemble des hommes qui peuplent la planète, et c'est alors, et alors seulement, qu'on a des chances de tenir un langage autre que celui de l'imposture et de la mystification.

Plus de quatre milliards d'êtres humains. Que l'analyse ne laisse pour compte aucun d'entre eux ! Si ce principe élémentaire était respecté, que de discours apparaîtraient pour se qu'ils sont : violence exercée contre l'immense majorité des victimes sans voix, par une minorité de privilégiés qui monopolisent la parole.

A voir la tranquillité avec laquelle certains discours sur les « droits de l'homme » oublient les hommes innombrables qu'un ordre impitoyable prive de la simple possibilité de savoir, on est obligé de constater que, pour ces discours, le système des droits des hommes est un système « à la carte » : un homme n'en a pas un autre, n'a pas les mêmes droits qu'un autre.

Le capitalisme est un mode de production dont le fonctionnement a pour effet central de tendre à différencier l'espace

social qu'il investit en deux grands groupes : celui qui a déjà été désigné comme la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre », et celui qu'on peut alors appeler la « classe la moins nombreuse et la plus riche ».

Mais quel espace social ? L'espace mondial, bien sûr ; le seul dont la prise en compte ait un sens lorsqu'il s'agit d'analyser la dynamique d'ensemble d'un mode de production qui n'a jamais eu d'autre vocation que « tous azimuts ».

Dans cet espace social mondial, l'évolution a très vite abouti à ceci : la « classe la moins nombreuse et la plus riche » a été formée pour l'essentiel dans les centres dominants du capitalisme, et à une échelle infiniment plus limitée dans les zones dominées ; tandis que la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre » s'est accumulée massivement dans cette périphérie dominée, et moins largement et moins durablement dans le centre dominant.

Dans le monde qui est actuellement le nôtre, ce clivage majeur s'impose comme l'axe fondamental autour duquel s'organise le système des rapports sociaux que les quatre milliards d'hommes entretiennent les uns avec les autres.

des semi-privilégiés. Que de faiblesses et de déconfortements de sens dans l'histoire de cette lutte dont l'enjeu est aussi la signification même du combat socialiste !

Partout où des marxistes-léninistes ont pris le pouvoir, tout a été mis d'abord et avant tout au service des masses qu'il fallait nourrir, vêtir, loger, soigner, alphabétiser, défendre, etc.

Il n'y a pas d'autres dirigeants que les marxistes-léninistes qui aient entrepris systématiquement et avec détermination de briser le système de la division internationale du travail et de donner la priorité aux cultures vivrières et plus généralement aux productions qui permettent de répondre aux besoins de base des populations.

Il n'y a qu'eux qui aient défait le système de la médecine de l'élite pour mettre à la portée de plus éloignés des villages l'appareil de soins des agents de santé « aux pieds nus ».

Il n'y a qu'eux qui aient mené à bien en des temps records l'alphabétisation, pendant que d'autres la promettent à leurs peuples depuis des décennies et ponctuent ce flux de promesses de conférences de l'UNESCO, où, après les séances de palabres ministérielles, revient périodiquement le constat que l'analphabétisme progresse dans de vastes secteurs du globe.

Il n'y a qu'eux qui aient bouclé l'histoire pour tracer à la libération des femmes la voie qui, ailleurs, ne s'entrevoit qu'au fil des générations et de siècles.

Là est actuellement le litte en faveur des droits des hommes, car c'est le combat qui vise prioritairement à rendre aux plus dénués des êtres humains leur dû le plus élémentaire. Là est l'humanisme vrai, si l'humanisme « peut être arraché de malins des faussaires et cesser d'être la couverture d'une opération de contrebande idéologique. Le marxisme-léninisme est en ce siècle le seul humanisme réel, le seul humanisme en acte.

Les bains de sang

Mais on sait à quel se heurte toute volonté de transformer l'ordre social afin que ceux qui n'ont rien puissent avoir quelque chose.

Contre les révolutionnaires qui œuvrent dans l'opposition, c'est la répression, une répression qui atteint souvent les proportions d'une extermination de masse (Indonésie).

Contre les révolutionnaires qui ont réussi à prendre le pouvoir, c'est l'entrée en action d'une gigantesque machine planétaire d'oppression, de désabilitation, d'étouffement et de subversion ; et c'est aussi la guerre si possible et si nécessaire.

Contre ceux qui, après avoir engagé un processus de transformation radicale, ont le malheur de laisser triompher la contre-révolution, c'est l'explosion de la frénésie meurtrière, c'est le déclenchement du cannibalisme des lendemains de grande peur (Chili).

Le bilan ? Une suite interminable de massacres. Des bains de sang en série, depuis 1917.

C'est cela le « goulag » en notre temps. Le goulag des goulags. Mais meurtre continué et systématiquement perpétré (2).

Le sens de l'offensive contre le marxisme est moins obscur qu'il le paraît : il s'agit tout simplement de...

ment d'un nouveau moment de la lutte menée par les forces dominantes dans le monde pour préserver le *status quo mondial*.

Ces forces ont, dans les années 60, « mis le paquet » pour tenir en échec une révolution qui, pour cela même, est devenue un cas-test : la révolution vietnamienne. On connaît le résultat.

C'est là un assaut idéologique qui tente de réussir là où les bombes et le napalm avaient échoué. Cette nouvelle tentative de « containment », c'est la guerre de la péninsule du Vietnam par d'autres moyens.

(1) François Mathieu, *Le Monde* du 3 mars 1978.

(2) Mais le pire, il ne faut pas oublier, est que toute cette violence a été menée à l'insu de l'opinion à côté de la violence strictement par laquelle le système capitaliste démantèle les vies humaines considérables de victimes de la misère, de sa misère.

Le poids des frustrés

par JACQUES MADAULE

AUTREFOIS — il n'y a pas si longtemps que cela — malgré l'écrasante déroute que nous venions de subir, nous demeurions pour le reste du monde les Droits de l'homme, le pays vers lequel se tournaient avec confiance les hommes et les femmes de partout, parce qu'ils étaient sûrs d'y rencontrer une compréhension généreuse. On ne tenait pas rigueur aux hommes de gauche, qui représentaient la France dans ces vastes assemblées de la politique de leur gouvernement, qu'on reste les combattants de leur mieux. N'étions-nous pas alors en pleine guerre d'Indochine ?

J'ai vu peu à peu, d'année en année, cette situation se dégrader, à mesure que la décolonisation s'accroissait et prenait davantage conscience d'elle-même et de tout ce qu'elle impliquait. De Gaulle réussit, pendant une dizaine d'années, à freiner cette chute, mais non à l'arrêter tout à fait. C'est en cela qu'il s'est montré un homme d'Etat hors de pair. Ce qu'il a compris, c'est qu'il fallait finir à tout prix la guerre d'Algérie si la France ne voulait pas achever de perdre ce qui lui restait de rayonnement. Ensuite, il a su prendre des attitudes qui sont allées au cœur du monde, ce « Vive le Québec libre ! » par exemple, qui fut d'abord si mal compris en France.

Mais, depuis, nous sommes entrés dans le régime pompidouien et nous n'en sommes pas sortis. M. Giscard d'Estaing et M. Chirac se disputent avec féroce un sordide héritage de vente d'armes tous azimuts et de commerce en tout genre. Jamais M. Fruchon ne s'était excédé à lui-même avec autant de cynisme impudique. Un son est un son, n'est-ce pas, M. Barre ? Et l'on voit bien que le signataire de ces lignes n'est chargé ni des finances ni de l'économie.

Pendant ce temps, tandis que nous luttons avec les maisons concurrentes pour maintenir notre niveau de vie, plus de la moitié de l'humanité se débat dans la pénurie et le pillage organisé. Depuis la crise du pétrole en 1974, ils ont découvert quelle pouvait

être leur puissance ; ils ne sont plus dupes de la décolonisation telle qu'elle a été pratiquée ces dernières vingt ans. Les anciennes puissances coloniales ont abandonné leurs responsabilités, mais non pas leurs profits dans les territoires qu'elles administraient naguère. Elles ont laissé leur langue et leur culture à de minces élites que ces langues et ces cultures mêmes séparent de la masse qui vit dans la misère et le déracinement.

A lors les traits idéalisés de France s'estompent dans les pays du tiers-monde. Ils savent bien qu'elle n'est guère responsable de l'énorme gâchis dont ils sont les victimes. Peut-être même les rejoint-elle doucement et sans trop y croire dans le troupeau des haillonneux et des affamés qui composent aujourd'hui la plus grande partie du genre humain. Mais de toute façon, pour le moment, elle n'est plus intéressante, cette vieille et illustre nation qui se penche hier encore, pour le bonheur du monde, à l'écoute de la parole. J'étais, ces jours-ci, dans la grande capitale d'aujourd'hui, et le regard était attiré par quelque cavalier de bronze. Quand l'approchais du socle, le nom que j'y voyais gravé me disait en général presque rien. Les gloires de ce pays étaient rarement venues jusqu'à nous.

J'ai peur que, si nous n'y prenons garde, dans ce vaste monde qui est aujourd'hui si petit, nos propres gloires ne fassent bientôt très peu de bruit. Si nous voulons éviter ce triste destin qui nous guette, il nous faut donc apprendre au plus vite quel est aujourd'hui le poids réel et croissant des pauvres, des frustrés. On ne les tiendra pas toujours sous la botte de quelque centenaire sanguinaire. La France a sa place parmi eux, au milieu d'eux, non pas à leur tête. C'est seulement à ce prix, au prix d'un changement radical d'attitude, non pas d'un gouvernement seul, mais du peuple tout entier, que nous pourrions redevenir en l'an 2000 et au-delà une nation digne de son passé.

Le rôle du marxisme-léninisme

La « classe la plus nombreuse et la plus pauvre » ? Son sort n'est que dérisoirement évoqué par les chiffres qui tentent de décrire l'effondrement de la vie et de la mort sans jamais pouvoir dire l'impossible enfer de la souffrance, de la détérioration et de l'horreur quotidiennes. La faim et les maladies qui lui sont directement liées tuent plusieurs dizaines de millions d'êtres humains chaque année (une quinzaine de millions rien que dans le groupe d'âge de zéro à cinq ans). On a pu évaluer à soixante-quatre millions le nombre des morts de faim en 1974 (1), etc.

La machine à broyer les hommes qui est responsable de ce cauchemar sans bornes porte un nom : le capitalisme. Ce sont le marché capitaliste et les mécanismes-relais par lesquels il agit localement qui imposent une division internationale du travail destructrice, entre autres des cultures vivrières, les cultures qui sont remplacées par celles qui exigent les usines et les consommateurs des pays riches. C'est la même logique

inégalitaire qui condamne à la lente décomposition et à la mort d'immenses populations laissées sans soins médicaux, etc.

Quelle force politique est apparue dans notre histoire avec pour programme la lutte frontale contre ce mécanisme de reproduction de l'intolérable ? Une force. Une seule. L'unique. C'est le mouvement qui s'inspire de Marx et qui, de Lénine à Castro en passant par Mao, Ho Chi Minh, etc., œuvre dans des conditions qu'il n'a pas créées à faire remplir au socialisme la fonction qui est la sienne : soustraire la « classe la plus nombreuse et la plus pauvre » aux effets dévastateurs du capitalisme en faisant de cette classe celle des fossoyeurs de son fossoyeur, le capital.

Il faut insister là-dessus : le socialisme, c'est le mouvement destiné à libérer de l'abjecte condition des « damnés de la terre » que sans cesse le capitalisme produit et reproduit massivement, non à trouver solutions aux problèmes des privilégiés et

Du colonial à l'autogéré

par MAURICE LE LANNOU

LA géographie, qui a bien changé d'aspect (on ne décrit plus, on compte), n'a fait que suivre — ou tenter de suivre — un monde naguère assez tranquille, aujourd'hui agité de bouleversements. La décolonisation est un de ces troubles décisifs, et plus décisifs encore quand elle s'accompagne d'une brève socialisation. La substantielle étude de Georges Mutin sur la Mitidja est à cet égard exemplaire et passionnante (1). « Quel champ de réflexion et d'action pour une géographie qui se veut applicable ! »

Le moins qu'on puisse dire est que, dans la belle plaine algérienne, le passage du temps colonial à l'ère de l'indépendance et du socialisme ne s'est pas fait dans la facilité et le point d'arrivée connu le succès. Il est né de savoir pourquoi, afin de ne pas vitupérer avec partialité et injustice. La colonisation a trop souvent bon dos, la socialisation aussi, selon qu'on est d'un bord ou de l'autre. Voici un arbitrage, lucide et de bonne volonté, par un géographe pour qui la géographie ne sert plus à faire la guerre, mais à comprendre et à éclairer les destins difficiles.

Qu'un siècle et quart de présence culturelle et technique ait appelé un pays retardé à plus de richesse et à des niveaux de vie plus élevés est incontestable. Mais on ne peut nier non plus que certaines œuvres de la colonisation aient consisté, pour le nouveau maître, en « cadeaux empoisonnés ». Georges Mutin emploie l'expression à propos de la vigne, laquelle couvrait, en 1950, plus de la moitié des terres de la Mitidja. Créé pour un marché privilégié aujourd'hui en déroute (rétréci à la nationalisation des hydrocarbures algériens), voici le vignoble à charge d'une nation qui ne boit ni du vin et qui, dans les conditions actuelles des échanges internationaux, ne peut en vendre à un prix rémunérateur : un accord algéro-soviétique de 1968 établissant ce prix à la moitié

environ du cours intérieur français a pu apparaître ainsi comme une providence.

Mais c'est tout le système de culture du temps de la dépendance qui fait figure de « fausses richesses ». Comme le vignoble, le verger d'agrumes, la colonisation a vu considérablement étendu après 1935 à la suite de la révolution espagnole, a donné à la Mitidja de l'Algérie nouvelle une promesse trompeuse : « Cette culture, implantée dans le cadre d'une économie coloniale unique, orientée vers l'exportation, était beaucoup plus difficile à dominer dans la phase d'édification d'une économie indépendante. » La Mitidja d'aujourd'hui, qui arrache ses vignes, ne tire pas un grand parti de mandarins et de cémentiers vieillards, insuffisamment trigués, peu pourvus d'engrais, le plus souvent mal traités, et dont l'exploitation conduit à un bilan qui est, « pour le moins, peu brillant ».

Il serait injuste d'imputer tout cela à quelque inaptitude des nouveaux maîtres de la terre, non plus qu'à la vocation égoïste de la plantation coloniale. C'est tout un édifice qui est en cause, par la superposition d'un type de culture d'exploitation socialiste à une structure agraire d'un gabarit tout différent qui convenait aux spéculations des colons. Le legs colonial consistait en fermes de surface limitée (elle avait augmenté avec les progrès de la vigne, sans que la moyenne dépassât 60 à 70 hectares) aux terres à peu près parfaitement groupées. La création des domaines autogérés et des premières coopératives, après 1962, a conduit, au contraire, par la réunion en un seul domaine de plusieurs fermes, à une spectaculaire concentration des exploitations agricoles à un paradoxalement introduit, avec le morcellement, un extraordinaire enchevêtrement foncier. Le mal est été évité si les conditions dans lesquelles se sont cons-

titués les domaines avaient été meilleures. Le « bureaucratisme de l'époque » est pour beaucoup dans la confusion.

On voit les conséquences d'une telle situation. Le morcellement aberrant multiplie sans profit les bâtiments d'exploitation et accroît les contraintes du transport. Il met un obstacle aux reconversions nécessaires par une répartition des cultures, à l'intérieur de chaque domaine, qui n'a guère de répondant que le hasard. Mais surtout, il appelle inévitablement l'abaissement d'une exploitation à deux niveaux : un niveau de production représenté par la ferme, un niveau de gestion qui est le propre du domaine. Ce fâcheux état de choses a été corrigé, mais pendant de longues années les fermes coloniales ont ainsi maintenu leur indépendance dans l'organisation du travail agricole proprement dit, et elles n'ont été que peu à peu rattachées à la nouvelle entité du domaine autogéré. Il est résulté de ce non-alignement bien des tensions.

Tensions également entre les domaines d'autogestion eux-mêmes et l'autorité supérieure de l'Etat : l'Office national de la révolution agricole (ONRA), « tuteur omnipotent du secteur agricole autogéré », puis, après 1968, le MARA (ministère de l'Agriculture et de la Pêche agricole). Sous l'aspect d'une certaine décentralisation dans l'ordre administratif (par l'autorité donnée aux services départementaux), c'est « de façon pesante et autoritaire » que se manifeste la tutelle de cet organisme.

Cet environnement contraignant, qui encadre très étroitement les exploitations de la Mitidja, vise à séparer la production de la commercialisation et de l'organisation. Georges Mutin constate que les rapports entre les organismes directeurs et les domaines autogérés sont « franchement mauvais » : matériels

hétéroclites et mal entretenus, commercialisation incomplète et arbitraire des produits, prix d'achat trop bas des récoltes... En fin de compte, on peut se demander à quel attribuer la responsabilité des mauvais résultats obtenus. Les gens des domaines n'hésitent pas à déplorer la leur et à dénoncer la fiction abusive de l'autogestion.

Il est vrai que « la situation agricole de la Mitidja est difficile à maîtriser » et que les pouvoirs, sur ce point, se cherchent encore. L'agriculture mitidjienne est en voie de reconversion, mais celle-ci suppose peut-être une période transitoire d'économie extensive, dont le pays n'est pas en mesure d'attendre la fin. Et puis, en cette matière, les données sont bien compliquées et souvent contradictoires de la structure agraire anachronique aux conditions du marché international et aux impératifs nationaux de finance ou de ravitaillement. Elles se compliquent encore si l'on note que la Mitidja n'est plus la plaine monoculturellement plantée des temps coloniaux. La population augmente rapidement, des industries s'installent, les villes s'étendent. C'est tout un espace en réorganisation bouillonnante où les flux d'hommes, de matériels et de produits se croisent dans la confusion. Georges Mutin suggère qu'un plus vigoureux plan soit donné à l'étude, une part plus grande au conseil et à la réflexion. En particulier, que le domaine agricole autogéré puisse mettre dans la balance ses avis.

Mais « faire admettre de tels changements, de si grands bouleversements », suppose un travail d'information, d'explication, qui, malheureusement, ne peut pas être fait. Alors, tout est imposé ».

Sur un fond de tableau encore teinté de colonial, c'est le visage d'un décevant socialisme.

(1) Georges Mutin, *La Mitidja. Décolonisation et espace géographique*. Editions du C.N.R.S. (Paris) et de l'Office des publications universitaires (Algérie), 1977, 607 p.

SEUIL JEAN ZIEGLER Main basse sur l'Afrique. Jean Ziegler, spécialiste du monde noir, décrit les affrontements d'une Afrique déchirée plus peut-être par le néo-colonialisme et les convoitises de l'Occident que par elle-même. LE NOUVEL OBSERVATEUR. Un pamphlet anti-impérialiste, qui étouffe par sa verdeur, son énergie et sa hauteur de vue TRIBUNE SOCIALISTE. Par l'auteur de Une Suisse audessus de tout soupçon.

مركز ابن الإصل

SEUIL FR Quo

étranger

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

« Rien ne servirait de conclure la paix sans un accord préalable sur le processus d'autonomie dans les territoires palestiniens » M. Dayan estime que le projet de traité avec l'Égypte ne doit plus être modifié

nous déclare M. Boutros-Ghali

De notre correspondant

Le Caire. — « Je suis étonné et déçu par les propos tenus par M. Dayan, mais je ne pense pas qu'ils constituent le dernier mot d'Israël. Anxieux d'un réel désir de paix, les négociateurs israéliens à Washington avaient reconnu l'importance du bien équilibré accord entre le Sinaï et les territoires palestiniens. L'Égypte, quant à elle, reste prête à poursuivre les négociations à tout moment et sans condition préalable. C'est, évidemment, la participation à part entière des États-Unis », nous a affirmé le mercredi 23 novembre, M. Boutros-Ghali, ministre d'État aux Affaires étrangères (1), après avoir pris connaissance de la déclaration de son collègue israélien rejetant tout amendement au traité de paix avec l'Égypte, qui fixerait une date pour l'instauration d'une administration autonome en Cisjordanie et à Gaza.

La position du Caire concernant le lien chronologique à prévoir entre l'évolution de la situation au Sinaï et dans les

territoires palestiniens, ne coïncide pas tout à fait avec l'attitude de Washington sur le même point. Le ministre égyptien nous a dit :

« Cette idée du nécessaire parallélisme ou lien à établir entre le Sinaï et la Cisjordanie et Gaza, évoquée pour la première fois publiquement par le président Sadate, à Rabat, aussitôt après Camp David, a été ensuite exposée par nous dès le premier jour des négociations de Washington, le 12 octobre, tant au président Carter qu'à la délégation israélienne. Nous leur avons dit clairement qu'à notre avis rien ne servirait de conclure un traité égypto-israélien sans un accord préalable concernant le processus d'autonomie dans les territoires palestiniens. Dès le 18 octobre, le Jerusalem Post titrait : « Le lien » reste un problème. »

Il y a de légères différences mais pas de franche opposition entre les propositions de l'Égypte et celles des États-Unis. Le compromis américain consisterait en un échange de lettres, ayant bien sûr force d'accord international, prévoyant que les pourparlers sur les territoires palestiniens commencent un mois après la signature de la paix et que les

élections conduisant à l'autonomie palestinienne se dérouleraient avant le fin de l'ère Israël a refusé ce compromis, acceptant toutefois que le texte du traité avec l'Égypte soit le modèle proposé pour conclure des traités avec les autres parties arabes.

L'Égypte propose, elle, que neuf mois après la signature du traité avec Israël, soient élus en même temps le retrait israélien à l'est de la ligne El-Arish-Ras-Mohamed, au Sinaï, et les élections en Cisjordanie et à Gaza, lesquelles serviront à former la réalité palestinienne. Seuls les progrès observés sur le terrain palestinien créent un climat favorable à cette normalisation égypto-israélienne à laquelle les Israéliens tiennent tant, et en tout cas certainement plus que nous.

Pourquoi tout faire dépendre de Palestiniens par lesquels, d'ailleurs, vous êtes moins que jamais mandatés ?

Parce que l'Égypte reste fidèle à sa vocation arabe, à ses responsabilités arabes. Parce que chacun sait, y compris les Israéliens, que l'apaisement ne pourra venir au Proche-Orient que lorsque le processus de l'autonomie palestinienne aura été engagé.

de la Jérusalem arabe et le sort des colonies juives de Cisjordanie ?

Les élections libres prévues dans les territoires palestiniens, en vertu des accords de Camp David, doivent permettre de désigner des interlocuteurs palestiniens valables, une avarité palestinienne qui devrait être en mesure de défendre ses intérêts, avec notamment l'appui du monde arabe, de l'Islam et de la chrétienté.

Et si, avant d'en arriver là, Israël persiste à refuser un lien entre le sort du Sinaï et celui des Palestiniens ?

Pardonnez-moi de vous répondre encore par une citation. Le président Sadate, en allant à l'est de la ligne El-Arish-Ras-Mohamed en 1977, a posé le premier pilier de la sagesse, illustrant le vers de Lawrence d'Arabie :

« J'ai tracé en étoiles ma volonté dans le ciel, afin de ne gagner la Liberté, la maison et le pays, que par la maison aux sept piliers. » Si Israël se mure dans son refus du lien Égypte-Palestine, il prendra la responsabilité d'illustrer le vers de Lawrence d'Arabie : « Le monument (...) je l'ai franchi, inachevé. »

Propos recueillis par J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Jérusalem. — Depuis le début des négociations de Washington, Israéliens et Égyptiens se livrent à une guerre d'usure. Les uns et les autres tentent à tour de rôle de prendre l'avantage et de mettre l'adversaire dans l'embarras, en essayant de lui faire porter la responsabilité d'une éventuelle rupture des pourparlers. C'est le jeu auquel s'est livré, mercredi 23 novembre, le ministre des Affaires étrangères israélien, M. Moshe Dayan.

Faisant, devant ses principaux collaborateurs, le point de la situation, après les décisions prises mardi par le gouvernement israélien et avant de connaître la réaction du Caire, M. Dayan a déclaré qu'il ne voyait pas pour quelle raison il retournerait à Washington, sinon pour paraphraser le projet de traité de paix qui vient d'être approuvé à Jérusalem. En un mot, M. Dayan a signifié au président Sadate qu'Israël considèrerait les discussions comme terminées. Il laisse entendre : le gouvernement israélien ayant renoncé à ses dernières exigences, l'Égypte doit faire de même avec les siennes.

M. Dayan a précisé, mercredi, que le projet était un tout et que l'on ne pouvait en changer ou en modifier l'une des clauses sans remettre en cause l'ensemble de l'accord. C'est à prendre ou à laisser.

ser», aurait-il ajouté. A propos du « lien » que le gouvernement du Caire veut établir entre le traité et les négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, M. Dayan a réaffirmé qu'Israël ne voulait aucune contrainte, qu'il agisse d'un calendrier ou de toute autre condition. Puis il a, semble-t-il, brandi une menace : « Si, pour une raison quelconque, le traité n'était pas signé, e-t-il dit, Israël prendrait unilatéralement certaines mesures en ce qui concerne l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. »

C'est en adoptant une telle attitude que MM. Dayan et Begin ont réussi à gagner mardi l'assentiment de la presque totalité du conseil des ministres. En effet, quinze ministres sur dix-sept ont approuvé la résolution qui leur est proposée. Etant donné la crise latente qui règne au sein de la coalition gouvernementale, cette majorité était assez inattendue. Mais la fronde menée par les « ultras » contre M. Begin et les ministres modérés n'a pas cessé. Elle s'est encore manifestée mercredi dans un autre domaine. Les motions de censure déposées à la Knesset par l'opposition de gauche contre la politique économique du gouvernement ont été rejetées par 55 voix contre 43. Les députés du Likoud et du parti national religieux (membres de la coalition gouvernementale) ont quitté la salle au moment du vote et d'autres ont voté en faveur de la censure ou se sont abstenus. A remarquer que, pour la première fois, M. Samuel Flatot-Sharon a voté contre le gouvernement (16 Monde du 23 novembre).

FRANCIS CORNU.

QUATRE GARANTIES DU PRÉSIDENT CARTER

Tel-Aviv (A.P.P.). — Le traité de paix israélo-égyptien sera accompagné de quatre lettres du président Carter et de cinq annexes, a révélé jeudi 23 novembre l'indépendant « Haaretz », généralement bien informé. Le journal avait publié mardi un texte du traité que l'on déclarait, dans les milieux informés de Jérusalem, très proche de la réalité.

Selon « Haaretz », les quatre lettres du président Carter garantiront respectivement :

- L'établissement de relations diplomatiques entre Israël et l'Égypte après le premier retrait israélien sur la ligne El-Arish-Ras-Mohammed ;
- Que les aérodromes à construire dans le Néguev par les États-Unis, en remplacement de ceux français sur Israël dans le Sinaï, seront terminés dans trois ans ;
- Que les conditions du traité seront respectées par les deux parties ;
- Que si le Conseil de sécurité à Jérusalem, général des Nations unies ne parvient pas à ordonner le retrait des forces de l'ONU stationnées dans la sous-tanque du Sinaï.

« Paul Valéry a répondu... »

— Si les Israéliens sont si conscients de ce fait, pourquoi rejettent-ils obstinément tout calendrier relatif à la question palestinienne ?

— Paul Valéry a répondu à notre question dans « Regards sur le monde actuel » en écrivant : « Les seuls traités qui comptent sont ceux qui se concluent entre les arrières-pensées. »

— Quelles sont, selon vous, les arrières-pensées des deux parties ?

(1) Le ministre d'État aux Affaires étrangères est l'adjoint au chef de la délégation égyptienne à Washington, le général Kamel Hassan Ali, ministre de la défense, et il assure également l'intérim du ministère des Affaires étrangères, laissé sans titulaire depuis la démission en septembre de M. Mohamed Ibrahim Kamel. Le diplomate égyptien est officiellement dirigé par un ministre et un ministre d'État.

— L'Égypte craint qu'une fois le traité de paix signé, les élections palestiniennes ne soient repoussées sous divers prétextes : manque de candidats, absence de moyens ou du moins chez certains de ses dirigeants, on est saisi, au moment d'affronter le fondamentalisme palestinien, d'une sorte d'irréflexion. En refusant une date limite, les Israéliens croient conjurer le sort et retarder le moment où ils devront s'attaquer aux calendes grecques. Cela les rend méfiant, exigeants.

— Que se passera-t-il alors qu'il faudra aborder le statut

LA MAÇONNERIE DES FILS D'ABRAHAM

Le troisième pèlerinage maçonnique en Israël s'est ouvert, lundi 20 novembre, à Jérusalem, au Palais de la nation. Plus de trois cents participants de quinze pays y assistaient.

Ce pèlerinage coïncide avec le jubilé (vingt-cinq ans) de la Grande Loge de l'État d'Israël, qui est un amalgame de six juridictions maçonniques (palestiniennes, égyptiennes, française, anglaise, écossaise et allemande).

On compte actuellement deux mille cinq cents francs-maçons en Israël, organisés en soixante loges et comprenant des juifs, des musulmans, des Druzes, des protestants, des Grecs orthodoxes, des orthodoxes arméniens et des balais. Outre le compas et l'équerre traditionnels, l'emblème de la franc-maçonnerie israélienne représente une étoile de David, un croissant et une croix.

Les pèlerinages maçonniques en Israël s'expliquent par le fait que Jérusalem est le berceau légendaire de la franc-maçonnerie. Les pèlerins visiteront tous les sites liés à la construction du temple de Salomon sous la direction du maître maçon Hiram, y compris bien entendu les carrières du roi Salomon.

Les États-Unis se seraient engagés à couvrir tous les besoins énergétiques d'Israël, dans le cadre de la paix israélo-égyptienne, indique le correspondant à Washington de la radio d'Israélienne. Le gouvernement

américain aurait pris cette décision pour compenser la « perte » par Israël des puits de pétrole du désert du Sud-Sinaï. Ceux-ci fournissent environ un tiers de la consommation de pétrole d'Israël. — (A.P.P.).

Iran

Le Bazar de Téhéran mène une guerre d'usure contre le chah

L'Assemblée nationale iranienne a approuvé, mercredi 22 novembre, le programme du nouveau premier ministre, le général Azhari, par 191 voix contre 27 et 6 abstentions.

Les grèves se poursuivent d'autre part dans les ministères des secteurs économiques et industriels, dans les télécommunications et dans

les douanes. Cette dernière grève paralyse les importations. Au Bazar, les chauffeurs qui se sont produits mercredi entre manifestants et policiers (nos dernières éditions du 23 novembre), auraient fait huit blessés, dont un enfant. A la suite de ces incidents, les commerçants qui avaient rouvert leurs portes lundi, les ont refermés pour une durée indéterminée.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Depuis plus de trois semaines, le chah et le Bazar de Téhéran sont en guerre. Une guerre larvée, ponctuée par des arrestations de Bazaris, de procès, des grèves.

Pour le simple touriste, le Bazar, dont le tracé remonte au Moyen Âge, c'est un ensemble de ruelles obscures ou éclairées, de vendeuses tumultueuses, de cours étrangement peuplés, de caravansérails où se mêlent mille odeurs. Dans ce gigantesque labyrinthe de 12 kilomètres de long se succèdent des boutiques, des échoppes, des magasins où sont entassées de profuses quantités de tapis, de bijoux, d'objets d'art, et la production de mille et une autres corporations d'artisans. L'apparence exotique de ce monde bariolé masque cependant l'activité réelle souterraine et presque occulte du Bazar, puissance morale, économique, financière et politique dont on ne soupçonne pas toujours l'importance, alors que — pour les transactions prévues — il assure à lui seul 50 à 70 % de l'import-export et approvisionnement l'ensemble du pays dans presque tous les domaines.

Il faut montrer patte blanche et être introduit pour que les Bazaris acceptent de parler de « choses économiques ». Leurs dirigeants nous expliquent qu'ils sont environ quatre

cent mille (Téhéran a quatre millions et demi d'habitants), dont une moitié dans l'enceinte du Bazar et l'autre « au villa ». A part un millier de commerçants favorables au chah, les autres sont liés au Front national (lequel) ou aux religieux, les deux courants d'opposition coopérant activement depuis deux ans.

Pourquoi êtes-vous contre le chah ?

— Pourquoi les Américains ne voulaient-ils plus de Nixon après l'attentat de Weirgates ? C'est une question de morale. Le chah voulait que nous soyons comme des moutons. Il n'a supporté ni notre occupation à Mossadegh ni notre adhésion au Front national que nous avons contribué à créer en 1952. Depuis, il a commis d'innombrables crimes contre le peuple ; il brade le pays et ses richesses. L'article 35 de la Constitution stipule que le monarque tient le pouvoir au nom du peuple. Le peuple ne veut plus du chah parce qu'il n'a pas appliqué la Constitution ; il n'a donc plus de légitimité.

Au-delà du problème politique, les commerçants du Bazar ont des griefs économiques. « Le rôle d'un souverain est de régner, non de se lancer

dans les affaires et même dans l'atavisme. » L'un d'eux explique : « J'ai voulu fonder une usine d'acier profilé. On me dit que l'investissement s'avérait si fructueux que le chah. D'autres ajoutent qu'ils ont eu les mêmes problèmes, soit pour une fabrique d'aliments, soit pour une briqueterie, soit pour une usine de chaussures. Ils n'apprécient pas davantage l'apparition de la nouvelle bourgeoisie, née du pétrole, qu'elle qu'elle soit « pétrobourgeoise ». — Invoqués sur la cour et souvent liés aux multinationales, ils nous ont une concurrence déloyale », disent les Bazaris.

Cent quatre-vingt mille procès

Grief à leurs yeux plus grave : l'absence d'élections libres au niveau des chambres de commerce et des associations de commerçants. « Nos représentants n'y ligèrent pas, disaient-ils, le régime nous impose les négociants qui lui sont favorables. Il n'est de même pour le tribunal de commerce, qui est traité d'agents directs ou indirects de la Savak. » Ils soulignent que les autorités compétentes refusent de renouveler les permis de travail des tisseurs, ainsi que le tribunal de commerce prend prétexte de ce qu'ils sont en infraction pour fermer leurs boutiques pendant trois, six, neuf mois ou plus. En outre, les impôts ont été augmentés de 20 à 50 %. En représailles, les Bazaris ont la « grève de l'impôt ». Ils ne paient que lorsque le tribunal de commerce leur a rendu le tribunal de commerce, qui comprend vingt membres, dont dépend un comité chargé de la collecte des fonds et du financement des actions politiques. Tous les Bazaris cotisent selon leur revenu. C'est ainsi qu'ils ont aidé les professeurs de l'université de technologie, des ouvriers grévistes, ainsi que les familles des victimes du « vendredi noir ». L'ayatollah Khomeiny les a d'ailleurs autorisés à donner aux grévistes la dime qu'ils versent habituellement au clergé.

Dans quelques jours, nous étions repartis à l'étranger, nous eût-il un « Au mois de moharram (1), la révolution éclatera à partir du Bazar. »

PAUL BALTA.

(1) Long deuil chérite qui s'étend du 2 au 12 décembre et commémore le martyre d'Hussain, l'un des petits-fils du prophète.

UN COLLOQUE A PARIS

Paix au Proche-Orient et coexistence judéo-arabe

En organisant à Paris, du 17 au 19 novembre, un an après le voyage historique du président Sadate à Jérusalem, un colloque sur le thème « Paix au Proche-Orient et coexistence judéo-arabe », l'Union mondiale des juifs originaires d'Afrique du Nord visait un double objectif : créer un climat favorable au dialogue et affirmer le rôle de la communauté juive nord-africaine dans l'apprentissage de la coexistence.

« La paix n'est pas seulement l'affaire de deux gouvernements », a déclaré M. Shaul Bensimhon, président de l'Union mondiale, dans son propos d'ouverture. Nous sommes des éclairés sur le chemin de la réconciliation entre Israël et Israël. »

La coexistence postule l'égalité. A cet égard, le Maroc, notamment par la Constitution de 1962, a montré la voie. « La communauté juive s'intègre à la vie du Maroc, étend ses activités indépendamment des orientations de la diplomatie israélienne », a rappelé M. Abdelkader Eljal, ministre conseiller à l'ambassade de Maroc en France, venu à titre personnel.

L'issue de ses travaux, au cours desquels MM. Maurice Druon et Jean Guizon ont pris la parole, un texte a été adopté invitant « les gouvernements égyptien et israélien à concrétiser l'immense espoir de paix né il y a un an ». — G. D.

A plus d'un titre, en effet, les juifs maghrébins — ils sont un million, dont la moitié vivent en Israël et un quart en France — peuvent contribuer au rapprochement. Culturellement d'abord, pour avoir vécu leur condition juive dans des pays arabes. En outre, comme l'a rappelé Albert Memmi, ils n'ont pas subi l'holocauste et ne sont pas imprégnés de la « méfiance douloureuse, virile et agressive » que leur épreuve a laissé aux juifs européens. Enfin, les Arabes ne peuvent les assimiler aux anciens colonisateurs.

Deux communications de M. Elie Mouyal, député à la Knesset, et du docteur Bensimhon ont décrit les « bonnes relations » entre juifs et Arabes au Maroc sous la dynastie alaouite au XVII^e siècle ainsi que sous le protectorat français. Cette vision quelque peu idyllique du passé procédait sans doute d'un souci d'apaisement : elle fut contestée par certains participants vivement rabroués par l'assistance.

M. Mordechai Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris, devait intervenir à plus de réalisme en déclarant : « Les juifs n'étaient que tolérés », en soulignant que la majorité de la population israélienne était composée de réfugiés des pays arabes.

1942 : les juifs sont déportés de France...

SAUL FRIEDLANDER

Quand vient le souvenir...

Cette vie, Saul Friedländer la raconte sans élever la voix, ni forcer l'émotion, avec de l'humour souvent, de la justesse toujours... Quand vient le souvenir ne le laissons pas s'évanouir, ni l'oubli vaincre. Claude Roy / Le Nouvel Observateur

Cinq noms, trois pays, une vie : Saul Friedländer la raconte avec tant de pudeur et de tact que la lecture de son livre laisse les mâchoires serrées et les mains moites. Christian Jelen / L'Express

Un volume 176 pages - 30 F.



oids des frustra

logate

AMÉRIQUES

Le Nicaragua en ruine

II. — Le drapeau de Cesar Sandino

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Une grave crise politique paralyse depuis près d'un an le Nicaragua. Après plus de quarante ans de domination sur le pays, le clan Somoza est, désormais, humilié par la majorité de la population. Cette situation aggrave les difficultés économiques chroniques d'un pays qui vit encore sous le coup de l'inambration de septembre et de la terrible répression qui l'a suivie (« le Monde » du 23 novembre).

Managua. — Les événements sont allés si vite, cette dernière année, dans leur pays que les Nicaraguayens ont parfois de la peine à les reconnaître. En revanche, ils ne se sont jamais sentant intéressés à l'histoire, jointaine et plus proche du pays — comme il arrive à l'approche d'étapes décisives.

Toutes les chronologies concordent sur un point : c'est au 23 décembre 1972, jour du tremblement de terre de Managua, qu'il faut remonter pour découvrir les prémices de la crise. Plus qu'ailleurs, peut-être, en Amérique latine, les séismes ne sont pas seulement des catastrophes naturelles. Ils sont aussi des accélérateurs de crise sociale, parce qu'ils permettent souvent aux plus riches de s'enrichir encore à l'occasion de la reconstruction.

Anastasio Somoza a profité de la catastrophe pour se faire nommer à la tête d'un comité national de reconstruction — marche-pied vers un nouveau mandat présidentiel. En 1974, il avait également créé une banque, la Centro America, par laquelle devaient transiter tous les fonds de la reconstruction : la bagatelle de 1 milliard de francs ! Le chef de l'Etat a eu à ce sujet un très joli mot, bien dans son mode cynique : le tremblement de terre a représenté, disait-il, « une révélation des possibilités ». Des sinces ne sont pas seulement des catastrophes naturelles. Ils sont aussi des accélérateurs de crise sociale, parce qu'ils permettent souvent aux plus riches de s'enrichir encore à l'occasion de la reconstruction.

Ceux qui auraient pu demander, ou devenir, les plus solides alliés du général Somoza ont commencé de se tourner contre lui. Est-ce un épisode de cette lutte — parfois considérée comme une des clés de l'évolution politique en Amérique latine et dans le tiers-monde — d'une « bourgeoisie nationale » contre une bourgeoisie liée aux intérêts multinationaux ? Les liens anciens du clan Somoza avec les Etats-Unis, les intérêts qu'ils y possèdent, pourraient plaider en ce

sens. Mais lorsqu'on voit, par exemple, que l'un des adversaires déclarés de l'actuel chef de l'Etat est M. Adolfo Calero, patron de la filiale Coca Cola au Nicaragua, une certaine prudence est de mise.

Deuxième étape unanimement considérée comme importante : le 27 décembre 1974, un commando de guérilleros fait irruption à Managua, dans la villa d'un haut dignitaire somozista, et au beau milieu d'une brillante réception, prend en otages plusieurs dizaines de personnes du Tout-Managua. Le Front sandinista de libération nationale, qui gagne ce jour-là une notoriété internationale, obtient la libération d'une douzaine de prisonniers politiques et un sauf-conduit pour eux et les auteurs du coup de main.

Le F.S.L.N. était né trois lustres auparavant, de la rencontre de plusieurs petits groupes de jeunes gens idéalistes, souvent de bonnes familles, qui, dans la foulée de la victoire castriste à Cuba, s'étaient — qu'il au Costa-Rica, qui au Honduras — retrouvés d'accord sur la nécessité de faire quelque chose pour libérer leur pays de l'oppression et de la dépendance. Le plus part sont migrants. Mais on ne peut sous-estimer l'influence, parmi eux, de jeunes chrétiens radicalisés, qui vont donner le meilleur d'eux-mêmes, un peu

plus tard, dans les communautés de base nées après Vatican II. Plusieurs années durant, le F.S.L.N., dont les dirigeants avaient reçu un entraînement à La Havane, mais dont la force militaire était quasi nulle, n'eut qu'une existence marginale. Cela lui évita, sans doute, de connaître le sort funeste des autres mouvements de guérilla en Amérique latine. Toujours est-il que c'est en 1967 — année de la mort de

« Che » Guevara en Bolivie — que le Front commença à s'organiser sérieusement dans les montagnes du Nord, en vue de renverser, un jour, Anastasio Somoza, troisième du clan, devenu président pour la première fois quelques mois plus tôt. Ce renouveau tardif du Front n'est pas sa seule originalité. Son véritable trait de génie fut d'avoir relevé l'ampère drapeau de Cesar Augusto Sandino (voir notre encadré).

Trois tendances

La réaction de « Tachito » à la prise d'otages de Managua, le 27 décembre 1974, fut immédiate : imposition de l'état de siège et de la censure.

La violence de la répression contre les paysans, et divers revers militaires, assomèrent le Front à l'extérieur sur ses méthodes. En 1975, une scission se produisit : sans renier, bien entendu, la fabuleuse hémorragie sandinista, une « Tendance prolétarienne », favorable à l'organisation d'un parti ouvrier, et hostile à la poursuite de la lutte armée, se détacha du noyau initial du F.S.L.N. En 1976, Carlos Fonseca Amador, brillante personnalité, leader du Front, est tué dans un affrontement avec la garde. C'est

un rude coup pour le noyau des fondateurs, toujours favorable à la « guerre populaire prolongée » (dénoncée de ce fait, G.P.F.). L'échec militaire des « flyers » ruraux face à la garde nationale, et le renforcement concomitant du régime, d'une forte opposition bourgeoise au sein même du mouvement, ont pour effet de précipiter une nouvelle scission. Elle donnera naissance, en 1977, à un troisième (tercerista) rama sandinista. Les Terceristas représentent certainement, aujourd'hui, le mouvement politique latino-américain le plus passionnément observé par toute la gauche d'un sous-continent éperdument en quête de « voies nouvelles pour se « libérer » des

oligarchies nationales et du puissant voisin américain. Les Terceristas se veulent, avant tout, pragmatiques. Dans une région harassée d'idéologie, ils apportent un ton nouveau. En affiance, et l'on en juge par leur « percée » foudroyante dans de larges couches de la population nicaraguayenne. Plus de références aux propriétés du mouvement communiste ! Au lieu de cela, des termes intelligibles pour tous. En substance : « Somoza, qui opprime le pays depuis quarante ans avec l'appui d'intérêts nord-américains, peut être renversé par l'alliance de tous les citoyens épris de liberté et de justice. » Premier point du programme, donc : former un ample front national contre la dictature. Et la suite ? Des élections libres en décideront. Le terme de « révolution » est banni du vocabulaire : celui de « socialisme » est utilisé avec prudence. On s'adresse à l'« objectif » (« bourgeoisie » par exemple) à l'expression « démocratie ».

En fait de quoi, on sent parfois, à gauche, pecker une inquiétude : les Terceristas ne seraient-ils pas le faux nez à tout le moins les « al » ? et objectifs de l'extrême-gauche ? On allègue les appels quasi officiels dont le mouvement dispose dans des pays comme le

Venezuela : la caution que leur a donnée le grand leader costaricien José Figueres ; les contacts avec certains secteurs progressistes modérés européens et des libéraux américains ; et, en contrepartie, l'extrême prudence à leur encontre de Cuba.

Sous une phraséologie parfois véhémente, leur programme publié en 1976 sous la signature de leurs trois dirigeants nationaux, MM. Daniel et Humberto Ortega Saavedra et Victor Tirado Lopez, ne peut passer pour révolutionnaire que dans un pays aux structures aussi archaïques que le Nicaragua : réforme agraire ; amélioration des conditions de vie des travailleurs ruraux et urbains, des secteurs privé et public ; amputation des transferts de la distribution d'eau et d'électricité, du logement, de la santé, de l'éducation ; défense des ressources naturelles nationales ; lutte contre le « crime organisé » (trafic, prostitution, jeux...) et la délinquance juvénile ; établissement des libertés syndicales et politiques ; abolition de la torture ; mesures en faveur de l'égalité de la femme, etc.

Alors des sociaux-démocrates ? Mais d'une rare sorte ! Qui ont décidé d'empêcher les armes pour hâter la chute d'un régime honni, et qui ne tiennent plus même que par la force des armes. Car c'est un autre point central de la « doctrine » des Terceristas : ils estiment que les dirigeants du Front sandinista ont jugé trop tôt les limites de la virtuosité et insurrectionnelles de la situation — virtualité qui tiennent à l'ampleur même de l'opposition au général Somoza, qui va des classes populaires urbaines (en tout cas) à la jeune partie de la bourgeoisie d'affaires. Les Terceristas, qui préfèrent quant à eux se dénommer « insurrectionnels », entendent hâter le triomphe de la situation par des actions spectaculaires qui enhardiront la population à se soulever en bloc contre le tyran.

Alors, se demandent à l'inverse les conservateurs, les Terceristas seraient-ils, par réalisme, décidés d'avancer masqués ? Leur discours résumant certains, ressemblant à celui de ses alliés américains. Fidel Castro, des années 50, se « voyez la suite ».

Dessin général ? On résumerait de l'impatience gauchiste petite-bourgeoise ? Opportunisme à l'extrême ? Ou, plus simplement, un « al » qui se répète à Cuba, Cuba, nous explique un porte-parole des Terceristas. Cuba ne peut pas, dit-il, le peuple nicaraguayen, coupé tenu de notre situation stratégique, par rapport aux Etats-Unis, en Amérique centrale. Il ne peut pas de gouverner sans les sandinistas. Chaque processus a son contexte national.

La scission tercerista intervient durant l'été 1977. Quelques semaines plus tard, des sympathisants de cette tendance attendent deux casernes à San Carlos et Masaya. En même temps, le 18 octobre, douze personnalités diffusent, de San-José-de-Costa-Rica, une déclaration retentissante. Elles affirment avec force que les sandinistes ne sont pas des terroristes, mais des jeunes gens idéalistes qui ont pris les armes comme dernier recours pour changer un système qui opprime le peuple. Elles appellent les Nicaraguayens — et singulièrement ceux des militaires — à se joindre à leur mouvement — à les appuyer et à unir, et à ne pas faire dans le sacrifice, pour que leurs enfants ne connaissent pas, à leur tour, la tyrannie.

Les « Douze » se présentent eux-mêmes comme des « hommes neutres », ayant jamais collaboré avec le somozisme. Il y a parmi eux deux gros industriels (1), deux ecclésiastiques (dont le jésuite Fernando Cardenal, frère du poète Ernesto Cardenal, lui-même frère et sandinista), trois avocats (dont le leader du groupe, M. Sergio Ramirez, auteur d'un livre sur la pensée de Sandino), un universitaire, un haut fonctionnaire international, trois professionnels (architecte, ingénieur agronome, odontologue). Des personnalités respectables, donc, dont la prise de position adossée à un impact considérable dans de larges secteurs d'opinion. Sont-ils eux-mêmes sandinistes ? Plus subtilement, on dit d'eux qu'ils expriment généralement l'opinion du Front — et plus précisément des Terceristas.

Bien que ce genre d'affirmation soit bien difficile à vérifier, il est admis que les Terceristas constituent la tendance la plus forte du Front sandinista, au moins politiquement. Militairement, ils dominent au sud, tandis que la G.P.F. domine au nord du pays. Ce sont eux qui ont conduit l'attaque du palais national le 22 août. Mais la G.P.F. paraît avoir un rôle plus actif dans l'insurrection de septembre.

JEAN-PIERRE CLERC.
(1) L'un d'eux a, depuis lors, quitté le groupe.

« Le général des hommes libres »

Bien qu'il eût entretenu, en son temps, une correspondance avec des écrivains occidentaux tels que Romain Rolland et Henri Barbusse, et qu'il eût été interviewé dans son G.G. d'El Chipote par certains des plus grands journalistes de l'époque, le « général des hommes libres », comme a été surnommé Sandino, n'a que récemment acquis la célébrité mondiale, plus de quatre décennies après sa mort. Seul le place modeste du Nicaragua sur l'échiquier international peut expliquer cette anomalie. Car, en son temps, c. A. A. (Cesar Augusto, ainsi paraphrasait ses communistes), atteignit dans toute l'Amérique une renommée qui ne le cède en rien à celle d'un Pancho Villa ou d'un Fidel Castro, par exemple.

Sandino, fils d'un petit agriculteur de la région de Masaya, autodidacte, exerça plusieurs métiers — transporteur, mineur, mécanicien — au Nicaragua, au Honduras, ou Guatemala, en 1926 à la tête d'un petit groupe d'ouvriers de la mine de San Albino, à l'extrême nord du pays, dans la guerre civile entre libéraux et conservateurs, qui,

une nouvelle fois, ravagea le pays. Il s'enrôla, tout d'abord, dans les troupes du général Moncada, bras armé du libéral Sacasa, contre les conservateurs d'Emiliano Chamorro et d'Adolfo Diaz, appuyés par deux mille « marines » américains hâtivement débarqués à l'automne 1926.

Après la soumission de Moncada, le « héros des Segovias » — du nom de la région montagneuse, à la frontière du Honduras, où il opéra — poursuivit la lutte contre l'« envahisseur yankee ». Au fur et à mesure que le combat s'accroît et s'étend, ses objectifs se précisent. La lutte d'abord « nationale et raciale » de ce Nicaraguayen fier de son « sang indien américain » contre les envahisseurs blancs (1) se charge d'un contenu plus ample. Social et « travailleur des villes », « plébéien », surgi du « sein des exploités », c. A. A. entend que son « épée soit redoublée pour les opprimés », auxquels il distribue des terres dans les zones qu'il contrôle. Contemporain du Fervent Hays de la Torre, il acquiert, d'une part, la conviction que « l'indépendance de l'Amérique espagnole » face à l'« impérialisme yankee »,

passa par l'unification des « quinze républiques indo-espagnoles... qui... n'ont pas encore perdu leur souveraineté » et des « quatre-vingt-dix millions de Latino-Américains » de l'époque. C'est, déjà, le langage de Fidel Castro !

Les méthodes, elles, sont, toutes proportions gardées, celles de Ho Chi Minh. Guerre de guérilla : d'ambuscades, où les sandinistas sont comme le poisson dans l'eau, utilisant des systèmes de communication impénétrables aux « marines » — crié d'oiseaux, signaux en brancard ou en piers au bord des plages... — et bénéficiant d'une solidarité internationale — mexicaine, vénézuélienne et centro-américaine. Douze mille hommes (Nicaraguayens et Américains), des dizaines d'avions lancés aux trousses des rebelles leur causent des pertes nombreuses, mais ne peuvent forcer la décision.

En 1933, en application de la politique de « bon voisinage » du président Roosevelt, les « marines » se retirent. Sandino dépose ses armes. Ce sera le paroxysme de ce romantisme. Quelques mois plus tard, le 24 février 1934, il est assassiné au sortir

d'un dîner, au palais présidentiel, avec le président Juan Bautista Sacasa. Il avait trente-neuf ans. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Les journaux du lendemain publiaient une photo où l'on voyait Anastasio Somoza, gouverneur par allégeance du chef de l'Etat et commandant depuis huit semaines de la toute jeune garde nationale créée par les Etats-Unis, donner l'accolade à Sandino. « Tachito » s'excusait auprès du « général de los Segovias » de ne pouvoir être son commentateur : il devait se rendre à un récépissé de poste ! Pas un Nicaraguayen ne doute que l'assassinat n'ait été ordonné par « Tachito » lui-même.

Quarante ans plus tard, en 1974, lorsque le Front sandinista frappa son premier coup, le 27 décembre, il trouva devant lui... Anastasio Somoza, second fils de l'assassin de Cesar Sandino, 76 - élu « trois mois plus tôt à la tête de l'Etat. — J.-P. C.

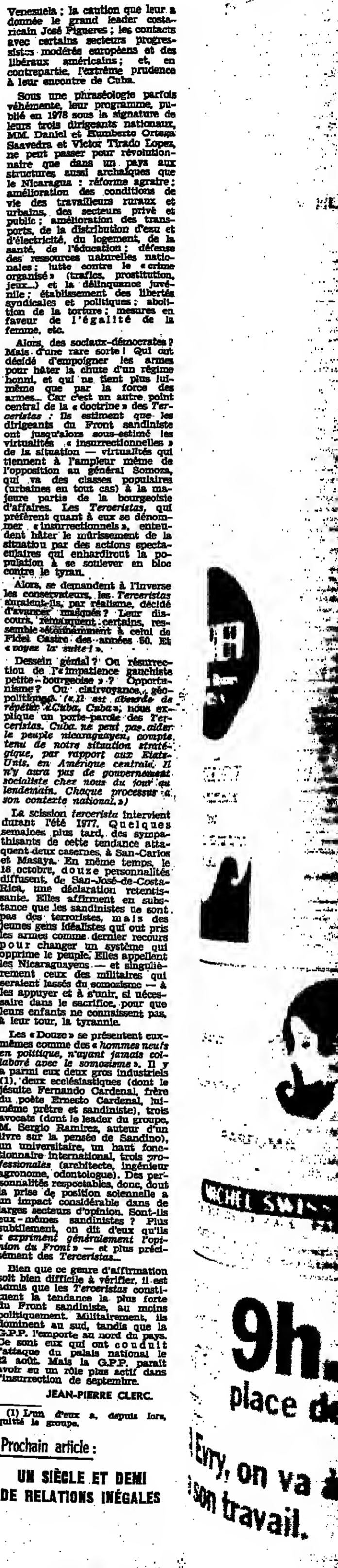
(1) Cf. Evolution et révolutions, L'Amérique latine au vingtième siècle (1890-1920), de Leslie Manigat, collect. « Univers contemporains », Ed. Richelieu, 214 p.



LONDRES PAR AVION: 450 F ALLER ET RETOUR.

Maintenant, avec le tarif "Visite", Air France vous offre un aller et retour Paris-Londres pour 450 F sur les vols désignés Air France et British Airways. En plus, vous pouvez réserver à tout moment. Pour avoir plus de précisions et bénéficier de ce tarif, renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France.

AIR FRANCE



9h
place de l'Éry, on va à son travail.

UN SIÈCLE ET DEMI DE RELATIONS INÉGALES

هكذا من الإصل

ASIE

Chine

Les divisions s'accroissent parmi les dirigeants

(Suite de la première page.)
Comme par hasard, le Quotidien du peuple rappelle, qu'en 1975, pendant la maladie de Chou En-lai, ce fut M. Teng Hsiao-ping qui « présida aux tra-

voux du comité central du parti » et « mena la lutte contre la bande des quatre » — suivant d'ailleurs « les directives du président Mao ».
— Secundo : la direction actuelle est critiquée pour la manière

dont elle a traité l'affaire des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tian-An-Men. En bref, la « révision du verdict » sur ces incidents est jugée trop tardive et incomplète. La réhabilitation des manifestants de la place Tian-An-Men — à l'époque condamnés comme « contre-révolutionnaires » et désormais présentés comme d'héroïques combattants dans la lutte contre la « bande des quatre » — est entamée depuis plusieurs mois (le Monde du 21 octobre 1978).

ne mentionner aucun des hauts dirigeants qui furent mêlés à l'événement. Cela ne satisfait pas les auteurs des derniers débats, qui exigent que soient publiés les noms des véritables responsables, le nombre des morts « à Pékin et dans le reste du pays » et celui des emprisonnés. Et de réclamer la formation d'une « commission d'enquête » composée de personnalités connues pour la plupart comme de proches amis de M. Teng Hsiao-ping.

« Libérez-vous de tous les carcans idéologiques »

Pékin (A.F.P.). — Le peuple chinois a été invité à « se lever et à se libérer de tous les carcans idéologiques », mercredi 22 novembre, par un courrier chinois qui a remis radicalement en question Mao Tse-toung, accusé de collusion avec Lin Biao et la « bande des quatre ».

Sur une série de six illustrations, collées dans le centre de Pékin, l'auteur du texte, un ouvrier des chemins de fer, pose au préalable une question : « Le président Mao a-t-il commis des erreurs, oui ou non ? » Et l'ouvrier répond par l'affirmative en citant une autocritique, faite en 1962 par Mao, qui admettait, en tant que président du comité central du P.C., ses erreurs et celles des autres.

« Mao a raison », écrit l'ouvrier, sans ironie, avant d'ajouter : « Mais pourquoi lui qui a dit que les gens parlent des lauriers de Mao et de sa bande des quatre (étiquettes politiques) contre-révolutionnaires sur le site ? » Il ajoute que dans l'esprit de beaucoup, notamment des cadres, « le poison de Lin Biao et de la « bande des quatre » laissent de Mao un dieu et un mythe » est toujours présent.

« Mao est le grand dirigeant du peuple chinois, mais ce n'est pas parce que ses contributions sont innombrables qu'il n'a pas commis d'erreurs », dit l'ouvrier, qui demande ensuite à ses lecteurs de se poser cinq questions-clés concernant les liens de Mao avec Lin Biao et la « bande des quatre » :

- 1) « Demandez-vous : si Mao n'était pas d'accord, comment Lin Biao a-t-il pu accéder à un tel pouvoir ? »
- 2) « Demandez-vous : le président Mao ne savait-il pas que Chiang Ching (son épouse) était une traîtresse ? »
- 3) « Demandez-vous : le pré-

sident Mao ne savait-il pas que Chiang Chun-chiao (membre de la « bande des quatre ») était un renégat ? »

4) « Demandez-vous : si le président Mao n'était pas d'accord, comment la « bande des quatre » a-t-elle pu lancer la campagne contre « le vent déviationniste de droite » et abattre Teng Hsiao-ping ? »

5) « Demandez-vous : si le président Mao n'était pas d'accord, comment l'incident de Tian-An-Men a-t-il pu être qualifié de contre-révolutionnaire ? »

Le cheminot poursuit : « Nous nous prions tous des marxistes-léninistes. Bien... Mais le matérialisme dialectique conduit à dire aux masses le vérité telle qu'elle est et à ne pas tromper l'histoire. Le président Mao est un homme. Pas un dieu... Le moment est venu de lui donner sa place exacte. Ce sera seulement comme cela que l'on pourra protéger le marxisme-léninisme et le pensée de Mao. C'est seulement en montrant qu'un grand homme comme Mao a commis des erreurs que les cadres et les masses acceptent son enseignement et que l'on pourra éviter d'une telle tragédie historique. »

« Si le peuple n'a pas d'opinion authentique à propos de Mao, la liberté de discussions est un mot vide de sens, ajoute encore le dactylo. Sans une révolution idéologique profonde notre révolution échouera et on ne pourra pas résister aux quatre modernisations. »

L'ouvrier des chemins de fer chinois conclut : « Le moment est venu pour le peuple chinois de se lever et, pour pouvoir se lever, il doit se libérer de tous les carcans idéologiques. »

Le Quotidien du peuple vient même de consacrer à l'événement deux longs articles qui donnent une nouvelle version des faits — démentant celle publiée par le même journal le 21 avril 1976 — et justifient entièrement le mouvement, y compris les incendies de voitures officielles et de bâtiments qui marquèrent cette journée. Une affiche apparue mardi demandait toutefois pourquoi il a fallu deux ans pour ce nouveau jugement historique, et observe : « Il existe une poignée de gens qui étaient au pouvoir à l'époque de la « bande des quatre » et qui ont participé à la répression des manifestations de la place Tian-An-Men (...). Si ces gens-là ne s'inclinent pas, ils ne reconnaissent pas publiquement leurs crimes, leurs jours sont comptés et leur sort sera le même que celui de Lin Biao et de la « bande des quatre ». Rappelons que sur vingt-six membres stipulés ou soupçonnés du bureau politique actuel, quinze occupaient les mêmes fonctions au printemps 1976.

Une situation trouble

Telles sont, sommairement résumées, les données d'une situation encore trouble et qui n'autorise pas de conclusions définitives. Deux hypothèses, en fait, sont possibles. La première, est qu'une offensive de « nettoyage » est en cours pour éliminer complètement de la direction du parti des personnalités — comme M. Wu Teh, le commandant (en titre sinon en fait) de la région militaire de Pékin, le général Chen Hai-lien, et l'ancien premier secrétaire du Sinkiang, M. Saïfudin — déjà privés de leurs fonctions régionales, mais qui conservent encore leurs sièges au bureau politique. Ces personnalités ont jusqu'à présent bénéficié de protections suffisantes pour n'être pas condamnées publiquement — fût-ce au prix d'autocritiques qui, dans le cas de M. Wu Teh par exemple, ont été publiées sur les lieux de travail. Leur élimination complète ne pourrait être interprétée que comme une mesure de précaution pour protéger pendant deux ans.

Selon la seconde hypothèse, l'opération actuellement engagée viserait à une épuraison plus complète de la direction du parti. Serait en cause divers personnalités de continuité par rapport à l'héritage maoïste et appartenant non seulement à la « gauche » du régime — comme le vice-président de Comité central, M. Wang Tung-hsing — mais aussi au centre comme le vieux maréchal Yeh Chien-ying, que ses propos ont étonnés et qui a dû être démocratiquement par exemple distingué nettement des thèses de M. Teng Hsiao-ping.

La situation est si peu claire qu'il n'est pas même certain que le bouillonnant vice-premier ministre soit actuellement la force motrice de la campagne. Il est possible qu'il s'oppose au président Hua. Le rôle de « radicalisme de droite », agissant en marge de M. Teng Hsiao-ping, est encore moins sûr qu'il n'est sous-estimé que ce dernier est déjà d'un âge avancé et que certains éléments se réclamant aujourd'hui de son nom se souviennent en temps de guerre de l'avenir à plus long terme. Il s'agit, en d'autres termes, de préparer les majorités d'un lendemain que M. Teng Hsiao-ping ne serait plus en mesure de dominer en d'analyser.

Reste le cas de M. Hua Kuei-fei qui ne se manifeste que par l'éclaboussé par la réouverture du dossier sur les événements de Tian-An-Men et qui risque de se trouver en position plus délicate encore lorsque sera abordé l'affaire de la campagne contre « le vent déviationniste de droite », c'est-à-dire contre M. Teng Hsiao-ping — ce qui est d'ores et déjà explicitement prévu (le Monde du 12-13 novembre) — dont il fut l'un des principaux artisans... et le premier bénéficiaire. Le président du P.C.C. fait preuve jusqu'à présent d'une remarquable adresse pour se maintenir au centre de gravité d'un système politique dont l'homogénéité laisse à désirer. Depuis son accession au pouvoir, il n'a cependant cessé de lancer des appels à « l'unité et la stabilité » et c'est sur ce thème encore qu'il a tenu le 20 novembre dernier, en vue de l'occasion du vingt-neuvième anniversaire de la R.P.C. Le moins qu'on puisse dire est que la campagne qui se développe actuellement, exige une épuration des organes les plus élevés du régime, va à l'encontre de ses vœux.

ALAIN JACOB.

Une délégation française conduite par M. Norbert Bédard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a été reçue, mercredi 22 novembre, à Pékin, par M. Ku Mu, vice-premier ministre chinois. — (A.F.P.)

AFRIQUE

Sénégal

M. Mamadou Dia tente de regrouper l'opposition d'extrême gauche

De notre correspondant

Dakar. — Dans un manifeste daté du 4 novembre et diffusé récemment, M. Mamadou Dia, ancien président du conseil, annonce la création d'une « Commission de l'opposition sénégalaise unie » (COGU), qui était en gestation depuis quelques semaines (le Monde du 24 octobre). Elle regroupe quatre petites formations clandestines d'extrême gauche : le parti socialiste autogestionnaire, qui rassemble les amis de M. Dia ; l'Organisation démocratique prolétarienne, qui réunit ceux de M. Abdoulaye Ly, un ancien opposant du début des années 60 ; la Ligue démocratique sénégalaise ; le groupe Xar-Bi-Andjef (Front d'action). Le document, qui appelle à une reorientation radicale de la politique sénégalaise dans tous les domaines, reproduit en fac-similé la signature de ses huit principaux auteurs, à raison de deux pour chacune des organisations signataires, aucune de celles-ci n'apparaissant toutefois nommément.

Le 17 novembre, les mêmes personnalités ont déposé, au ministère de l'Intérieur, les statuts d'une Association des Sénégalais démocrates, sorte de club de réflexion, sorte de « laboratoire », s'il obtient sa légalisation, la partie visible de l'opposition. Avant même d'être définitive-

ment constituée, ce regroupement connaît des difficultés. Un des principaux promoteurs de l'opération, la fraction clandestine du Parti africain de l'indépendance (PAI), s'en est, en effet, désolidarisé pour protester, semble-t-il, contre les propositions d'association qui étaient également faites à son « frère ennemi », le parti, légal, portant le même nom qu'anime M. Maïbembou Diop. Ce dernier, tout en maintenant le contact, ne donne pas l'impression d'être pressé de se joindre à l'entreprise, et il va de même pour le Rassemblement national démocratique (R.N.D.) du professeur Cheikh Anta Diop, également sollicité. Ces réticences sont d'autant plus importantes que la grande majorité du corps enseignant sénégalais, dans l'ensemble favorable à l'opposition, se recrute soit au PAI clandestin, soit du R.N.D.

Les autres formations de l'opposition légale, le Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) de M. Benboukar Chyère, le conseil de constitution, et, surtout, le parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de M. Abdoulaye Wade sont engagés dans des stratégies différentes pour tenter d'accéder au pouvoir et totalement étrangères à l'entreprise de M. Mamadou Dia.

PIERRE BIARNES.

Guinée

M. Sekou Touré confirme sa politique d'ouverture

(Suite de la première page.)

Présentant à la foule M. Edgar Faure, le président guinéen a salué cette « éminente personnalité », membre de l'Académie française, ce qui fait de lui un « immortel ». En réponse à son discours, M. Sekou Touré a l'ancien président du conseil a rappelé le temps de la IV^e République, lorsque les deux élus siègèrent ensemble à l'Assemblée nationale. (1)

Évoquant tour à tour la dialectique de Hegel sur les rapports maître-esclave, puis le Méphisto de Faust, M. Edgar Faure a fait applaudir le nom du « général de Gaule », qui avait mené la décolonisation à son terme, « au péril de sa vie et de sa gloire ». Salué comme « un frère » par le chef de l'Etat guinéen, M. Young a déclaré que le gouvernement américain « se joint au peuple de Guinée pour continuer la lutte pour la liberté et la dignité de tous. Dieu nous bénisse ».

Les cérémonies du 23 novembre succèdent aux travaux du congrès du Parti démocratique de Guinée (P.D.G.) qui s'est achevé mardi. Ce congrès a notamment décidé un élargissement du bureau politique (de sept à quinze membres) et du comité central, lequel passera de vingt-cinq à soixante-quinze membres dans les prochaines semaines.

Cet élargissement entraîne un renouvellement sensible des instances dirigeantes et la promotion d'une nouvelle génération favorable à l'évolution actuelle du régime guinéen, en particulier à l'« offensive diplomatique » lancée par le président Sekou Touré depuis la réconciliation de Monrovia, en mars dernier, avec M.M. Senghor et Houphouët-Boigny.

Il reste que pour l'instant le nouveau cours de la politique guinéenne concerne avant tout la politique extérieure. Le leader de

Conakry est désireux de reprendre la place qu'il occupait naguère en Afrique, et veut faire bénéficier le continent tout entier de l'« esprit de Monrovia ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) M. Sekou Touré a été élu député de la Guinée à l'Assemblée nationale française, le 2 janvier 1956 ; un an plus tard, il était nommé vice-président du conseil de gouvernement de la Guinée. La Guinée accéda à l'indépendance le 4 octobre 1958 ; M. Sekou Touré en fut le premier chef de gouvernement avant d'en être, à partir de 1961, le président.

Ethiopie

LES FORCES GOUVERNEMENTALES AURAIENT ROMPU LE BLOCUS D'ASMARA

Addis-Abeba (A.F.P.). — Une force d'intervention gouvernementale est entrée à Asmara à la tombée de la nuit, mercredi, après avoir écarté la dernière résistance rebelle sur la route Massawa-



Asmara, indique un communiqué diffusé jeudi 23 novembre par la radio Voix de l'Ethiopie révolutionnaire.

L'entrée à Asmara de cette force s'est effectuée « sans aucun échange de coups de feu et sans aucune perte de vies humaines », et à la suite de la défaite « des bandes séparatistes » retranchées sur la route de Massawa. Asmara, poursuit le communiqué.

Si ce succès de l'armée éthiopienne se confirme, il met fin au blocus de la ville d'Asmara, imposé par les forces du Front de libération du peuple érythréen (F.P.L.E.) depuis une dizaine de mois ; il indiquera aussi que les forces éthiopiennes sont parvenues à ouvrir la route reliant Asmara au port de Massawa, sur la mer Rouge. La garnison d'Asmara comptait environ cinquante mille hommes.

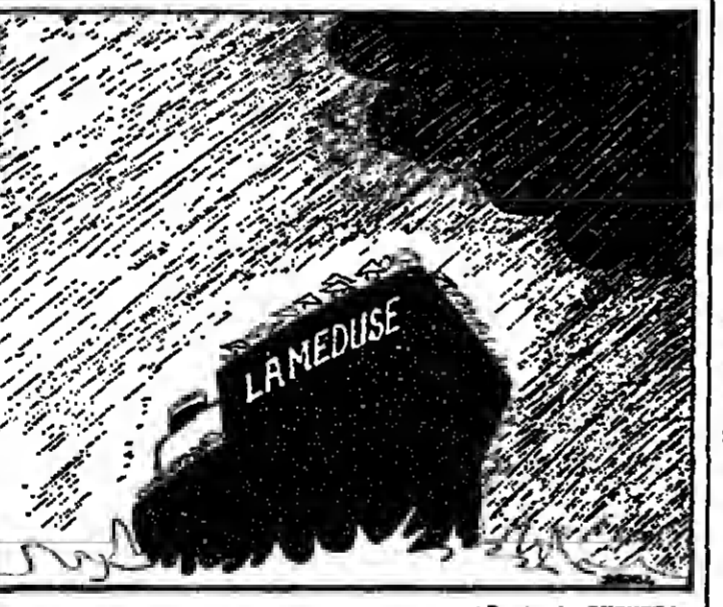
L'information de la radio éthiopienne coïncide avec la publication d'un communiqué du F.P.L.E. dénonçant une offensive éthiopienne qui aurait été lancée le 18 novembre. Ce texte précise que cent vingt mille hommes participeraient à cette offensive. Le communiqué ajoute que l'U.N.R.S.S. et Cuba « prennent part directement à cette offensive, et note que celle-ci coïncide avec la signature à Moscou du traité entre l'U.R.S.S. et l'Ethiopie. Après avoir souligné que l'U.R.S.S. et Cuba « assument de ce fait la pleine responsabilité de toutes les conséquences qui découlent de l'aggravation de la situation », le communiqué ajoute que « par précaution et pour préserver ses forces, l'armée populaire du F.P.L.E. a décidé, le 21 novembre, d'évacuer l'axe Asmara-Massawa ».

AFIN DE RECUEILLIR LES RÉFUGIÉS

Le comité français Un bateau pour le Vietnam cherche à réunir des fonds pour affréter un navire

Le comité Un bateau pour le Vietnam (1) a organisé, mercredi 22 novembre, à Paris, une conférence de presse réunissant le plus grand nombre de donateurs, parmi lesquels Mme Claudie Brolyelle et MM. Bernard-Henry Lévy, Jean-Marie Benoit, Guy Béart, Yves Montand, Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, Claude Murrice, Raymond Aron et Alain Gelsmar. Il s'agissait de présenter les objectifs poursuivis par le comité lorsqu'il a lancé son appel en faveur des réfugiés qui fuient le Vietnam (le Monde du 22 novembre).

Mme Phuong Anh, président du comité vietnamien pour la défense des droits de l'homme a déclaré : « Depuis quatre mille ans que le Vietnam existe, c'est la première fois que des Vietnamiens cherchent à fuir leur pays. Abandonner le maison de ses ancêtres, son village et son pays, c'est se couper de ses racines culturelles traditionnelles, de ses sources spirituelles. (...) Pourquoi les Vietnamiens ont-ils pris la fuite par la mer ? La réponse la plus simple a déjà été donnée par nos



(Dessin de CHENEZ.)

« Le premier groupe de cent soixante réfugiés vietnamiens du colporteur « Hai Hong » évacués vers le Canada quittera Kuala Lumpur, samedi 25 novembre. Un autre groupe de cent personnes partira vers la France, mercredi 29 novembre, indique l'A.F.P. Le gouvernement malaisien a, d'autre part, pris, mercredi, des mesures pour contrôler le flot de réfugiés ; ce problème sera désormais placé sous la responsabilité d'un groupe d'intervention formé de militaires et de policiers chargé d'empêcher l'efflux. A Hanoi, l'affaire du Hai Hong a été évoquée pour la première fois par le Nhon Dan, l'organe du P.C. vietnamien a écrit notamment, mercredi, que les passagers du bateau, qui sont en majorité d'origine chinoise, et une « puissance occidentale » (la France) étaient tombés dans un « piège » tendu par les autorités chinoises.

amis dissidents russes et des pays de l'Est : le stalinisme transforme toute nation en goulag. »

Mme Brolyelle a indiqué que le comité voulait réunir les fonds nécessaires pour affréter un bateau qui irait recueillir en mer de Chine, à la limite des eaux territoriales, les occupants des embarcations avec lesquelles les Vietnamiens tentent de quitter leur pays. Ce bateau est prévu : « Il sera 9 000 tonnes et peut embarquer au moins trois cents réfugiés à chaque voyage, a-t-elle dit. Le coût total de l'opération est estimé à 1 million de francs, en tenant compte de l'équipement du navire (notamment en lits, en sanitaires et en vivres), du prix du carburant et de l'assurance, ainsi que d'une location d'environ 20 000 francs par jour. Nous sommes en train de régler les difficultés juridiques et l'organisation Médécins sans frontières prend en charge toute la partie médicale de l'opération. Mais notre objectif prioritaire est de trouver l'argent. L'appel que nous lan-

çons n'est pas limité à la France, il se veut international. Le comité va aussi s'efforcer de résoudre le problème de l'accueil des réfugiés.

M. Mario Bettati, spécialiste du droit de la mer, a souligné, de son côté : « Nous n'avons pas seulement le droit d'organiser le sauvetage de ses réfugiés qui prennent la mer dans des conditions tellement dangereuses pour fuir le nouveau régime vietnamien, nous en avons aussi le devoir. Cette obligation découle de l'article 12 de la Convention internationale de Genève sur le droit de la mer. » D'autre part, la Confédération syndicale américaine A.F.L.-C.I.O. a indiqué, au comité, qu'elle mettrait gratuitement à sa disposition un équipage pour le bateau ; un capitaine français de la marine marchande s'est, de son côté, offert à assurer le commandement.

(1) 23, rue Jaffoux, 92220 Gennevilliers. L'ordre du comité Un bateau pour le Vietnam.

«Le fourreur le plus jeune de la rue Saint-Honoré»

ALEXANDRE

FOURRURES 376, rue St Honoré Paris (1^{er})

سكول من الإهل

Nouvelle-Zélande

Malgré la récession économique, le parti national au pouvoir devrait remporter les élections nationales du 25 novembre

Les Néo-Zélandais votent samedi 25 novembre. Le parti national (conservateur) devrait conserver le pouvoir, au dépit du marasme économique.

Wellington. — Sous les oris de « nazi » et d'« hitler », scandés par une partie de l'assistance, le premier ministre, M. Robert Muldoon a fait son entrée dans la grande salle de la mairie de la capitale, où il tenait une réunion électorale.

Petit et fort, la tête enfoncée entre les épaules, M. Muldoon faisait front avec calme, profitant même du tumulte pour s'en prendre au « totalitarisme gauchiste » de ces « intellectuels universitaires » ou « élitistes » qu'il aime opposer au « Néo-Zélandais ordinaire ». Il a réaffirmé avec force que son gouvernement entendait maintenir « la loi et l'ordre ». Il a traité à son tour

ses adversaires de « nazis », un terme qui, avec le mot « fasciste », est très utilisé au cours de cette campagne. Une telle violence verbale est surprenante dans un des pays les plus démocratiques qui soient, et où il faut prendre une loupe pour discerner les divergences politiques entre les deux principaux mouvements, le parti national et le parti travailliste.

Cette violence verbale a-t-elle pour principal objectif de réveiller une opinion apathique et qui n'arrive pas à s'intéresser à une campagne d'où sont absentes les principales questions qui se posent au pays, frappé de plein fouet par la récession économique mondiale ? Sans doute, si on s'en tient aux sondages ou aux opinions recueillies tant à Wellington qu'à Auckland, où si on constate le succès que semble obtenir auprès du corps électoral le parti du Crédit social, qui pourrait doubler le nombre de ses voix et obtenir 15 % des suffrages. Il s'agit sans doute aussi de cacher l'absence de débat sur le fond par une polarisation sur les personnes. La seule question posée est la suivante : qui, de M. Muldoon ou de M. Rowling, chef du Labour, et premier ministre de 1974 à 1976, l'emportera ?

L'homme fort pour la majorité silencieuse

En effet, les deux dirigeants sont aussi dissimulés que possible. A l'autoritarisme et au populisme — certains les peignent de démagogie — du premier ministre, qui n'hésite pas à user d'attaques personnelles, s'oppose le caractère posé de celui que l'on a longtemps appelé, avec un peu de condescendance, « Monsieur bien gentil ». Si M. Rowling attire la sympathie, bien peu, jusqu'à récemment, le considérait comme assez énergique pour revenir à la tête du pays. La campagne électorale a révélé chez lui une pugnacité inattendue. Quant au premier ministre, il inspire à une partie de l'opinion, chez les libéraux et les conservateurs

de bonne famille — mépris, voire haine. En revanche, nombre de paysans, de membres de la classe moyenne, une sorte de « majorité silencieuse », admirent en lui l'homme fort dont le pays a besoin selon eux. Dans la plaine de Waitarapa, au nord de Wellington, riche région d'élevage, où l'on a toujours voté pour le parti national, les paysans aiment bien M. Muldoon. Si l'exportation des produits laitiers et de la viande se porte mal, ce n'est pas la faute du gouvernement, mais de ce maudit Marché commun, source de tant de maux. Non, de tous, cependant. Le coût de l'abattage du bétail vient-il d'augmenter ?

C'est à cause des entreprises ou des revendications syndicales. Qui plus est, — en dépit d'un taux de criminalité extrêmement faible, — « la loi et l'ordre », la peur de l'insécurité, sont des thèmes populaires auprès d'une fraction de la population, en particulier à Auckland, capitale économique et principale ville du pays, où vit

De notre envoyé spécial

« Une question de degré »

A l'opposé, en dehors des partisans avoués du Labour, le caractère et les méthodes de M. Muldoon ont rassemblé contre lui une coalition hétéroclite. Des hauts fonctionnaires critiquent son arrogance. Un économiste proche des milieux patronaux estime que sa politique a envenimé les relations entre les entreprises et les syndicats. Une fraction du parti national a tenté de se rebeller contre son autorité, et une quinzaine de nationalistes indépendants ont décidé de se présenter contre les candidats officiels du parti. Cette dissidence ne devrait guère porter ombrage au premier ministre qui tient bien en main ses machines électorales et est convaincu — comme la plupart de l'opinion et des observateurs — de son succès samedi 25 novembre, même si sa majorité risque d'être réduite. Il disposait dans la dernière Assemblée, de cinquante-trois sièges contre trente et un aux travaillistes, un au Crédit social et deux à des indépendants.

Pour renverser la situation en leur faveur, les travaillistes devraient obtenir 45 % des suffrages, soit 5 % de plus qu'en 1976. L'acte d'autant plus difficile que le Crédit social semble avoir plus mordu sur l'électorat du Labour que sur celui du parti national. Cette étrange formation politique, fondée après la dépression des années 30, ne trouve son équivalent qu'au Canada où les créditistes ont un temps gouverné des provinces. Il base sa philosophie sur les idées du major anglais Douglas, pour qui — en

une importante minorité de Maoris et de Polynésiens venus des îles du sud Pacifique. Un certain racisme semble y faire une timide apparition. La crainte du chômage, de perte d'emplois au profit de Polynésiens, en est la principale cause. Un problème que la Nouvelle-Zélande n'est pas la seule à connaître.

simplifiant — l'augmentation du pouvoir d'achat stimule l'économie, et les besoins du pays peuvent être financés par l'impression de papier-monnaie et par la réduction du taux d'intérêt. Ce n'est pas cette théorie qui attire les électeurs et qui a permis à son chef, M. Beetham, d'entrer au Parlement au début de l'année. A l'occasion d'une élection partielle, mais un mouvement de protestation que certains comparent au populisme.

Dans un système politique calqué sur le modèle britannique du « Two Party System », il est difficile à un tiers-parti d'obtenir une représentation équitable. Cependant, les électeurs qui, pour manifester leur désaffection à l'égard des deux formations qui monopolisent la vie politique néo-zélandaise, voteront pour le Crédit social peuvent jouer un rôle crucial dans le scrutin, en particulier dans les circonscriptions où la victoire du candidat national ou travailliste se jouera à quelques centaines de voix.

Quel que soit le parti qui formera le nouveau gouvernement, la politique et les options économiques et sociales ne changeront guère. M. Rowling nous a déclaré que les divergences entre les deux partis étaient seulement « une question de degré ». Certes, le « degré » est important, mais le chef du Labour s'affirme hostile à la « lutte de classe », à la « prétendue conscience de classe ». La Nouvelle-Zélande est une des sociétés les plus égalitaires du monde.

Nous ne voulons pas opposer les gens les uns aux autres. D'ailleurs, « il faut développer l'industrie, qui se portait mieux sous notre gouvernement entre 1972 et 1976, ajoute-t-il. « Ici, les termes de gauche et de droite n'ont aucun sens », nous a dit, pour sa part, un responsable de l'industrie laitière.

De son côté, le premier ministre, s'il a l'intention de libérer partiellement un système économique soumis à de multiples réglementations tatillonnes, ne compte pas réduire l'imposante machine administrative. La Nouvelle-Zélande est affligée de la maladie des comités, conseils, nationaux ou locaux, consultatifs ou non. Il y en avait mille cent quatre-vingt-dix-neuf en 1976, pour une population de trois millions d'âmes. Le gouvernement de M. Muldoon en a créé cent onze et en a supprimé quarante. Il y a une commission des conditions militaires, une commission des votes piétonnières, et ses douze branches régionales, une

commission des activités de plein air... Il existe, en outre, des commissions pour les principaux produits agricoles : viande, laine, produits laitiers, fruits, agrumes, pommes et poires, pommes de terre, miel, œufs, porc. Un banquier nous a dit, en manière de boutade : « Si Air New Zealand, la compagnie nationale, marche si bien, c'est que tant d'hommes d'affaires doivent se rendre à Wellington pour discuter avec des fonctionnaires. »

Ces comités sont la contrepartie d'une politique hardie qui fit de la Nouvelle-Zélande, dès la fin du siècle dernier, un laboratoire de réformes sociales, le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes, et qui garantit aujourd'hui sa population contre toutes les sortes d'accidents. Ni le gouvernement ni l'opposition n'ont l'intention de remettre en cause les acquis de cette « société du bien-être », même si les travaillistes entendent faire plus pour résorber un chômage qui atteindrait 5 % de la population active.

L'importance du commerce extérieur

Et pourtant, une telle politique sociale coûte cher, à un moment où l'économie affronte les plus graves problèmes qu'elle ait eus en un siècle. Seul pays développé dont l'économie soit fondée presque exclusivement sur l'exportation de matières premières agricoles, elle a connu, comme les pays du tiers-monde, une détérioration des termes de l'échange, en raison de la hausse constante des produits industriels. Si l'on prend pour base l'année 1957, l'indice est passé à 134 en 1973 et à 78 cette année. La politique des Neuf — restriction des importations agricoles et subventions à l'exportation — touche particulièrement la Nouvelle-Zélande, dont le principal débouché pour sa viande d'agneau, son beurre et son fromage a été traditionnellement la Grande-Bretagne.

M. Brash, de la commission du plan, affirme, se fondant sur une enquête de l'O.C.D.E., que la Nouvelle-Zélande est de tous les membres de l'O.C.D.E. celui qui a le plus souffert des bouleversements qui ont suivi la hausse du prix du pétrole en 1973. Le niveau de vie de la population en a pâti : il était, au début des années 60, le quatrième du monde ; il est tombé environ à la vingtième place. Qui réussira à sortir l'économie du marasme, soit en trouvant de nouveaux marchés, soit en dégageant de nouvelles ressources — exploitation des ressources maritimes ou forestières ? Dans ce pays où l'économie est fondée sur l'exportation, où la politique étrangère est mise au service du commerce extérieur, la question est d'importance, même si elle n'a été qu'évoquée par les deux grands partis au cours d'une campagne électorale bien envenimée.

PATRICIE DE BEER.

11 POINTS DE VENTE HI-FI VOUS OFFRENT EN EXCLUSIVITE L'ASSISTANCE LOCATEL.



Locatel, bien sûr vous connaissez. Et c'est parce que des millions de Français peuvent témoigner de la compétence et de l'efficacité de son service que Musique et Son a voulu être le seul spécialiste hi-fi à vous offrir en exclusivité l'assistance Locatel.



2/Double garantie: Musique et Son s'engage personnellement à respecter et faire respecter la garantie du constructeur. Et s'engage aussi à compléter cette garantie en offrant gratuitement l'intervention de ses techniciens pendant les 12 mois qui suivent l'achat.



3/Dépannage express: dans les 48 heures qui suivent votre appel téléphonique, Musique et Son met à votre disposition ses techniciens pour venir vérifier, régler ou réparer les appareils achetés chez lui. Dépannage gratuit pendant la durée de la garantie, et plus tard à un tarif préférentiel.



4/Service audiophonique: certains revendeurs hi-fi n'hésitent pas à vous vendre du matériel qui dépasse les possibilités de votre appartement. Chez Musique et Son, des techniciens viennent étudier l'acoustique de vos pièces ce qui vous permet de mieux choisir la puissance et la qualité du matériel qui vous convient. Les frais de cette étude sont remboursés pour tout achat égal ou supérieur à 3.000 F.



5/Droit à l'erreur: si malgré les conseils et l'assistance à tous les niveaux de Musique et Son votre chaîne hi-fi ou l'un de ses éléments vous déçoit, Musique et Son vous l'échangera dans les 10 jours suivant la date d'achat.



6/Sélection actualisée: pour vous permettre de choisir toujours le meilleur matériel et le plus perfectionné qui soit, Musique et Son vous propose une sélection actualisée des plus grandes marques à des prix compétitifs.



7/Service maintenance: tout le monde peut vous vendre du matériel hi-fi mais personne ne vous offre un service d'entretien gratuit Locatel. C'est pourquoi Musique et Son s'engage sur simple demande de votre part à venir effectuer un contrôle d'écoute 11 mois après l'achat chez Musique et Son de votre matériel.



8/Service revente privilégié: Musique et Son vous facilite la revente de vos appareils grâce aux accords passés avec la Centrale des Particuliers. Voilà encore un service qui prouve l'assistance de Musique et Son à tous les niveaux.



9/Service décoration: comme il n'est jamais tellement aisé d'intégrer une chaîne hi-fi dans son appartement, Musique et Son a créé un service décoration. Sur simple demande et sur devis, Musique et Son vous conseille pour la meilleure harmonisation acoustique et esthétique de votre ensemble haute-fidélité. Et chez Musique et Son vous n'avez pas besoin de traverser tout Paris pour choisir votre chaîne hi-fi. Vous avez un magasin à deux pas de chez vous, un magasin personnalisé. Renseignez-vous aussi dans tous les magasins Locatel.



musique & son LE PREMIER RESEAU HI-FI DE LA REGION PARISIENNE

- Schubert Paris 75 - 160 bis, rue de Temple 887.54.07
Bourges Paris 18 - 78, bd Sully-Germain 326.42.31
Rock Paris 75 - 8, rue de Babylone 548.93.44
Paris Paris 8 - 23, rue de la Pépinière 387.54.04
Reims Paris 10 - 64, bd Beaumarchais 700.84.46
Marseille Paris 16 - 11, avenue Mozart 325.44.34
Offenbach Paris 17 - 5, bd de Courcelles 277.69.47
Gournay Paris 15 - 1, square Chiquet 238.04.35
Villiers Boulogne - 12, bd Jean-Jacques 623.44.34
Nancy Nancy - 28, rue du Château 624.55.80
Lille Valenciennes - 67, rue de la Paix 692.03.37
et à Amiens chez Novaco spécialiste HI-FI Regional

DIPLOMATIE

DEVANT L'U.E.O.

La R.F.A. affirme qu'elle n'entend pas devenir une puissance nucléaire militaire

Mme Hamm-Brucher, ministre d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne fédérale, parlant mercredi 22 novembre, devant l'Assemblée de l'U.E.O. réunie à Paris, a déclaré que son pays ne souhaitait pas un « affaiblissement » de cette organisation.

Répondant à diverses questions, dont une de M. Druon (R.P.R.), qui avait mis en doute la veille (*le Monde* du 22 novembre) la volonté allemande de ne pas devenir une puissance nucléaire militaire (engagement qu'elle a pris en signant le traité de l'U.E.O.), Mme Hamm-Brucher a notamment déclaré :

« L'idée que l'Allemagne fédérale serait hostile au maintien de l'U.E.O. parce que le traité de Bruxelles lui impose la renonciation à l'arme nucléaire est totalement dépourvue de fondement. »

● Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, M. Richard Moose, en visite à Londres, à la tête de la plus forte délégation américaine jamais venue en République populaire d'Angola, a commencé, mardi 21 novembre, ses entretiens avec les responsables angolais. Le 20 juin, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, avait affirmé que les Etats-Unis « souhaitent accroître leurs consultations avec l'Angola ». — (A.F.P.)

(...) Le gouvernement fédéral entend respecter strictement les clauses du traité (institution de l'U.E.O.) et « celles du traité de non-prolifération des armes nucléaires. L'U.E.O. n'a pas davantage à craindre d'être dépossédée de ses compétences par les institutions de la Communauté européenne ». Tous les partis allemands représentés au Bundestag sont attachés au « respect intégral » du traité de l'U.E.O. et du « traité de non-prolifération », a ajouté le ministre : « Il n'existe aucune divergence entre eux. »

L'Assemblée de l'U.E.O. a adopté mercredi, par 18 voix contre 9 et 20 abstentions, le rapport rédigé par M. Critchley (député conservateur britannique) recommandant « que la restructuration de l'industrie européenne d'armement intervienne dans le cadre de la Communauté européenne ». Les communistes français et italiens et les élus R.P.R. ont voté contre. La veille, l'Assemblée avait adopté un rapport de M. Baumel (R.P.R.) déclarant notamment que la sécurité de l'Europe doit rester fondée sur une « dissuasion nucléaire crédible » s'appuyant sur les forces nucléaires américaines, britanniques et françaises et préconisant « une politique de défense européenne commune fondée sur la dissuasion ». »

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

L'armée ouest-allemande va être réorganisée

De notre correspondant

Bonn. — Après sept ans de discussions, l'armée ouest-allemande va être réorganisée. Il s'agit d'accroître sa mobilité pour tenir compte du développement des armes modernes. Le projet de réforme a été récemment présenté par le ministre de la défense, M. Hans Apel. Il doit encore être examiné par les commissions parlementaires. On ne doute guère que les propositions du ministre soient très bientôt entérinées de façon formelle par le cabinet.

Les chefs militaires auraient souhaité des réformes plus ambitieuses que celles qui sont prévues par le projet gouvernemental. M. Apel, qui était responsable des finances avant d'occuper son poste actuel, n'a cependant pas voulu accorder trop largement le budget de la défense nationale. Le plan ainsi élaboré représente donc à ses yeux le « meilleur compromis ». Il passe en outre pour donner entière satisfaction au commandant en chef de l'OTAN, le général Haig.

Les effectifs de l'armée d'active, qui s'élevaient actuellement à trois cent quarante mille hommes, resteront inchangés. Conformément au vœu des chefs de l'OTAN,

le nombre des brigades passera cependant de trente-trois à trente-six, dont dix-sept seront blindées, au lieu de douze jusqu'à présent. Cette réorganisation est rendue possible en réduisant de quatre à trois le nombre des bataillons de chaque brigade, et en établissant des bataillons-cadres, qui, en cas de guerre, pourraient rapidement devenir opérationnels.

D'autre part, les réserves seront utilisées de façon plus intensive, même en temps de paix. Le nombre des terrains d'entraînement est porté de quatre mille à cinq mille neuf cents. Ainsi, cent soixante-dix mille réservistes (au lieu de cent dix mille) seront rappelés tous les ans. En cas de guerre, le total des effectifs militaires devrait pouvoir s'élever à un million deux cent mille hommes.

Le coût de la réforme envisagée est relativement modeste : il est évalué à 50 millions de marks par an. Il faut toutefois y ajouter une dépense fixe de 500 millions de marks pour les nouvelles installations, qui doivent être progressivement mises en place durant les cinq prochaines années.

J. W.

Roumanie

L'ÉCRIVAIN ÉMIGRÉ PAUL GOMA RÉVÈLE QU'IL A ÉTÉ MENACÉ DE MORT

L'écrivain roumain émigré Paul Goma a révélé, mercredi 22 novembre, à Paris, qu'il avait été menacé à plusieurs reprises par des inconnus de « faire connaissance avec le parapluie bulgare ».

M. Goma a précisé que ces menaces avaient été proférées par trois fois, dans des circonstances similaires : les 18 et 19 octobre, dans les couloirs du métro de New-York — alors qu'il se trouvait aux Etats-Unis pour une tournée de conférences, — et le 16 novembre, dans ceux du métro parisien, à la station « Gare de l'Est ».

Chaque fois, a indiqué M. Goma, un inconnu l'a abordé pour lui dire, en roumain : « Si tu continues comme ça, tu auras le sort des Bulgares ». L'inconnu faisait allusion au sort de deux écrivains bulgares, dont l'un, Guy Markov, est mort à Londres après avoir reçu un coup de parapluie dans le métro, et dont l'autre, Vladimir Kostov, a été blessé dans les mêmes circonstances dans le métro parisien.

Le romancier attribue ces menaces au fait qu'au cours de son voyage aux Etats-Unis il ne s'est pas contenté de critiquer le régime roumain, comme il l'avait fait jusqu'à présent, mais a reproché aux Américains de soutenir M. Ceausescu.

UN APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES

Amnesty International (1) vient d'adresser à M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat et du parti communiste de Roumanie, un appel en faveur des prisonniers politiques détenus dans ce pays. « Nous avons maintenant la preuve que les dissidents sont enfermés dans des hôpitaux psychiatriques à cause de leurs opinions politiques et non pour des raisons médicales sérieuses », déclare l'organisation qui assure avoir « fait une enquête systématique » à ce sujet. « Des médicaments tels que l'halo-peridol, la plegomazine et le masepil, utilisés ailleurs dans le traitement des maladies mentales, sont en Roumanie administrés à des gens sans esprit et à des doses dangereusement massives ; on y associe aussi l'application de mélanges de lait et d'iode. Le tout sans contrôle médical. »

Amnesty International ajoute : « Il convient de noter que la détention contre une pratique courante. (...) Les détenus sont maltraités, non seulement par les policiers de la « Securitate », mais aussi par des boozers, membres du club sportif « Dinamo », placé sous les auspices du ministère de l'Intérieur. »

(1) Section française, 18, rue de Valenciennes, 75007 Paris.

Union soviétique

Des prêtres lituaniens ont créé un comité de défense des croyants

De notre envoyé spécial

Moscou. — Cinq prêtres lituaniens ont annoncé, le mercredi 22 novembre à Moscou, la création d'un comité catholique de défense des croyants et lancé un appel à Jean Paul II : « Nous attendons du souverain pontife qu'il défende courageusement l'Eglise en désignant notamment ceux qui sont persécutés pour leur foi », ont-ils déclaré.

L'un de ces cinq prêtres (1), le Père Alfonso Svarcinkas, âgé de cinquante-trois ans, qui a déjà passé seize ans dans les camps soviétiques, a indiqué que selon lui 75 % de la population lituanienne était catholique et que presque tous les enfants étaient

baptisés. En ville la proportion des mariages religieux atteint 80 %, à la campagne sans doute 80 %. Depuis le début de cette année quarante mille jeunes ont été confirmés.

Le Comité catholique de défense des croyants proteste contre la suppression, depuis l'instauration du pouvoir soviétique en Lituanie, des monastères, ainsi que des maisons d'édition et des imprimeries religieuses, et contre l'impossibilité pour la communauté catholique

de s'exprimer à la radio et à la télévision.

Le Père Svarcinkas a cependant admis que la situation de l'Eglise catholique en Lituanie était en quelque sorte « privilégiée », puisque son chef spirituel, le pape, se trouve à l'étranger et à l'abri des pressions directes des autorités. Il a rappelé qu'il y avait en Lituanie six cent vingt-huit églises, dont 95 % sans prêtre et sept cent onze prêtres contre mille cinq cents avant la guerre. Le nombre des jeunes admis chaque année au

séminaire de Kaunas serait deux fois inférieur au nombre de prêtres qui meurent.

Le Comité catholique de défense des croyants a exprimé son soutien « à tous les défenseurs des droits de l'homme en U.R.S.S. et dans le monde », et il a estimé que sa création était une « modeste contribution » au mouvement œcuménique, mais qu'il a été fondé en liaison étroite avec le Comité orthodoxe de défense des croyants. — D. V.

(1) Les autres prêtres sont les Pères Jonas Kazlauskas, Sigismas Tamkivicius, Vitas Valavicius et Juozas Zilchickis. Tous exercent dans des paroisses de Lituanie.

L'INTÉRÊT EUROPÉEN

Europe et Régions

Comité de Patronage : Jean-Pierre ABELIN, L. LOZEAU-MARIGNE, Emile ROCHE, Maurice SCHUMANN, Pierre SUDREAU (Ludovic TRON)

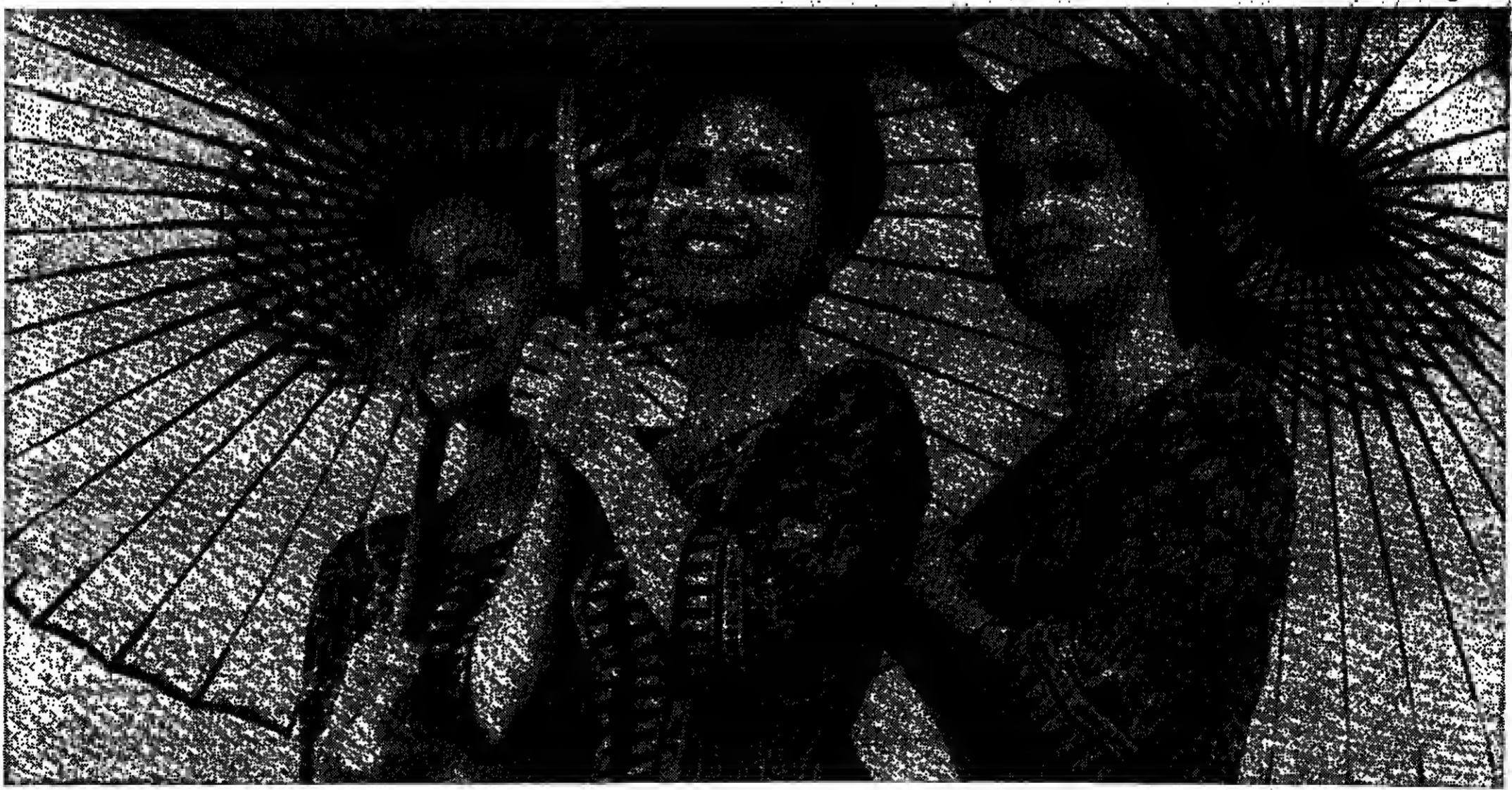
Directeur : Bernard MANCEAU

159, boulevard Bineau - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Le numéro de novembre est paru (2,50 F)

Prochain dîner-débat du Club Européen : 16 janvier 1979 à Neuilly.
Abonnement : 16 francs par an
C.C.P. n° 1'Intérêt Européen à Paris 29.851-72

L'Univers raffiné de Singapore Airlines.
Sur deux B 747, chaque semaine, d'Orly à Singapour.



Sur 300 vols hebdomadaires pour rejoindre, de toute l'Europe, le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique.

En compagnie de charmantes hôtesses qui prennent soin de vous comme elles seules savent le faire. SINGAPORE AIRLINES



Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou de Singapore Airlines, 35 avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 261.53.00.

PI
DE

290'
933'

228'

G
SPO

des prix qui font

سازمان چاپ

EUROPE

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

M. Fraga affirme que l'action du ministre de la défense «divise les forces armées»

Arrêtés le mercredi 22 novembre à Madrid dans le cadre de l'enquête sur le «complot militaire» de la semaine dernière, le directeur et le sous-directeur du quotidien *«El Imparcial»* (extrême droite) ont été interrogés par un juge d'instruction et relâchés dans la soirée. Le journal *«El País»* avait laissé entendre que des chroniques d'*«El Imparcial»* pouvaient servir de «liaison» aux conjurés à travers un code apparaissant dans les premières lettres de chaque paragraphe. *«El Imparcial»*, qui a dénoncé vigoureusement chaque jour la poli-

tique du gouvernement Suarez, a porté plainte contre *«El País»*. De son côté, le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) a publié un communiqué dans lequel il réclame une action énergique contre les «organisations d'extrême droite et les effets du récent complot militaire». Il demande au gouvernement de révéler «l'ampleur réelle» de ce complot. Devant la Chambre des députés, le général Gutiérrez Mellado, ministre de la Défense, a affirmé que le gouvernement contrai-

De notre correspondant

«un coup de main appuyé sur la surprise» contre le palais présidentiel.

«Le gouvernement a le contrôle de la situation et le gardera», a assuré le ministre de la Défense à la Chambre des députés. Il a ajouté qu'il était fermement décidé à «maintenir la discipline, à corriger avec fermeté et autorité les comportements marginaux qui se sont produits ou qui peuvent se produire, en évitant les implications possibles pour garantir (...) le bon fonctionnement des institutions démocratiques et la continuité du processus politique».

Les déclarations du lieutenant-général Gutiérrez Mellado ont été vivement applaudies, sauf par l'Alliance populaire, la formation de droite dirigée par M. Fraga Iribarne. La veille, ce dernier avait accusé le gouvernement d'être à l'origine des troubles qui viennent de se produire, et il avait affirmé que l'action du ministre de la Défense avait abouti «à diviser les forces armées».

L'attitude de M. Fraga a été vivement critiquée par une bonne partie de la presse, qui lui reproche son opportunisme et pense qu'il fait la politique du pire. Dans son éditorial de mercredi, le quotidien *«El País»* appelle le président Suarez à réagir avec vigueur contre ceux qui compli-

ent actuellement pour obtenir le départ du lieutenant-général Gutiérrez Mellado, dont l'action en faveur de la démocratie gêne les nostalgiques de la dictature. «Or M. Suarez en finit avec les ennemis du ministre de la Défense, qui sont aussi les siens et ceux des institutions démocratiques», écrit le journal, «ou ces adversaires implacables qui finiront avec lui, avec son gouvernement et avec le système pluraliste consacré par la Constitution.» — Ch. V.

Argentine

LES CHEMINOTS ONT DÉCLARÉ UNE GREVE LE 20 NOVEMBRE. C'est le premier conflit social d'importance qu'affronte le gouvernement militaire argentin depuis octobre 1977. Le mouvement s'est étendu, le mercredi 22, malgré un avertissement du ministre du travail. Les cheminots demandent un doublement des salaires. — (A.F.P.)

Etats-Unis

TROIS TERRORISTES SERBES, qui projetaient un attentat le 29 novembre prochain contre le consulat yougoslave de Chicago, ont été arrêtés, mardi 21 novembre, à New York. Selon un avocat qui doit défendre les terroristes, ceux-ci constituaient un groupe indépendant sans affiliation politique. Leur procès devrait débuter le 4 décembre. Les cautions des trois hommes ont été fixées par le juge entre 50 000 et 200 000 dollars. — (A.F.P.)

Liban

QUATRE PERSONNES, toutes des civiles, ont été tuées et onze autres, dont cinq soldats syriens, ont été blessés lors de l'attentat à la bombe commis mardi 21 novembre à Aley (sud-est de Beyrouth), indique un communiqué de la Force arabe de dissuasion (F.A.D.) publié mercredi 22 novembre à Beyrouth (*«Le Monde»* du 23 novembre).

Selon de nombreux témoignages, l'explosion s'est produite au passage d'un autobus transportant des soldats syriens. De diverses sources, on avait fait état d'une trentaine de morts et blessés, dont sept soldats syriens. — (A.F.P.)

R.F.A.

ASTRID PROLL, l'une des fondatrices de l'organisation Fraction Armée Rouge avec Andreas Baader et Ulrike Meinhof, désavoue la lutte subversive armée, estimant qu'elle «aboutit à l'isolement presque total par rapport aux couches de la population» que cette forme de lutte veut justement toucher.

Dans une interview accordée au journal ouest-allemand *«Star»*, la jeune femme (trente ans), actuellement détenue à Londres en attendant que la Grande-Bretagne statue sur la demande d'extradition présentée par Bonn, affirme qu'elle n'a plus été en contact avec la «scène terroriste ouest-allemande» depuis son départ pour la Grande-Bretagne, il y a quatre ans. — (A.F.P.)

Tunisie

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION MIXTE FRANCO-TUNISIENNE de coopération culturelle, scientifique et technique, se sont terminés mercredi 22 novembre à Tunis. M.M. Ismail Kheili, directeur de la coopération internationale au département tunisien des affaires étrangères, et Roger Vauris, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay, ont signé un document précisant les points abordés par la commission. La commission a notamment envisagé les moyens de renforcer la coopération scientifique et universitaire, en particulier l'équipement de la faculté de Monastir. — (A.F.P.)

Union soviétique

M. ROLAND LEROY, membre du bureau politique du P.C.F., qui s'est rendu à Moscou pour assister à une conférence de l'association U.R.S.S.-France, a eu un entretien avec M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du P.C. soviétique. — (A.F.P.)



12h Vous grignotez un sandwich.

A Evry, on déjeune tranquillement.

ÉPEVRY av. de la préfecture 91011 Evry. Tél. 077 82 00

PRIX DE GO!

Nous avons sélectionné pour vous 7 articles des meilleures marques. Ce sont des exemples vous prouvant que nous sommes fidèles à notre parole... et rappelez-vous: si vous trouvez moins cher ailleurs, nous vous remboursons la différence.

FUSALP anorak "Doudoune" modèle Blizzard	290 F	Ski alpin: ROSSIGNOL , modèle Pac 200 avec fixation LOOK N57 , ensemble	549 F
DYNASTAR ski Oméglass	933 F	NORDICA chaussures de ski, modèle Orion	306 F
Ski de fond: ROSSIGNOL , modèle Touring avec fixation TRACK , ensemble	228 F		



des prix qui font aimer le sport

Centre Commercial Crétail-Soleil 84 - Crétail	Palais des Congrès (niveau-1) Place de la Porte Maillot 75017 - Paris	Centre Commercial Radar-Massy 91 - Massy
Centre Commercial Belle-Epine 94 - Thiais	45, Rue de Rennes 75006 - Paris	Centre Commercial Galaxie 75013 - Paris



Une grande première dans l'Édition

UNE ŒUVRE CONSIDÉRABLE. Il ne faut pas s'y tromper. Par sa dimension, son unité et son exceptionnelle qualité, cet ouvrage promet de faire date. Publié sous la direction de Pierre Léon, l'*«Histoire économique et sociale du monde»* est l'œuvre d'une équipe d'historiens et d'économistes à la fois enthousiaste et rigoureuse. Le résultat? Une synthèse claire et cohérente de l'effort humain du XIV^e siècle à nos jours.

UNE AUTRE APPROCHE DE L'HISTOIRE. Une telle étude, réalisée au niveau planétaire, est sans équivalent. Plutôt que celle des événements, elle raconte l'histoire des gens. Elle explique l'impact de l'économie sur les sociétés, analyse en profondeur les clivages sociaux. Bref, elle fait prendre conscience des forces et des courants qui ont façonné le monde dans lequel nous vivons.

UN CADEAU INCOMPARABLE. Il est évident que l'*«Histoire économique et sociale du monde»* constitue le cadeau intelligent par excellence (à faire... ou à se faire!). Qui ne se sent concerné aujourd'hui par le développement économique et social du monde?

LA COLLECTION COMPLÈTE EST EN VENTE EN LIBRAIRIE (6 volumes)

- 1. L'ouverture du monde XIV^e-XVI^e siècle
- 2. Les hésitations de la croissance 1580-1730
- 3. Énergies et révolutions 1730-1840
- 4. La domination du capitalisme 1840-1914
- 5. Guerres et crises 1914-1947
- 6. Le second XX^e siècle 1947 à nos jours.

Chaque volume, 600 pages, une centaine d'illustrations, reliure toile sous jaquette, prix public: 160 F.

PRIX DE LANCEMENT: 830 F (au lieu de 960 F)

Le prix de lancement de la collection complète des six volumes est de 830 F (au lieu de 960 F), jusqu'au 31 décembre 1978. Ceux qui ont déjà acheté les volumes parus en 1977 peuvent se procurer les nouveautés (tomes 2-3-4) au prix de lancement de 415 F (au lieu de 480 F). Renseignez-vous chez votre libraire ou, à défaut, à la Librairie Armand Colin, 103 bd St-Michel, 75005 Paris

Armand Colin

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING

Le R.P.R. s'inquiète d'un recours au référendum et ne veut pas d'une liste unique de la majorité

M. Raymond Barre reçoit, vendredi 11 novembre à 11 heures, à l'hôtel Matignon, une délégation du R.P.R. composée de MM. Alain Devaquet, secrétaire général du mouvement, Philippe Decharrieu, secrétaire général adjoint, et Jean Falala, vice-président délégué du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale. Cette délégation avait été mandatée par le congrès extraordinaire que le R.P.R. avait tenu le 12 novembre à Paris sur l'Europe pour remettre au premier ministre les requêtes que les congressistes avaient alors adoptées (Le Monde du 14 novembre) et qui constituaient le corps de la doctrine gaulliste à l'égard de la construction européenne. Rapports que tout en souhaitant le renforcement du Marché commun et son développement dans des domaines nouveaux, les gaullistes s'étaient prononcés pour une Europe confédérale.

Il souhaitait aussi que le chef de l'Etat obtienne des Neuf, qui se réunissent en conseil européen le 5 décembre à Bruxelles, l'engagement solennel de veiller à la limitation des compétences de la future Assemblée européenne. Enfin, le congrès R.P.R. s'était prononcé contre le cumul

des mandats de parlementaire national et d'élus à l'Assemblée des Communautés.

Afin de respecter la procédure de présentation de ces documents à M. Barre, qu'ils s'étaient imposés à eux-mêmes, et aussi pour écarter l'embarras que leur cause la perspective de l'élection européenne, les dirigeants du mouvement gaulliste ont décidé d'observer un certain mutisme, et notamment de ne pas réagir aux propos tenus mardi 21 par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse.

Un mauvais présage

M. Jacques Chirac ne devrait pas avoir été profondément ébranlé dans leurs convictions par les déclarations du président de la République sur l'Europe. Leur circonspection, voire même leur méfiance à l'égard des intentions du chef de l'Etat, demeurent entières.

Certes, le R.P.R. a enregistré avec satisfaction la profession de foi de M. Giscard d'Estaing en faveur de l'Europe confédérale, sa réaffirmation des propos de MM. Schmidt, Brandt et Thörn et son engagement à respecter les compétences de l'Assemblée parlementaire européenne définies par le traité de Rome. M. Christian de La Malène, sénateur R.P.R., président du groupe des députés européens de progrès à l'Assemblée de Strasbourg, l'a dit formellement mercredi au cours d'une rencontre avec des journalistes. En revanche, le R.P.R. craint que le chef de l'Etat ne veuille pas saisir le conseil européen des garanties que les gaullistes avaient souhaité obtenir au cours de leur congrès, et il voit dans l'évocation d'un éventuel référendum un mauvais présage. En revanche, le R.P.R. craint que le chef de l'Etat n'exclue pas une extension de la Communauté, et qu'il ne s'oppose au cumul des indemnités. Celle de «parlementaire européen», qui pourrait s'élever à 400 000 francs par mois, non soumise à l'impôt, leur semble en effet abusive, alors que les actuels membres du Parlement européen

ont en effet résolu par un vote de Strasbourg percevoient de généreuses indemnités de déplacement.

Enfin le souhait de M. Giscard d'Estaing de voir se constituer une «large liste» où figureraient «tous ceux qui approuvent dans la majorité la politique européenne du gouvernement», a fortement intrigué les membres de la majorité eux-mêmes. Le R.P.R. ne prendra position sur sa tactique électorale qu'au cours d'un nouveau congrès extraordinaire, en janvier prochain, mais pour le moment les partisans d'une «liste unique» de la majorité, prônée par M. Olivier Guichard, sont fort peu nombreux, et l'on excepte les parlementaires qui votent dans cette solution une perspective d'élection plus facile ou ceux qui pensent que le R.P.R. éviterait ainsi de compter ses voix.

Mais beaucoup de députés de l'U.D.F. estiment aussi mercredi dans les couloirs de l'Assemblée nationale que cette «large liste», outre qu'elle devrait réaliser le mariage de la carpe et du lapin, risquerait de détourner nombre d'électeurs que choqueraient des

alliances aussi circonstancielles que surprenantes.

Plusieurs responsables politiques estiment, en revanche, qu'il serait électoralement plus profitable à la majorité de présenter des listes diverses correspondant aux deux formations dont M. Giscard d'Estaing a d'ailleurs dit qu'elles étaient «nécessaires» à l'existence de la majorité, ou encore aux «grandes tendances politiques» entre lesquelles, comme l'a reconnu le chef de l'Etat, la France est «répartie». La diversité des listes devrait ainsi permettre de «rattacher» plus largement l'électorat et de permettre à chacun d'exprimer sa sensibilité. Il est vrai aussi que certains R.P.R. soupçonnent le chef de l'Etat de vouloir attirer sur sa «large liste» certains gaullistes «européens», de provoquer un tel effet d'annonce sur le R.P.R. qu'il ne soit plus possible de tout au moins de jeter le trouble dans les rangs du mouvement et d'affaiblir le parti de M. Chirac.

La carpe et le lapin

Mais beaucoup de députés de l'U.D.F. estiment aussi mercredi dans les couloirs de l'Assemblée nationale que cette «large liste», outre qu'elle devrait réaliser le mariage de la carpe et du lapin, risquerait de détourner nombre d'électeurs que choqueraient des

alliances aussi circonstancielles que surprenantes.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : « le gouvernement est prêt à accepter un débat sur les affaires européennes »

M. Michel DEBRE, député R.P.R. de la Réunion, a évoqué, mercredi 22 novembre à l'Assemblée nationale, la conférence internationale dont le principe a

été fixé à Tokyo et l'initiative prise par la France et l'Allemagne afin d'établir une zone de stabilité monétaire en Europe occidentale. Sur le premier point, il a reconnu que «notre gouvernement n'avait pas cédé au changement américain». Avec vous bien l'intention d'invoquer la règle de l'unanimité? Envisagez-vous ultérieurement de soumettre l'accord à la ratification du Parlement? a-t-il demandé au premier ministre.

M. BARRE lui a répondu : «La position française ne changera pas dans la négociation en cours. Je répète que la France n'est pas prête à accepter un accord qui ne respecterait pas le principe d'égalité des concessions qui seraient déséquilibrées sur le plan tarifaire et qui ne serait pas global. Elle rappelle que les négociations commerciales perdent leur sens si un minimum de stabilité monétaire n'existe pas dans le monde. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser pousser sur des positions qui aboutiraient au sacrifice de nos intérêts.»

En ce qui concerne le système monétaire européen, le premier ministre a indiqué que le gouvernement était prêt à accepter un débat sur les affaires européennes. Interrogé un peu plus tard par M. de GASTINES, (R.P.R., Mayenne) sur la liste et la cause, par la Grande-Bretagne, de la politique communautaire, notamment de la politique agricole commune, le premier ministre a déclaré qu'il n'y avait rien de tel qui concerne cette dernière, «la France considère que ce sont les intérêts fondamentaux des pays qui sont engagés.»

M. MOTTE : le C.N.I.P. est partagé sur la tactique électorale.

M. Bertrand MOTTE, président du C.N.I.P., a indiqué mercredi 22 novembre devant la presse que le Centre national des indépendants et paysans défend sa doctrine européenne et arrête sa tactique pour le scrutin de juin 1979 en janvier prochain. «Sans préjuger des conclusions de nos réflexions, nous pouvons annoncer au moins deux certitudes, a-t-il déclaré, au terme des travaux des responsables nationaux et départementaux de son mouvement : d'une part, l'élection de l'Assemblée européenne s'inscrit bien dans la tradition libérale qui est la nôtre ; d'autre part, l'indifférence sera condamnée par nous comme la pire des attitudes.»

M. Motte a indiqué que les positions ne sont pas unanimes au sein de son parti : certains sont en faveur d'une liste unique de la majorité, il a déclaré : «Je ne crois pas qu'une telle liste rassemblerait autour de moi qu'une multiplicité de listes.»

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré mercredi soir 22 novembre à Antenne 2 qu'il éprouve «une certaine stupeur devant l'étrange dispersion qu'est l'annonce d'un possible référendum sur l'Europe, en particulier au sujet d'une éventuelle extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne». M. Mitterrand s'est déclaré favorable à l'application stricte du traité de Rome et a ajouté : «Le président de la République tourne les choses d'une étrange façon, ce qui n'éclaire pas ses positions à ce sujet.»

Premier ministre irlandais

M. LYNCH A TROUVÉ M. GISCARD D'ESTAING « COMPRÉHENSIF » POUR LES DIFFICULTÉS DE SON PAYS

Le premier ministre d'Irlande, M. Jack Lynch, a déjeuné mercredi 22 novembre à l'Élysée. Recevant ensuite les journalistes, il a déclaré qu'il avait trouvé M. Giscard d'Estaing «très compréhensif» pour les problèmes que pose à l'Irlande l'entrée dans le système monétaire européen (S.M.E.).

L'Irlande souhaite faire partie du S.M.E., a indiqué M. Lynch, mais elle ne peut compter sur un transfert de ressources des pays les plus puissants de la Communauté de l'ordre de 650 millions de livres (700 millions de francs) en cinq ans. Si la Grande-Bretagne n'entre pas dans le S.M.E., cette somme devra être beaucoup plus considérable, étant donné les biens qui tiennent le livre irlandais au sterling.

Malgré son essor économique, a précisé M. Lynch, l'Irlande reste encore l'un des États les plus démunis de la C.E.E. en raison du chômage et de sa dette extérieure. «Il y a trois fois plus de chômeurs que dans les autres pays de l'Europe, a-t-il souligné M. Lynch.

«Si la Grande-Bretagne n'entre pas dans le S.M.E., a-t-il poursuivi, dans ce qui est la partie la plus démunie de la Communauté irlandaise risque de se voir réduite, ce qui freinerait nos exportations, tout en favorisant les importations britanniques dans notre pays. Ce nouveau déséquilibre économique et risque de provoquer une vague de spéculation.» Près de 50% des exportations irlandaises se font en effet encore en Grande-Bretagne.

M. Lynch rencontrera, lundi 27 novembre à Londres, le premier ministre britannique, et le chancelier Schmidt, le lendemain, à Bonn. — N. B.

«L'avenir du système monétaire européen... La Grande-Bretagne l'Italie partagent largement les mêmes idées en ce qui concerne le système monétaire européen, indique une source britannique, autorisée, à l'issue du sommet italo-britannique qui s'est tenu mercredi 22 novembre à Londres. Les deux chefs de gouvernement ont convenu de poursuivre les échanges de vues sur ce sujet, et de se consulter à nouveau avant le Conseil européen des 4 et 5 décembre. (A.F.P.)

Plusieurs députés R.P.R., au premier rang desquels M. Arnaud Lepercq (Vienne), ont déclaré, le mercredi 22 novembre, une proposition de réduction tendant à la création d'une commission d'enquête sur les distorsions de concurrence créées au sein de la C.E.E. par le maintien des montants compensatoires monétaires. Les signataires proposent que cette commission étudie, en outre, «les handicaps subis par les productions agricoles françaises du fait de ces distorsions et présente des mesures nationales et européennes permettant d'éviter leur renouvellement.»

La gauche travailliste britannique veut présenter des candidats hostiles au système communautaire actuel

De notre correspondant

Londres. — Les critiques et les réserves exprimées par M. Callaghan dans le discours qu'il a prononcé sur le fonctionnement de la Communauté européenne (Le Monde du 13 novembre) ont encouragé les éléments travaillistes à déclarer qu'ils ne passeront pas l'offensive. Au congrès de Blackpool, en octobre, M. Callaghan, avec l'appui inattendu de M. Tony Benn, leader de la gauche travailliste, avait réussi à faire repousser des motions extrémistes qui demandaient le retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté, et même une éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne au système monétaire européen.

Dans la perspective des prochaines élections générales, les dirigeants du Labour ont favorisé une sorte de trêve entre la majorité travailliste et les «anti-européens», majoritaires au sein de l'exécutif et des sections locales du parti. Le congrès de Blackpool s'en avait rendu compte, et avait adopté des «résolutions» en votant, à une très large majorité, une motion recommandant la réforme de la politique agricole commune et un amendement à la loi britannique qui permettrait de rétablir l'autorité des Communes sur la législation communautaire.

Un « comité de sauvegarde » ambigu

Ignorant délibérément les propositions de fol de M. Callaghan et du secrétaire au Foreign Office, M. Owen, les «anti-européens» du Labour estiment que le moment est propice pour ouvrir la bataille contre l'Europe dans les élections générales, mais d'abord au sein du parti travailliste. La tête de «européenne» de M. Callaghan, ainsi que la passivité des conservateurs, dont beaucoup d'éléments sont, eux aussi, très réservés à l'égard de l'Europe, les ont encouragés dans cette voie. Chez les travaillistes, le plan «européen» a été abandonné d'abord au sein du parti travailliste. La tête de «européenne» de M. Callaghan, ainsi que la passivité des conservateurs, dont beaucoup d'éléments sont, eux aussi, très réservés à l'égard de l'Europe, les ont encouragés dans cette voie. Chez les travaillistes, le plan «européen» a été abandonné d'abord au sein du parti travailliste.

Dans ce contexte, la publication par un certain comité de sauvegarde du Marché commun d'une liste de candidats travaillistes aux élections européennes, fermement décidés à promouvoir des réfor-

mes de structure de la Communauté, vise à attirer les éléments pro-européens et à désorganiser leur candidature. Les sections locales du parti travailliste, en majorité anti-européennes, auxquelles incombe la sélection des candidats, inclinent sans doute à préférer ceux qui sont sur la liste du comité de sauvegarde. Le comité affirme déjà avoir recueilli les signatures de quarante-neuf aspirants candidats.

L'offensive des «anti-européens» vise à obtenir de l'exécutif du parti un manifeste électoral très restrictif, recommandant des changements fondamentaux du système communautaire, sinon même la révision du traité de Rome. Ainsi, la minorité de candidats pro-européens choisis par les sections risquent d'avoir à faire campagne sur un programme «anti-européen», ce qui pourrait, à son tour, entraîner certaines circonscriptions européennes (leur découpage n'est pas encore terminé), inciter les électeurs travaillistes à préférer un candidat conservateur ou un libéral. A dire vrai, l'indépendance des élections européennes est faible dans le parti travailliste, dont deux cents militants seulement choisissent leur nomination, alors que les conservateurs doivent choisir parmi neuf cents candidats.

Le Labour doit également régler le délicat problème du financement de sa campagne européenne. La caisse électorale du parti est pratiquement vide et la multiplicité des consultations en 1979 (référendums écossais et gallois, élections aux assemblées locales, élections municipales) épuisera l'importante contribution promise par les syndicats. Le parti envisageait de demander une aide à la confédération des partis socialistes de la Communauté, mais les conditions posées par cet organisme à l'emploi de ses fonds ont incité l'exécutif du Labour, qui déplore déjà que les bureaux d'information de la Communauté en Grande-Bretagne soient prêts à dépenser 1 milliard de livres pour une campagne d'éducation et d'information sur l'Europe.

L'exécutif suggère maintenant que le financement de la campagne électorale européenne soit assuré par des fonds publics. Mais quelle sera la réaction des électeurs britanniques, et à la suite du refus du Labour d'accepter l'argent européen, ils ont à payer l'addition de la consultation en mai de juin ?

HENRI PIERRE

La Fédération souhaite la création d'un Sénat regroupant les États

Le mouvement fédéraliste français la Fédération (1) a organisé, samedi 18 et dimanche 19 novembre, à Vincennes, un colloque au cours duquel a été notamment évoquée la construction européenne. A cette occasion, M. Jerry Jankowski, président de la communauté franco-polonaise, a insisté sur le fait que, face à un tel dessein, il convenait de raisonner en termes de nations et de ne pas oublier les Européens de l'Est, même si leurs États sont représentés par «la structure communautaire». M. Pierre Bordoux-Groult, vice-président du Mouvement européen, a suscité des réactions critiques, notamment de M. Georges Gény, de l'Union des Français de l'étranger, en expliquant que les Européens forment une «ethnie». «Les Européens, a-t-il souligné, sont perçus comme

Européens par ceux qui ne le sont pas.»

Au-delà de ces notions générales les fédéralistes se sont surtout attachés à ramener le débat sur la construction européenne à des éléments concrets. M. André Volsin, premier vice-président de la Fédération, a notamment souligné que la discussion sur les notions de confédération ou de fédération n'a guère de sens, les deux termes ne couvrant pas les mêmes réalités selon les pays. «Les députés l'Assemblée européenne, a-t-il ajouté, ont construit une autorité politique européenne équilibrée. Cela suppose la mise en place d'un Sénat, c'est-à-dire d'un Conseil des États, et d'un Conseil économique et social digne de ce nom.»

C'est à travers un tel Conseil économique et social qu'il sera possible, selon les fédéralistes, de

LONDRES ET COPENHAGUE APPROUVENT LES PROPOS DE M. GISCARD D'ESTAING

Les réactions étrangères à la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing du mardi 21 novembre ont été surtout sur les passages ayant trait à l'Europe confédérale.

● A LONDRES, les conceptions de la France concernant l'évolution des institutions de la C.E.E. coïncident, à quelques nuances près, avec celles du gouvernement britannique, indique une source autorisée.

● A COPENHAGUE les autorités approuvent les déclarations du président français sur les pouvoirs de l'Assemblée. Le directeur des affaires communautaires au ministère des affaires étrangères souligne que le gouvernement et le Parlement danois se sont prononcés pour le maintien de l'équilibre des pouvoirs stipulé dans les traités, et pour le maintien du droit de veto.

● A BONN, peu de journaux paraissent mercredi en R.F.A. en raison d'une réunion de journaux à Cologne. «Giscard n'accuse plus l'alignement des pouvoirs de la future Assemblée européenne », y a-t-il écrit. Mais soulignant que le président français n'a pas l'accent sur le maintien du veto, ce journal, les journaux rendent compte brièvement de la conférence de presse, mais sans la commenter.

UNE MISE AU POINT DE M. THORN

Le président du gouvernement du Luxembourg a fait remettre ce jeudi 23 novembre à M. Giscard d'Estaing le texte complet de ses récentes déclarations sur les pouvoirs du Parlement européen. Il s'agit, indique-t-on dans les milieux officiels luxembourgeois, d'une «démarche amicale», et M. Thorn ne veut pas engager une polémique.

M. Giscard d'Estaing avait déclaré au cours de sa conférence de presse que M. Thorn avait «une interprétation tout à fait erronée de la «charte de Rome» en laissant entendre qu'il suffisait que sept des États membres (sur neuf) soient d'accord pour le modifier. M. Thorn n'a jamais contesté que l'unanimité soit nécessaire pour modifier le traité. Il a seulement déclaré que, selon lui, sept États sur neuf (les deux exceptions étant la France et la Grande-Bretagne) sont d'accord pour que le problème de l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne ne soit discuté (Le Monde des 21 et 22 novembre).

L'Europe dans la vie quotidienne des Français

Dans le numéro de novembre de

30 JOURS D'EUROPE

La vie quotidienne de 260 000 000 d'Européens.

GRATUIT

Si vous voulez recevoir gratuitement 30 JOURS D'EUROPE pendant 3 mois envoyez ce bon

61, rue des Belles-Feuilles Paris 16^e

J2

NOM _____

RUE _____

VILLE _____

سكذ ان الخيل

PIK WOURD HUI

RAMMARION

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

• Les retraites des avocats

Le cas des adhérents à des régimes complémentaires est réglé

L'Assemblée nationale examine mercredi 22 novembre, sur rapport de M. Germain (U.D.F.), le projet de loi adopté par le Sénat (Le Monde du 28 octobre) relatif à l'institution d'un régime complémentaire d'assurance-vieillesse pour les avocats.

Les avocats, explique LE RAPORTEUR, souhaitent obtenir une pension en rapport avec leurs revenus d'activité pour pouvoir cesser de travailler à l'âge de la retraite ; mais la retraite de base qui leur est servie, insuffisante, ne peut être augmentée sans aggravation des dépenses entre régimes sociaux. Restent donc deux moyens : l'adhésion à des régimes complémentaires facultatifs (10 % seulement des avocats l'ont fait) ou la création d'un régime complémentaire obligatoire géré par la Caisse nationale des bureaux français, ce qui est l'objet du texte en discussion.

Parlant au nom de la commission des lois basée pour avis, M. EGUIN (R.P.R., Voies) juge le régime actuel « insuffisant et archaïque ». Favorable au texte en discussion, il estime toutefois nécessaire une réforme du régime de base. A son avis il importe de régler le problème des adhérents à un régime complémentaire. Opinion partagée par M. HAUTE-CROIX (P.S., Var), qui souhaite également voir harmoniser le régime de base avec le régime complémentaire qui sera adopté,

notamment en ce qui concerne le mode de calcul des cotisations.

Pour M. LEGRAND (P.C., Pas-de-Calais), le texte en discussion « a le tort de s'attaquer au principe de la retraite complémentaire avant d'apporter des solutions à un régime de base notoirement déficient puisqu'il n'assure qu'une retraite de 2000 F par an, à condition d'avoir cotisé pendant quarante ans ».

En séance de nuit, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), M. MOUBOT, secrétaire d'Etat à la Justice, évoque dans son intervention le problème des droits de plaidoirie (ces derniers sont affectés au régime de retraite) ainsi que l'éventuelle réforme du régime de base. Sur ce dernier point, il faut à son avis attendre les résultats du système actuel avant d'envisager de le modifier. Il traite ensuite successivement de la déductibilité fiscale des cotisations (elles seront, affirme-t-il, déduites du revenu professionnel), de la pension de réversion (est-il nécessaire d'imposer un pourcentage ?) et du sort des avocats adhérents à des régimes complémentaires. Les exonérés du paiement de la cotisation du régime complémentaire lui paraît la meilleure solution et, par le gouvernement, la seule possible. L'Assemblée confirme que les cotisations seront déductibles du revenu professionnel imposable.

Au nom de la commission des lois, M. KRIEG (R.P.R.) propose que les avocats ayant des régimes supplémentaires puissent, pendant une année, à compter de la

promulgation de la présente loi, résilier les contrats sociaux. Cette résiliation ne donnerait lieu à versement d'aucune indemnité et n'entraînerait pas d'échéance des droits acquis. M. HAUTECROIX (P.S.) propose de préciser également que ceux qui n'auront pas utilisé cette option pourront à leur demande, chaque année, et pendant la durée du cumul des cotisations, bénéficier de l'exonération des cotisations, sans acquérir, bien entendu, les droits correspondants. M. MOUBOT combat une solution qui ferait à son avis supporter par des régimes volontaires les conséquences dues au départ des avocats. L'Assemblée n'a adopté pas moins les propositions de MM. Krieg et Haute-croix.

Plusieurs amendements proposés ensuite de préciser que la pension de réversion ne saurait être inférieure à 60 %. Ils sont adoptés malgré les réticences du gouvernement.

Avant le vote final M. Krieg, lui-même avocat, exprime son inquiétude devant « une pente dangereuse qui conduit à l'abandon du caractère libéral de cette profession ».

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté.

En séance de nuit, l'Assemblée devait adopter, sur rapport de M. CHARRETIER (U.D.F.), deux autres textes :

- Un projet apportant certaines modifications aux règles de fonctionnement de la Cour de cassation, afin de supprimer certains travers inutiles et d'accélérer l'exécution des pourvois en instance. Les mesures relatives à la composition des chambres mixtes et les autres tendent, d'une part, à prévoir une faculté de saisine directe de l'Assemblée plénière, d'autre part, à permettre plus largement à la Cour suprême de saisir sans renvoi.
- Un projet qui simplifie les formalités de publicité foncière dans les opérations de mutation qui peuvent affecter les parties communes d'un immeuble soumis au statut de la copropriété, et ce afin de tenir compte de la nature particulière des lots de copropriété. Les parties communes seront grevées des mêmes droits et sanctions que les parties unitives auxquelles elles doivent être rattachées.

• SÉCURITÉ SOCIALE

Mme VELL : je n'ai pas l'impression qu'une réforme de structure applicable ait été proposée.

M. LAURIOL, député R.P.R. des Yvelines, a rappelé mercredi 22 novembre à l'Assemblée nationale l'opposition du R.P.R. à une augmentation et à un déplacement des cotisations de sécurité sociale. Puis il a posé plusieurs questions au ministre de la Santé : « Le gouvernement garantit-il l'intégrité des droits acquis ? Envisage-t-il de proposer la réforme de structure demandée depuis deux ans par votre parti, et dans quels délais ? Le budget global de la Sécurité sociale sera-t-il soumis au Parlement ? »

Mme VELL a répondu : « Le gouvernement est convaincu de la nécessité de sauvegarder l'existence et l'avenir des régimes de retraites complémentaires des cadres et de la Sécurité sociale. L'Assemblée nationale a voté le 17 juillet 1977 la demande des autorités marocaines et saïloises, qu'une discussion s'est engagée sur la nécessité de soumettre à l'examen du Parlement un accord signé en 1974.

M. FERRETTI (U.D.F.), rapporteur, rappelle que c'est à l'occasion de l'opération de transport de matériels militaires marocains au Zaïre, effectuée au mois d'avril 1977 à la demande des autorités marocaines et saïloises, qu'une discussion s'est engagée sur la nécessité de soumettre à l'examen du Parlement un accord signé en 1974.

Citant les propos tenus en avril dernier au Sénat par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, selon lesquels l'opération de soutien logistique décidée par la France était « sans autres rapports » avec l'accord de coopération, il énumère les trois domaines concernés par ce dernier : mise en place dans ce pays de personnel d'assistance technique ; formation en France de personnel militaire saïlois et envoi éventuel au Zaïre de missions d'étude, la coopération en matière d'aéronautique militaire faisant l'objet d'accords particuliers.

• La coopération militaire et technique avec le Zaïre

L'accord général est approuvé plus de quatre ans après sa signature

Mercredi 22 novembre, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi adopté par le Sénat autorisant l'approbation d'un accord général de coopération militaire et technique entre la France et le Zaïre signé en mai 1974.

M. FERRETTI (U.D.F.), rapporteur, rappelle que c'est à l'occasion de l'opération de transport de matériels militaires marocains au Zaïre, effectuée au mois d'avril 1977 à la demande des autorités marocaines et saïloises, qu'une discussion s'est engagée sur la nécessité de soumettre à l'examen du Parlement un accord signé en 1974.

Citant les propos tenus en avril dernier au Sénat par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, selon lesquels l'opération de soutien logistique décidée par la France était « sans autres rapports » avec l'accord de coopération, il énumère les trois domaines concernés par ce dernier : mise en place dans ce pays de personnel d'assistance technique ; formation en France de personnel militaire saïlois et envoi éventuel au Zaïre de missions d'étude, la coopération en matière d'aéronautique militaire faisant l'objet d'accords particuliers.

Il s'agit donc, à son avis, d'un texte de nature assez semblable à ceux signés avec d'autres Etats africains francophones et qui, de plus, ne comporte, contrairement à d'autres accords de coopération militaire technique, aucune disposition relative au droit d'usage, au survol du territoire ou au soutien logistique. Il était donc normal, conclut-il, que le Parlement examine ce texte. La commission des affaires étrangères a toutefois regretté le délai excessif entre la signature de l'accord et sa présentation au Parlement.

Dans la discussion générale M. LEMOINE (P.S., Eure-et-Loir) estime « anormal » que la plupart des accords militaires de ce type n'aient pas été soumis au Parlement.

« Depuis la signature de l'accord, observe M. GAUTHIER (P.C., Nord), la France a mené deux interventions militaires au Zaïre et ses deux coopérateurs ont été victimes des événements ».

M. STIRN s'engage à éviter à l'avenir de tels retards dans la ratification des accords. Répondant à M. ODRU (P.C.), il estime à environ deux mille hommes, les troupes de divers pays africains stationnées actuellement au Zaïre. L'article unique du projet est adopté définitivement, l'opposition votant contre.

L'aide de la C.E.E.

aux pays en voie de développement

L'Assemblée avait adopté auparavant définitivement le projet autorisant la ratification de l'accord entre la C.E.E. et l'Association internationale de développement, organisme à qui sera confiée la gestion de la contribution communautaire (386 millions de dollars) au programme d'action spéciale en faveur des pays en voie de développement. La participation française s'élève à 54,48 millions de dollars. Ces crédits, a précisé M. STIRN, seront inscrits dans le prochain collectif et dans le prochain budget.

MM. LEMOINE (P.S.), rapporteur, et ODRU (P.C., Seine-

Saint-Denis) ont interrogé le gouvernement sur sa politique en matière de remise de dettes aux pays en voie de développement. M. Stirn a rappelé que la France avait renoncé en 1974 aux prêts consentis à quatorze pays africains, et qu'il en avait été de même plus récemment pour Djibouti. Quant à la résolution de la CNUCED d'accorder un moratoire aux pays en voie de développement « la France, a-t-il indiqué, l'a approuvé et étudie sa mise en œuvre ».

Hélène Carrère d'Encausse. L'empire éclaté.

PRIX AUJOURD'HUI

Flammarion

« Vue de l'extérieur... l'Union Soviétique apparaît une, indivisible et indivisée, monolithique... L'un des mérites essentiels du livre d'Hélène Carrère d'Encausse est de pulvériser ce cliché ».

Jacques Amahic - Le Monde.

« L'auteur, l'un des historiens les mieux informés, des observateurs les plus perspicaces du monde soviétique a réuni en un faisceau cohérent une multitude de faits et indices : non Moscou n'a pas encore résolu le "problème des nationalités" ».

Georges Bortoli - Le Figaro Magazine.

« Solide, objectif, dénué de toute passion ».

Yves Florenin - Le Monde Diplomatique.

« Il était urgent d'écrire ce livre. Il est urgent de le lire ».

Bernard Lecomte - La Croix.

« ...Véritable radiographie de l'Union Soviétique à travers les chiffres officiels. Ce n'est pas un simple débat entre savants. Il s'agit d'un matériel hautement explosif ».

François Schlosser - Le Nouvel Observateur.

320 pages. 48 F.

FLAMMARION

14h. Vous sortez du restaurant : un p.v. !

A Evry, le stationnement n'est pas un problème.

ÉPÉVRY, av. de la préfecture 91011 Evry. Tél. 077 8200

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Réunis, mardi 21 novembre, au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a fixé comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra à compter du 23 novembre :

MARDI 23 NOVEMBRE : projet sur l'adaptation du VII^e Plan.

MERCREDI 23, après les questions au gouvernement : suite de l'ordre du jour de la veille ; projet relatif à la modification du prix de l'eau.

JEUDI 24 : projet relatif à l'adaptation de la T.V.A. à la sixième directive du Conseil des communautés européennes.

VENDREDI 1^{er} DECEMBRE (matin) : questions orales sans débat.

LE MOURRE: UN CADEAU POUR RETROUVER LA MEMOIRE.

Le Mourre, Dictionnaire Encyclopédique d'Histoire, ne se limite pas aux hommes et aux événements célèbres. Il prend également en compte les aspects économiques, sociaux, politiques, idéologiques du fait historique.

Le Mourre, 6.000 illustrations, 384 pages en couleurs (parution des 8 volumes achevée en janvier 1979).

Pour Noël, offrez 20 000 ans d'histoire.

LE MOURRE: DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE D'HISTOIRE. LA MEMOIRE DE L'HISTOIRE.

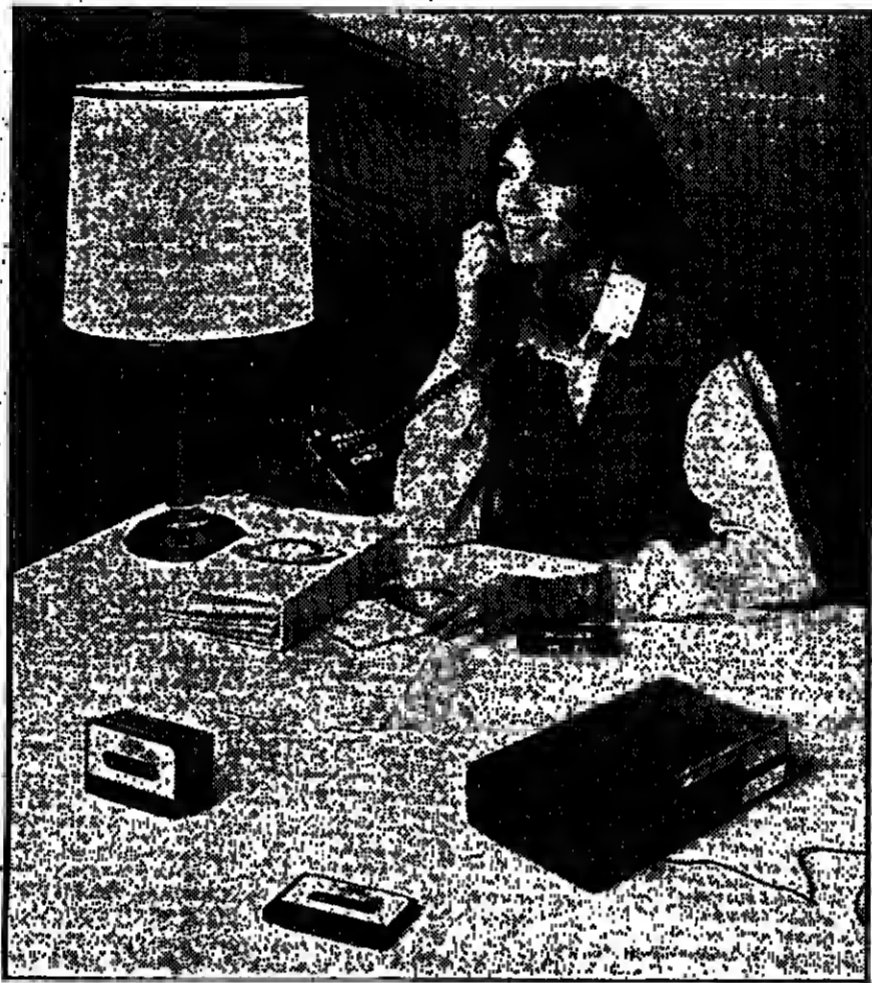
Bordas

Comment téléphonent vos cadres et vos employés?

Leurs communications sont-elles toujours efficaces?
Et seriez-vous prêt à les "signer," comme vous signez les lettres envoyées au nom de l'entreprise?

Combien vous coûtent les communications "inefficaces"?

Mauvaise image de l'entreprise, clients dont la patience est mise à rude épreuve, allongement des délais, énergie gaspillée, inefficacité commerciale, notes de téléphone de plus en plus élevées... Par suite de l'inexpérience de votre personnel, le téléphone, qui est le plus précieux outil de communication de votre entreprise, se retourne contre elle.



Réussir une communication, cela s'apprend.

Transmettre un message clair, convaincre, désarmer des objections, satisfaire une réclamation, cela ne s'improvise pas. La méthode de formation Télé Action, fondée sur des exercices pratiques au magnétophone et au téléphone, permet à chacun d'évaluer ses carences et de progresser rapidement.

Les entreprises françaises ont un trésor caché dans leur téléphone

Vous refusez d'apposer votre signature au bas d'une lettre « bâclée » : si elle donne des renseignements incorrects ou confus, si elle répond « à côté de la question », si elle emploie tous les arguments sauf celui qui emporterait la décision, si elle est désinvolte (formule de politesse absente), vous la faites recommencer.

Malheureusement, une communication téléphonique peut réunir tous ces défauts sans que vous en entendiez jamais parler, et pour cause... on ne vous rappelle plus. Une mauvaise communication nuit non seulement à l'image de l'entreprise mais aussi à ses performances.

C'est d'autant plus grave que les petites et les grandes affaires se concluent désormais (et se conclueront plus encore demain), par téléphone, les lettres se cantonnant dans un rôle de confirmation.

Mais pouvez-vous vraiment en vouloir à votre personnel de son inexpérience ou de sa maladresse?

Il est aujourd'hui indispensable d'apprendre à « téléphoner utile ».

Alors qu'il faut des mois et parfois des années d'apprentissage à une assistante pour tourner des lettres efficaces, ou à un jeune cadre commercial pour rédiger un bon rapport, personne ne leur a jamais appris à mener un entretien téléphonique de manière « professionnelle ».

Or, cela s'apprend : le kit de formation mis au point par Télé Action constitue, à cet égard, une méthode rapide et stimulante dont les résultats sont spectaculaires.

La formation n'entraîne aucune absence du personnel qui en bénéficie.

Télé Action a une seule spécialisation : le téléphone au service de l'entreprise.

Soe équipe est constituée de consultants qui sont aussi bien formateurs que praticiens du téléphone. Ils ont compris qu'il était indispensable de procurer aux entreprises un moyen de former leur personnel à peu de frais (la moitié du prix d'un stage traditionnel), sans déplacement, et très efficacement.

Le kit Télé Action répond à ces trois impératifs. Il contient, dans une robuste mallette, le matériel (magnétophone, cassettes, livrets, fiches) permettant de former cinq personnes, sur le lieu de leur travail, indépendamment les unes des autres, au moment de leur choix (il suffit d'une heure par jour).

Que vont-ils apprendre?
A accueillir les communications avec le sourire... A réussir les premières secondes de l'entretien... A préparer un entretien... A faire face aux réclamations... A désarmer les objections... A transmettre un message clair et à amener l'interlocuteur à exprimer sa pensée avec autant de clarté... A écouter positivement... A convaincre...

La formation est bien accueillie car elle est stimulante et jamais fastidieuse.

Fondée sur des exercices pratiques au magnétophone, la méthode Télé Action est particulièrement vivante : après avoir écouté et analysé des exemples de bons entretiens téléphoniques, puis de mauvais entretiens, le formé enregistre sa propre voix, ses propres répliques. En les écoutant au magnétophone et au travers d'exercices pratiques au téléphone, il peut évaluer exactement ses lacunes et ses progrès.

Et le suivi de cette formation?

Il est assuré par Télé Action qui appelle systématiquement les participants pour les encourager et mesurer leurs progrès.

Demandez la brochure gratuite qui répond à toutes les questions que vous vous posez.

Cette brochure de 12 pages illustrées, vous donne toutes les explications dont vous avez besoin avant de vous prononcer sur l'intérêt du kit Télé Action pour votre entreprise. Et elle vous présente Télé Action.

Télé Action fait partie du Groupe Bernard Julhiet, qui est seul en France à intégrer la formation, le conseil (études, recommandations) et les actions commerciales sur le terrain.

Télé Action assure la promotion et la vente par téléphone, avec ses consultants et ses équipes de télévente ainsi que la formation des équipes de vente par téléphone.

Parmi les principaux clients de Télé Action : Air liquide - Alpa - Astra Calvé - Bello Jardinière - BNP - Jacques Borel - CDF Chimie - Cello-

phane - Champagne Veuve Clicquot - Citroën - Club Méditerranée - Coca-Cola - Cogedim - Compagnie Française d'Édition - Control Data - COOP - Crédit général industriel - DMC - Elle - Encyclopédia-Universals - FNAC - Hoechst - Honeywell - IBM - Igloo - Kiwi - Klorane - Livre de Paris - Manufrance - Mazda - Miles - Ministères de l'Équipement et Tourisme (Opération Bisoo Futé) - Parfums Bourjois - Picon - Pompes Guinard - P & T - Renault - Ribourel - Roche - Le Secours - Sofitel - Sopad - Strafor - Trois Suisses - Touring Club de France - Usine Nouvelle - Valentine - Vallourec - Wrangler.

Ces entreprises ont découvert qu'elles avaient un trésor caché dans leur téléphone. Suivez leur exemple : pour recevoir une brochure, sans aucun engagement, renvoyez le bulletin ci-dessous à : Télé Action - 171, avenue Napoléon Bonaparte - 92500 Rueil-Malmaison - (Tél. : 749.33.50 +).

Bon pour une brochure gratuite



Veuillez m'adresser la brochure illustrée qui me donnera tous les détails sur votre méthode de formation téléphonique et sur les conditions dans lesquelles je pourrai en faire profiter le personnel de mon entreprise. Cette demande de documentation ne comporte aucun engagement de ma part.

Nom _____

Société _____

Fonction _____

Adresse _____

Téléphone _____

Remplissez le plus vite possible ce bulletin à : Télé Action.

171, avenue Napoléon Bonaparte, 92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 749.33.50.



Cette brochure vous est offerte par Télé Action, une société du groupe Bernard Julhiet

André Fontaine
La France
 au bois
 dormant

Il n'y a pas de sujet brûlant ou ambigu sur lequel il n'apporte l'éclairage de l'intelligence et du tact.
 Philippe Nemo
 Le Monde

FAYARD

vous allez à Lima?
 payez moins cher par les Bahamas
F 3 994

AIR BAHAMA
 32, rue du 4 Septembre
 75002 Paris - tél. 742.52.26
 Nice tél. 88.73.41

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
 (non vendu dans les kiosques)

Offre un dossier complet sur :
L'EUROPE DES TRAVAILLEURS

Envoyer 10 francs (timbres ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 20 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 22 novembre au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. Chirac d'Estaing. A l'issue de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

LES TRAVAUX DES CONSEILS DES COMMUNAUTÉS

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux du conseil des Communautés du 20 octobre 1978. Cette session a permis de faire progresser de manière importante les travaux préparatoires à la mise en œuvre du système monétaire européen.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des discussions qu'il a eues, parallèlement, les ministres des affaires étrangères de la Communauté sur la préparation du conseil européen des 4 et 5 décembre prochains. Outre la décision relative à la création du système monétaire européen, les chefs d'Etat et de gouvernement se prononceraient sur la formation d'un comité des sages, chargé de réfléchir à l'amélioration du fonctionnement des institutions communautaires.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des Communautés du 20 novembre 1978 consacré à l'examen du budget communautaire. Au cours de cette session, la France s'est opposée à ce que certains Etats membres contraindent le conseil à élargir des propositions de l'Assemblée européenne qui seraient des limites que les Etats communautaires lui imposent.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de l'évolution des négociations communautaires sur le vin. A

l'issue du conseil agricole des 20 et 21 novembre 1978. Pour surmonter les réserves des autres Etats membres relatives aux modalités d'instauration d'un prix-plancher dans les transactions de vin, en cas de crise, et à l'application de certaines disciplines de marché à l'italien, la France est intervenue de la manière la plus ferme auprès du conseil agricole et auprès de chacun de nos partenaires. Le gouvernement français est déterminé à poursuivre la négociation, au cours de la session de décembre du conseil agricole, jusqu'à ce qu'une décision satisfaisante soit prise conformément aux engagements de principe pris par le conseil agricole en mai 1978.

Le ministre de l'industrie a rendu compte du conseil des ministres des Communautés européennes consacré à l'examen de la programmation et du renforcement du plan communautaire de soutien de la sidérurgie. Ce conseil a étudié les dispositions relatives à la discipline relative du marché qui sont, dans l'ensemble, dans le sens des préoccupations exprimées par la délégation française et dont la mise en œuvre incombe malheureusement à la Communauté. Il a autorisé celle-ci pour entreprendre avec les pays tiers les négociations pour le renouvellement des accords en vigueur.

Enfin le ministre du commerce extérieur a rendu compte du débat sur l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales au conseil des ministres des Communautés.

Celui-ci a reconnu, à la suite de la France, que les conditions présentes à la conclusion d'un accord, qu'il avait défini lors de la session

précédente du 17 octobre 1978, n'avaient pas été encore remplies, et que les offres présentées par les partenaires de la Communauté (notamment les Etats-Unis et le Japon) sur les tarifs douaniers et les obstacles non tarifaires étaient insuffisantes.

Les négociations seront poursuivies activement en vue d'un accord rééquilibré.

LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le conseil des ministres a entendu un exposé du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur sur la situation dans les territoires d'outre-mer.

Le secrétaire d'Etat a fait le point des perspectives économiques à long terme de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie. Aussi bien pour le tourisme, que pour les productions agricoles, que pour l'aquaculture et la pêche, nos territoires du Pacifique disposent de chances importantes de développement. Il convient de les utiliser en associant l'effort accru des divers ministères, auxquels le président de la République a demandé d'apporter leur soutien financier et technique, et celui des instances territoriales qui ont pris conscience de l'ampleur de la mission que leur statut leur confie.

En Nouvelle-Calédonie, des difficultés conjoncturelles dues à la crise du nickel se conjuguent maintenant avec les incertitudes de la situation politique. Le gouvernement s'efforcera de mettre au point avec les responsables du territoire un projet susceptible de rassembler une majorité de Calédoniens pour préparer, engager et poursuivre les réformes indispensables à l'unité et au progrès de tous ceux qui vivent dans le territoire.

En même temps, devront être conduites avec fermeté toutes les actions décidées par le premier ministre pour relancer l'activité économique et assurer une plus grande solidarité entre tous.

Pour ce qui est de la Polynésie, le gouvernement se réjouit de la qualité de la coopération qui s'est établie entre les responsables du territoire et les administrations nationales dans de nombreux domaines du développement économique, de l'éducation et du progrès social. Si à défaut de recueillir la soutien apporté aux communes récemment mises en place, notamment par l'extension de la dotation globale de fonctionnement et la constitution de fonds de développement économique des Iles.

En ce qui concerne Wallis-et-Futuna, le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a informé le conseil des ministres de la préparation d'un plan économique et social à long terme.

L'AGENCE POUR L'EMPLOI

Le ministre du travail et de la participation a présenté au conseil des ministres la création de l'Agence nationale pour l'emploi et les améliorations qu'il est possible d'apporter à son fonctionnement à la suite du rapport établi par M. Farge, inspecteur général des finances.

Après une large consultation de toutes les parties intéressées, le ministre du travail et de la participation présentera au gouvernement les modalités d'une nouvelle organisation de l'Agence nationale pour l'emploi.

Dans les 8 BHV.

Lave-vaisselle. 3 raisons pour l'acheter au BHV.

1. Le Crédit Gratuit 9 mois.

Jusqu'au 30 décembre sur tous les lave-vaisselle. Sur prix en vigueur. A partir de 850 F d'achats*.

BHV Installations Service est à votre disposition pour faire effectuer chez vous les branchements et raccordements par des professionnels sélectionnés travaillant sur devis.

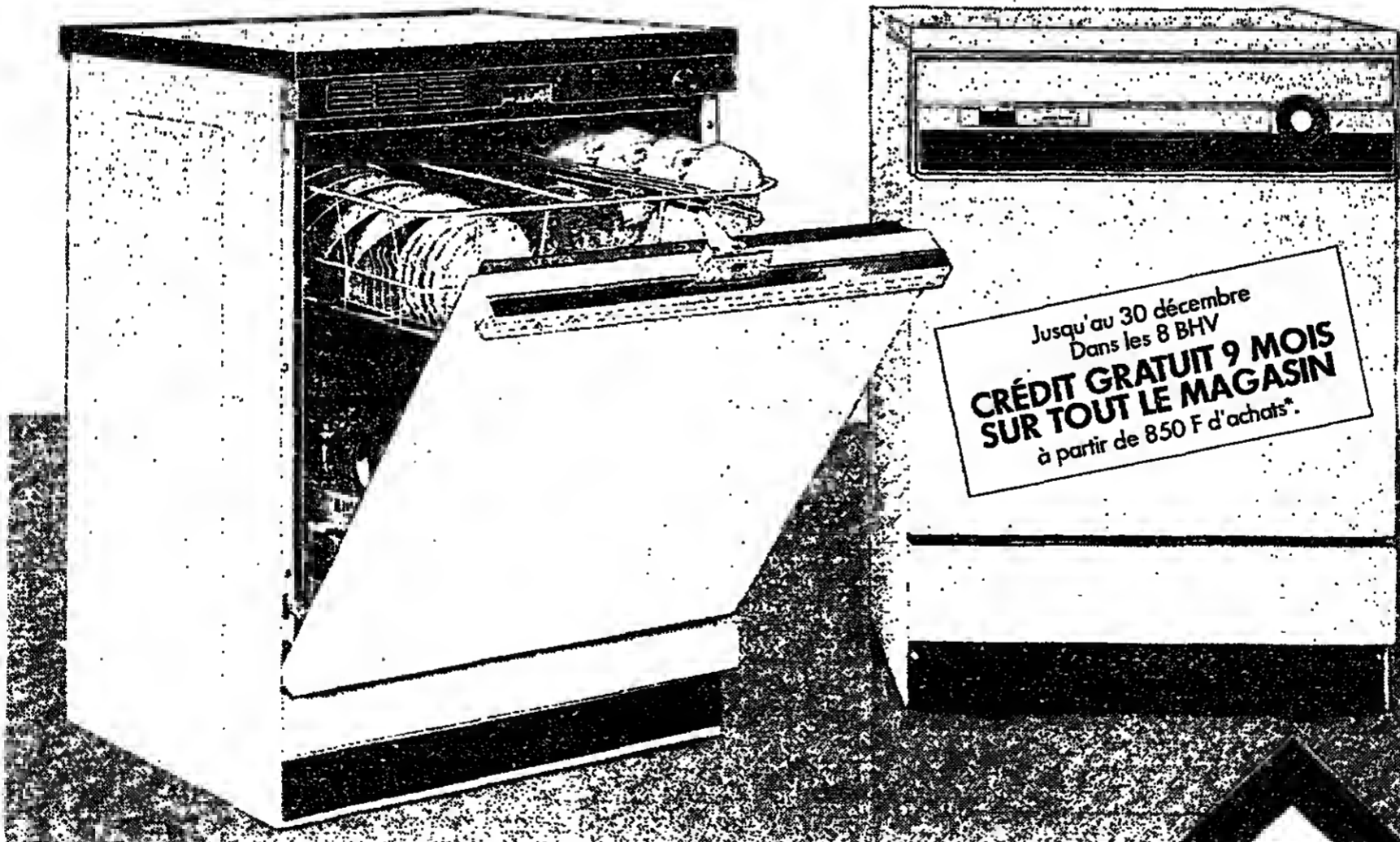
2. La garantie 5 ans.

Pièces, main-d'œuvre et déplacements. Gratuite pour les lave-vaisselle Nogatonic. 130 F pour les lave-vaisselle des autres grandes marques.

BHV service * L. 110 techniciens sont à votre service en cas d'ennui technique. Toute intervention est gratuite dans le cadre de la garantie, de manière payante hors garantie. Si vous préférez effectuer vous-même votre réparation, les pièces détachées sont en vente au 11, rue des Archives 75004 Paris et dans les 7 autres BHV de la Région Parisienne. La livraison et la mise en service peuvent être effectuées simultanément sur une installation déjà prête.

3. 30 modèles de grandes marques disponibles immédiatement. 20 prix spéciaux jusqu'au 30 décembre.

Quelques exemples de prix spéciaux :
 1. Lave-vaisselle Indesit 12 couverts, 6 programmes, avec inox, automatique à réfrigérateur automatique. **1350 F**
 2. Lave-vaisselle 14 couverts, 12 couverts, marche ECO, cycle tempé, cycles spéciaux casseroles et chauffe-plat. **1995 F**



Jusqu'au 30 décembre
 Dans les 8 BHV
CRÉDIT GRATUIT 9 MOIS SUR TOUT LE MAGASIN
 à partir de 850 F d'achats*.

*Après acceptation d'un découvert en compte Cofinoga ou d'un crédit BHV. Non cumulable avec franco-province et opérations promotionnelles en cours. A l'exception des articles marqués d'un point vert et des services.

Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs.

• LES 8 BHV : RIVOLI • PARLY 2 • MONTLHERY • GARGES • FLANDRE • BELLE EPINE • ROSNY 2 • CRETEIL •

Le Monde
 Service des Abonnements
 5, rue des Italiens
 75421 PARIS - CEDEX 09
 C.C.P. Paris 4397-23

ABONNEMENTS
 3 mois 8 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
 125 F 235 F 345 F 450 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
 FAKE VOIE NORMALE
 225 F 435 F 545 F 650 F

ÉTRANGER
 (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG
 PAYS-BAS
 155 F 265 F 375 F 485 F

II. — SUISSE - TUNISIE
 215 F 325 F 435 F 545 F

Par voie aérienne
 Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse détaillés ou provisoires (de 2 à 3 semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.
 Gérants : Jacques Faget, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimerie de « Le Monde »
 5, rue des Italiens
 PARIS-IX^e
 1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administrateur.
 Commission paritaire des journaux et publications : n° 37477.

سكذ من الإصل

Une manifestation de protestation contre les propos de Darquier de Pellepoix réunit 2 500 personnes

Quelque deux mille cinq cents anciens déportés, internés, résistants et victimes de guerre ont défilé à Paris, mercredi 22 novembre, de 18 h 30 à 20 heures, à l'appel de trente-deux associations pour protester contre les déclarations de Darquier de Pellepoix. Parti du Front-Marxiste, le cortège s'est tout d'abord dirigé vers le mémorial du Martyr juif...

Les responsabilités de Vichy dans la déportation des juifs

Un article de M. Alfred Fabre-Luce, publié dans le Figaro du 21 novembre 1978, sous le titre: « A bas l'antisémitisme », a provoqué dans le même journal une vive réplique du R.P. Michel Riquet. « Nous devons montrer une compréhension particulière, écrit M. Fabre-Luce, à l'égard des hommes hier persécutés, qui aspirent aujourd'hui à l'oubli... »

JUSTICE

Un procès pour « autodéfense » devant les assises de la Nièvre

« Quel est l'accusé ? »

Nevers. — Combien de fois des voix se sont-elles élevées contre le fait qu'on se préoccupait plus d'une manière générale des assassins que des victimes? Mais n'est-il pas aussi des situations où l'univers peut paraître étonnant? Ainsi ce procès qui s'est ouvert, mercredi 22 novembre, devant les assises de la Nièvre...

Mauvais contrôle passionnel

Quand il théâtralise son cabinet d'assurances à Clamecy, on jure 1975, Daniel Forestier, un catholique alors âgé de vingt-neuf ans, vit, en très bons termes avec ses voisins, la famille Cochemé, une famille de sept enfants. Le coqnet prospère, mais bientôt un conflit surgit à propos du contrat de l'un des fils, Sylvain.

Le rapt du baron Empain

Le parquet de Paris a déferé, mercredi 22 novembre, à M. Louis Chauvaux, premier juge d'instruction, les deux ravisseurs présumés du baron Edouard-Jean Empain, qui viennent d'être arrêtés dans la capitale, ainsi que cinq personnes poursuivies pour leur avoir fourni de l'aide (le Monde du 23 novembre).

APRÈS AVIS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La loi sur l'exécution des peines publiée au « Journal officiel »

Le Conseil constitutionnel a déclaré, mercredi 22 novembre, conforme à la Constitution la loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines...

Cinq complices présumés de François Caillot sont arrêtés et inculpés

Le magistrat instructeur a fait écrouer François Caillot, trente-sept ans, et Georges Bertoncini, trente-cinq ans, pour arrestation illégale, séquestration de personnes avec prise d'otage et violences volontaires. Il a inculpé de surcroît François Caillot, premierement, de tentative de meurtre sur la personne de Caillot, dans la forme publique, deuxièmement, d'usage de faux papiers d'identité.

L'AFFAIRE DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE

Me Agnelet revient entièrement sur ses premières déclarations

M. Richard Bouaziz, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, a entendu le nouveau témoignage de Me Agnelet, mercredi 22 novembre. Me Agnelet, dans le cadre de l'information ouverte sur l'affaire de l'achat du vote d'Agnelet Le Bon dans laquelle il a été inculpé, le 27 octobre, de complicité d'infraction à la loi sur les sociétés (le Monde du 29 octobre).

CORRESPONDANCE

La publicité pour la boisson Tang

Après le procès intenté devant le tribunal de Paris à M. Louis Coen, P.-D.G. de la société Tang, le 8 novembre, propos de la boisson Tang (le Monde du 8 novembre), celui-ci nous adresse la lettre suivante: « Le « bon goût d'orange » n'était pas un avantage en soi-même, mais un moyen de vendre le produit... »

CATASTROPHE

COLLISION FERROVIAIRE AU NIGERIA: CENT MORTS

Cent personnes ont été tuées et de nombreuses autres grièvement blessées mardi 21 novembre, lors de la collision entre deux trains transportant du pétrole à Oshimpo, dans la province de Demme. La plupart des victimes ont péri de leurs brûlures, le camion ayant explosé. (A.F.P.)

19h. Vous serez chez vous dans une heure (au mieux!) A Evry, on habite à deux pas du bureau. ÉPREVRY av. de la préfecture 91011 Evry. Tél. 077 82 00.

Le Conseil constitutionnel a déclaré, mercredi 22 novembre, conforme à la Constitution la loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines... (Continuation of the article on the constitutional council's decision regarding the execution of sentences).

SOCIÉTÉ

LA TRAGÉDIE DE JONESTOWN

Libres opinions

«VIOL PSYCHIQUE» ET CODE PÉNAL

par J. GRAVRAND (*)

Sous des dehors attrayants, certains organismes cherchent et réussissent à capter la confiance de personnes jeunes et même adultes. Par des procédés psychologiques et l'utilisation de techniques sophroniques, on arrive en fort peu de temps à inculquer une idéologie dont le contenu importe peu et à obtenir une obéissance inconditionnelle du sujet, à son insu, tout en lui laissant la conviction personnelle qu'il agit librement.

Le procédé est éminemment rentable et sans aucun risque pour les dirigeants de ces organismes, puisque les sujets traités ne se rendent pas compte de leur état et sont prêts à jurer qu'ils agissent de leur plein gré. Ainsi on peut trouver une main-d'œuvre gratuite ou presque, des propagandistes intelligibles capables d'aller jusqu'à l'apoplexie totale de leurs forces pour une cause qu'ils réprocheraient à l'état conscient. On peut même transformer en terroriste une personne apparemment bien placée. Ce dernier cas est brillamment illustré par l'aventure de Patricia Hearst, présente encore à toutes les mémoires. Une fois que l'état attentif il est facile de la maintenir en utilisant le dynamisme de groupe, les techniques de suggestion post-hypnotique ou l'auto-hypnose.

En l'état actuel de nos lois et règlements, ces procédés assurant une impunité à 100 % aux véritables responsables, laissent les manipules programmés endosser toutes les conséquences des actes suggérés. Avant que ce phénomène ne prenne une ampleur incontrôlable et ne devienne un danger pour l'Etat, il est indispensable d'établir une barrière juridique pour donner une base légale aux nombreuses plaintes classées sans suite pour cette raison. Il faut donc faire entrer dans notre code pénal la notion de « viol psychique ».

Le « viol psychique » consiste dans le fait de provoquer par violence, menaces ou tromperie (1) une sédition pathologique combinée à des procédés de sophronisation pour inculquer une idéologie quelconque à une personne. L'asthénie pathologique résulte d'un surmenage physique et intellectuel prolongé, elle fait perdre le sens critique. Le sophronisme est la science de l'harmonie de l'esprit, qui va de la relaxation simple à l'hypnose profonde par des procédés physiques, psychiques ou chimiques. Elle permet de mémoriser sans être conscient de ce que l'on apprend.

C'est le combinaison de ces deux états qui permet l'asservissement psychique de l'homme.

Le « viol psychique » est l'une des atteintes les plus graves à la dignité humaine, car il aboutit à une véritable destruction de l'autonomie des consciences. Cette infraction devrait être qualifiée de crime et sanctionnée très sévèrement.

Il appartiendrait aux magistrats de désigner deux médecins experts : — Un généraliste qui déterminera s'il y a eu asthénie pathologique ou non ; — Un « sophronologue » qui déterminera si le même sujet est ou a été mis dans un état « sophronique ».

Les magistrats apprécieront le degré de culpabilité au vu des rapports des deux experts. Si l'un de ces deux éléments n'était pas déterminé, le « viol psychique » ne serait pas caractérisé. C'est une restriction à apporter impérativement, de façon à limiter le champ d'action d'une loi qui, mal interprétée, pourrait porter atteinte à l'autonomie des consciences de l'homme. Il appartiendrait au législateur de perfectionner ce texte, afin qu'une fois voté il présente suffisamment de garanties et assure une bonne marge de prévention, même en l'absence de manipulations s'efforçant de le tourner.

L'indifférence à l'égard de ce problème ne peut être digne d'un homme de cœur soucieux de la liberté individuelle et du respect de l'intégrité de l'homme. La passivité en ce domaine ne peut qu'engendrer demain un monde totalement inhumain.

* Président pour la Bretagne de l'Association de défense de la famille et de l'individu.

(1) Violence : il peut s'agir de violence grave, mais aussi de privation prolongée d'aliments, de vêtements, de vêtements.

Ménaces : il peut s'agir d'une participation volontaire ou non à une dynamique de groupe. L'homme tend à modeler son comportement sur celui du groupe auquel il appartient. Le groupe lui sert d'étalon de référence. La pression du groupe coïncide généralement avec une objectivité dans son jugement.

Tromperie : il peut s'agir, par exemple, d'une organisation se donnant une couverture religieuse, mais qui, en réalité, n'a que des buts lucratifs.

(2) Dans les constitutions de la Omnipagie de Jésus, Ignace de Loyola écrit : « Quelqu'un qui dans l'obéissance doit laisser la discipline providentielle le mener et le diriger par le moyen d'un supérieur, comme un cadavre (perdre sa cadavre) qui se laisse mener n'importe où et être traité comme on veut. »

Conversion ou lavage de cerveau ?

Qu'est-ce que la conversion ? En dehors des révolutions spectaculaires comme celle qui a terrassé Sali de Taree sur le chemin de Damas, ou l'éveil reçu par le Bonidha sous son figuier, elle passe nécessairement par la méditation humaine. Ce qui ouvre la porte à toutes les manipulations psychiques.

Car la conversion « forcée » est un art qui se perfectionne. A l'extrême cela s'appelle « lavage de cerveau », expression utilisée depuis la guerre de Corée (en chinois *hai nao* : lave cerveau) lorsque les communistes chinois arrachèrent des confessions étonnantes de leurs prisonniers américains au moyen des techniques suivantes : isolement et rupture de toutes relations ; fatigue ; tension ; incertitude et crainte ; langage destiné à faire peur.

Puis près de nous, on pense à la transformation de Patricia Hearst de jeune bourgeoise insouciant en terroriste anarchiste et cynique par son traitement aux mains de l'Armée symbiotique de libération. Le psychiatre anglais William Sargant interrogea Miss Hearst en prison pendant cinq jours. Plutôt que de parler de « lavage de cerveau », il préfère le terme « conversion forcée ». D'après lui, il existe des procédés

historiques : le cardinal Mindsenty, les filles corrompues par Charles Manson, tous les gens qui finirent par accepter les divagations d'un Hitler comme paroles d'Évangile.

Quel est le processus de ces « conversions » ? Sargant répond : « L'essence. Lorsque le système nerveux subit une pression continue et prolongée, deux changements se produisent toujours : premièrement, l'« ordinateur » du cerveau se fonctionne plus et on devient beaucoup plus sensible à toute suggestion extérieure, en abandonnant tous sens critiques ; deuxièmement, les phobies « paranoïques » et « ultra-paranoïques » de l'activité cérébrale se mettent en branle et le cerveau engage la marche arrière pour ainsi dire. On commence à aimer ses ennemis et à haïr ses amis. Le lapsus se précipite dans la queue de la bécote. »

Le droit à l'erreur

Il est toutefoie très difficile de prouver le lavage de cerveau, et le « droit d'erreur » ne figure pas — encore — au code pénal. S'il ne fait aucun doute que certaines sectes pratiquent des méthodes de recrutement et d'endoctrinement qui sont artifi-

ques — allées sur les vrais buts et nature du mouvement, pratiques d'ascèse physique et mentale qui menacent la santé des adeptes, bourrage de crâne, — peut-on les accuser de lavage de cerveau ? Font-elles autre chose, sinon à plus haute dose, que le plupart des mouvements idéologiques : Églises ou partis politiques ? Ou faut-il tracer la limite entre évangélisation et endoctrinement, conversion et viol psychique, enseignement et bourrage de crâne, ascèse et cruauté intellectuelle et physique, Église et secte ?

Finalement, ce sont les méthodes et les résultats qui comptent. Ce n'est que par les fruits que l'on reconnaît l'arbre. Le fanatisme des membres du « Temple du peuple » et leur soumission à l'égard du chef perdus au cadavre (1) — au sens propre du terme, puisqu'ils sont allés jusqu'au suicide — en fournissent la preuve éclatante. S'il n'est pas aisé de fixer la frontière entre la liberté des uns et des autres, entre la liberté légitime de croire et de propager ses idées et le terrorisme idéologique ou la manipulation des cerveaux, le « droit à l'erreur » n'est pas une invitation à l'escroquerie.

Mais quelles sont les limites de ce droit à l'erreur ? Jusqu'où va

l'autonomie de la personne ? Doit-on laisser quelqu'un se droguer et suicider — s'il agit véritablement librement — sans l'en empêcher, par la force si nécessaire ? Questions redoutables ! Car c'est son libre arbitre qui fait la grandeur de l'homme. Dieu respecte à tel point la liberté de l'homme qu'il le laisse libre de se damner.

Ne soyons pas plus royaliste que le roi. Il ne sert à rien de multiplier les lois répressives dans notre monde totalitaire où la liberté est déjà trop souvent invoquée à la liberté des uns est la liberté des autres. La liberté commence par une interdiction : celle de nuire à la liberté des autres.

Bref, si on doit laisser à chacun la liberté de se tromper, on doit refuser à un mouvement, quel qu'il soit, la liberté de tromper sciemment autrui.

ALAIN WOODROW.

Un « mysticisme » morbide

La tragédie en Guyane n'est pas tout à fait sans précédent, encore que les circonstances de temps et de lieu ne permettent pas de faciles rapprochements.

Il faut remonter à 475 avant J.-C. pour trouver la noyade collective de cinq cents personnes qui, à la mort de Confucius, voulaient ainsi protester contre la destruction des ouvrages du maître. Au quinzième siècle, les Aztèques pratiquaient couramment des sacrifices humains. Sous le règne d'Alhulzuil, une vingtaine de milliers de prisonniers ont été immolés lors de la rénovation d'un temple.

En l'an 73 de notre ère, neuf cents zélotes se sont massacrés les uns les autres, hommes, femmes et enfants, pour ne pas tomber entre les mains de l'armée romaine de Flavius qui assiégeait depuis sept ans la ville de Massada, près de la mer Morte (1). Mais la différence saute aux yeux. D'un côté, l'héroïsme militaire et patriotique ou religieux, de l'autre le dénuement et le fanatisme le plus obscène auquel s'est tout l'esprit de lucres des dirigeants.

La religion, opium du peuple ? C'est peut-être en l'occurrence, et si la forme du révérend Jim Jones évoquait le marxisme à propos du fondateur de la secte le Temple du peuple, c'est plutôt au nazisme que l'on songe, ou culte dévoté de la personnalité et à une mystique mortifère imprégnée d'un orgueil démoniaque.

L'endoctrinement des adeptes de Jim Jones n'a pu se développer que chez des individus faibles qui avaient abdiqué leur jugement et leur volonté entre les mains d'un Führer cynique et, étant que l'on achemine, dépourvu de toute conviction religieuse, mais qui utilisaient le message biblique comme un tremplin pour ses tendances perverses.

Cette tragédie devrait nous toucher d'autant plus qu'elle concerne la

peuple américain dont la culture chrétienne est très voisine de la nôtre. Elle rejait, en outre, sur l'ensemble du phénomène des sectes dont la prolifération est un fait de société non seulement outre-Atlantique, mais en Europe.

Parce qu'elle parle de l'au-delà et de la mort et qu'elle met souvent l'homme sous la dépendance d'un luge suprême — souvent au sens propre du mot — la religion se prête à toutes sortes de déviations et attire parfois des êtres au psychisme fragile qui éprouvent le besoin d'être dominés par une volonté irrationnelle et tyrannique.

La notion de sacré manipulée par des personnages paranoïques peut servir de prétexte à toutes les formes

du sadisme. Sans aller jusqu'à l'hécatoste, les convulsions du cimetière de Saint-Médard, autour des années 1730, se sont livrées aux excès que l'on voit et auxquels le monarche a dû mettre un terme.

Il faut savoir gré à l'Église catholique de s'être constamment montrée réservée à l'égard des phénomènes paranormaux, des visions, des hallucinations et des guérisons « miraculeuses » qui hantent son histoire. Que l'on songe, par exemple, aux événements fondateurs de Lourdes et à la manière dont le hiérarchie les a canalisés. On frémit à la pensée de ce qu'aurait pu devenir ce pèlerinage mariel s'il avait été entre les mains d'un secte d'extrême. A sa manière — des plus extorables — Charles

Maurras se félicitait que le génie du Saint-Siège ait bridé le ferment anarchique de l'Évangile. Voire... Mais l'histoire du christianisme témoigne que le pseudo-mysticisme a été pourchassé par Rome sans pour autant nuire à la sainteté authentique. Aujourd'hui, même le mouvement pentecôtiste n'a pas été rejeté par l'Église catholique mais à condition qu'il se tienne à l'intérieur de limites bien précises.

Le drame de Jonestown pose le problème de la liberté religieuse. Celle-ci ne saurait être totale. Si les pouvoirs publics s'étaient montrés, en temps voulu, plus circonspects à l'égard des fondateurs de sectes telles que le Temple du peuple, on ne déplorait sans doute pas la dispersion de quatre cent neuf personnes parmi lesquelles se trouvaient certainement de braves gens incriminés et parfaitement récupérables par la société.

HENRI FESQUET.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LIBERATION : une fantastique tragédie du pouvoir.

« Les sectes font fortune au progrès et au succès. Certaines statistiques estiment à cinquante millions de par le monde le nombre des adeptes. Mysticisme, culte du monde, trépanement du corps, sont au service de pratiques intérieures en tous genres. Pourtant les événements de Guyana sont une exception. C'est ce qui s'est passé dans le fonctionnement de cette secte pour qu'elle dérape dans un bain de sang où se mêlent l'assassinat par et simple et le suicide plus ou moins consentant. Il faudra attendre les témoignages des survivants pour le comprendre. Au-delà, c'est à une fantastique tragédie que nous sommes livrés, assisté à l'échelle de ce microcosme, où se sont croisés des destins de « libération » perdue par la négation de soi-même des uns et qui est à la base de toutes les dictatures — et de la tentation

d'un homme de jouer de l'exercice d'un pouvoir illimité. Ces destins ont aussi partie de l'histoire moderne. »

LA CROIX : le péché contre l'esprit.

« Le tragique de la condition de l'homme est que sa quête d'absolu peut être déviée, via encore elle peut être falsifiée. Dans le domaine moral, l'homme arrive à persuader que ce qui est lumineux est en réalité ténébreux et que ce qui est ténébreux est la véritable lumière. C'est là, sans doute, le péché contre l'esprit que Jésus déclare impardonnable, parce qu'il perpétue les innocents et étouffe toute espérance. Nous touchons là l'orgueil luciférien qui envahit parfois l'esprit de l'homme. Comment en douter quand on réfléchit à ce qui vient de se passer ? »

« Il aura été donné à notre époque plus qu'à toute autre d'être faite la triste découverte. »

JEAN FOTIN.

(1) On peut citer aussi en France le siège de La Rochelle durant lequel douze mille personnes, dit-on, se sont jetées plus ou moins mourir de faim plutôt que de se rendre (1628).

vous allez en Louisiane?

payez moins cher par les Bahamas

F 2 726

AIR BAHAMA

32, rue du 4 Septembre

75002 Paris - tel. 742.52.26

Nice tel. 88.73.41

TROUVER DES VENDEURS QUI VENDENT affaire de spécialistes 10 ans d'expérience EXCLUSIVEMENT Formation et Sélection de la Force de Vente Assistantes de Direction Département Conseil en Recrutement

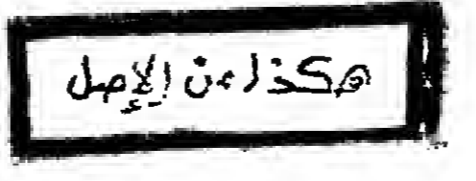
ADCF PAYS CONSEIL EN ENTREPRISES CLAUDE BOUCHÉ 8 RUE BRY 75017 PARIS ACTIONS DEVELOPPEMENT COMMERCIAL INFORMATION: 766.45.21

LE MONDE miel chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières Vous y trouvez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez.

toute l'AMERIQUE avec LOFTLEIDIR New York Washington Baltimore Chicago APEX f 1380 APEX f 1475

le tarif A.P.E.X. est soumis à certaines contraintes. Par contre, les tarifs excursions 14/45 jours pour NEW YORK ou WASHINGTON } F. 1.650 } aller-retour et CHICAGO. } F. 1.745 } n'impliquent pas de limite d'inscription et autorisent les changements de réservation

retournez ce coupon : 32, rue du 4 Septembre 75002 Paris 742.52.26 Nice 88.73.41 et vous recevrez la documentation choisie.



UNESCO

DÉFENSE

Après l'adoption de la déclaration sur l'information UN CONSENSUS FRAGILE

« Décision historique », victoire pour l'UNESCO... l'empresse était de signer le 23 novembre...

culé (« le Monde » du 23 novembre), a permis de faire adopter le texte sans vote nominal...

Tout en « approuvant » verbalement le document, la Chine s'est désolidarisée totalement de son élaboration...

Déclaration sur les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix...

qui est leur contribution à promouvoir les droits de l'homme, notamment en faisant entendre la voix des peuples opprimés...

durable et à l'indépendance économique et politique des pays en développement, exige que soient corrigées les inégalités dans la circulation de l'information...

ARTICLE IX Dans l'esprit de la présente déclaration, il appartient à la communauté internationale de contribuer à établir les conditions d'une circulation libre et d'une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information...

ARTICLE PREMIER Le renforcement de la paix et de la compréhension internationale, la promotion des droits de l'homme, la lutte contre le racisme, l'apartheid et l'incitation à la guerre exigent une circulation libre et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information...

ARTICLE IV Les organes d'information assurent une part essentielle dans l'éducation des jeunes dans un esprit de paix, de justice, de liberté, de respect mutuel et de compréhension afin de promouvoir les droits de l'homme, l'égalité des droits entre tous les êtres humains et toutes les nations, et le progrès économique et social...

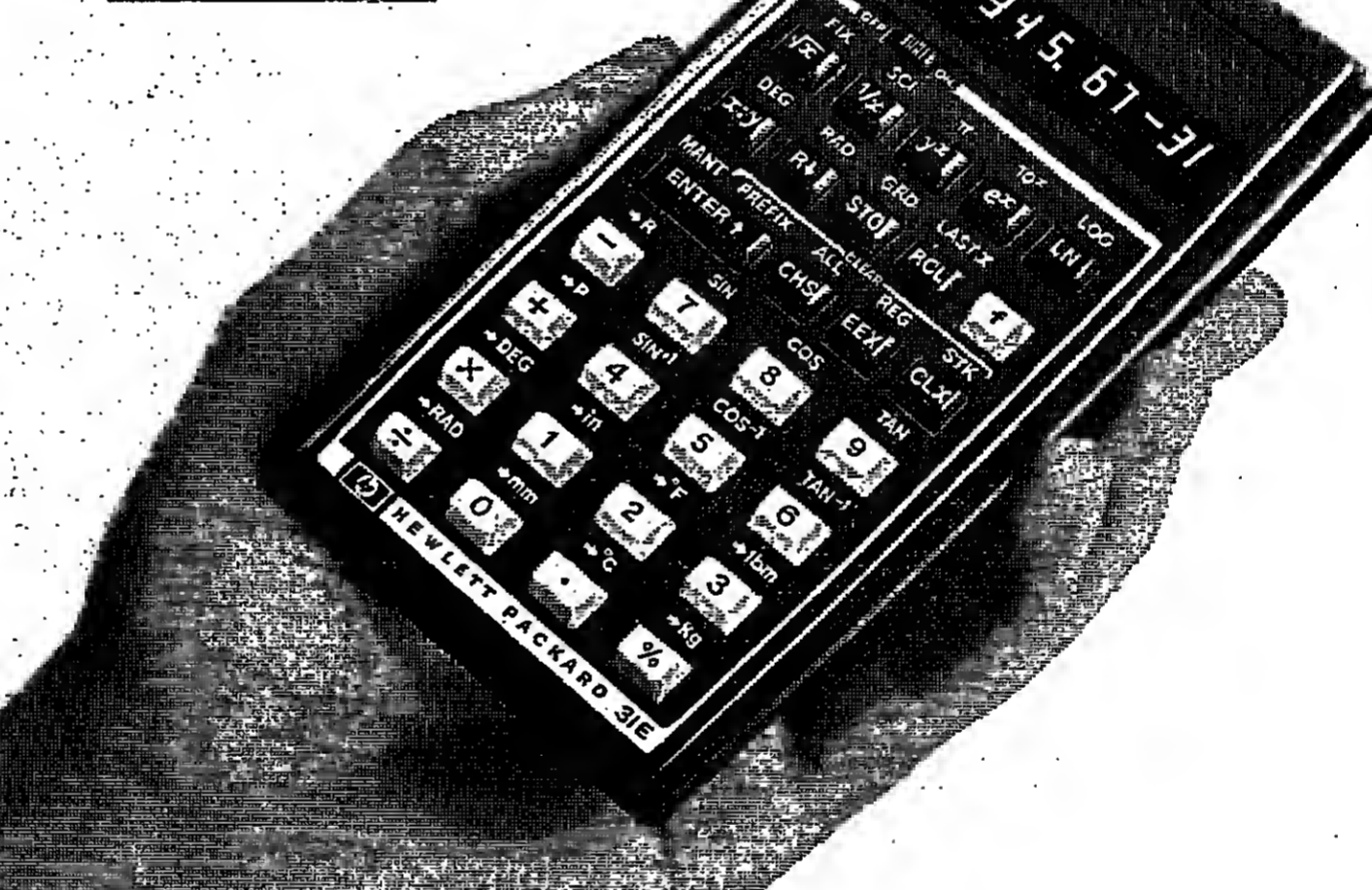
ARTICLE V Pour que soit respectée la liberté d'opinion, d'expression et d'information, et afin que l'information soit accessible à chacun, il est important que soient publiés les points de vue présentés par ceux qui considèrent que l'information publiée ou diffusée leur sujet a gravement porté préjudice à l'action qu'ils déploient en vue de renforcer la paix et la compréhension internationale...

ARTICLE VI L'établissement d'un nouveau équilibre et d'une meilleure réciprocité dans la circulation de l'information, condition favorable à l'avènement d'une paix juste et

ARTICLE II 1) L'exercice de la liberté d'opinion, de la liberté d'expression et de la liberté d'information, reconnue comme partie intégrante des droits de l'homme et des libertés fondamentales, est un facteur essentiel du renforcement de la paix et de la compréhension internationale...

ARTICLE VII L'établissement d'un nouveau équilibre et d'une meilleure réciprocité dans la circulation de l'information, condition favorable à l'avènement d'une paix juste et

Destinés aux jeunes professionnels de l'informatique.



Les cinq nouveaux calculateurs Hewlett-Packard utilisent la logique informatique - à partir de 389 F.t.t.c.*

Ces cinq nouveaux calculateurs HP utilisent la logique informatique inverse; une initiation progressive à la logique informatique. Cette notation permet de résoudre facilement les problèmes complexes, en mettant en œuvre une logique simple: celle de l'informatique. Encore plus performants: nouvelles fonctions, précision accrue. Un affichage plus grand, incliné, non directif et très lisible grâce à la séparation des chiffres par groupes de trois. Un message codifié annonce la nature exacte de l'erreur de manipulation. Ces 5 nouveaux calculateurs Hewlett-Packard sont les premiers à offrir le test automatique micro-programmé qui contrôle toutes les fonctions du calculateur. En vente chez nos distributeurs agréés.

Table listing five calculator models: HP-31E, HP-32E, HP-33E, HP-37E, and HP-38E, with their respective features and prices.

*Prix pratiqués dans nos bureaux de vente Hewlett-Packard: Orsay: Z.I. de Courtabouff, Evry: Chemin des Mouilles, Thiais: 20, chemin de la Cèdre, Reims: 2, allée de la Bourgogne, Le Blanc-Mesnil: Centre d'Affaires Paris-Nord, rue de la Commune de Paris, Aix-en-Provence: La Ligourie, Place Roiné-de-Villeneuve.

HEWLETT HP PACKARD

France: B.P. 70, 91401 Orsay Cedex - Tél. 907 78 25

NOMINATIONS MILITAIRES

- L'amiral Tardy devient inspecteur général de la marine nationale
• Le général de Boisfleury et l'amiral Gabrié obtiennent leur quatrième étoile

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 22 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes:

MARINE — Est élevé au rang et à l'appellation d'amiral le vice-amiral d'escadre Jean Tardy, nommé inspecteur général de la marine nationale.

Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Bernard de Boisfleury. Sont nommés: commandant la 52e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Maréchal-Déhon; commandant la 1re division blindée, le général de division Pierre Belfayol; directeur des travaux et services de la direction des centres d'expérimentation nucléaires, le général de brigade Pierre Georges; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilbert Forray; adjoint aux opérations au général commandant de la 1re division blindée, le général de brigade Philippe Boidot.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de la marine, le vice-amiral de Bigault de Casanova.

Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Bernard de Boisfleury. Sont nommés: commandant la 52e division militaire territoriale, le général de brigade Jacques Maréchal-Déhon; commandant la 1re division blindée, le général de division Pierre Belfayol; directeur des travaux et services de la direction des centres d'expérimentation nucléaires, le général de brigade Pierre Georges; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Gilbert Forray; adjoint aux opérations au général commandant de la 1re division blindée, le général de brigade Philippe Boidot.

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouvez et publiez LES BUREAUX que vous recherchez...

L'enseignement du journalisme en Afrique doit s'éloigner des modèles occidentaux

affirment les participants d'un colloque réuni à Rabat

De notre correspondant

Rabat — Les participants au colloque des écoles et instituts de journalisme de onze pays africains réunis à Rabat ont convenu, au terme de quatre jours et demi de travaux, une volonté d'afrikanisation exprimée un an plus tôt lors de leurs assises de Kinshasa. Cette volonté est d'autant plus nette qu'elle représente à cette seconde rencontre un nombre d'établissements plus élevé qu'à la précédente (13). Dans les deux cas, en liaison avec le pays d'accueil, la Fondation Friedrich Naumann (République fédérale d'Allemagne) a apporté à l'organisation un concours important. De Kinshasa à Rabat, le cheminement était le même, mais on a cherché ici à inventer les techniques pédagogiques les plus aptes à la formation du journaliste africain. On est arrivé à la conclusion selon laquelle le profil du journaliste et le contenu de l'enseignement sont indissociables, ce dernier devant former des journalistes capables de s'adresser à toutes les catégories de la population « pour prévenir le danger réel d'écarts » qui pèsent sur les masses africaines.

vous allez en Haïti? payez moins cher par les Bahamas F 2 546 AIRBAHAMA 32, rue du 4 Septembre 75002 Paris - Tél. 742.52.26

Le colloque, après une discussion animée, a tenu à adresser aux employeurs une mise en garde contre la tentation d'assimiler les journalistes à l'Afrique des manipulateurs de masses et de les détourner ainsi de leur rôle d'éducateurs, de formateurs et d'informateurs. Il a adopté le projet d'une publication en arabe et en anglais, afin de créer un lien périodique entre les écoles et instituts africains de journalisme pour une meilleure connaissance de leurs expériences pédagogiques et de leurs travaux.

Les établissements représentés au colloque ont cherché à équilibrer la culture générale et théorique et la pratique professionnelle. La plupart sont restés plus ou moins proches des modèles anglais ou français en raison de l'influence coloniale antérieure. Peu s'en sont détachés: Trop d'écoles fondées outre-mer au cours des vingt dernières années ont souffert d'avoir été bâties sur des modèles occidentaux, a déclaré M. Hervé Bourges, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. Il faut que l'enseignement du journalisme cesse sur place soit modifié ou remodelé en fonction du milieu où les élèves devront exercer leur métier. LOUIS GRAVIER.

LOFTLEIBER ICELANDIC

ÉDUCATION

La réorganisation du Centre de documentation pédagogique

La radio et la télévision scolaires vont réduire leurs activités

Clermont-Ferrand. — Il faut que le bateau ait un cap. L'œil vif, le verbe rapide, M. Gilbert Léoutre, nouveau directeur général du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.), cultive le genre «foncteur». Nommé le 30 août par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, pour rendre unité et efficacité à un organisme aux missions dispa-

rates, M. Léoutre vient d'exposer sa «pensée d'action» aux directeurs des centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique (C.R.D.P. et C.D.D.P.), réunis à Clermont-Ferrand à l'occasion des 7^{es} Journées nationales audiovisuelles. Il a annoncé une réduction des activités de la radio et de la télévision scolaires.

De notre envoyé spécial

Pour tenter de redécouvrir la propre personnalité du C.N.D.P. et aboutir à une unité retrouvée, il faut d'abord lui ôter ce qui n'a rien à y faire. C'est ainsi qu'en 1980, le Centre national de documentation pédagogique (1) deviendra autonome. Le C.N.D.P. comprendra exclusivement six délégations régionales et comptera 9 000 personnes sur les 5 248 collaborateurs du C.N.D.P. Ainsi allégé, le C.N.D.P. pourra mieux rationaliser l'organisation de son travail, l'utilisation de ses moyens et ajuster ses activités aux besoins des usagers. En banissant la tentation d'être des marginaux, les services centraux du C.N.D.P. sont désormais placés sous l'autorité d'un responsable de la programmation et de la coordination, M. Pierre Guichet, inspecteur d'académie. Celui-ci est chargé d'évaluer les doubles emplois entre les productions nationales et régionales et d'empêcher les activités non rentables. Pour mener cette politique, le C.N.D.P. va entreprendre l'information du fichier central des productions écrites et audiovisuelles du Centre national et des échelons régionaux. Le traitement des analyses documentaires sera également informatisé. La fonction documentaire du C.N.D.P., selon M. Léoutre, doit viser à développer chez l'enseignant l'usage de documents de toute nature, écrits et audiovisuels. Mais, précise-t-il, la production de ces documents ne se justifie que s'ils sont utilisés à une large échelle.

Il faut dire que les chaînes de télévision ont elles-mêmes contribué à accentuer les coûts des émissions en fixant des prix de location d'antenne prohibitifs (quarante pour une heure). Dès la prochaine année scolaire, le temps d'antenne de la R.T.S. va être ramené de deux cents à cent cinquante heures par an pour la télévision et de cent soixante-quinze à cent cinquante heures pour la radio. Les émissions scolaires qui subsisteront devront se consacrer à l'enseignement élémentaire et à la formation continue des maîtres, domaines dans lesquels les conditions d'écoute sont meilleures et plus souples. En revanche, ce qui touche à l'enseignement secondaire devrait disparaître de l'antenne. Les contraintes des emplois du temps

LA CINÉMATHEQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La cinémathèque de l'enseignement (1) compte environ cinq mille sept cents abonnés, essentiellement des établissements scolaires. Elle détient mille neuf cents titres pour lesquels elle dispose de vingt-sept mille copies. Le nombre de prêts consentis chaque année par la cinémathèque a triplé depuis 1968. Il atteint cent quarante-trois mille. Les centres régionaux de documentation pédagogique, eux-mêmes détenteurs de collections de documents, ont permis de servir plus efficacement les abonnés, mais leurs fonds sont très modestes. Les moyens financiers de la cinémathèque sont très insuffisants. Son budget n'a pas varié depuis 1975. Il est de 2 millions de francs. Les efforts de la cinémathèque tendent à réduire au maximum le coût de production de films et à multiplier les copies dont le prix est de 40 % des demandes qu'elle reçoit sous inscriptions.

(1) 31, rue de la Vierge, 92120 Montrouge, Tél. 697-11-17.

FORMATION ET RÉALISATION EN SUPER 8

Stage d'intention des animateurs-éducateurs et des professionnels du travail socio-culturel du 2 février 1979 au 23 mars 1979. INSCRIPTION : Université de Paris-VIII, Service de la Formation Permanente, route de la Touraine, 75017 Paris Cedex 12, tél. 374-12-30 (poste 389) et 374-82-24.

ÉCOLES NORMALES A VENDRE ?

Cette année, le séchage des jeunes a entraîné un afflux de candidats aux concours d'entrée des Ecoles Normales d'Instituteurs. Ainsi, à Lyon, 1 000 candidats ont été reçus en 1978. 2 000 candidats ont été reçus à Marseille ou même de Bretagne ; car, en même temps, le nombre des places ouvertes par le Ministère aux futurs maîtres a fortement diminué pour l'ensemble de la France : plus de 7 000 l'an dernier, moins de 6 000 cette année. Y a-t-il moins d'enfants en France ? Si c'est vrai, il faut en profiter pour améliorer les conditions de travail, car il y a toujours des classes surpeuplées à Lyon, en matière et au C.N.D.P. (1) ; il y a toujours pénurie de maîtresses en zone rurale, pénurie de remplaçants pour les écoles maternelles ou en stage de formation continue. Si on profite au contraire de la baisse de la natalité pour fermer tout de suite des classes et parfois des écoles, rien ne s'améliorera.

Rien que dans le Sud-Est, il y a encore 80 normales recrutées à Grenoble ou à Saint-Etienne, à Aix-Marseille, il n'y en a plus que 31, et 20 dans l'Oise, 18 dans l'Ain ; enfin, en Ardèche, en Haute-Savoie, dans les départements des Alpes, le Valais, on ne recrute plus ! Pour l'an prochain, la suppression du budget 1979 de 428 postes de professeurs d'École Normale sur 2 700 (soit presque 1 sur 4) laisse présager un sombre avenir pour les Ecoles Normales.

Vaut-il laisser s'étendre les déserts pédagogiques ? N'avons-nous plus besoin de former des instituteurs ? Le projet du Ministère est-il de supprimer les Ecoles Normales ? Pourtant, les Ecoles Normales ont fait leurs preuves ; et elles continuent. L'instituteur qui est sorti d'une école normale est un homme qui y est entré dans une plus tôt, même si sa formation initiale est encore insuffisante. En effet, durant ces deux années, avec l'appui des conseillers pédagogiques et l'appui de l'enseignement supérieur, l'équipe de ses professeurs amène peu à peu le normalien à découvrir la pédagogie et tous ses problèmes ; il l'aide à trouver des propres solutions, au plan théorique d'abord, mais surtout avec lui dans les classes où il va en stage affronter la réalité des enfants. Dans le même temps, en faisant connaître le rôle des professeurs d'École Normale consistant d'abord à recruter aux instituteurs en stage une réflexion suivie sur leur classe et sur l'école, puis à les aider à réorienter et à améliorer leur action pédagogique.

Pour répondre aux besoins et à la demande souvent très forte de ces enseignants en formation, les professeurs d'École Normale ont fait de nombreux ouvrages de pédagogie théorique et de manuels scolaires à mesurer qu'ils sont publiés. Pour mieux faire encore, ils pratiquent les techniques audiovisuelles afin de pratiquer les expérimentations de classes au magnéscope. Parallèlement à cette activité de formation, ils sont incités à animer des expériences concrètes dans les écoles, à participer à la recherche pédagogique au plan national, etc.

Il s'agit de professeurs de lycée ou de collège, enseignant le dessin, la physique ou quelque autre discipline. Les vœux des professeurs d'École Normale ne se sont jamais exprimés par eux-mêmes à cette tâche nouvelle, au prix d'un effort personnel continu, parfois soutenu par un stage d'une ou deux semaines ; et, en quelques années, ils ont acquis une incontestable efficacité.

Ainsi les Ecoles Normales, dotées par les Conseils Généraux, dont elles dépendent pour l'équipement lourd, en moyens techniques modernes, sont au lieu de rencontre privilégiée de la théorie et de la pratique ; elles constituent un instrument de formation sans équivalent ailleurs, et actuellement irremplaçable. La disparition d'un tel outil dans chaque département serait un inadmissible appauvrissement de ressources et d'énergie.

Publié par les professeurs des Ecoles Normales de Lyon.

Après des incidents qui l'ont opposé à des parents d'élèves

UNE LETTRE DU RECTEUR DE ROUEN

Après l'article publié dans le Monde du 11 novembre, puis dans celui daté 12-13 novembre, et après des incidents qui l'ont opposé à des parents d'élèves d'un collège du Havre, M. Yves Durand, recteur de l'académie de Rouen, nous écrit :

L'attitude de certains parents des mon arrivés au collège rendait impossible tout entretien et même toute participation, fut-elle de « délégués », à une réunion de caractère strictement technique.

D'ailleurs, des maîtres du collège, très individuellement se sont jetés sur ma voiture, essayant de forcer vitres et pare-brise, sans le but de rien extraire et de m'empêcher de partir.

Que dire du comportement ultérieur de l'un d'entre eux, qui a dirigé son véhicule à vive allure sur le conducteur de ma voiture de service, alors que celui-ci m'attendait devant le collège Brocoteau où je m'étais rendu pour collaborer à l'après-midi que le temps de se rejeter en arrière pour éviter d'être pris en écharpe ?

Que dire de ce même individu qui, le prenant au revers de son veston, l'a menacé de lui « faire la peau » quand il le retrouverait seul ?

C'est là l'objet de la plainte que j'ai déposée auprès du procureur de la République, conformément au terme légal instituant la protection des fonctionnaires — en l'occurrence de mon collaborateur — dans l'exercice de leurs fonctions.

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE LA CRÉATION D'UN INSTITUT JURIDIQUE A AMIENS

Le Conseil d'Etat vient d'annuler le décret du 25 octobre 1976 par lequel Mme Alice Saunter-Saunter, alors secrétaire d'Etat aux universités, avait créé à Amiens une unité d'enseignement de recherche juridique, distincte de celle de l'université de cette ville (le Monde du 21 novembre 1976).

Le Conseil d'Etat conteste que la nouvelle U.E.R., dénommée Institut des sciences juridiques, soit différente de celle pratiquée dans d'autres U.E.R. Auome «expérimentation pédagogique» ne justifie pas les statuts dérogatoires qui ont été accordés à cet institut, en vertu de l'article 4 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

La décision de Mme Saunter-Saunter a été créée à côté de l'université d'Amiens, jugée turbulente, une U.E.R. groupant les étudiants et les enseignants — essentiellement de droit privé — en vue de la création d'un lieu à l'université au printemps précédent.

L'Institut des sciences juridiques dont le Conseil d'Etat vient d'annuler le décret de création a, aujourd'hui, son siège à Compiègne. Il compte deux cent quatre-vingts étudiants et prépare à la licence et à la maîtrise, de droit — B.L.C.

Au cabinet de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, M. Pierre Dasté est nommé directeur adjoint. Il remplacera M. René Coussan, qui vient d'être nommé directeur des écoles. M. Dasté était sous-directeur et conseiller technique à ce même cabinet.

Le sport à l'école

M. JEAN-PIERRE SOISSON A REÇU M. HENRY (FEN)

« Ce bouge un peu », estime le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN) après l'entrevue, mardi 21 novembre, que M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et une délégation de la Fédération de l'éducation nationale, conduite par son secrétaire général, M. André Henry. Un porte-parole du SNEP a indiqué, à l'issue de l'entretien, que « de faibles concessions sont envisagées » par le ministre à propos des transferts de postes (le redéploiement des professeurs d'E.P.S. qui enseignent à l'université, dans l'éducation spécialisée et enfin le sport scolaire, tel qu'il a été décidé par le plan de relance). M. Soisson a promis de faire sur ce point des propositions écrites aux syndicats. Une réunion spéciale sur ce sujet aura lieu le 30 novembre, et rendez-vous est pris pour une nouvelle entrevue de la FEN avec M. Soisson, le 7 décembre.

Le SNEP envisage une grève pour le 4 décembre, lors de la discussion du budget de la jeunesse et des sports au Sénat.

COURS DE COMPTABILITE ANGLO-SAXONNE ET REPORTING (entre 18h. et 20h. F.2500 t.t.c.) Pour tous renseignements téléphoner à Mme Mangeard 261.51.07 ou écrire : TSP CLASSE 77 rue de la Boétie 75008 Paris

SCIENCES PO - E.N.M. - E.N.A. CONCOURS ADMINISTRATIFS (CATÉGORIE A) Pour vous permettre d'acquiescer ce qui ne s'acquiesce pas tout seul, la maîtrise de l'écrit vous est offerte. **CULTURE GÉNÉRALE** PRÉPARATION PERMANENTE PAR CORRESPONDANCE DOCUMENTATION COMPLÈTE SUR DEMANDE (quand et où vous voulez) Importants : préciser la nature de l'examen ou de concours ACADEMIA : 468, bd des Sources, 93720 ST-CLEMENT-LE-RIVIERE.

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

La vérité et la relation malade-médecin

Le désir actuel d'« informations authentiques » des malades et de leurs familles, et le fait que toutes les enquêtes confirment à ce sujet le nombre élevé d'insatisfactions ont conduit le professeur Louis René, président du conseil départemental de l'Ordre de Paris, à commenter pour l'Académie de médecine le problème de « la vérité ».

Les textes officiels réglementant ce problème comprennent à deux attitudes opposées, a-t-il rappelé.

« Si le code pénal, contraignant et absoit, vis-à-vis de tous les tiers, le contrat de soin, qui lie le malade à son médecin, suppose pour qu'il puisse y avoir accord de volontés, une information simple, intelligible, loyale et probe ».

« Le code de déontologie, qui régit les devoirs du médecin envers le malade et relève d'un texte réglementaire édicté par le gouvernement, précise pour sa part que : « Pour des raisons légitimes que le médecin apprécie et consciencieusement, un malade peut être laissé dans l'ignorance d'un diagnostic ou d'un pronostic grave. Un pronostic grave ne doit être révélé qu'avec la plus grande circonspection et la plus grande réserve, généralement en être prévenu, à moins que le malade n'ait préalablement autorisé cette révélation ou désigné les tiers auxquels il doit être fait. » (1). Cette rédaction, sous-tendue par un souci humaniste évident, suppose la connaissance de ses aspirations réelles du malade et de son entourage.

La soit d'information des malades implique un effort du médecin qui doit, estime le professeur

René, « déceler » son message, souvent trop technique, et mal compris ; et laisser venir le malade ou l'opéré et son entourage à « leur vérité ».

La multiplication des équipes médicales et des personnes ayant à s'occuper des patients rendent malaisée une communication satisfaisante des informations et provoquent, à leur circulation incontrôlée et discordante, non seulement, génératrices d'angoisse, mais de rumeurs, d'actions ou de responsabilités. « Tout refus d'éclaircir, de renseigner, est d'abord dommage, et est, de surcroît, source de procédure ».

Le contexte culturel et médical qui est le nôtre complique ce problème de l'information lorsqu'elle concerne une maladie grave, ou l'annonce d'une mort imminente. La brutalité de la révélation, comme l'occultation de la vérité, conduites aussi regrettables l'une que l'autre ; la première traduit le mépris du malade tenu pour un objet ; la seconde une conduite de fuite où se réfugie le médecin.

Dire la vérité, à conclut le professeur René, ne se réduit pas à l'acte de donner la vérité. L'information plus que millénaire nous a appris les inévitables manières de dire la tendresse et l'affection. Toute solution des problèmes de vérité n'est véritablement satisfaisante que si elle est accompagnée d'une communication de qualité (dit-elle sur un mode non verbal), mais toujours dans le respect des conditions de vie du chirurgien ou du médecin pour être soigné, et pas seulement opéré ».

(1) Le texte cité par le professeur René est celui du projet actuellement soumis au gouvernement.

Depuis près de deux semaines

LES ÉTUDIANTS DE L'U.E.R. PARIS-VII EN CHIRURGIE DENTAIRE SONT EN GRÈVE

Environ huit cents étudiants de l'U.E.R. de chirurgie dentaire de Paris-VII sont en grève depuis le 13 novembre. Ce mouvement est en pour origine l'obligation qu'étaient trouvés de nombreux étudiants de cinquante ans, âgés de vingt-cinq ans d'interrompre leurs études pour faire leur service militaire (le Monde du 27 octobre). Les étudiants d'odontologie demandent, en effet, que leur report d'inscription soit autorisé jusqu'à vingt-cinq ans, comme pour les vétérinaires, et non vingt-cinq, comme c'est le cas en chirurgie dentaire.

Aujourd'hui, le mouvement, semble-t-il, débouche largement sur cette revendication première : les grévistes posent le problème de l'absence de statut hospitalo-universitaire dans les facultés de chirurgie dentaire. Les étudiants, en effet, ont le droit de faire leur théorie du moins, d'assumer des soins dans les dispensaires où ils sont en stage à partir de la quatrième année, et de ne pas être rémunérés au cours de leurs études.

Sur ces deux points, les étudiants d'odontologie demandent à être traités comme de véritables étudiants : hospitalo-universitaires et dans les facultés de médecine à partir du D.C.E.M. 3 (cinquième année d'études). Les étudiants d'odontologie demandent en outre la création d'un matériel qui, actuellement, leur coûte au moins 3 000 francs par an.

Les quarante heures de présence hebdomadaires auxquelles les étudiants hospitalo-universitaires sont soumis, ainsi que l'absence de possibilités de garde dans cette discipline expliquent les revendications matérielles formulées aujourd'hui dans les facultés d'odontologie.

CRÉATION D'UN SYNDICAT DES PARODONTOLOGISTES

Un Syndicat national des parodontologistes (1) vient d'être constitué afin notamment de faire progresser la connaissance, dans le public, des traitements des tissus de soutien des dents et d'insister sur la nécessité de la prévention dans ce domaine.

Les membres de ce nouveau syndicat rappellent que les affections parodontales sont les affections plus ou moins profondes et graves qui atteignent les tissus de la gencive et aboutissent le plus souvent à la perte des dents. Ils souhaitent qu'un dépistage des lésions précoces du parodontite soit organisé systématiquement — ce qui suppose, notamment, une meilleure formation des spécialistes.

Le syndicat a en outre décidé d'entreprendre une étude nationale qui permettra de mieux connaître les besoins en soins parodontaux de la population française et de réaliser un Livre blanc sur la parodontologie.

(1) 24, rue Hermel, 75014-Paris.

CORRESPONDANCE

Vers une diminution rapide des accidents dus à la pilule

Considérant que l'article publié par le Monde du 11 novembre à propos des effets secondaires de la contraception orale, avait une teneur trop alarmiste, le docteur Yvon Kahn-Nathan, ancien chef de clinique gynécologique, responsable de la « table ronde » sur les accidents vasculaires dus à la pilule, rappelle que les nouvelles prescriptions des contraceptifs oraux améliorèrent considérablement la situation.

Ainsi, le professeur Cantier a précisé qu'aucun cas d'accident vasculaire cérébral sous pilule n'avait été observé depuis plus de trois ans que cette dernière est commercialisée.

L'avènement des micro-pilules (qui ne contiennent pas d'oestrogènes) du moins, la généralisation des produits faiblement dosés, la diminution de la consommation du tabac — qui, à elle seule, a déjà dépassé vingt cigarettes par jour, comme le rappelle le docteur Kahn-Nathan, un risque trois fois plus important que la pilule de mortalité par infarctus ou thrombose, mais même compliqué du risque de cancer du poulmon — et enfin la recherche systématique des anomalies métaboliques, qui sont une contre-indication aux contraceptifs oraux, toutes ces démarches vont contribuer à la diminution rapide des accidents vasculaires dus à la pilule.

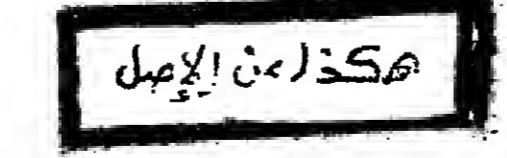
« Et s'il importe de réduire au minimum un nombre d'accidents qui reste numériquement faible, il ne faudrait pas oublier pour autant, souligne le docteur Kahn-Nathan, tout ce que la contraception moderne a apporté aux femmes, aux couples et à la famille ».

N.D.L.R. — Au cours de la table ronde, le professeur Jean-Luis de Gennes a, en outre, noté que sur soixante-dix malades examinés dans son service pour un accident dû à la contraception, seulement la moitié avait subi un véritable objet d'un caractère biologique et non sur le caractère « inadmissible » de ce défaut de surveillance.

SCIENCES

Le prix des trois physiciens pour 1978 a été remis au professeur Marcel Roussel, connu par ses travaux de diffraction électronique et par le rôle qu'il a joué dans la création de l'Institut de physique de l'université française de Montréal. Ce prix a été créé en 1951 à la mémoire de trois savants français morts en déportation — Henri Abraham, Eugène Bloch et Georges Bruhat, — directeurs successifs du laboratoire de physique de l'École normale supérieure.

Se perfectionner, en apprenant la langue est possible au soir : **LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC** cours avec applications en français. Documentation gratuite : EDITIONS DISQUES SACM 2, rue de Saint - 75008 Paris.



MEDECINE



Monde DES LIVRES

Pourquoi des poètes ?

Des écrivains et des peintres répondent à la question de Hölderlin.

JEAN-CHRISTOPHE BAILLY, Henri-Alexis Baitsch et les éditions du Soleil noir ont repris la question de Hölderlin : « Pourquoi des poètes dans un temps de manque ? » et l'ont adressée à plus de trois cents écrivains et peintres, français ou étrangers. La moitié environ ont répondu à cette enquête, lancée à la fin de 1977. Ils l'ont fait de diverses manières, sous la forme d'un écrit théorique, d'un poème ou d'une peinture. Leurs réponses ont été rassemblées dans ce livre. On y apprécie la laconisme courtis mais tronique de Samuel Beckett. Pourquoi des poètes ? « Je n'en ai pas, écrit-il, la moindre idée. Pardonnez-moi. » Les autres — parmi lesquels Valerio Adams, William Burroughs, René Char, Gérard Fromanger, Allen Ginsberg, Julien Gracq, Peter Handke, Henri Lefebvre, Michel Leiris, Octavio Paz et Roland Topor — se montrent moins concis, mais souvent

plus énigmatiques, lorsqu'ils s'interrogent sur la vocation de la poésie dans une époque ou des circonstances malheureuses. On connaît, à ce propos, le répons optimiste des surréalistes, qui ont mis parfois de trop grandes espérances dans leurs entreprises. D'une manière aussi naïve qu'imprévue, ils demandaient à la poésie de changer la vie. Les écrivains réunis dans ce volume apparaissent plus modérés, ou plus désabusés. Pour Michel Leiris, la poésie naît, justement, de la « conscience d'un manque », et de la détresse qui en résulte. La question posée devrait être alors reformulée : Pourquoi des poètes dans un temps de plénitude ?, car la poésie est liée, par nature, au malheur des temps. Elle surgit sur une « terre brûlée », comme dit René Char. On peut considérer que toute époque subit une privation particulière, et qu'il revient aux poètes de trahir ce que le corps social s'évertue à cacher. Ils témoignent, selon Michel Leiris, qu'il faut accepter sa détresse, pour en triompher ; ou, du moins, pour éviter de

s'y abandonner. Mais, de quel manque souffrons-nous en 1978, et que font les poètes en face de ce dénuement ? Poésie de nos jours, la question de Hölderlin appelle un jugement sur l'époque moderne et sur la poésie contemporaine. On peut dire qu'actuellement de la « maladie de l'universel », notre époque souffre singulièrement de l'absence du singulier. Du népris et de l'exclusion qui le frappent.

Julien Gracq s'étonne que ce temps, qui devrait donner matière à la contestation poétique, manque de poètes. La majorité de ceux qui s'indignent ainsi, loin de dénoncer la médiocrité de l'époque, s'efforcent de lui ressembler. Ils s'indignent que la poésie soit déconsidérée, qu'elle soit enfermée dans une sorte de « réserve indienne », qu'elle soit réduite à la misère, mais ils déplorent, en vérité, la modestie de leur rôle « dans le spectacle de vingt-huitième siècle ». Ils s'efforcent, sans réussite, à mieux figurer sur le marché du divertissement et nourrissent, de cette manière, les illusions qui masquent et renforcent le règne de la banalité.



Portrait de Hölderlin

complication. Le maniérisme de certains, leur emphase ridicule, leur sophistication, ne parviennent guère à déguiser leur absence de pensée. Ils ne veulent rien dire. Il faut bien le cacher. Mais il n'est ce pire insuffisance que celle qui refuse de s'avouer. Heureusement, René Char, Julien Gracq, Michel Leiris et quelques autres, soutiennent l'intérêt d'un ouvrage qui inspire au lecteur des sentiments contrastés. FRANÇOIS BOTT.

* A QUOI BON DES POETES EN UN TEMPS DE MANQUE ? La Soleil noir, 314 p., 39 F. Quatre-vingt reproductions, dont trente en couleurs. Les œuvres reproduites dans ce volume sont l'objet d'une exposition, à la galerie Nina Danseur, jusqu'au 15 janvier (16, rue de Lille, 75007 Paris).

La réponse de Julien Gracq

« ... L'EXISTENCE de la poésie tend à me sembler autojustifiée : elle est « donnée » initialement plutôt qu'on n'y accède, elle constitue une manière d'être plutôt que de connaître ; ce qui la rend insubmersible à toute approche critique (si elle était un vrai mode de connaissance, ce ne serait pas le cas) en même temps qu'exceptionnellement insensible à toute espèce de légitimation (on donne quelque idée, dans son voisinage, la confusion sans remède qu'elle engendre depuis toujours, et pour longtemps encore un débat tel que celui de l'art pour l'art, débat qui ne peut se terminer, une fois soulevé, pour la raison même qui fait qu'il n'aurait jamais dû naître). Il n'existe, pas de point d'appui extérieur pour la poésie, tel qu'en demandait Archimède poète, son levier (c'est pourquoi elle ne sollicite rien), mais aucun point d'appui non plus ne permet de la soulever, pour l'élever, s'il tendance à la croire par essence étrangère à des questions telles que : à quel bon ? » (Extrait)

Pierre Chaunu, cet historien de la très longue durée

Du paléolithique jusqu'à Brejner, Giscard et Carter.

LA très longue durée, chère à Pierre Chaunu et à quelques autres, est de plus en plus étirée vers « l'amont ». Dans un ouvrage récent, la Violence de Dieu, notre auteur fait commencer l'histoire universelle au « que la lumière soit » du Big Bang soit au démarrage initial de l'histoire, pendant les cinq premières minutes de son existence. Et pourquoi ne pas admettre, en effet, que tout est histoire, des origines pré-

mères jusqu'à nos jours, même si l'historien professionnel, par vocation, est plus apte à traiter des archives du dix-septième siècle que du mouvement des galaxies. Dans cette Histoire quantitative, histoire sérielle, où sont recueillis ses principaux articles depuis une vingtaine d'années, Pierre Chaunu, plus modestement que dans la Violence de Dieu, se borne à embrayer sur la pré-histoire humaine, et sur Cro-Magnon. Le voilà qui devient Bossuet et qui embouche l'éclatante trompette de Discours sur l'histoire universelle (mais notre homme refuserait, lui, le patronage de « l'Algie de Meaux »).

Parti du paléolithique, il descend de nos siècles jusqu'à Brejner, Giscard et Carter. Cette torrentielle descente s'opère « dans le désordre » : chaque article, écrit sur commande ou selon l'inspiration du moment, traite tantôt d'une époque, tantôt d'une autre, et souvent de toutes les époques réunies. Dans ce vertigineux mésotrim, on finit par se retrouver. La préhistoire qu'appartient le chaos Chaunu, c'est celle de l'Homme républicain, le premier être qui enterre ses morts, il y a quelques dizaines de milliers d'années : il émerge, définitivement, de l'irréligion du singe : il accède à la dimension du sacré.

Préhistoire aussi, mais plus récente : la découverte du blé, des céréales cultivées. Elles datent de moins de dix mille ans par rapport à nous. Elles situent la transition qui s'opère vers le néolithique, celui du Moyen Orient, étié vers l'Ouest. La Chine, en ce domaine célestial, a trois mille ans de retard sur l'Occident. Le néolithique des « Chistes » n'a commencé que bien après le nôtre. Ce retard, selon Pierre Chaunu, ne se rattrape pas. L'histoire ne fait pas de cadeaux. Mao Tse-toung, dans ces conditions, serait-il contemporain d'Hamourabi ? Neza-doute rien. Il y a eu dans l'inter-tour un télescope de des cultures, avec fécondation mutuelle, à l'échelle de l'Eurasie entière.

Toute l'histoire humaine, celle qui compte, va s'ordonner selon les rythmes d'une croissance en marches d'escalier. L'explosion démographique que connaissent, hier, l'Occident, aujourd'hui le tiers-monde, se greffe sur la ligne brisée mais jamais interrompue de cette croissance. On voit s'intercaler, entre-temps, de larges « replats ». Parmi eux, la remarquable phase du « monde plein », que Chaunu fait commencer vers 1300, à l'inflexion du douzième siècle gothique. La France et tout l'Occident ont fait à cette date leur plein d'hommes et de femmes pour les quatre cents années qui vont suivre (l'espace aujourd'hui français avait déjà, sous Philippe Le Bel, près de vingt millions d'hommes) : comme en 1700, sous Louis XIV.

Aux années 1300, les principales découvertes agricoles (charre, collier de cheval, assolement, triennal) sont en place et pour longtemps ; le mariage tardif (les hommes à trente ans, les femmes à vingt-cinq ans) s'installe progressivement en Angleterre et puis dans le reste de l'Europe, du nord au sud. A la différence des noces européennes de jadis, EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(Lire la suite page 26.)

Un conte philosophique de Châteaureynaud

Pour échapper à la réalité terrible.

L'ENFANT s'obstine à réclamer le morceau de savon qu'on a oublié de lui donner et que les hommes et les femmes servent dans leur main, en suivant la file qui lui mène aux douches. Le préposé le rebrousse, le savon et le montre à l'enfant : du pilâtre. C'est le leurre, pour prévenir le soupçon, la panique, peut-être la révolte. Les bourgeois sont bien pessimistes, ou optimistes, comme on voudra, il ne se passe jamais rien. Chacun est censé sauver sa vie, à lui. A force de se faire petit, on devient invisible.

Erreur. L'invisibilité se gagne autrement. L'enfant se sent soudain petit de mira, personnellement menacé ; le voilà qui lâche le troupeau, détail, un soldat à ses trousses, qui jure ; le petit « salacé » arrive aux barbelés. Le soldat s'arrête, s'écarquille : plus rien, plus personne. Reconnait le gosse. Lui, il sait qu'il est bien là, et voit seulement qu'on ne le voit plus. A découvert flottant. Les matraqueurs repar-

dent de son côté, comme s'il n'y avait rien. Un coin d'herbe. Il s'endort. Il se réveille sous un pommier portant deux pommes, en bord d'un bassin où nagent deux poissons. Là-bas, le camp, les tourmenteurs, les douches, une fumée noire. L'enfant mange un poisson, une pomme, recommence le soir. Demain, il n'aura plus rien. Il faut rentrer. Il quitte le minuscule verger. Vous croyez qu'il a rêvé ? Les sirènes décollées, les mitrailleuses sur les miradors vous détrompent. Pfiut... Evancoué à nouveau la petite cible, si excitante. Cette fois, l'ahurissement devient colère et inquiétude. Même les chiens cotoient en vain le verger invisible que l'enfant a regagné, où il trouve deux nouvelles pommes, deux poissons. Ainsi chaque jour. Il pourra même, quand les bagarriers passeront, leur jeter une pomme miraculeuse. Ainsi vit-il dans cet état à sa mesure, face à l'enfer.

Jusqu'au jour. Au prix de mille ruses, l'enfant se glisse dans un covov qui débarque. Sans être vu, bien que redevenu visible, le voilà qui va reprendre sa place, à côté d'une vieille

femme et un infirme », dans l'interminable file... Avec ce bref récit où se concentre intensément l'univers de G.-O. Châteaureynaud aux confins de la réalité, parfois terrible, et d'un autre côté, c'est moins qu'un conte philosophique : apologue, leçon, allégorie. Mais de quoi ? De l'instinctive solidarité humaine, jusque devant la mort ? Du refus de la prédilection divine, du salut individuel par le haut ; d'être l'enfant du miracle ? Certes. Du retour au monde visible, à la réalité commune ? Sans doute. Mais aussi, vision de l'humanité en marche. A Longue marche stupéfiée vers toutes les variétés de douches et de goulags, sous l'œil de ceux qu'on appelle bien « romantiquement bourgeois », et qui ne sont que des organisateurs. Et souvent dépassés par l'organisation. Mais pourquoi dramatiser l'avenir des hommes ? — tout simplement, confortablement, « librement » poussés, hors du verger, vers un destin programmé d'insectes professionnels.

YVES FLORENNE. * LE VERGER, de G.-O. Châteaureynaud, Balland, 88 p., 18 F.

« La Folie et la Chose littéraire » de S. Felman MITOYENNES

LITTÉRATURE et folie se sont toujours côtoyées. Un abîme leur est mitoyen : le silence. Elles y jettent leurs brandons, qui étincellent un instant, puis se fondent dans la noirceur de ce qui ne s'énoncera jamais. Éclairer l'una, c'est faire danser l'ombre de l'autre. Deux faces d'une même agonie, où ne manque pas l'enthousiasme.

Les preuves abondent : Sade, Nerval, Nietzsche, Artaud, doubles suicidés de la démence et de la parole. Écoutez-les. Nietzsche : « En moi, c'est l'impalpable qui veut élever le vol... Douce folie que le langage... En parlant l'homme dans par-dessus toutes choses. » Artaud : « Les mots m'ont définitivement jetés à côté de la vie. » Et les non-fous, soi-disant, qui font chorus : « Ceux qui ont créé les mots croyaient au délire » (Platon). Balzac : « Le fou et l'écrivain sont des hommes qui voient un abîme, et y tombent. » Flaubert décrit « folles » les choses pour lesquelles « il n'y a pas de langage ». Valéry révéra cas « valeurs-pour-un-eul » qui fondent les grandes productions de l'esprit. Bataille écrit « par crainte de devenir fou », et Cioran, roc de désespoir, « bricole dans l'incurable ».

Un livre très agitant vient relancer les vieilles réflexions sur les frontières communes de l'écriture et de la folie. Son auteur n'est connue que des spécialistes mais mériterait d'intriguer les lecteurs que le manque d'agrégation n'empêche pas de songer à ce qui se passe quand un grand texte délire en eux.

Pour observer les tourbillons du langage, Shoshana Felman dispose un peu du même recul que les satellites météo sur les dépressions atlantiques. Parfaitement bilingue, elle se partage entre les théoriciens français les plus avancés et ceux de Yale, où elle enseigne. Elle assure une sorte de lien entre la groupe Tel Quel et ce qu'on appelle « l'école de Yale », qui, comme toutes les écoles, refuse d'en être une. En très gros, elle illustre la tendance des chercheurs littéraires du monde entier à abattre les frontières entre philosophie, linguistique, psychanalyse, logique, etc., à considérer les figures de rhétorique comme des forces, et non plus comme des formes inertes, les théories comme des actes, et leur travail comme une quête de l'« insolite ».

EN 1971, José Corti, qui n'imprima pas l'Importa sur, a publié une première étude de Shoshana Felman sur la Folie dans l'œuvre romanesque de Stendhal. Cela commençait dans la technique plutôt rude, avec schémas et comptabilités à faire fuir. On apprendit que le mot « folle » revenait en moyenne toutes les 2,30 pages dans le Rouge et le Noir, contre 2,09 dans la Chartreuse d'Appliqués

par Bertrand Poirot-Delpech

à l'art littéraire, les chiffres ont toujours quelque chose de seugrenu, comme si on collait en travers du cadavre de Heibeln un tracé d'encéphalogramme plat ! Après quoi, l'essai ouvrait quantité d'avenues cachées. La folie, selon Stendhal, surgissait au croisement de ses définitions multiples : synonymie d'enfance, d'impatience, de sensibilité excessive, d'imagination sans frein, de doublement, mais aussi valeur romantique d'absolu et de dédoublement, opposée à la raison triste et à la prudence prosaïque, jeunesse contre vieillesse.

LA Folie et la Chose littéraire étend le propos, de Stendhal à Nerval, Rimbaud, Balzac, Flaubert et Henry James. Il faudrait ajouter : sous la double influence, partout sensible, de Michel Foucault et de Jacques Lacan.

Chez l'auteur d'histoire de la folie à l'âge classique (Plon), Shoshana Felman a puisé la conviction féconde que la folie n'est jamais absente de l'histoire. Quand une époque an paraît indemne, c'est qu'elle l'a enfermée. S'il n'y a pas de littérature de la démence au dix-septième siècle, c'est que le cogito a opéré un véritable coup de force, et que la raison a déployé son impérialisme, logique au poing. Les siècles suivants ne toléreront pas davantage le menace oblique du délirant. A la cege, Sade. Au trou, Nietzsche. Artaud, prisonnier du bon cœur à Rodéz, et on a trouvé mieux depuis : la camisole chimique, ni vu ni connu le rembourlé. La folie de Rimbaud est passionnante à regarder s'écrire parce qu'elle fonde Rimbaud... n'est pas fou. Il fait semblant, comme tous les adolescents un peu févroux, et que les assés asségent. Quitter un vieil alcool pour aller vendre du café au grand air, n'est-ce pas la santé même, très jeune cadre dynamique ? C'est seulement un imagination que le poète d'Une saison en enfer aurait connu les « désastres » de la folie, ses « nuits sans fond ». La réalité est évidemment tout autre, si tant est qu'on puisse parler de réalité à propos d'un état qui passe pour s'en passer !

F LAUBERT, c'est encore autre chose : toutes les névroses du monde, comme l'a montré Sartre, mais pas de délire caractérisé, sinon celui de croire à l'Art, et réaliste par-dessus le marché. Dans *Mémoires d'un fou* et *Novembre*, Flaubert donne, de la démence qu'il côtoie, des images relativement conventionnelles : la solitude farouche, le désespoir du souvenir. Shoshana Felman met en lumière l'attrait, plus trouble, du néant. En répertoriant les lieux communs, l'auteur du *Dictionnaire des idées reçues* espère obtenir le « mutisme du bourgeois », sa marotte. Mais l'utopie du silence dépasse, chez lui, le balise de sa classe. Il écrit à Louise Collet : faire en sorte que « personne n'ose plus parler ». L'aphasie : suprême pensée du fou littéraire, dont Beckett tire sa consigne fantomatique : se taire, du verbe « se terror ».

(Lire la suite page 22.)



«Wolfromm est un romancier maître de son art. Une langue parfaite, d'un classicisme pur, sert son inspiration singulière où toute tendresse est mêlée d'amertume : on n'oublie pas ce chant profond.»
Josiane Durantzen/Le Monde


Jean-Didier Wolfromm
Diane Lanster
roman

GRASSET

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

Bergers des Cévennes

Anne-Marie Brisebarre



«...un bouquin superbe. Anne-Marie Brisebarre a mis dans la melle.»
Le canard enchaîné

«...les mêmes vertus dépayssantes qu'un bon roman de Giono.»
R. Forlani - RTL

Un volume illustré
210 illustrations en noir et couleurs,
200 pages, 105 F.

Berger-Levrault

ROMANS DE LA RENTRÉE

Collection Blanche

CLAUDE COURCHAY
"Avec des cœurs acharnés..."

CHARLOTTE CROZET
Voie privée

GEORGES-PAUL CUNY
Un homme perdu d'espoir

PATRICK DREVET
Pour Geneviève

JEAN-PIERRE MILLEGAM
Et je vis un cheval pâle

PATRICK MODIANO
Rue des Boutiques Obscures

MICHEL PIÉDOU
Hurler avec personne

CATHERINE RIHOIT
Le bal des débutantes

FRANÇOIS SONKIN
Un amour de père

DANIEL ZIMMERMANN
Les morts du lundi

Le Chemin

MARIANNE ALPHANT
Le ciel à Bezons

PHILIPPE BEAUSSANT
Le biographe

PIERRE BOURGEADE
Une ville grise

PIERRE-LOUIS REY
Le reflux

Hors Série

JOSÉ GIOVANNI
Le musher

GALLIMARD

la vie littéraire

C. G. Jung et le bouddhisme zen.

« Quel est le principe essentiel du bouddhisme ? », interroge le disciple : « Le cyprès dans la cour », répond le maître. C'est là un « koan » proposé aux novices. Répété impénétrable, le « koan zen » est cet art du dialogue paradoxal — exercé sur les lecteurs occidentaux un attrait puissant dont témoigne la publication simultanée de deux ouvrages visant l'un et l'autre à nous familiariser à un mode de pensée typiquement chinois.

C. G. Jung, qui préface « L'introduction au bouddhisme zen », de D. T. Suzuki (édition Buchet-Chastel, 173 pages), observe que, bien que l'état d'esprit spirituel nécessaire à l'appréhension du zen n'existe pas dans le monde occidental, il n'est peut-être pas sans profit de se laisser pénétrer par l'étrange obscurité des anecdotes bouddhiques : notre indécorable rationalisme s'y trouve mis en échec.

Quant au professeur T. Izutsu, spécialiste de l'histoire des religions, dans un essai de grande qualité, mais d'accès plus difficile que celui de Suzuki : « Le Koan Zen » (édition Fayard, 180 pages), il écrit quelques-uns des aspects les plus fondamentaux du bouddhisme zen : problèmes de « sens », structure de soi dans l'exercice spirituel, dialectique mouvante de l'intérieur et de l'extérieur. — R. J.

Mort du poète équatorien Jorge Carrera Andrade.

Jorge Carrera Andrade vient de mourir en Equateur. Ceux qui l'ont connu à Paris, où

Carrera Andrade avait traduit Reverdy et Paul Valéry et consacré à la poésie française

vient de paraître

- Romans**
VIRGIL GHEORGHIU : *Les Amours du Danube*. — Récit d'un double meurtre et évocation du Danube, par l'auteur de *Le Vingt-Cinquième Heure*. (Plon, 183 p., 38 F.)
- FRANÇOISE GÉNOUD : *Les Galiciens*. — Amours tumultueuses dans une Espagne aux prises avec Napoléon et ébranlée par un soulèvement populaire. (Flammarion, 425 p., 50 F.)
- GASTON COMPERE : *Portrait d'un roi dépossédé*. — Un roman écrit par le signe de la poésie allemande par l'auteur de *Fort de Glézie*. (Belgond, 220 p., 49 F.)
- Littérature**
MICHEL BUTOR : *Boomerang*. — Ce troisième volume du *Général de lieu* se déploie sur le tiers-monde, d'un siècle à l'autre. (Gallimard, 402 p., 250 F.)
- Contes**
JEAN MARAIS : *Contes*. — Neuf contes de Jean Marais, illustrés par l'auteur. (Albin Michel, 148 p., 29 F.)
- Critique littéraire**
ROGER CAILLOIS : *Rencontres*. — De 1940 à ces dernières années, des « rencontres » avec des œuvres et des écrivains, réunies en volume. (Presses universitaires de France, 302 p., 64 F.)
- MICHAËL BAKHTINE : *Esthétique et théorie du roman*. — Texte d'un précurseur de la sémiotique contemporaine mort à Moscou en 1975. Préface de Michel Aucouturier. Traduit du russe par Daria Olivier. (Gallimard, 490 p., 98 F.)
- JEAN-YVES TADIE : *Le Récit poétique*. — L'auteur analyse le récit poétique, à qui il donne une existence autonome par l'analyse des genres littéraires. (Presses universitaires de France, 206 p., 55 F.)
- Lettres étrangères**
WOLF BIERMANN : *Ainsi j'ai dit et ce fut*. — Cette édition bilingue présente un choix de poèmes et de chansons qui fait suite à *La Harpe de barbelés* paru chez le même éditeur en 1972. Entretemps le chanteur polonois est allé à la tête de la délégation officielle à la cérémonie de la victoire de son pays. Il est passé à l'Ouest en 1976. Traduit de l'allemand et présenté par Jean-Pierre Hammer. (Christian Bourgeois, 280 p., 50 F.)
- JORGE LUIS BORGES : *Le Livre de Job*. — Un ouvrage recueilli de l'écrivain argentin. Texte courtois, nouvelles que l'auteur dédicahe comme des « exercices d'aveugle ». Traduit de l'espagnol par Françoise-Marie Rosset. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 146 p., 25 F.)
- CHARLES BUKOWSKI : *L'Amour est un chien de l'enfer*. — Le roman de ces poèmes de l'écrivain californien. Traduit de l'américain par Gérard Guégan. (Le Sagittaire, 208 p., 52 F.)
- MARIO BENEDETTI : *Avec et sans spiritualité*. — Quatre nouvelles d'un bon écrivain latino-américain (né en Uruguay en 1920) encore peu connu en France. Traduit de l'espagnol par Annie Moisan. (Maspero, coll. « Voix », 176 p., 30 F.)
- VOLKER BRAUN : *La Vie sans contrainte de Kati*. — Le roman de formation, constitué de quatre récits d'un écrivain d'Allemagne de l'Est, né en 1939. Traduit de l'allemand par G. Badia, A. Lance et V. Jerevski. (Les Editions Iroquois, 250 p., 42 F.)
- Philosophie**
KARL JASPERS : *Raison et Existence, cinq conférences*. — Une première ébauche de la « logique philosophique », que Jaspers développera plus longuement. (Presses universitaires de Grenoble, 147 p., 50 F.)
- ROGER PAYOT : *Jean-Jacques Rousseau et la pensée romantique*. — L'auteur retrace de l'écrivain Rousseau dans « sa véritable famille spirituelle : le gnosticisme ». (Presses universitaires de Grenoble, 242 p., 80 F.)
- ROBERT GEERLANDT : *Genève et l'Altiplano, le débat sur l'humanisme dans le parti communiste français et son avenir*. — A quelles conditions peut-il y avoir réellement un humanisme marxiste ? (Presses universitaires de France, 150 p., 60 F.)
- Mémoires**
R.-L. BRUCKBERGER : *Te Heros sur l'Altiplano*. — Le Père Bruckberger explore sa vie jusqu'à 1948 avec une sincérité dont il « désespère de la modérer un jour ». (Flammarion, 440 p., 60 F.)
- Essais**
MICHEL PONIATOWSKI : *L'Amour n'est d'abord que la mort*. — Les réflexions de l'auteur ministre sur le passage de la société industrielle à la société scientifique et technologique. (Albin Michel, 431 p., 49 F.)
- HENRI ARON : *Les Juifs et l'Édipologie*. — La gauche est-elle antisémite que par accident ? La droite est-elle antisémite par nature ? (Presses universitaires de France, 147 p., 42 F.)
- Sociétés**
HENRI NAVARRE : *Le Service de renseignements*. — Le général Navarre a recueilli des témoignages et reconstitué l'histoire du S.R. français de 1871 à 1944. (Plon, 355 p., 55 F.)
- DENIS RANCOURT : *C.I.A., les services secrets américains*. — Réussites et échecs du service de renseignements américain. (Stock, 202 p., 45 F.)
- Presses**
JACQUES THIBAU : *Le Monde, un journal dans l'histoire*. — Trente-cinq années d'histoire de la France contemporaine à travers l'histoire d'un journal. (Jean-Claude Simoen, 472 p., 59 F.)
- Spécialités**
OLIVIER MERLIN : *Quand le bel canto régnait sur le Romantisme*. — Une histoire vivante du théâtre lyrique de 1820 à 1875. (Fayard, 264 p., 59 F.)
- Histoire**
JEAN QUENIART : *Les Hommes, l'Église et Dieu dans la France du dix-huitième siècle*. — Sociologie du christianisme à l'âge des Lumières. (Hachette, 358 p., 56 F.)
- MARIE-SYLVIE DUPONT-BOUCHAT, WILLEM FRIJHOFF, ROBERT MICHÉMBLED : *Prophètes et Serviteurs dans les Pays-Bas des dix-neuf-dix-huitième siècles*. — Entre la Hollande, le Luxembourg et le nord de la France, romantisme et modernité. (Hachette, 366 p., 68 F.)
- Biographies**
MYRIAM et GASTON DE BEARN : *Gaston Pélissier : les Crémoux de*

en poche

Suite anglaise

ELLES vont comme un gant à Julien Green, ses remarques sur l'art de Cherie Lamb prenant un tel plaisir à porter toutes les personnes croisées dans son existence que l'on ne se déprend pas de le suivre. « Jamais, s'adresser comme lui aux robes que portait sa grand-tante, ni à la manière dont John Lamb traînait son punch ni sur l'optique de sa sœur en littérature, et cette candeur est irrésistible ».

Dans cette Suite anglaise, écrite à vingt-sept ans, Julien Green excelle à nous rendre présents cinq écrivains plus excentriques les uns que les autres et également attachants : Samuel Johnson, William Blake, Charles Lamb, Charlotte Brontë et Nathaniel Hawthorne.

Particulièrement émouvantes sont les pages où Green évoque la jeunesse rongée par la mélancolie des sœurs Brontë dans le presbytère de Heworth ; le nuit, le vent y soufflait avec une violence extrême « vous forçant à écouter le bruit étrange de son cri lugubre où l'on croit reconnaître des appels désespérés de voix humaines ».

C'est en romancier, déjà maître de son talent, que Green nous promène chez les écrivains qu'il aime, voyageant sur la lettre en marche, comme lui, vers l'invisible. Le mystère qui flotte autour de chaque être, qui le rend à nul autre pareil, quelques mots suffisent à Green pour le restituer. Sans doute parce que le regard qu'il porte sur le monde est un regard d'enfant : un regard d'une irrésistible candeur.

R. L. JACCARD.

* SUITE ANGLAISE, de Julien Green, Le Livre de poche, 126 pages, 5,90 F.

Un auteur tranchant.

« Je le trainai par les pieds d'abord, par les crins ensuite, jusqu'au billot où bientôt il fut là. « Courbe le front ! » (...) d'un seul coup, là, je le tronquai ! De même que trois ou quatre mois après sur une place de Paris, en présence de tout un peuple, on élimine Louis Capet, enfant de rois homicides, homicide lui-même et roi, chef avéré de toute cette clique de drôles et de seigneurs... »

Ainsi écrivait Léon Cladel (1835-1882) dans ce *N'a-qu'un-couill* que les Editions Garnier ont réédité dans leur collection « Les classiques populaires ». Dans *N'a-qu'un-couill*, le narrateur retrace le conflit qu'il eut avec la terrible châteline dont il était le serf ; conflit qu'il lui valut la perte d'un œil, de sa femme, de sa fille adoptive et qui s'échoua dans l'embarquement général de 1793. Né dans une famille d'ouvriers, Léon Cladel se voulut le porte-parole des malheureux et usa de sa plume égueulée pour tracer « l'épopée ouvrière et paysanne ». Oublié aujourd'hui, Léon Cladel connaît une grande notoriété de son vivant et ce « révolté romantique », nous apprend Claude Centégnit dans la préface, fut salué par Victor Hugo, Baudelaire, Barbey d'Aurevilly, Flaubert, etc. À lire, donc, ce fougueux *N'a-qu'un-couill*, qui, « s'il était devenu borgne, il n'était plus aveugle ! ».

en bref

● LE PRIX RABELAIS a été attribué à Henri Vinciguerra pour son livre « La Bible et le monde ».

● LE PRIX « TERROIR » a été décerné à notre collaborateur Jean Tallier pour son ouvrage « Ploers terre » (1978) par le jury de l'Association régionaliste du Béarn, du Pays basque et des contrées de l'Adour et de l'Académie des lettres pyrénéennes.

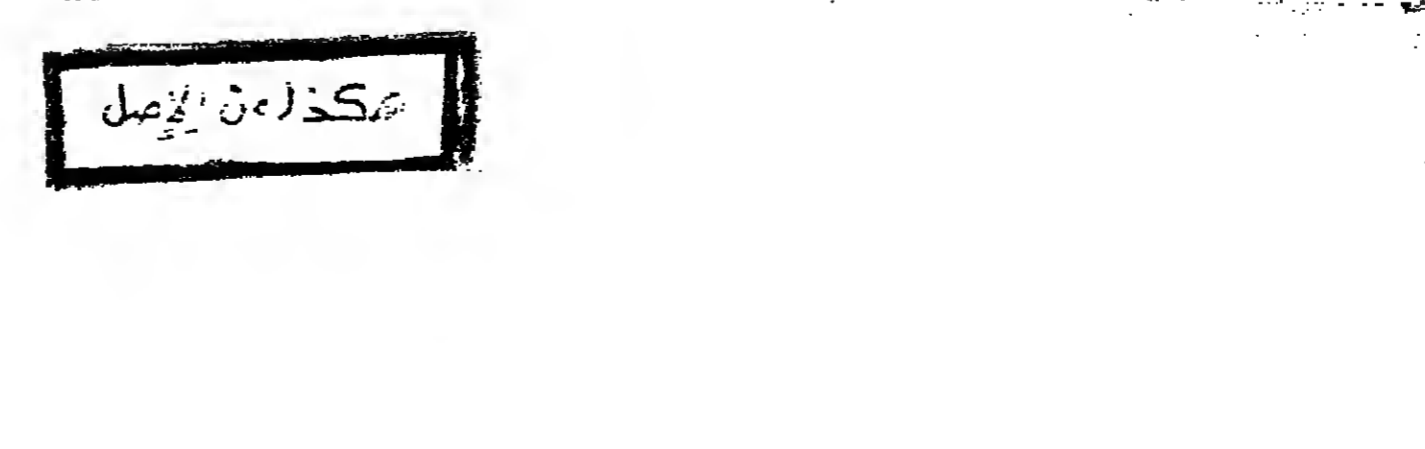
● L'EXPOSITION « POETES A MANTES-LA-JOLIE », une initiative de Juliette Darle et Alain Bosquet, sera inaugurée le samedi 25 novembre dans les locaux du nouveau centre administratif.

● UN COLLOQUE T A I N E se tiendra au Collège de France (salle 8) le samedi 25 novembre, à partir de 9 heures, à l'initiative de la Société d'études romantiques et à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de l'écrivain. Les deux séances de communications auxquelles participeront des universitaires français et étrangers seront présidées successivement par le professeur Max Milner et Jean-Thomas Nordmann, vice-président du parti radical.

● ACTUALITÉ DU GRAND JEU « est le thème de l'exposition qui a lieu jusqu'au 10 décembre à la Maison de la culture André Malraux de Sèvres. Le 2 décembre, à 20 h. 30, un débat se déroulera sur le même thème avec la participation de C. Estéban, H. Jullé, E. Nèel, C. Bagnard et J.-M. Le Sidaner.

● L'ASSOCIATION DES AMIS DE SPINOZA organise une réunion d'information le 9 décembre, à 15 h., à la salle Carallès de l'Université Paris-1, 17, rue de la Sorbonne, Paris 75005. Cette réunion a pour but de faire le point sur les recherches de Spinoza à l'égard de la culture intellectuelle du platonisme.

LE MONDE DES LIVRES



romans

Les chemins de l'amour

De beaux éclats dans un premier roman trop précieux.

CURIEUX livre. Il intrigue, séduit, irrite... vous perd, vous reprend et ton pour-suit aîné la lecture de Pour Geneviève, le premier roman d'un auteur de trente ans...

Faisons homosexuelles de l'adolescence? Narcissique débordement de l'âge du langage? Projection de tous les rêves sur un autre soi-même, si proche et si lointain à la fois? Oui, de tout cela un peu, mais rien ici n'est simple...

inabouti, lié aux mirages de l'enfance, rose ici la nervure profonde, mystérieuse, dominante de l'amour féminin voulu, revendiqué, exalté même.

Léon Trosky œuvres le volume n° 2 est paru

CAMARA LAYE Le Maître de la Parole Kouma Laflo Kouma A travers le témoignage d'un grand griot...

Dominique de Roux et la dérision d'écrire

Le ton d'un adieu, parfois enjoué, parfois anxieux. VOICI un livre posthume de Dominique de Roux, à la fois essai, roman, poème...

Ce livre est une promenade dans l'esprit du temps qui a le ton d'un adieu parfois enjoué, parfois anxieux...

L'Algérie quinze ans après

LES romans sur la coopération franco-algérienne ne sont pas légion. Il y en avait l'époque de la littérature nord-africaine d'expression française...

Un appétit inassouvi

Luc Alézac va connaître Véronique, une jeune coopérante avec laquelle il pourrait refaire sa vie...

PAUL MORELLE. LE SOLEIL POUR LA SOIF, co Christian Dedet, Julliard, 305 pages, 46 F.

COLLECTION "MANUELS DU COLLECTIONNEUR" La grammaire des formes et des styles Asie

JOSEPH GIBERT LA PLÉIADE 25% DE REMISE jusqu'au 31-12-78

10% SUR TOUS LES LIVRES UNIVERSITAIRES NEUFS 26, BOULEVARD SAINT-MICHEL (6)

AUBIER MONTAIGNE NOUVEAUTES DE NOVEMBRE En marge l'Occident et ses "autres"

maurice pons LA MAISON DES BRASSEURS c'est merveille de voir enfin une imagination rendue à sa liberté.

DEHOËL on déguste, on savoure, on est heureux, c'est tout.

Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques Quelles femmes! MADELEINE REBERIOUX / PRÉFACE LES FEMMES ET LE SOCIALISME Charles Sowerwine

Contez les moutons DE F^mMURR !

Le Génie des Alpes 4^e époque "UN GRAND SILENCE FRISÉ"



Le rire le plus neuf de la bande dessinée. L'humour absurde à son point culminant.

DARGAUD EDITEUR

Chez votre libraire

Jacques Marilino

LES JARGONNAUTES

le GMIT



Peu ou prou, nous sommes tous des Jargonnautes.
Pierre Vismann-Panet - LE MONDE

Un essai pointu qui épingle tout ce qu'on entend dans les rues, à la sortie des lycées ou devant l'écran de télévision.
Anne Pons - LE POINT

Un répertoire desopilant de tous les fics de langage selon l'âge, la catégorie socio-professionnelle, les convictions...
Françoise Rissat - ELLE

Son sens de l'humour et de l'observation critique lui permet de démontrer en deux cents pages d'une lecture très agréable le grotesque du baratin contemporain.
LA DÉPÊCHE DU MIDI

La trentaine de textes courts qu'il nous donne sont autant de tableaux fringants et frappants du langage en tant qu'obstacle.
Pierre Enckel - LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

Une enquête souvent drôle sur les mots à la mode. Avec humour et férocité...
LE NOUVEAU ÉCONOMISTE

Un voyage au pays des jargons.
Philippe Aubert - LE MATIN

christian BERNADAC LE MYSTÈRE OTTO RAHN



du catharisme au nazisme

OTTO RAHN : qui était-il ? Un chercheur passionné, disciple des cathares ? ou... un espion nazi envoyé par Hitler ? Un SS... juif ? Parce que juif, a-t-il été assassiné ? S'est-il suicidé ? Est-il devenu cet étrange Rudolph Rahn ? ambassadeur du Reich à Rome, ami de Mussolini,

négociateur d'Allan Dulles, le grand patron des services secrets américains. Christian Bernadac, spécialiste de la période 1939-1945, nous propose son explication du mystère Otto Rahn, doublée d'une passionnante démythification du Catharisme.

496 Pages, 58 Francs

éditions france-empire

MITOYENNES

(Suite de la page 19.)

UN rêve passe : et si, à force de questionner le folle et le parole l'une par l'autre, on apprenait leur commune origine ? D'où vient, par exemple, que la première, si tôt qu'on la réprime, se réjouit dans la seconde, et qu'aujourd'hui où on tolère mieux les cris d'ellènes on circonscrit tant l'écrit ? Ou encore : qui sait pourquoi on « perd la raison », pourquoi on aurait pu ne pas le perdre ?

Poser la question, c'est se retrouver religieux. Voyez Baudelaire : « Dieu seul sait comment les fous auraient pu ne pas l'être. » (Le Spleen de Paris). Et nous connaissons tous des maledés pour qui le psychiatre, à ce compte, est Dieu. Jacques Lacan ne s'y est pas trompé. Toute la psychanalyse repose sur cette illusion, ou du moins cet espoir.

par Bertrand Poirot-Delpech

du patient : qu'à le tête du divan l'héritier du bon papa Freud, qui n'a pu se tromper ni nous tromper, est, lui.

Or il n'est que « supposé savoir ». Ces choses qui ne se dévoilent au maledé qu'à le dérober, que s'il n'y prend pas trop garde, le maledé, lui non plus, n'y pige que pouic. L'histoire culturelle de l'Occident en a menti. Personne ne connaît, avant, où la parole folle va « chercher tout ça ». L'Église elle-même n'ose plus dire que Dieu régit ce magmè-mè. Mais alors ? Ce savoir n'aurait donc pas de sujet ? C'est « le malentendu universel », suggère Baudelaire : « cette perpétuelle erreur qu'on appelle la vie », propose Proust.

De cette position théoriquement intenable, et que l'efficacité effective de la cure analytique rend tragique, Lacan donne les explications que l'on connaît : humbles et désamperées, sous leur faconde, et vouées à faire sourire, parce que condamnées à l'aspérgerie mal pénétrable qu'on appelait autrefois l'« inspiration ».

civilisation

Images de l'Islam

● La difficile recherche de l'identité.

SI est vrai que l'Islam est le lieu de l'éternel masoulin, le personnage de la mère y tient une place compensatoire. Peut-être que si, dans sa civilisation, le verbe est mâle, l'image est femelle. Et c'est ainsi que Mohamed Aziza interprète, après A. Boudhiba, cette extraordinaire histoire des *Mille et Une Nuits*, celle de *Jawdan le pêcheur*.

Assurément, parler du rôle de l'image, corrélativement à celui de la femme dans le Coran, c'est s'exposer à de faciles démentis. Peu importe aux sécularistes dénégateurs des valeurs de l'Orient que ce ne soit pas l'Islam, mais Byzance, qu'ait agité la dure querelle de l'icônoclisme. Ce qu'on appelle le public cultivé ne voudra se souvenir que des mosaïques de Ravenne. Et l'on ira répétant que l'Islam fait peser sur toute l'imagérie une condamnation sévère, sans s'aviser que les textes que l'on peut alléguer à cet égard sont bien moins radicaux que ceux de ces textes qui récusent la poésie. Or que peuvent les textes ? Nul n'ira prétendre qu'il n'y aurait plus eu de poètes arabes après Mahomet. Alors, l'image, pourquoi pas ?

Ne fût-ce que pour les salubres remises en cause de tant de préjugés, on s'arrête à Mohamed Aziza de son livre d'intelligence allégre où, avec la même aisance,

il analyse les destins passés et présents de l'image plastique et de l'image audio-visuelle dans ces sociétés proches et lointaines. Un regret, pourtant : l'Iran, le subcontinent indien, l'Indonésie, lui auraient livré en la matière autant que le domaine arabe, à quoi il se tient.

Et puis, s'il est bien vrai qu'être présent au monde, c'est échanger avec lui des images, c'est trop dire que de faire remonter au dernier après-guerre la participation de ces peuples à de tels échanges. Des tapis maghrébins et orientaux chatouillent dans des dizaines de tableaux européens depuis la Renaissance. Et puis, il y a les images que l'Occident a su recevoir de l'Orient vivant. Ce n'était pas toujours exotisme, mais dévotion rendue à une certaine gestuelle sous certains cieux. Qu'on pense aux tableaux du Calaire fatimite ressassés par Vermeer. Qu'on pense aux *Femmes d'Algérie*, de Delacroix. Il est vrai que c'étaient là images-surprises, empruntées et dans une certaine mesure usurpées, tandis que Mohamed Aziza traite essentiellement de ces images que l'histoire présente des Arabes réinventée, inaugurée ou, de quelque façon, rapatriée.

Des siècles avaient passé où l'Islam, cherchant à réaliser, comme toutes les autres civilisations, de ces projections rebondissantes de lui-même, n'avait affaire, pour les produire, qu'à sa propre tradition, pour mêler et nombreuse et subtile qu'elle fut. Or sa longue dépendance à l'égard de l'Occident, en même temps qu'elle cessait aujourd'hui son besoin d'identité, non seulement aggrave sa curiosité, bien mieux, dirai-je, sa nécessité de l'autre, mais fait d'apprentissages centrifuges la condition même de ses affirmations.

Voilà que ce vide cristallin qui entoure toute création artistique, que ce soit frustration de l'artiste, conscience malheureuse de la collectivité, ou simplement regard jeté sur soi, devient un espace où tout peut se perdre plus définitivement que Simbad. Beaucoup le font. D'autres se rejoignent après s'être perdus, retrouvent les sèves de l'être populaire après en avoir émigré si loin et si longtemps, rejettent l'illusion des folklores et de trop faciles retrouvailles, au prix de cette volte douloureuse dont parlait déjà Hölderlin. Et cela dans l'espoir de retrouver un jour le droit fil, de se projeter selon son propre projet ancestral — mais que reste-t-il en eux (ou bien en nous) d'ancestral ? Il reste cette volonté de porter toujours plus loin l'authenticité dans ses propres dépassements.

C'est sur ces problèmes que, dans une introduction toute pleine des stridences d'un soir au Maghreb, Mohamed Aziza nous livre des formules virifiantes. L'image, telle qu'il la conçoit doit assumer « deux rôles principaux : aiguiller la conscience d'un homme arabe, se posant comme problématique (c'est moi qui souligne), et conquérir la modernité par une tension créatrice entre la fidélité et l'invention ».

JACQUES BERQUE.
★ ISLAM ET IMAGE, de Mohamed Aziza. Albin Michel, 190 p., 49 F.

ON e dévoté, à ces remarques thurberies, que la lecture de Shoshana Felman ne va pas sans tourments. On ne joue pas les intermédiaires entre tant de disciplines et d'avant-gardes sans extravaguer un peu, et sacrifier aux jargons.

L'un de ces jargons me chiffonne parce qu'il envahit les proses les plus sûres. Comme beaucoup de ces pairs français, l'enseignante de Yale a contracté l'usage de l'infrançaise lacanienne en et de. Exemples : ceci n'aura de sens « qu'à » se compléter... ; et : l'interprétation se déchire « du » point de fuite... « Qu'ézaco ? » « à » est-il mis pour « à condition de » ? ; « de », pour « du fait de » ? J'attends la lumière.

Elle existe sûrement. Il ne peut s'agir de simple rites liturgiques pour se rassurer. L'espèce de technique pluridisciplinaire où le commentaire littéraire s'ébat depuis vingt ans ne se veut pas une de ces sciences à systèmes dont Stendhal se plaignait qu'elle « empêche de faire des folles pour rien » (*Promenades dans Rome*), et où Bernanos voyait une « forme de folie ». Lacan lui-même parle de la norme comme d'un désir impossible. En fait, le savoir moderne traverse une période de liberté oblique. Il s'ensuit des vertiges, que les moins solides soignent à coups d'automatismes, c'est humain.

DANS sa leçon inaugurale du Collège de France, que La Seuil édite ces jours-ci en plaquette, Berthes montrait en 1977 que la lecture est restée incroyablement à l'écart des investigations sur la chose littéraire, et il invitait à rattraper ce retard.

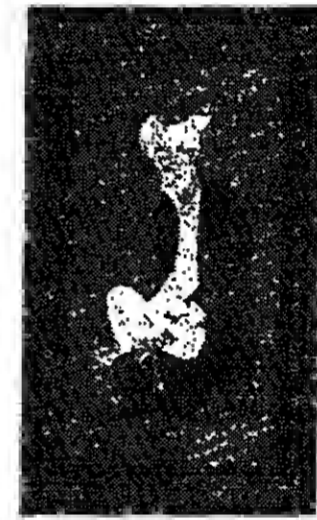
Shoshana Felman y contribue, un peu sagement pour les usagers que nous sommes, mais en multipliant les intuitions excitantes, fertiles, prolongeables. Ainsi de la définition commune à la littérature et à la folie, où le conduit son approche des deux phénomènes mitoyens : ce qui résiste à notre interprétation, ce qui fait qu'on se prend le tête dans les mains, ou qu'on le cogne contre les mots, ces fausses fenêtres.

★ LA POLIÈRE ET LA CHOSE LITTÉRAIRE, de Shoshana Felman, La Seuil, 224 pages, 69 F.

HAFIZ, POÈTE MODERNE

● Un Persan du 14^e siècle, lyrique, philosophe et mystique.

CLÉBERES par Goethe puis, de manière plus distraite, par Marceline Desbordes-Valmore et Victor Hugo, les poètes classiques de la Perse nous sont parvenus par des traductions scrupuleuses et livrées. Aucun poète véritable ne



Portrait de HAFIZ, XVI^e S.

les avait rendus en une langue lyrique, avant que Pierre Seghers ne s'attache à retraduire Bâsil et ses roses, charmantes et un peu mièvres. Cette fois, son entreprise est d'une ampleur plus incontestable : ce Hafiz du quatorzième siècle est un poète complexe, étonnamment moderne, qui tient aussi du philosophe et du mystique. *Le Livre d'Or du Divan* a valeur de réhabilitation.

Substituant à l'écriture analytique des universitaires un langage plus dense, capable de raccourcis efficaces, Pierre Seghers emploie une sorte de verset claudélien, qui convient parfaitement à une pensée à la fois fluide, instable, grave et sectencieuse. C'est qu'il faut lire HAFIZ comme un érudite fêré d'allusions presque mallarmées, où défilent les héros et les penseurs anciens. En même temps, il ne faut pas oublier le prophète, qui aime les paraboles, les mystifications, voire les méandres d'une morale constamment remise en cause.

Cela ne l'empêche pas, proche de la pensée chinoise, de s'abandonner aux joies de l'amour, du vin et de la contemplation passives : quand les vérités sont dites, il convient de les oublier et de s'attendrir sur soi. Mais cette suave passivité qui rappelle de temps en temps son contemporain Pétrarque, ne dure pas : à la fin de chaque poème, HAFIZ s'apostrophe, comme on s'adresse à un demi-dieu et à un oracle : il appartient à HAFIZ, dit-il en d'autres termes, de montrer l'exemple et de la sagesse et de la profondeur, quand bien même l'ivresse et le mystère irrédécible auraient pour lui plus d'attrait que le prosélytisme.

Ce grand poète, humble et soigné, qui a des inflexions à la Gongora ou à la Rilke, nous est présenté en un luxueux volume illustré de miniatures de l'époque. Il est à souhaiter qu'une édition à la portée de tous les lecteurs soit un jour disponible.

ALAIN BOSQUET.

★ LE LIVRE D'OR DU DIVAN, de HAFIZ, version originale par Pierre Seghers. Éditions Seghers, 183 p., 350 F. volume relié et illustré.

Dors-tu, Narcisse qui me tentes ?

Dors-tu, Narcisse qui me tentes ? — Ce ne serait pas sans raison. — Le désordre de tes cheveux ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Et ce miel autour de tes lèvres, et ton parfum de lait, encore ? Le sel brûlant de ta douceur ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Elle est fontaine de Jouvence, ta bouche ourlée, ta bouche aimée pour la fougère sous les fleurs... — Ce n'est pas non plus sans raison.

— À toi, longs jours et longues nuits ! Mais sur l'ombre de tes paupières, je vois les ombres des archers. — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Tu me tourmentes et tu me manques, je vis, je meurs du mal de toi. Mon cœur se serre et se lamente. — Ce n'est pas non plus sans raison.

— Hier, chez toi j'en ai vu le vent qui allait effeuiller les roses, pourquoi cette pluie ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

Ah ! n'en rien dire du chagrin, du mal d'amour et de mes larmes. Hélas, Hâfiz, pourquoi ces pleurs ? — Ce n'est pas non plus sans raison.

Cherchons à publier bons textes histoire régionale, œuvres littéraires ou scientifiques, thèses. Conseils et renseignements (sans engagement) : Edit. HORVATH 42300 ROANNE - France

SALON des Écrivains Médecins
Samedi 25 novembre de 14 h. 30 à 20 h. 30 ou PARIS-HILTON 18, avenue de Suffren 75015 PARIS.

سكز ابن الخصال

lettres étrangères

Les démons de Powys

« Morwyn », une saga fantastique sur la cruauté et la vivisection.

C'EST un étrange voyage en enfer que nous invite à suivre John Cowper Powys, le grand écrivain gallois mort en 1962, et que Diane de Margerie a largement contribué à faire découvrir ici. Un enfer sans flamme, sans grand brasier, sans diable tourmenté et cornu. Plus : il s'agit d'un enfer « où l'on peut faire tout ce que l'on veut », c'est-à-dire, pour les démons qui peuplent l'endroit, assister à des projections de scènes de torture ou de vivisection sur de grands écrans de télévision suspendus aux sombres parois rocheuses.

Un capitaine en retraite, accompagné de son chien, d'une jeune fille nommée Morwyn et du père de cette dernière, a vécu cette terrible aventure. Il la raconte à son fils, dans une lettre émaillée de commentaires sur cette nouvelle jeunesse pour qui sensibilité, sensibilité et sexualité ne sont que ballernes face à la réalité de l'esprit suprême, la science. Tout est chimique. Tout est soumis à la loi de la cause et de l'effet. « Les hommes ne sont rien en tant qu'individus », adieu Rabelais, adieu naïveté, adieu jeunesse ! Rabelais, écrivain, organisateur ; pour parvenir à ses fins, améliorer et prolonger la vie de l'homme, il faut torturer, pratiquer la vivisection, pour observer. Et l'observation devient une fin en soi, comme pour satisfaire les penchants sadiques des vivisecteurs.

Une rencontre avec « Troque-média », l'original de « Babes-Bleue » et Morwyn, à son grand désespoir, verra son père rejoindre l'armée des fantômes hystériques. Vivisecteur donc damné. Les compagnons de voyage, le marquis de Bède, le barde Talliesin, puis Socrate, Néron, Rabelais auront à leur égard des intentions diverses, mais seule la barbe celtique, le philosophe grec et le chateaubriand français leur seront d'une aide précieuse. Ce sont alors des courses effrénées au-dessus d'abîmes sans fond, dans de sombres défilés encaissés, dans de gigantesques grottes où luisent d'étranges lueurs. Et hurlent les fantômes qui tentent de les capturer. Paradoxalement, la situation n'est pas pour déplaire au capitaine qui, entre deux trissons, en profite pour serrer dans ses bras la jeune Morwyn, ou pour lui embrasser les genoux. Mais cet amour en restera là : l'ombre du père de Morwyn, vivisecteur-castateur, les sépare pour toujours.

Morwyn n'aurait pu être qu'un roman fantastique, à la manière de Lovecraft, mais Powys a bien trop de comptes à régler pour se satisfaire d'une intrigue simple. Car l'écrivain se bat. Contre la raison et contre lui-même. S'il vibre sans cesse, dans des descriptions aussi entraînantes que caricaturales (ces fantômes perpétuellement hurlant, ridiculement sadiques), contre la



Portrait de JULEM.

cruauté, c'est qu'il se sent lui-même impliqué dans ce délire. Cette cruauté, cette violence, l'attirent ; il veut savoir, pour quel motif, mais comment se passe-t-elle. Attraction et répulsion, désir et sublimation. On retrouve constamment cette dualité des principes dans toute l'œuvre de l'écrivain, que ce soit dans la position de l'homme face à la femme et son désir, ici le narrateur et Morwyn, ou dans sa relation à la mort, comme les frères de l'histoire de « Babes-Bleue ».

Cette dualité, cette constante recherche de soi, avec ses déchirements et ses plénitudes, à travers ses héros, font de John Cowper Powys, ce « petit planétaire », un écrivain profondément humain. En 1962, quinze ans après Morwyn, John Cowper Powys écrit *La Fosse aux chiens*, un roman contre la vivisection et la science. Les démons ont la vie dure, et le roman, dont chaque battement du cœur est un cri étouffé, est inlassablement poursuivi.

BERNARD GENIES. * MORWYN, de John Cowper Powys, traduit de l'anglais par Claire Malroux. Préface de Diane de Margerie. Collection « Off », Henri Veyrier, 284 p., 45 F.

science-fiction

Une fresque hallucinante

Suite et fin du cycle de « Dune ».

AVEC les Enfants de Dune, Frank Herbert a écrit l'une des plus magistrales épopées de la science-fiction contemporaine, entamée il y a quinze ans avec Dune et poursuivie avec le Messie de Dune. A cheval sur la science-fiction classique et la nouvelle vague, sa carrière ressemble à celle de beaucoup d'écrivains américains. Il a fait un peu tous les métiers avant de publier sa première nouvelle, en 1952. Mais Dune marque un tournant, à la fois dans son œuvre et dans le genre tout entier.

Comment résumer une œuvre aussi foisonnante ? Arrakis est le centre du récit, un monde désolé en comparaison duquel le Sahara est un paradis humide et verdoyant, unique fournisseur d'une drogue, l'épice, élixir de préséance et de longévité. Seul cette épice permet aux navigateurs interstellaires de voyager à travers les courants de l'espace. Pour tous les hommes, la possession de la drogue et de ses sources est la base de la puissance. Comme toile de fond, une civilisation humaine, diversifiée à l'infini, s'étend aux étoiles, immense empire féodal partagé entre quelques grandes familles.

Un « opus del » exclusivement

fémmin, « les Sorciers du Béné Gesserit », intrigue à tous les échelons du pouvoir ; cette force occulte et redoutée poursuit depuis des milliers d'années un programme de sélection génétique destiné à produire un mutant, sauveur de la race humaine. Un essaim de prêtres-guerriers fanatisés ravage la galaxie et répand à la pointe de l'épée la parole du messie-mutant que les Sorciers ont créé, message perverti par ses émules. Une famille impériale divisée est la source de tous les conflits. Voilà pour les acteurs principaux. Les seconds rôles : une galaxie de navigateurs spatiaux, qui, faute d'épice, risquent de se retrouver en état de manque ; de grandes familles féodales, apâtes par le renversement des valeurs, des alliances, des enjeux ; des écologistes qui veulent transformer la planète Arrakis en un monde vivable et diminuent par là la production de ce fruit du désert, l'épice, pétrole psychédélique que tous s'arrachent.

Comme Asimov dans Fondation, autre célèbre épopée galactique, Frank Herbert compose son récit sur plusieurs niveaux. Des commentaires philosophiques, historiques — et imaginaires — sur les acteurs et leurs hauts faits, placés en exergue, transforment le roman en mythe vivant. Le lecteur n'est plus qu'un témoin parmi des cohortes de penseurs, contemporains de l'ac-

tion ou postérieurs à celle-ci. La science et ses gadgets sont relégués au second plan.

Cet avenir n'est pas cybernétique, et les technocrates n'y font pas la loi. C'est la maîtrise de la langue complexe, porteurs de rites, de légendes, de savoir, qui mène le jeu. Il n'y a pas de bons ni de méchants, mais des hommes et des femmes en apparence tout-puissants, et des forces aveugles qui les manipulent. Dans ce futur sans dieux, les mécanismes de la tragédie grecque magnifient et condamnent des personnages hors du commun : les héros s'appellent Atréides.

Ecologiste, sociologue de l'in-

trigue politique et de l'hégémonie, Frank Herbert, l'écrivain déjà dans la Ruée d'Heistrom et dans le Cerveau vert. Son analyse de l'organisation biologique de Dune-Arrakis, sa description minutieuse du mode de vie des hommes qui s'y sont adaptés, restent un modèle du genre, et c'est à travers les mille deux cents pages de cette fresque hallucinante qu'il donne sa pleine mesure.

ALEXIS LECAYE.

* LES ENFANTS DE DUNE, de Frank Herbert, L'Atterro, coll. « Atréides et Dune », traduit de l'américain par Michel Demuth, 228 p., 45 F.

Le rhume des foins est-il mortel ?

SOMMES-NOUS le proie de nos maladies ou de nos médicaments ? Nos engorgements péroratoires sur notre destin au point de boulesverser les lois du hasard ? Ou bien, en termes de futur, n'allions-nous pas bientôt être victimes d'une chimiothérapie trop intensive ? Un simple rhume des foins, par l'effet combiné de bain de substances chimiques où nous sommes plongés quotidiennement, pourra-t-il nous entraîner vers la folie et la mort ? C'est à cette interrogation que veut répondre Stanislas Lem dans son dernier roman paru en France, le Rhume. Mais ce serait mal connaître l'auteur du Solaris et du Congrès de futurologie de s'imaginer qu'il ait écrit à ce propos un livre réquisitoire, un pamphlet dénonciateur. L'enquête minutieuse, scrupuleuse, presque maniaque à laquelle se livre le héros de Rhume, un ancien astronaute américain, au sujet de quelques disparitions mystérieuses intervenues dans la région de Naples, n'emprunte rien au style coup de poing. Car cet astronaute a le sens de la dialectique et de la spéculation, et les gens qu'il rencontre sont doués des mêmes facultés. S'ensuivent de vertigineux dialogues entre cet Sherlock Holmes de l'imaginaire qui s'interroge sur les conséquences d'une réaction en chaîne pharmacologique frappant l'humanité.

Tout le contraire du travail d'un ordinateur qui ne peut fonctionner que si l'on quantifie les données du problème. Seul le génie humain peut associer des faits infinitésimaux, maquillés en concepts insaisissables. L'homme a un goût inné pour le simple ; c'est pourquoi son esprit s'inquiète des mystères les plus obscurs et tente de les percer, pour tout ramener à un seul dénominateur commun qui est celui d'un paradis tribal, où le soleil, l'eau, la terre lui procurent entière satisfaction.

Grâce à cette prouesse humoristique, Lem, après avoir démontré de façon spectaculaire son sens de l'écriture paradoxale, nous mène aux conclusions de son enquête. Le coupable est identifié aussi sûrement qu'un virus sous la lentille d'un microscope. Il semble malheureusement impossible de l'arrêter et de le condamner ; car l'abandon de l'individu conduit au partage absolu de la responsabilité.

PHILIPPE CURVAL.

* LE RHUME, de Stanislas Lem, collection « Dimensions SF », Editions Calmann-Lévy, 216 pages, 42 F.



Paul Balta Claudine Rulleau La stratégie de Boumediène

Un document essentiel pour comprendre l'Algérie moderne.

Jacques Berque De l'Euphrate à l'Atlas

Tome 1 : Espaces et moments Tome 2 : Histoire et Nature Une anthropologie de l'Islam arabe.

Jean-Paul Charnay Sociologie religieuse de l'Islam

Mutations des sociétés musulmanes.

E. de Vitray-Meyerovitch Anthologie du soufisme

Une initiation à la mystique musulmane. Un trésor spirituel.

Ibn Khaldûn Discours sur l'Histoire universelle

3 volumes. Traduit de l'arabe par Vincent Monteil. « La plus grande œuvre de son genre qui ait jamais été créée encore, par qui que ce soit, en tout temps et en tout lieu. » Arnold Toynbee

Sindbad 1 et 3 rue Feutrier, 75018 Paris Tél. 255.35.26

J'aimerais recevoir votre catalogue : Nom et prénom : Adresse : Ville et code postal :

André Chastel. Où va l'art? D'où vient-il? ANDRÉ CHASTEL FABLES, FORMES, FIGURES FLAMMARION

culture et communication



novembre 78

- rencontre avec alain resnais une interview exclusive du grand cinéaste français
- roger caillols en avant-première vers une poétique généralisée
- dossier éducation et culture : l'enfant et l'archéologie, l'enfant sur le chemin du musée, le 7^e art et les jeunes
- la radiodiffusion par satellites
- les archives du film de bois d'arcy
- un héritage parfois mal connu : le patrimoine

publication mensuelle du Ministère de la Culture et de la Communication
vente au kiosque - diffusion, abonnements : documentation française
29-31 quai Voltaire 75340 Paris Cedex 07 - tél. 251.50.10

BRUNO LAGRANGE et MARC ORAISON

Le Mystère humain de la Mort

Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, Adresser manuscrits et C.V. essais théâtre. Les ouvrages retenus à la pensée Universelle feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. 3 bis Quai aux Fleurs 75004 Paris Tel. 323.85.44.

Notre service d'édition sont régis par l'article 49, de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire

DOLTO

interpellée par Gérard Séverin

L'ÉVANGILE AU RISQUE DE LA PSYCHANALYSE

TOME II 39f

jean-pierre delarge

critique littéraire

< Comment un mythe nous permet de survivre aux questions insolubles >

George Steiner vient de passer quelques jours à Paris, au moment où sort la version française de sa somme consacrée à la tradition. - Après Babel (dont Etienne rend compte ci-après). Nous nous sommes entretenus en français, de son travail actuel sur le mythe d'Antigone et ces variations à travers les siècles. Le culturologue, qui continue d'enseigner au Churchill College de Cambridge, occupe maintenant la chaire de littérature comparée de l'université de Genève. Quels privilèges apporte à cet européen trilingue et à cette expérience dans un nouveau pays, la Suisse ?

« Oui, la Suisse. Nous sommes maintenant devant un paradoxe. Dans ce pays qui est le plus privilégié matériellement dans ce pays qui est encore celui de 1890 dans ses conditions de vie quotidienne, de sécurité et de respect devant le professeur et le pasteur, se produit actuellement chez les jeunes quelque chose de très émouvant : le renversement de la doctrine de la prédestination. Beaucoup d'entre eux s'attendent à ce que le destin se tourne aussi contre eux. Il y a une dialectique complexe entre la nostalgie des souffrances et des terreurs subies par leurs voisins depuis si longtemps et la cruauté sourde, diffuse devant ce que leur prépare un avenir qui risque de supprimer leurs privilèges. Donc, le mythe d'une Suisse totalement calme intérieurement, totalement embourgeoisée, est faux. Il existe en Suisse une grande tension psychique, et parfois par une violence latente, dont des écrivains comme Chexsex — et d'autres aussi — témoignent.

— A propos d'écrivains suisses, que pensez-vous de Muschg ?

Muschg est très bien. C'est le vrai successeur de Kiesel. Il utilise une prose narrative lucide mais secrètement violente (comme Kiesel) et qui traduit le drame suisse-allemand devant le passé de l'Allemagne et l'attitude parfois ambiguë de la Suisse allemande envers le Reich. La division de l'Allemagne fait que l'allemand classique reste en partie vivant en Suisse.

» La Suisse, vous le voyez, est la gardienne d'une stylistique allemande dont on ne trouve pas beaucoup d'exemples aujourd'hui. C'est une anomalie, un autre paradoxe. La Suisse, depuis la venue de Nietzsche à Bâle jusqu'à celle de Canetti à Zurich, a été le centre anti-centre du génie de la langue allemande. C'est là que Thomas Mann et Hesse ont leurs tombes. C'est là que Rilke écrit les *Épigrammes*. C'est là que Musil s'écrit.

» Pour un comparatiste, c'est une patrie de choix. Au milieu

du dix-neuvième siècle commence à Genève l'enseignement de ce qu'on appelait « la littérature générale ». C'était, en fait, la première chaire de littérature comparée dont l'Anselme a été un des occupants. Je crois qu'il y a là une logique de ma discipline : c'est la discipline de l'excellence dont les grands maîtres sont des frontaliers par définition. Ensemble, par exemple, qui prend maintenant sa retraite : voilà quelqu'un qui a toujours eu le sentiment d'être un méridional en marge, polyglotte et frontalier.

» Les arbres ont des racines et les hommes des jambes, et je suis persuadé que le fait d'avoir des jambes est mieux que d'avoir des racines : quand Barres me demandait l'épigramme de déraciné, j'ose prendre cela en hommage. Pour en revenir au petit châlet suisse, enseigner la littérature comparée dans l'université de Saussure — qui n'a jamais séparé linguistique de littérature, — enseigner aux côtés de Sauer, Starobinski, Rousset, c'est pour moi un privilège logique. Et je suis inquiet de penser qu'après le départ d'Etienne l'avenir de la littérature comparée en France est peut-être menacé...

Contre les terrorismes du jargon

— Il y a quelques années, vous écriviez une autre enquête, celle de voir Paris subjugué par la Nouvelle Critique structuraliste. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

— J'ai eu, en 1969, un entretien avec Jacqueline Flahier (voir « Le Monde des livres » du 29 mars 1969) qui m'a coûté très cher, parce que d'une certaine manière il m'a isolé. Je déclarais entre autres que le *Song noir*, de Louis Guilloux, les *Deux Eldards*, de Lucien Rebatet, et l'art du roman chez Aragon me semblaient dépasser, de loin, mais de très loin, le roman. Depuis lors, les œuvres de Michel Tournier sont venues appuyer cette conviction. Je me demandais, en invoquant les *Précieuses ridicules*, pourquoi le pays qui entre tous se vante le plus profondément à la lucidité et à l'ironie s'était laissé droguer par le verbe de l'incroyable et du possible. J'avais émis l'hypothèse que la France avait reçu un choc énorme après les blessures des victoires allemandes. Et qu'elle avait commis l'erreur de se mettre à l'école de Hegel, Heidegger, Jaspers, dont le génie de l'obscurité est complètement étranger au génie français. Je comprends que devant un certain style étymologique on retrouve le mystère du logos. Cela est possible en allemand, mais en français cela fausse le style.

» Vous vous souvenez de mon étonnement devant la poussée d'une nouvelle critique structuraliste, et largement structuraliste. Je maintiens mon opinion, tout en faisant une réserve pour Barthes, qui est un authentique maître. Il y a en lui cette modestie suprême : l'élégance. Jamais il ne trahit son exigence de lucidité, et il a sa place dans la grande tradition française qui compte Diderot, Saint-Evremond et Valéry. Cela dit, restent les terrorismes du jargon. A cette époque-là, j'avais dit combien ceux qui se proclament d'extrême gauche dans le style le plus inacceptable au commun des lecteurs sont en situation fautive par rapport à l'éthique fondamentale.

» J'ai émis l'hypothèse qu'avant trop longtemps les intellectuels maoïstes et les terroristes de la pureté grammatologique finiront à l'Élysée et à l'Académie ! Et, à ce moment-là, leur haine de l'Amérique, pays dont ils ne connaissent absolument rien, semblait une fantaisie absurde !

» Eh bien ! Figurez-vous que je suis ému de lire dans *Tel Quel* quel grand pays plein d'avenir sont les États-Unis ! Et, puisque, pour moi, la politique américaine en Amérique latine est moralement inacceptable, ce sera dans *Tel Quel* qu'il faudra que je lise désormais la chronique mondiale de la prochaine réception à la Maison Blanche !

» Pour moi, vous le savez, tout style — et toute pensée — est une éthique. La plus grande virtuosité intellectuelle et technique, si elle ne repose pas sur une éthique, même très rapidement aux fausses situations, aux apories que nous venons d'évoquer. Il y a un paradoxe : c'est souvent la soi-disant droite qui a

maintenu la dignité et la tournure du style direct. De De Maistre jusqu'à l'Ontologie du secret de Pierre Boulang, c'est du côté des solitaires et des conservateurs que se trouve la tradition centrale de la pensée et de la prose françaises.

» C'est quelque chose de très difficile à dire pour quelqu'un comme moi, pour qui l'holocauste, le racisme, le problème de la torture constituent le noyau constant de l'interrogation sur le langage et la société. Pour moi, la vraie « trahison des clercs » (Benda est mon maître à tous points de vue) est dans l'obscurité de la pensée, dans la volonté de se refuser à la clarté.



* Dessin de Bénédicte CLERVA.

— A quel travaillez-vous maintenant ?

— A un livre qui prendra des années, qui s'appelle *Les Antigones*, et dans lequel j'essaie de fonder pour la première fois politique et poétique. J'étudie deux millénaires et demi de variations sur le dialogue entre Antigone et Créon, qui est au centre de la pièce de Sophocle. En deux millénaires, les poètes, les penseurs et les hommes politiques ont revêtu, ont réinterprété le célèbre dialogue, dans lequel trois mots capitales reviennent : loi, équité, droit. Voyez les forces en présence : une jeune femme et un homme vieux. C'est une constante. Il existe plusieurs centaines de versions de la pièce, de Sophocle jusqu'à Cavaletti, et même jusqu'à trois nouvelles *Antigones* en amitié ! Bref, il n'y a presque pas d'année sans une version d'*Antigone*.

» Je veux essayer de montrer qu'un mythe comme celui-là donne à l'esprit humain le moyen de survivre aux questions insolubles.

» Chez Goethe, les deux interlocuteurs ont raison. Devant l'insoluble, seul le mythe garde les portes ouvertes sur l'espoir. Chez Créon, le progrès est possible. Créon peut réparer ce qui est dévasté dans sa politique. Antigone est possédée par l'impitoyable immortelle de la perfection et pour elle tout progrès est un compromis.

» Notre politique tourne autour de cela. J'en sais quelque chose : enseigner, c'est être avec les jeunes. Jusqu'ici, il y a toujours eu des utopies à portée de rêve : la Russie en 1917, la guerre d'Espagne, le Front populaire, la Tchécoslovaquie de Dubcek, le Chili d'Allende, la Chine de Mao. Aujourd'hui, nous nous trouvons devant une situation sans précédent : les jeunes n'ont plus de fenêtres utopiques à ouvrir. Tout professeur honnête vous le dira : jamais nous n'avons vu une génération aussi prématûrement ironique et désabusée. D'où la tentation énorme que constitue Antigone. Antigone qui dit « soit maintenant, soit jamais ». Antigone qui veut à tout prix la destruction de la raison. Antigone pour qui attendre est toujours une compromission.

Chantage à la perfection

» Chez Hölderlin, elle ne peut même pas attendre que les dieux l'aident. Elle se précipite au-devant de la justice des dieux. Chez Kierkegaard, pas du tout. Elle a comprise cette chose unique : ce n'est que chez les morts qu'on peut trouver une loi que ne viole aucune politique. Peut-être y avoir une politique pure sur terre ? Certain, voyez *Les Justes*, aurait saisi immédiatement cette pensée.

» Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse : l'un de vos lecteurs pourrait me rendre un service énorme : je cherche les rapports écrits pour la Gestapo au moment où fut prise la décision d'autoriser *l'Antigone* d'Anouilh à Paris. C'est la seule *Antigone* qui se joue à la cour de Créon.

Je me demande quelles ont été, à l'époque (c'était au printemps 1944), les réactions, les réflexions des spectateurs sur le vrai sens de cette pièce.

» L'*Antigone* de Brecht date de 1948. Je vais la travailler. L'idée, c'est que personne n'a le droit d'avoir raison seul. Antigone est hémiparalysée. Elle aurait dû entendre l'appui du peuple. Son action n'a aucune force éducatrice. Selon la terminologie marxiste, elle est même contre-productrice.

» Je vais choisir celles des *Antigones* qui marquent de grandes étapes dans notre pensée sur le chantage à la perfection et l'impitoyable de toute politique. Antigone nous hante. J'ai le sentiment qu'elle maintend partout. Vous voyez que depuis la *Mort de la tragédie* jusqu'à mes *Antigones*, c'est une large boucle qui se reforme. Poétique et politique, pour moi, sont le même aspect d'une seule chose. Les Grecs nous ont rendu supportable l'insoluble. La chrétienté a voulu des solutions, et le marxisme qui en est une hérésie avoisinante aussi. Il me faut maintenant trouver la forme qui donne à un tel livre, la force qu'il lui faut. La tranquillité qu'il lui faut.

Les limites de la parole

— Aujourd'hui, il y a un tel bruit constant autour de nous qu'il est difficile de s'écouter soi-même.

— Bien sûr ! Voyez l'autisme paradoxal de l'éloquence ! Aujourd'hui, on peut tout faire, on peut tout dire, mais tout dire vide l'intérieur. La psychanalyse, par exemple, a été une très grande libération. Elle a permis de briser certaines conventions, mais elle a fait disparaître le respect de la privauté, le respect de ce qu'on ne dit pas, le respect de la parole qui engage. Une parole sérieuse donne des otages à la réalité. Regardez ce qu'est la parole donnée dans la tragédie grecque : pour Créon, par exemple, la dignité de la parole donnée veut qu'on répare dans l'ordre où l'on a failli. C'est la même chose pour Sartre : *Morts sans sépulture*. Tout silence devant le tortionnaire suppose la grande, l'immense liberté de ne pas dire. D'où l'importance de la pensée de Boulang sur le secret, et des autres pensées sur le non-dire (Walter Benjamin). Antigone est une grande silencieuse. Quand on est l'enfant d'Édipe, il y a des choses qu'on ne dit pas.

» L'avenir des universités est lié à notre capacité d'enseigner de nouveau certaines limites de la parole, une certaine pudeur. Pudeur, c'est presque le plus beau mot de la langue française, que Benda connaissait à fond et que je retrouve de façon exquise dans *l'Empire des Signes*, de Barthes.

» De toute façon, il y a pour moi un grand bonheur à réfléchir sur ces problèmes, et, vous savez, être professeur c'est refuser la tristesse. Celui qui enseigne tire de son enseignement l'impossibilité du désespoir.

Propos recueillis par FRANÇOISE WAGENER.

سورة النحل

LOUIS PAUWE

Comme devien ce que l'on est

Antigone et Babel

Peut-on traduire les autres ?

En 1948, Babel, de Callois ; 1966, fondation de Babel, revue internationale de la traduction ; 1969-72, le Babel, trois tomes du signataire ; 1975, After Babel, de George Steiner, dont voici par ailleurs la version française de Lucienne Lotringer avec, d'après l'auteur, une « autorité transformatrice » : quatre cent cinquante pages denses. Ce qui justifie certaines chapelles de linguistique dévote et impériale où l'on vaticane en jargon sur l'« in-traduisibilité » métaphysique des langues (joli mot, digne de son « rétro »). Pour ses inquiétudes, bonni soit le traducteur, qui pêche contre le Dieu langage ! Non pas tant peccaminieux qu'insensé, puisque traduire est impossible. Serait impossible.

taoltes, c'est d'Antigné le protestant qui à son insu la propose : d'un sois sans sois ; si le se que ep'héms des Grecs, les qui dans notre desin un dépend pas de nous) traduit à merveille le ming tsai soi des mêmes taoltes, c'est que chaque langue n'est pas le ghetto où la confinement tant de linguistes en vogue. S'il est exact que l'aspect du verbe en hoché contraint ces Indiens à percevoir, à analyser, à classer les phénomènes ondulatoires et vibratoires, pourquoi est-ce à de Broglie, pour qui l'aspect du verbe français est moins contraignant que pour nos amis Hopis, que l'homme doit la première synthèse entre la théorie corpusculaire et la théorie vibratoire de la lumière ? Si enfin l'organisation de la pensée ne se modelait que sur les « structures profondes » de chacune des milliers de langues en usage, comment se peut-il faire que ni Locke, ni Carnap, ni Machiavel ne soient des Turcs ? Des langues dont l'examen la structure, le ture est la plus logique (la plus « cartésienne » au sens bêtelement coricorrique de ce mot). Or c'est un Yunus Emre que nous lui devons un baladin mystique. La bas, point d'Aristote ; point de logique formelle.

les redondances graphiques suggérées dans un poème chinois par les chefs des caractères, les traducteurs nous ? » Primo, les Chinois en sont parfois moins obsédés que nous le sommes, on peut les transposer, les interpréter en redondances phonétiques, etc.

Provocations et chicanes

A propos de ces langues que notre naïveté, notre ignorance, nous invitent à juger exotiques, ou « rares » (fussent-elles parlées par l'équivalent d'une vingtaine de France), Steiner s'amuse à provoquer son lecteur : aux versions pourrissent si bonnes de Waley, ne préfère-t-il pas celles d'Enza Pound en son discutable Cathy? Provocation évidente, d'affirmer que, pour bien rendre le chinois ou le japonais, mieux vaut, comme Pound, n'en savoir quasiment rien. Reste la part de vérité : sensible par la langue pour asser de départ, trop d'orientalistes en effet ne dominent plus celle d'arrivée ; mais Demény, Diény, Ryckmans, Bernard Frank, Sieffert, dir autres, pour ne parler que de chinois ou de japonais, contredisent ce postulat. Reste que la meilleure version de Yunus Emre, c'est un poète français, Delonze, associé à Mme Dina, enseignante de ture, Turque elle-même, qui vient de nous la livrer. Or, Delonze ne sait pas le ture. Il le sent. Reste aussi qu'au bord de l'eau (1), un des plus vifs romans de la littérature universelle, c'est à un sinologue, jeune encore, que nous le devons : Jacques Dars, qui d'un coup de grand maître nous restitue le charme, po. En faire, c'est sûr, un chef-d'œuvre de notre littérature. Il y donna huit ans de sa vie, et jamais ne se soucia de la gagner en traduisant ; son métier l'aide à vivre, sans faste. Pritôt que de discuter sur le sexe des langues, les docteurs de la théologie linguistique feraient mieux de penser aux salaires du traducteur : le quart de celui de l'enseignant, et le sous-général. Alors, ces « arguties » entre Whorf, Dars, et Clomay...

p's d'une fois vérifié que sa pratique de la traduction, quand il s'attaque aux Fleurs du mal, démonte souvent sa théorie. Brouilles, cartes.

Malgré tant de détails, dès 1748, inexactes ou erronées, l'Esprit des lois tient le coup en 1978. L'Esprit de la traduction, car c'est ça aussi l'après Babel, tiendra longtemps le coup, à condition qu'un monde humain s'élabore où, comme les souhailaient les premiers chrétiens, il n'y ait plus ni j'ai ni grec (3). En se choisissant en se proclamant ce qu'il est, lui et grec, Steiner, qui n'ignore ni le haiku ni le renga des Japonais ni le *Ich-Eng-ming* des Chinois, sait aussi bien que moi qu'Arménien, Arabes, Chinois, Japonais, Turcs et Malais contribuèrent depuis longtemps à former ce héritage culturel, essentiellement judéo-hellénique. Depuis la Grèce, probablement, grâce à la route de la soie. Depuis Rome, assurément, qui promulgua des lois pour interdire aux hommes les vêtements de soie chinoise. Depuis les nestoriens, plus encore.

Avant, ou plutôt après ?

Après Babel ? Pour moi, qui tiens pour nulles et non avenues la cosmologie, l'anthropologie et la linguistique du Pentateuque, la tour de Babel n'exista jamais. Je suis plutôt édifié de mes jours et meurt de mort l'aveir de nos soifants. La seule langue intraduisible, cette lingua franca depuis 1945 en génie, cette langue idéale de l'homme *metaxa*, je l'entends tous les jours à la fois française : refuge c'y dit sanctuaire ; colonisation, normalisation ; assassinat devient oeuvre ; asservir se déguise en contrôler ; réparer, en réhabilitier. Qu'un anglais américanisé pourrissent aujourd'hui tant de langues ; que Shakespeare devienne jargon du *chaud bias* et balbutiement de la pun-titude, Steiner le pressent. A bon droit, il craint pour l'anglais, sa langue sans doute préférée. Quelle ironie du sort est, comme il le craint, l'avenir nous réserve et un présent au lieu d'une Pentateuque ! Puisque la *lingua franca* refuse chaque jour plus insolentement de respecter la loi du 31 décembre 1975, notre présent est babélien, langue intraduisible. Les linguistes enfin jouiront. Qu'ils ne se réjouissent pas trop : les Chinois demandent un bon milliard. Cela fera au moins deux langues. Après Babel ? Je titrerai : Avant Babel. Parlons donc un instant babélien. Après Babel : un « must » ! Un livre à ce pas manquer. A aucun prix. Ce prix ne fut-il ni « petit », ni « cassé », ni « discount ».

ETIEMBLE

* APRES BABEL, UNE POETIQUE DU DISE ET DE LA TRADUCTION, de Georges Steiner, traduit de l'anglais par Lucienne Lotringer (avec plusieurs françaisismes), Albin Michel, 478 p., 90 F.

(1) Shi Nai-an, Luo Guan-zhong. Au bord de l'eau (Shi-nai-an-shuan) Texte traduit, présenté et annoté par Jacques Dars, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2 vol., 1978.

(2) C'est mal traduire aussi que traduire. Cela comme en ni mal au français. Voyez à ce propos : On appelle cela traduire. Texte, in *St. Machiavel. Pour le poète*, II, p. 308-405.

(3) *Ni j'ai ni grec*, extraits sur le racisme, sous la direction de Léon Follakor, Mouton, 1978.

Que, de la première phrase à la dernière page, la *Métamorphose*, de Violate, apitaise, bétou, trahisse Kafka, voilà qui ne plaide que contre le truchement. Truchement par destin personnel, versé par goût, par devoir aussi, en plusieurs autres langues, Steiner affirme à son tour, et sans honte, après Mouton chez nous, que la traduction est « souhaitable et possible ». Qu'il soit donc anathème ! Anathème, celui que son destin, devenu compétence, vone constamment à se traduire sans pour autant s'épanouir de bonie quand, après avoir écrit *he soom across the river* — ce pont-aux-ânes de l'intraduisibilité — il ose dire : « Il traversa la rivière à la nage ! » Et encore, il entreprend une théorie de la traduction généralisée. Qu'est-ce, en effet, que lire le *Beowulf*, le *Roland*, le *Genji monogatari* dans l'anglais, le français, le japonais d'origine, sinon les traduire en anglais, français, japonais d'aujourd'hui ? *Comprendre, c'est ici traduire*. Au bûcher, le relais ! Au bûcher, Joyce qui réitére en *basie English* l'anglais précisément babélien de son *Ulysses* ! Au bûcher, Beckett, coupable d'exactement restituer en son français son anglais de *drama turge*. Steiner aggrave son cas en osant soutenir que la thématique elle-même est activité avant tout traduisante, comme aussi la muse en *Heder* de poèmes, ou l'élaboration en opéra d'un livret. Le tout, à beau renfort de traductions, explications de textes ou de *lieder*, où le savoir ne cesse d'animer la verve. Irreprochable, par exemple, l'analyse de la mort d'Elphyve chez Euripide, Sénèque, Racine.

A cette tour d'anti-babel, Steiner m'excessera d'apporter quelques moellons, ou du moins quelques gravats. Si la meilleure traduction du *soei soei soei* des

Steiner a dono mille et une raisons d'affirmer qu'il y a place pour une démarche qui tienne compte des langues plutôt que du langage ; de la sémantique, privilégiant le sens, plutôt que de la « syntaxe pure ». Bref, quinze « conceptions métamathématiques du langage, s'épanouissant sur des données atomisées pré- ou pseudo-linguistiques, ne saurait rendre les conditions et les rapports des langues telles qu'elles existent et se différencient ».

Question de talent !

Pour avoir organisé, en 1972, un colloque de trois jours sur la traduction de poèmes réguliers à partir de l'arabe, du chinois, du hongrois, du japonais, du malgache, du ture, etc., colloque dont les actes viennent de sortir cette année (Gallimard), je puis confirmer la thèse de Steiner : patience et talent étant pré-supposés, à chaque prétendue monnaie, à tout « idiolecte » peut correspondre un autre « idiolecte ». Question de talent, j'en eus cent preuves ; et d'affinités électives. « Ouais, objecteront les racistes de la théologie linguistique, et les ions du chinois, ceux de telle langue africaine ? Qu'en jetez-vous ? » Primo, traduire n'est pas calquer. Deuxio, les Chinois ne savent pas, d'abord, qu'ils parlaient une langue à tons ; le ton ne comptait pas dans la métrique de leurs premiers poèmes. C'est la connaissance du sacré, grâce aux pèlerins bouddhistes, qui leur révéla, leurs tons ! » Mais

Des chicanes ? En voici deux ou trois : que la traduction par Celan de Supervielle efface le poète français, voilà qui, plutôt que la médiocrité du second, me prouverait que, bon poète, Celan lui tradit mal : c'est mal traduire que trop bien (2). Il est vrai que le gauchon dispose de deux cents mots, en gros, pour qualifier la robe des chevaux. Mais je doute que le gauchon n'emploie, que quatre noms de plantes. Outre le verbe *maité*, mon dictionnaire de gauchon me donne la *yerba de la meona*, de la *pedra*, de la *vibora*, de *teohara*, de *del pollo*, de *del venado*, de *perdiz*, de *teche-tres* ; et, sous la seule lettre A, l'arbre-piano, l'arbre-ro, l'acacia, l'achira, l'alfafa, l'allo-sida. Pour avoir disséqué moi-même le texte de Walter Benjamin sur l'art de la traduction, et tout en reconnaissant à Steiner le droit d'interpréter comme il fait la « reine Sprache » (le pur langage, concept, le signal, familier aux Chinois), je me demande si le plus important ne serait pas en l'espèce, chez ce futur marxiste, sa volonté de transcrire Falkland, quand il traduit Bandelair (et non pas de germaniser le français). Or, à mes séminaires, nous avons



Catherine Paysan

le clown de la rue montorgueil

« On ne peut résister à la chaleur du regard dont Catherine Paysan enveloppe ses personnages et qui les fait rayonner, magnifiés, à la fois cernés dans l'humilité des apparences et transpercés au vif. »

Glaette GUITARD-AUVISTE
LE MONDE

denoël


UNE LIBRAIRIE A DOMICILE

inter-livres

Commandez tous vos livres par  ou par 

• Vous recevez tous les livres disponibles chez les éditeurs dans les plus brefs délais par poste ou coursier • Vous les payez moins cher 10% sur prix conseillé (sauf livres de moins de 30F et livres techniques) • Vous les payez plus tard sur facture mensuelle • Frais de port 6F (jusqu'à 100F, 10F de 100 à 200F, franco pour envoi de plus de 200F • Provision de 50% pour toute première commande de + de 200F.

38-40 av. des Gobelins - 75013 PARIS - Tél. 535.08.46



Histoire littéraire de la France

livre club diderot

des origines à nos jours

plus qu'une encyclopédie : un véritable panorama des arts et des idées

Cette collection a comme ambition de traiter de la littérature comme d'une partie de toute l'histoire de notre nation, de faire, en somme, le portrait de chaque époque afin de rendre plus intelligible le portrait de nos écrivains. Ainsi l'histoire de la langue française, l'histoire des idées, des sciences et des arts, l'histoire politique, sociale ou économique, ont ici, et pour la première fois dans un ouvrage de ce genre, toute leur place.

Collection dirigée par Pierre ABRAHAM et Roland DESNE.

- 12 volumes élégants reliés, gravés à l'or fin d'après des fers gravés ;
- Des milliers d'illustrations en noir et couleur, très souvent inédites ;
- Typographie en Times corps 10, impression en deux couleurs avec notes infrapaginales ;
- EN ANNEXE de chaque volume : bibliographie, index des auteurs et des œuvres et de précieux tableaux chronologiques et synoptiques.

une réalisation Éditions Sociales

le meilleur guide pour une compréhension globale de notre patrimoine culturel

BON DE DOCUMENTATION à retourner au

LIVRE CLUB DIDEROT
13 boulevard Bourdon 75004 Paris

Nom _____

Profession _____ tél. _____

Adresse _____

désire être documenté gratuitement sur l'histoire littéraire de la France

LOUIS PAUWELS

Un bilan des idées, un itinéraire de l'esprit.

Bernard PIVOT Apotrophes

Comment devient-on ce que l'on est ?

Stock

Collection « Les Grands Auteurs » dirigée par Claude Chappuis

Bernard Chapuis

TERMINUS PARIS

« Bernard Chapuis vient de publier son premier roman, pire qu'un journaliste, c'est un écrivain. Geneviève Docmann/Pariscope »

• Terminus Paris est un régal de trouvailles et d'humour en trompe-l'œil.

J.L. Ezine/Les Niles Littéraires

• Du côté des références citons Boris Vian, J. Cocteau et Bernard Chapuis... Le Monde

• On en redemande. J.P. Ligeols/L'Unité

• Chapuis c'est Rouletabille chez Alphonse Allais avec de petites incursions chez Boris Vian. J.P. Esnard/V.S.D.

• Un bouquin où l'on trouve tout, même la Samaritaine. F.R. Lévy/Libération

• Terminus Paris est un roman hyper-réaliste avec un humour débordant. J.P. Morel/Le Masin

• Un très beau livre. Claude Villiers/France Inter

Roman 192 p., 35 F

EDITIONS LES FORMES DU SECRET

histoire

Les « filles de noce » en leur lieu clos

● Une discutable et révélatrice histoire de la prostitution.

DANS les Filles de noce, Alain Corbin s'efforce d'appliquer à la sexualité ordinaire — c'est-à-dire non « perverse » — du dix-neuvième siècle les concepts, rendus familiers par Michel Foucault, de marginalisation et d'enfermement. Après la prison et l'asile, c'est au tour du « bordel » — en termes techniques, maison de tolérance — d'être considéré comme un « lieu clos ». Comme le feu et le criminel, voici donc la prostituée coincée entre quatre murs par des élites bien-pensantes et répressives, et des médecins. C'est, en effet, au début de la Monarchie de juillet que le docteur Favent-Duchastel, brillant ethnologue et philanthrope, fait la théorie de la prostitution, et élabore un projet « réglementaire » mettant l'accent sur le contrôle hygiénique, et la nécessité des maisons de tolérance.

Malheureusement, et comme le reconnaît lui-même Alain Corbin, le concept de marginalité est infiniment moins facile à plaquer sur les « filles de noce » que sur les fous et les criminels : ces deux dernières catégories n'ont pas de fonctions sociales ou économiques, tandis que les prostituées apparaissent au contraire nécessaires à l'équilibre sexuel et mental d'une population masculine réprimée et frustrée.

Le concept d'enfermement est encore plus infaillible. Les prostituées sont, au dix-neuvième siècle, l'une des sous-populations les plus mobiles de France. Elles sont infiniment moins enfermées dans leurs bordels (ou même dans les hôpitaux antivénéériens spécialisés) que les petits bourgeois dans leurs appartements,

les prolétaires dans leurs usines, ou les paysans dans leurs villages. Sur cinq cent soixante-trois « filles » inscrites dans trois « maisons » lyonnaises entre 1885 et 1914, 10 % seulement ont séjourné plus d'un an dans leur « lieu clos ». Pour comparaison : 85 % des internés présents dans les établissements psychiatriques français en 1974 y étaient depuis plus d'un an (1). Le même concept d'enfermement peut-il servir à décrire deux phénomènes aussi différents que la folie et la prostitution ? D'autant plus que le Second Empire, où commence le déclin du bordel, voit simultanément la montée de l'internement psychiatrique.

Plus que par ses interprétations, le livre d'Alain Corbin — qui ne manque ni de talent ni d'entrain, — vaut par ses descriptions. Il propose une excellente sociologie de la prostitution au dix-neuvième siècle. L'origine de cette catégorie professionnelle n'en fait d'ailleurs pas un groupe marginal. Les prostituées ne proviennent ni du prolétariat industriel ni des classes supérieures, mais de toutes les strates intermédiaires, qui forment alors l'immense majorité de la population française. Ce qu'on savait déjà pour les filles de militaires ! Corbin fait également, à propos de la syphilis, durant les années 1880-1900, une peinture impressionnante des angoisses de la bourgeoisie, de son obsession de la dégénérescence, du sentiment de pourriture et de pourrissement qui tient alors les élites européennes.

Mais on comprend mal pourquoi la montée de la « syphiléologie » s'accompagne d'un déclin quantitatif de la maison de tolérance, entre 1875 et 1914. C'est alors qu'on aurait dû procéder, dans la fièvre, à l'enfermement des prostituées, sous prétexte d'hygiène et de contrôle de la morbidité vénérienne. Or, cet ouvrage, qui a le mérite de placer dans la longue durée les plus récents événements de l'histoire de la prostitution — le Mouvement des prostituées de 1975 comme la suppression des maisons de tolérance en 1946, — nous montre la fermeture de

celles-ci non comme une réaction brutale et accidentelle, mais comme le point d'aboutissement d'une régression séculaire du « bordel » en tant que phénomène social.

Alain Corbin s'en prend vivement aux médecins de la fin du dix-neuvième siècle qui ont, dit-il, fantasmé sur les maladies vénériennes et laissé libre cours à leur peur de la sexualité. Les chiffres lui donnent raison : selon l'Annuaire statistique de la Ville de Paris pour 1900, le taux de décès par syphilis n'était alors que de 3 pour 100 000 habitants, contre 40 pour la fièvre typhoïde et 84 pour la tuberculose, 21 pour la cirrhose du foie. Et Paris était en théorie l'une des villes les plus « vérolées » d'Europe !

Mais pourquoi tient-il absolument à attribuer aux médecins un « discours » et un « pouvoir » particulièrement désastreux dans la diffusion de l'angoisse syphilitique ? Ceux-ci ne faisaient qu'exprimer, à leur manière, les phobies communes à l'ensemble de la bourgeoisie. Et c'est oublier que c'est justement entre 1880 et 1914 que les pires maladies infectieuses sont vaincues en France.

En un tiers de siècle, la mortalité par typhoïde, variole, rougeole, scarlatine, diphtérie, phthisie pulmonaire, diarrhée infantile, baisse à Paris de 86 %. En fait, c'est à l'ensemble de la bourgeoisie, et à son obsession de la folie dans ce contexte général de succès, en attirant l'attention sur quelques obsédés de la profession, on fait du médecin du dix-neuvième siècle un être maléfique et incompréhensible. Si celui-ci vérolait les privilégiés, il apporte aussi l'espoir à une société qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, est en train de vaincre la mort épidémique.

EMMANUEL TODD.
* LES FILLES DE NOCE, MISÈRE SEXUELLE ET PROSTITUTION AUX DIX-NEUVIÈME ET VINGTIÈME SIÈCLES, Aubier, 585 p., 96 F.

Pierre Chaunu

(Suite de la page 18.)

Celles-ci étaient quasi « pubertaires », comme aujourd'hui encore aux Indes (filles mariées à quinze ans). Le mariage tardif, dit-il, est caractéristique de notre modèle d'équilibre à la castration momentanée, sans douleur, mais non sans retournement, d'une partie importante du potentiel reproductif du peuplement.

Chemin faisant, l'auteur propose certains concepts qu'il tient pour opérationnels : Histoire quantitative d'abord. Elle revient, chez Chaunu, à projeter les méthodes de la complexité nationale d'aujourd'hui sur des époques plus anciennes. Cette « projection » est souvent un succès quant au dix-neuvième siècle. Mais un désastre quant au dix-huitième, époque pour laquelle, Angleterre mise à part, les statistiques officielles des pays européens ne valent pas grand-chose.

L'histoire sérielle, en revanche, est beaucoup plus prometteuse ; elle est grosse de réalisations positives : elle consiste à créer des séries de chiffres, à partir de phénomènes locaux qui durent pendant de longues périodes, grâce aux archives. Ils sont précisément connus : prix du blé à Beauvais ; nombre d'invocations à la Vierge dans les testaments marseillais du temps de Louis XV ; fréquence des assassinats dans les bourgs normands du dix-huitième siècle, comparés à celle des vols. La pesée globale enfin, s'efforce, avec des méthodes parfois rudimentaires, de calculer certains ordres de grandeur historiques ; ils ne sont ni plus ni moins précis que ne l'est l'estimation de la masse de l'Univers, telle que tentent de l'évaluer grosso modo les astrophysiciens.

Brandel, par exemple, dont Chaunu recueille fidèlement les leçons, s'est efforcé de chiffrer

en « pesée globale » le nombre de « chevaux-vapeurs » ou d'« esclaves mécaniques » dont disposaient les Européens vers 1750, avant les inventions modernes : avant la machine à vapeur... Il a donc additionné toutes les dis-

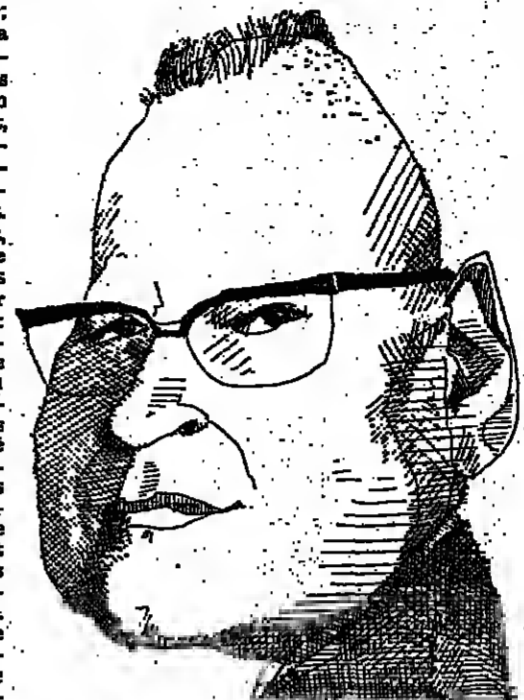
second de ces textes reprend souvent, sur beaucoup de points, les thèses et paragraphes du premier). L'auteur, dans cette phase ultime de l'ouvrage, regroupe ses formulations sur le problème de la dénatalité : elles sont bien connues, du moins par les mass media. Lancé sur cette piste, Chaunu sous-estime, à mon sens, les dangers de l'explosion démographique du tiers-monde.

Sur l'Occident, par contre, son diagnostic est plus modéré que ne le donnerait à croire la vivacité de son style. Chaunu n'est absolument pas « lapiniste ». Il ne préconise pas, utopie qui le ferait sourire, « une France de cent millions d'habitants ». Il s'inquiète simplement, à juste titre, du fait que la génération actuelle en Occident ne renouvelle plus ses effectifs : les taux de fécondité, comme l'a montré Bourgeois-Pichat, déclinent en direction de 1,5 enfant par femme fertile ; or, il faudrait deux enfants par femme, ou même un peu plus, pour maintenir dans le long terme l'effectif global du peuplement au niveau de la simple croissance zéro. Si toutefois l'on veut éviter le déclin démographique et le vieillissement abusif.

Devant le Conseil économique et social, Chaunu propose donc, au cours d'une intervention reproduite en son livre, un certain nombre de mesures pratiques : allongement des congés de maternité ; salaire aux mères de famille, à celles qui le sont et à celles qui le furent, respectivement. Sous l'éloquence événementielle, apocryphe qui fait penser à Michel Debré parce que le simple bon sens du gestionnaire démographique, dans la tradition d'Alfred Sauvy.

Tel quel, ce « petit Chaunu portatif » intéressera l'étudiant et l'enseignant d'histoire, qui trouveront là un abrégé des connaissances récentes de leur discipline. Il ne laissera, pas froids pour autant, les lecteurs non-spécialistes et les politiques : comment ne pas être sensible en effet à l'obsession pathétique du néant, à l'angoisse du « déclin de l'Occident », elle court à travers cette œuvre comme un fil noir.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.
* HISTOIRE QUANTITATIVE, HISTOIRE SÉRIELLE, de Pierre Chaunu, Armand Colin, 310 p., 12 F.



* Dessin de Zoran OBLIG.

APHRODITE CLASSIQUE
59 pages
Tous les chefs-d'œuvre de la littérature antique
Gervaise de Latouche
Dom Bougrie
Pierre Louis
Manuel de civilité
Suzette Iseu
Adorable Roumaine

eurédif
2 bis, rue de la Baume
75008 PARIS - 561 15 59
Nom _____
Adresse _____
BON POUR CATALOGUE GRATUIT

Publié par
Eric CAMANN
L'ÉTERNITÉ MAINTENANT !
Ethique de l'Anarchie
Ce n'est plus l'heure des thèses et hypothèses, des « Nouvelles philosophies » tribulaires de la tradition. C'est l'heure d'un savoir nouveau, illure des systématisations culturelles. Un exposé rationnel du Sens, la démonstration irréfutable que tout pouvoir est l'émancipation obligée d'une manière d'être pervertie par une conception fautive de la réalité. L'anarchie n'est pas une option politique, mais une exigence absolue d'éternité qui est propre à l'Europe.
Du même auteur, chez le même éditeur :
« Entre la naissance et la mort »
Edition La Pensée Universelle : 7, rue des Carmes, 75005 Paris

LES ÉDITIONS **canà**
présentent
38 F
DÉCOLONISER L'INFORMATION
par Hervé Bourges

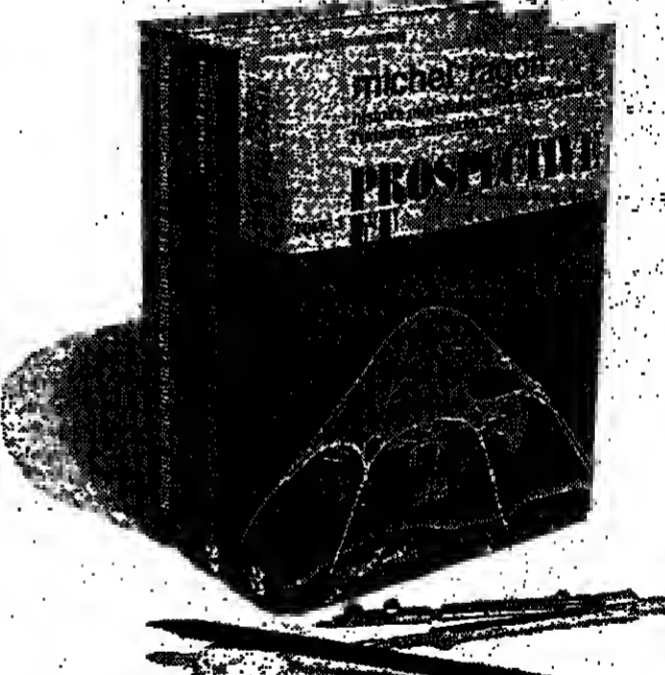
40 F
LA MAYENNE ET MOI
Robert Buron

40 F
LA RELIGION EST PERDUE A PARIS...
présenté par Yvan Daniel
canà
52, rue Servan
75011 Paris
DIFFUSION L'ITERA

* Par son allant, son imagination, son horreur malade de l'ennui et du cartésianisme, Bertram n'est pas indigne de ce gang, dont le fondateur fut Don Quichotte.
Angelo Rinaldi / L'Express.
"On se marre d'un bout à l'autre, autant, sans doute, que l'auteur s'est amusé en l'écrivant."
Jean Clémentin / Le Canard enchaîné
"Un roman d'aventures, le plus drôle qui se puisse lire."
Jacqueline Bruller / Magazine Littéraire

Bernard Barokas
La Chanson de Bertram
roman
GRASSET

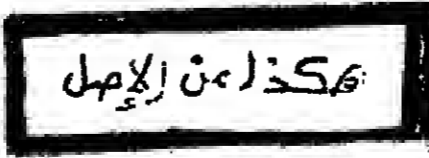
L'Histoire Mondiale de l'Architecture, c'est aussi l'architecture de demain.



Le tome 3 de l'Histoire Mondiale de l'Architecture et de l'Urbanisme Modernes "Prospective et futurologie" vient de paraître.

Architectes, urbanistes, le livre que vous attendiez "Prospective et futurologie" vient de paraître. Indispensable à votre activité présente et future, le tome 3 de l'Histoire Mondiale de l'Architecture et de l'Urbanisme Modernes est le fruit du travail irrefragable de Michel Ragon. Complétant les 2 premiers volumes déjà parus (Idéologies et Formes ; Pratiques et Méthodes), Prospective et futurologie est une étude sur la prospective et la futurologie appliquées à la recherche architecturale dans le monde entier. Composé de nombreuses illustrations, des tableaux synoptiques, ainsi qu'une importante anthologie de citations et de textes rares ou inédits, ce nouvel ouvrage fait une large place aux prospectifs et futurologues japonais, américains, allemands, russes, etc. Plus de 180 documents, 440 pages, 175 F. Prospective et futurologie, comme les 2 autres tomes est en vente en librairie. Réservez dès maintenant chez votre libraire ou, si vous n'arrivez pas à l'obtenir retournez le bon à découper Editions Casterman.

Bon à retourner aux Editions Casterman, 86 rue Bonaparte, 75006 PARIS.
Nom: _____ Raison sociale: _____ Rue: _____
N°: _____ Ville: _____ Code postal: _____
 Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part le catalogue Architecture et Urbanisme des Editions Casterman. Tome 1 - 110 F
 Tome 2 - 130 F Tome 3 - 175 F
Date: _____ Signature _____
Cf. joint règlement de _____ F Par C.B.



هكذا من لإعمل

politique

Les nouveaux historiens communistes confirment les pressions de l'Internationale sur le P.C.F.

Coincidence curieuse autant qu'injuste, au moment où le P.C.F. suscite de formidables interrogations, l'évolution franchement prometteuse des études sur le communisme français présentées par ses historiens semble rencontrer qu'indifférence.

Lire le recueil des textes les plus solides sur l'implantation du P.C.F. entre les deux guerres, publié par la très officielle maison d'édition du parti, dont Jacques Girault est le maître d'œuvre, à découvrir un Jean Charles traitant très bonnement du syndicalisme révolutionnaire — jadis voué aux gémonies — une Danièle Tartakowsky, dont l'intéressante thèse de troisième cycle, consacrée aux écoles et éditions du parti entre 1920 et 1933, évoque enfin sous leur vrai jour certains aspects des rapports de dépendance de l'organisation française à l'égard de l'Internationale communiste, ou encore un Serge Wolkow reconnaissant, dans les deux dernières livraisons des Cahiers de l'histoire, Maurice Thorez, le caractère purement artificiel imposé par le Komintern à la politique du parti vers la fin des années 20, que de chemin parcouru.

On ne peut s'empêcher de penser à ce triste manuel sévèrement critiqué aujourd'hui par Serge Wolkow, mélange inextricable d'école maternelle et de manichéisme triomphant, brouet insipide, produit par la commission d'histoire du comité central. De cette vérité officielle devait s'inspirer pendant plus de dix ans une littérature laborieuse où l'oligarchie affabulait et les reconstructions artificielles. Toute une passion aveugle, crispée sur d'impossibles démonstrations.

Les historiens communistes redécouvrent une certaine complexité des choses, ou refusent les déterminismes rigides, les explications simplistes, et acceptent enfin le dialogue avec les autres historiens. Ils reconnaissent la volonté de rompre avec le prisme scientifique et avec les méthodes de l'école historique française. D'où la problématique repensée par Jacques Girault et ses collaborateurs — étudiants — dont plusieurs, signe des temps, ne sont pas membres du P.C.F. — à savoir l'étude en profondeur de l'implantation du P.C.F. entre 1920 et 1933, par le biais de la très classique monographie d'histoire locale.

Visiblement désireux d'utiliser dans cet ouvrage collectif toutes les ressources de la réflexion statistique, les auteurs analysent les progrès de l'organisation à travers des exemples précis. Sont ainsi présentés : le Var, de façon neuve et riche, par Jacques Girault ; la région parisienne, de manière suggestive mais plus discutabile, par le même ; Ivry, par Bernard Chambaz, souvent encore trop dogmatique ; Renault, la cité des Oiseaux à Bagnoux, encore deux travaux des plus intéressants dus à Jean-Paul Depretto et à Annie Fourcaud ; le traitement de l'arrondissement, par Pascal Pignard ; enfin, cas particulier et rétrospective étonnante, les militants du Cher remarquablement étudiés par deux jeunes chercheurs d'avenir : Claude et Anne-Marie Penntier.

Des débats contradictoires au comité central

De Danièle Tartakowsky, on retiendra, dans l'avant-dernière livraison des Cahiers d'histoire de l'Institut Thorez, la présentation sobre et soucieuse d'objectivité historique, de larges extraits du procès-verbal d'un comité central tenu entre le 1^{er} et 3 septembre 1932. C'est là une nouveauté et cette publication est explosive. Le lecteur y découvre en effet un comité central dominé jusqu'à la hanche par la question russe, puisqu'on voit les partisans de la faction victorieuse conduite par Staline et Boukharine — parmi lesquels Doriot — s'emparer arrachés, et de quelle manière, le condamnation des opposants vaincus menés par Zinoviev et Trotski. Mais le lecteur y découvre aussi un comité central qui connaît encore des discussions acharnées, des débats contradictoires. Il s'aperçoit, peut-être avec stupeur, que, bien loin d'être le personnage intouchable qu'il est devenu, le secrétaire général participe encore aux empignonnements,

recevant de rudes coups, sans que le comité central s'émeuve.

Il faudra attendre près de trois ans pour que Jacob, l'auteur des critiques les plus dures, soit éliminé de l'organisme en question, par un tour de passe-passe, qui devait d'ailleurs susciter encore, en avril 1933, la réprobation ouverte d'une partie du congrès de Saint-Denis. En 1936, toutefois, Mommousseau reproche déjà à Jacob, de retour de Moscou, d'avoir critiqué les dirigeants russes dans des conversations privées avec des membres du comité central, avant d'avoir exposé son opposition devant le comité central en séance régulière. C'est Doriot, autre dirigeant en vue d'alors, qui accuse le même Jacob de s'être livré, au précédent congrès, à une tentative de noyautage. Et c'est ce dernier qui, pour se défendre, admet qu'il ne saurait être question d'exposer ses mêmes critiques devant la base.

Ainsi, grâce à ce document, apparaît, saisi sur le vif, la volonté victorieuse de dresser une cloison étanche entre haut et sommet. Après la « zinovévisme » et les exclusions de 1924, c'est un nouveau pas vers le cloisonnement, la hiérarchisation qui vont donner au parti son caractère monolithique.

Le rôle de l'Internationale

Moins d'un an après ce comité central, le Komintern entend imposer la nouvelle politique dite « classe contre classe ». Peu après, ce sera l'ultra-gauchisme de la « troisième période ». C'est ce tournant qui fait l'objet d'une étude fracassante de Serge Wolkow, publiés dans les deux derniers numéros des Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice-Thorez. D'emblée en effet, l'auteur reconnaît que « dès les années 20, et au moins jusqu'en 1934, l'essentiel de la politique des partis communistes s'élabora selon des modalités diverses, dans le cadre de l'Internationale ».

Pour ce qui est des notions théoriques qui fondèrent cette politique ultra-gauchiste, Serge Wolkow explique qu'il s'agit par l'I.C. de « classer les sans propriétés étrangères à la réalité française, ayant été élaborés, principalement dans le parti russe ». Il a souligné à juste titre que cette orientation relevait « d'une vision totalement négative des spécificités nationales, considérées comme des anomalies petites-bourgeoises destinées à disparaître avec la démolition bourgeoise au profit du fascisme ». Signalons au passage que, pour la première fois, un historien du P.C.F. reconnaît que les thèses de l'opposition de gauche, conduites en 1926-1927 par Trotski et Zinoviev, pour lui, inapplicables à la France, se justifiaient en Chine et pouvaient se discuter par la situation anglaise.

Autre découverte, la direction française oppose pendant près de six mois une résistance passive acharnée à la nouvelle ligne, jusqu'en février 1928, date de sa capitulation par le biais d'une autocritique collective exigée par l'Internationale, la première d'une longue série. L'historien met également en relief la naissance d'un nouveau groupe, les supporters inconditionnels du Komintern, au premier rang desquels, aux côtés des principaux dirigeants des J.C., nous trouvons Thorez. Sans se préoccuper du coup direct porté à la mythologie du communisme français, il ne cache pas qu'en 1927-1928 le défenseur de la spécificité nationale était le secrétaire général Edmond Combatta alors par Thorez. D'où, dans les trois années suivantes, la rétrogradation du premier et l'ascension du second. Quant à l'équipe de inconditionnels de Manousski, en celle-là même qui donnera, après parthénogénèse, le célèbre « groupe Barbié-Calot » de 1931, il nous est clairement donné à entendre qu'il s'agit d'une affaire montée par l'Internationale. Venant peu après la reconnaissance par l'actuelle direction du retard pris en 1936 dans la déstalinisation, c'est un nouveau pas important dans la voie de la « déthorévisme ».

Après avoir affirmé que le septième congrès mondial du Komintern, en 1935 marque le point de départ de l'autonomie du P.C.F., Serge Wolkow s'empresse d'ajouter que tout ne fut pas réglé en 1933, ce qui le

conduit à demander la réévaluation par la critique historique de la période kominterniste. Il regrette que la théorie marxiste soit devenue à la fin des années 20 une « doctrine » étroitement dépendante des fluctuations de la ligne politique, et le soit demeurée même après 1934.

Les remarques qui donnent à cette étude les dimensions d'un manifeste ou d'un véritable article-programme pour les historiens du P.C.F. Aussi, devant l'ampleur de cette remise en question et des perspectives nouvelles ouvertes, se gardera-t-on de faire la fine bouche en dressant ici le catalogue des lacunes dans l'information et des aspects critiques en chemin qui subsistent encore. Ainsi, pour prendre un seul exemple : le fait de mettre au compte de la propagande bourgeoise le mystère qui enveloppe le communisme mondial à partir du milieu des années 20, en ignorant le rôle et les initiatives de Staline qui fit supprimer au même moment la pratique traditionnelle de la publication in extenso des délibérations des organismes dirigeants du Komintern, tandis qu'il faisait écarter systématiquement, définitivement, les voix opposantes et taire justes

qu'aux dernières voix un tant soit peu indépendantes, par des moyens jamais utilisés encore dans le mouvement communiste. D'une manière plus générale, d'ailleurs, pourquoi refuser l'examen de l'évolution des mécanismes du pouvoir au sein de ce parti mondial qu'était et que voulait être l'Internationale ? Autrement dit, c'est tout le problème du fonctionnement intérieur du P.C.F. qui n'est ni fixé ni fixé avant que la section française de l'Internationale communiste, qui reste posée, faite de la résoudre, on s'intéresse à la compréhension profonde de l'ensemble de son histoire.

PHILIPPE ROBERTOUC.

* SUR L'IMPLANTATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DANS LEVITTES - DEUX - QUERRES, de Jacques Girault. Editions sociales, 347 p., 55 F.

* CAHIERS D'HISTOIRE DE L'INSTITUT MAURICE-THOREZ (numéros 25-26 et 27, 25 F chaque cahier). Serge Wolkow : Les rapports du P.C.F. et de l'Internationale communiste (1925-1935) ; Danièle Tartakowsky : Les répressions à l'intérieur du P.C.F. en début dans le parti bolchevique ; Jean Charles : Les débats de l'Internationale syndicale rouge et le mouvement ouvrier français (1920-1923).

Quand la classe ouvrière disparaît

UN juriste communiste, spécialiste du droit du travail, M. Bernard Edelman, vient de s'engager dans une entreprise audacieuse. Il s'agit, notamment à travers une « analyse de la jurisprudence », de montrer quelle est la place réelle de la classe ouvrière dans la société française. Le premier tome de son ouvrage — qui en comportera trois — traite de l'histoire. L'auteur démontre qu'il y a eu, dans l'histoire, de nombreux exemples où l'oppression, tendant à prouver que le mouvement ouvrier n'a souffert pas seulement d'une crise idéologique, celle du marxisme. La difficulté est beaucoup plus grave car beaucoup plus profonde puisque l'auteur en vient à s'interroger sur l'existence même d'une classe ouvrière.

Si, sociologiquement, il existe une classe ouvrière, ou plus exactement des ouvriers, le concept politique auquel sont attachés la gauche en général et les marxistes en particulier lui paraît beaucoup plus aléatoire. Certes, historiquement, la classe ouvrière a parfois fait irruption dans le jeu politique et social, le dernier exemple en date étant mal 1968. En revanche, M. Bernard Edelman doute de son existence comme force permanente organisée tenant un discours révolutionnaire. C'est-à-dire couvrant à une transformation des structures économiques et sociales. Il constate, en outre, que la classe ouvrière ne cesse de s'intégrer plus profondément dans le système juridique actuel, qu'elle est « légalisée », c'est-à-dire mise au pas.

Ce qui est vrai dans l'entreprise, avec, par exemple, l'organisation du droit de grève ou le reconnaissance de la section syndicale, l'est aussi dans l'Etat, avec le fonctionnement des partis politiques et l'acceptation du mécanisme électoral et parlementaire. Dès lors, le « classe ouvrière » n'est plus qu'une catégorie médiévale-juridique jouant le même rôle que la « nation » ou le « peuple ». Elle a donc disparu.

L'ouvrage n'interdit pas seulement le discours marxiste, il conduit aussi à s'interroger sur le droit, sur sa fonction politique. Nous désirons une société qui ne soit pas seulement un jeu de mots, mais non sans efficacité, parvient à faire fonctionner des arbitrages, une société dans laquelle les pouvoirs tendent à se déqualifier du moins à limiter les excès qu'ils sont toujours susceptibles de commettre. L'auteur ne cache d'ailleurs pas, dans sa conclusion, qu'il ne croit plus à l'avènement d'un « homme du droit » qui exprimerait soit l'idéologie humaniste des « droits de l'homme », soit celle de l'homme nouveau » cher aux Soviétiques.

La légalisation de la classe ouvrière implique tacitement une autre interrogation : sur le « parti de la classe ouvrière », le P.C.F. n'est-il pas devenu une nouvelle variante de la social-démocratie ? — T. P.

* LA LEGALISATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE. (Tome I : « L'Étranger »), de Bernard Edelman. Editions Christian Bourgois, 255 pages, 57 F.

La gauche peut-elle espérer gouverner ?

C'est la question que posent Branko Lazitch et Alain Bournazel, tandis que Pierre Daix mesure les retards des communistes.

La gauche a vécu durant cinq ans sous le signe du programme commun de gouvernement. On peut même dire que la France a été « dominée » par ce texte puisqu'il servait de référence à toutes les composantes de la vie politique. L'accord conclu en 1972 entre communistes, socialistes et radicaux de gauche a favorisé un spectaculaire progrès électoral de l'opposition, mais aussi un réajustement entre ses deux principales composantes. En septembre 1977, à nouveau divisé, le P.C.F. a été contraint de se retirer de la coalition. Ce programme commun n'a cessé d'adresser au président de la République ; elle n'a pas la majorité de sa politique.

L'heure des premiers bilans a donc sonné. L'idée du caractère inévitabilité du maintien de sa présence, l'indifférence de l'ouvrage de M. Branko Lazitch, l'Échec permanent, en est une illustration. Quant à M. Alain Bournazel, il est plus catégorique encore, puisqu'il n'hésite pas à prendre un pari sur l'avenir en affirmant en titre : la Gauche n'aura jamais le pouvoir.

Ce qui fonde sa conviction que la gauche ne peut parvenir au pouvoir c'est l'impossibilité de la gauche de constituer une majorité composée de ses principales composantes se sont engagées. Cette impossibilité, explique-t-il, c'est le marxisme. Il amène les partis de gauche, et plus particulièrement le P.S., à prétendre s'appuyer sur des catégories sociales autres que celles qui composent l'essentiel de leur électoral. En conséquence, l'auteur retourne à la gauche le reproche que celle-ci n'a cessé d'adresser au président de la République : elle n'a pas la majorité de sa politique.

Un solide parallèle

L'ouvrage de M. Lazitch est à la fois moins péremptoire que celui de M. Bournazel et plus ambitieux. Il ne se limite pas, en effet, à un simple historique de l'union de la gauche en France mais il dresse un parallèle solide, car bien documenté, avec les expériences qui ont été tentées dans d'autres pays. Il met ainsi en évidence certaines faiblesses des dirigeants de la gauche française. Par exemple lorsqu'il rappelle que M. François Mitterrand s'est, pendant six mois, laissé assumer par un président Allemand, avant de souligner, au lendemain de l'échec de l'expérience allemande, que les situations dans les deux pays n'étaient pas assimilables. Il fait également apparaître avec talent le vide du programme commun à l'égard des employés et des salariés, qui pouvaient recourir des politiques très différentes. On s'en est d'ailleurs aperçu dans des discussions d'actualité.

M. Branko Lazitch a, par exemple, relevé que le mot passe-partout : démocratiser (ou démocratiser) est appliqué dans le programme commun à quarante-cinq secteurs de la vie nationale. Il évite aux communistes et aux socialistes d'avoir à préciser leur position à l'égard de ces secteurs de la vie nationale. Dans la mise en œuvre du programme commun, l'auteur constate que le P.C.F. n'a pas posé les militants comme sur un socle, la pression des masses. D'où, bien sûr, le risque de débordement du pouvoir légal.

Il demeure convaincu que la dénazification de la gauche, autour d'un programme commun imposé par le P.C.F., s'inscrit dans un schéma élaboré par les Soviétiques. La lecture des communistes français explique-t-il, s'est inscrite dans le canevas dessiné dès 1936 par Khrouchtchev : « La droite fait faillite, la classe ouvrière (dont le P.C.)

doit exercer l'influence dirigeante, l'alliance doit être réaffirmée avec les paysans et les intellectuels, les patriotes (les qualifiés, que le P.C.F. n'a garde de négliger) ». A ce schéma, le P.S. se prêtait d'instinct plus facilement qu'en son sein, certains militants partageant cette analyse — les CÉRES — et qu'en outre les socialistes français croient pouvoir donner naissance à un nouveau type de parti qui s'intercalerait entre les P.C. et les partis sociaux-démocrates. M. Lazitch n'a guère de difficulté à montrer le caractère facile d'un tel découpage.

En revanche, quand il affirme que le P.S. ne marche que sous la pression du P.C.F., il se retient sur un aspect de la situation. Il est vrai que le programme commun a été imposé aux socialistes par les communistes, mais M. Lazitch sous-estime les concessions que le P.C.F. a dû faire pour atteindre ce résultat. Par exemple, en admettant d'une manière précise le principe de l'alternance au pouvoir des forces politiques et la renonciation à ce pouvoir des formations devenues minoritaires. Il sous-estime aussi le fait que, même si le P.S. ne s'est pas engagé de gaieté de cœur dans cette voie, c'est lui qui en a retiré le bénéfice essentiel puisque, pour la première fois depuis la guerre, il devance électoralement le P.C.F. Cette modification peut être essentielle pour la suite et faire en sorte que l'échec ne soit plus permanent.

A moins de croire, comme le pensent les dirigeants du P.C.F., que le réajustement actuel n'est qu'un accident conjoncturel et que la tendance peut être inversée. Encore faudrait-il pour y parvenir que le P.S. multiplie les erreurs ou soit affaibli par des crises internes. Or, pour l'instant, la crise secoue plutôt le P.C.F.

La crise du P.C.F.

Pierre Daix s'efforce d'analyser ce qui se passe dans son ancienne organisation. À son croire, les communistes français n'ont pas su rompre avec la tradition totalitaire. L'attitude de la direction du P.C.F. vis-à-vis des questions qui se posent les militants comme vis-à-vis des observateurs extérieurs et des autres forces politiques le montre. « C'est que le P.C.F. écrit Pierre Daix, ne peut déstabiliser ce qu'il considère comme stalinien ». A ce niveau il demeure prisonnier de son idéologie. Si l'a, si longtemps, cherché à protéger son histoire, à évaluer l'histoire concrète (1), c'est par souci de protéger l'utopie qui le justifie. Il est à présent confronté à une nouvelle lecture de Marx, alors qu'avait sonné l'heure d'ouvrir franchement le placard aux cadavres. Dès ce moment, et aujourd'hui encore, les communistes français cherchent à ne pas discuter de leurs échecs, même lorsqu'ils les reconnaissent. Ils apprennent à ruser avec la crise provoquée par leur faillite doctrinale.

Dans son essai, Pierre Daix s'attache à mesurer les retards historiques d'un P.C. français encore embourbé dans une difficile déstalinisation, lors que sonne déjà pour ses homologues italiens, et surtout espagnols, l'heure de la rupture avec le légalisme. Il estime que chez les communistes français le passé l'emporte sur le présent. Ils demeurent ancrés dans une révolution qui appartenait au dix-neuvième siècle et ressuscitent les analyses de Marx dogmatiques par Lénine.

Pour l'ancien rédacteur en chef des Lettres françaises, outre qu'il est illusoire de penser que l'on peut démocratiser Lénine, il n'est plus temps de prétendre une nou-

velle fois réviser le marxisme : il convient de rompre le cordon ombilical. À son croire, les communistes français n'ont pas su rompre avec la tradition totalitaire. L'attitude de la direction du P.C.F. vis-à-vis des questions qui se posent les militants comme vis-à-vis des observateurs extérieurs et des autres forces politiques le montre. « C'est que le P.C.F. écrit Pierre Daix, ne peut déstabiliser ce qu'il considère comme stalinien ». A ce niveau il demeure prisonnier de son idéologie. Si l'a, si longtemps, cherché à protéger son histoire, à évaluer l'histoire concrète (1), c'est par souci de protéger l'utopie qui le justifie. Il est à présent confronté à une nouvelle lecture de Marx, alors qu'avait sonné l'heure d'ouvrir franchement le placard aux cadavres. Dès ce moment, et aujourd'hui encore, les communistes français cherchent à ne pas discuter de leurs échecs, même lorsqu'ils les reconnaissent. Ils apprennent à ruser avec la crise provoquée par leur faillite doctrinale.

THIERRY PFISTER. * L'ÉCHEC PERMANENT, de Branko Lazitch, éd. Robert Laffont, 234 pages, 44 F. * LA GAUCHE N'AURA JAMAIS LE POUVOIR, d'Alain Bournazel, éd. Fayard, 236 pages, 48 F. * LA CRISE DU P.C.F., de Pierre Daix, éd. du Seuil, 250 pages, 45 F.

(1) M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F. vient d'encadrer d'un exemple de cette attitude dans le numéro du 5 novembre de France nouvelle. D'ailleurs, son article à la nature et au comportement du P.S. et l'effort de montrer qu'il est dans les socialistes est toujours irrisé. Il rappelle que la S.F.I.O. a approuvé, en 1933, la dissolution du P.C. mais il omet de parler du pacte germano-soviétique.

LE GRAND JEU REVELATION - REVOLUTION UN NUMERO SPECIAL L'Original UN LIVRE EXCEPTIONNEL «LE GRAND JEU»

Chaunu

de l'Architecture

de la culture de demain

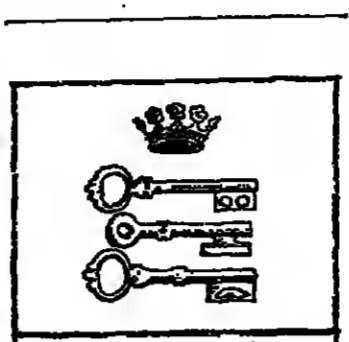


Castelnau

BOURSE AUX SKIS
VENTE ACHAT OCCASION
du samedi 25 novembre au samedi 2 décembre de 10 h à 19 heures
16/18, boul. Saint-Martin chez Ski Saint-Martin - 75010 Paris Tél. : 208-43-52

GODECHOT et PAULIET
86, avenue R. Poincaré (16)
Place Victor-Hugo
Tél. : 727-34-90
DIAMANTS
RUBIS - SAPHIR - ÉMERAUDE
ACHATS - VENTES
EXPERTISES GRATUITES

L'ASSOCIATION CHAMPIONNET organise sa vente annuelle d'entraide et d'amitié au profit de ses Instituts Médico-Pédagogiques et Professionnels. Foyer de Jeunes Travailleurs et Œuvres de Jeunes, les :
— Vendredi 24 novembre 1978, de 14 h. à 20 h. 30.
— Samedi 25 novembre 1978, de 10 h. à 20 h. 30.
— Dimanche 26 novembre 1978, de 10 h. à 17 h.
Fondation Abbé J. BERNARD, 16, rue Georges-Agutte, 75018 PARIS.
G.C.P. : Association Championnet N° 300 13 F PARIS.



L'ARMAGNAC CLES DES DUCS
issu de vieux cépages Gascons est distillé lentement puis vieillit dans des fûts de chêne à Panjas, Gers.

VENTE ANNIVERSAIRE DES VINGT ANS DE L'HOTEL BAMEAU
VERSAILLES - 5, rue Racine
LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE à 14 heures
TRÈS IMPORTANTS TABLEAUX
des meilleurs artistes des Ecoles Impressionniste, Cubiste, Post-Impressionniste, Surréaliste et Abstraites
et des Grands Maîtres de la fin du dix-neuvième siècle
notamment par : CAMONDY - DE CHARCO - DERAIN - R. DUFY - FOUILLET - FRIESEZ - GAUDIN - GOREG - GROMAIRE - GUILLAUMIN - KISLING - LAMISSE - LANSKOY - LAURENTIN - LEBORG - LEGER - LOISEAU - LUCE - MANGUIN - MATHIAS - RENOUX - BOUVALD - VIALA - VILLON - VILAMONTE - VILLARD
TAPISSERIES par BRAYER, LANSKOY, LURCAT
TRÈS IMPORTANT BRONZE par ZADKINE
M^e Georges BLACHE, Commissaire-Priseur. Tél. : 950-55-06 + 951-23-95
EXPOSITIONS 24 et 25 NOVEMBRE de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

CARNET

Mariages
— M. et Mme Jacques DUMONT, Les docteurs Guy et Nelly CARLI, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants :
Virgile et Pierre, qui aura lieu le 9 décembre, 8, avenue de Launelle, 75010 Paris.
— M. et Mme Georges SIERE et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de
Mme veuve René MUSNIER, née Jeanne SIERE, présidente d'honneur de l'Union des femmes artistes musiciennes, chevalier de la Légion d'honneur, survenue le 17 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année. Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 21 novembre, en l'église de la Trinité.
— M. et Mme Michel Merliot, née Geneviève Noat, leur fille Frédéric, ses enfants les petits-enfants, ont le plaisir de faire part du décès de
Mme Dominique Berland, née Geneviève Berland, M. et Mme Grégoire Berland, ses neveux.
Le docteur et Mme Lucien Bochiard, ses amis, ont le plaisir de faire part de la mort de
M. Théophile NOAT, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur général des télécommunications, en retraite, président-directeur général de la SOFRÉCOM, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, survenue le 20 novembre 1978, à Paris.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques-de-Chantal, vendredi 24 novembre, à 8 h. 30.
Inhumation à Osmes (Corse).
M. et Mme Noat ont le plaisir de faire part de la mort de
M. Maurice DODD-de-la-Brunerie, Paris (18^e).

Décès
— Mme Jean-Fernand BÉCHARD, ses enfants et petits-enfants, Mme Emilie Giraud, ont le plaisir de faire part du décès de
M. Jean-Fernand BÉCHARD, survenu le 14 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année. Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 21 novembre, en l'église de la Trinité.
— Nous apprenons la mort de
Mme Lucienne MARCHAND-BONK, dont le décès est survenu le 27 octobre dernier à Saint-Maur (Val-de-Marne).
M. et Mme Marchand-Bonk participent à la Résistance dans les rangs des Forces françaises de l'intérieur. Connu sous le nom de « capitaine René », elle se distinguera notamment lors des combats pour la libération de Vézère au cours desquels elle fut grièvement blessée, le 2 septembre 1944, par des détonations de la division Desfach.

— Le Père Provincial de Paris, le P. COLMAR, a été élu à la présidence de la communauté de CERSAS Action populaire. Sa famille et ses amis, tout particulièrement M. et Mme Jacques MOTTE, a. l. et invitent à la messe qui sera célébrée le lundi 27 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 11, rue Moncey, 75008 Paris.

— Mme Thérèse Noat, son époux, M. et Mme Dominique Noat, leur fille Michel, M. et Mme Dominique Brémond, née Hubert Noat, leurs enfants Anna, Marie et Emmanuelle, M. et Mme Gabriel Gosselin, née Monique Noat, leurs enfants Elizabeth et Olivier, M. et Mme Grégoire Noat, leurs enfants Yves, Fabrice et Delphine, M. et Mme Henri Noat, leurs enfants Pierre et Frédéric, M. et Mme Michel Merliot, née Geneviève Noat, leur fille Frédéric, ses enfants les petits-enfants, ont le plaisir de faire part de la mort de
Mme Dominique Berland, née Geneviève Berland, M. et Mme Grégoire Berland, ses neveux.
Le docteur et Mme Lucien Bochiard, ses amis, ont le plaisir de faire part de la mort de
M. Théophile NOAT, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur général des télécommunications, en retraite, président-directeur général de la SOFRÉCOM, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, survenue le 20 novembre 1978, à Paris.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques-de-Chantal, vendredi 24 novembre, à 8 h. 30.
Inhumation à Osmes (Corse).
M. et Mme Noat ont le plaisir de faire part de la mort de
M. Maurice DODD-de-la-Brunerie, Paris (18^e).

OPÉRATION SPÉCIALE
3 costumes 1000 F (2 pièces)
3 pantalons 300 F
3 chemises 120 F
CLUB DX 131
TOUT LE PRÊT A PORTER MASCULIN
ouvert tous les jours de dimanche de 10 h à 18 h 10
CLUB DX 131
131, rue du Fg S^t Honoré 75008
M^e S^t Philippe du Roule

Le vente annuelle de la Famille Adoptive Française sera cette année le Vendredi 1^{er} décembre 1978 de 14 h à 19 h.
Samedi 2 et dimanche 3 décembre 1978 de 10 h à 19 h
5, rue de Valenciennes, PARIS-17^e
STANDS nombreux et variés (jouets, lingerie de maison, cadeaux, maroquinerie, brocante, alimentation, etc...)
SALON DE THÉ
Dîner le vendredi à 20 heures
Déjeuner le samedi et le dimanche à 12 h.
Tous dons en nature et en espèces sans s'adresser à la Famille Adoptive Française, 89, rue de Valenciennes, Paris, Tél. : 555-63-88.

— M. et Mme Bernard Pimpandau et leurs enfants, M. et Mme Michel Riou et leurs enfants, ont le plaisir de faire part du décès de
M. Marcel PIMPANDEAU, ingénieur des Ponts, survenu le 22 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame d'Anteuil, le lundi 27 novembre, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Paul-Vieiry, 75118 Paris.

Anniversaires
— Tous ceux qui ont connu et aimé Louis VILLENEUVE, seront d'accord pour se souvenir avec tristesse de sa disparition, le 24 novembre 1977.
Avis de messe
— Une messe à la mémoire de Georges-Henri PINGUSSON, architecte D.P.L.G., P.A.I.A., sera célébrée le 27 novembre, à 11 heures, en la Communauté des hautes-arts de Saint-Germain-l'Auxerrois, par le R.P. Rigout, président du Réseau du souvenir.
Un SCHWEPPES Lemon sans pulpe ? Un « Indian Tonic » sans bulles ? C'est impossible.

Anniversaires
— Tous ceux qui ont connu et aimé Louis VILLENEUVE, seront d'accord pour se souvenir avec tristesse de sa disparition, le 24 novembre 1977.
Avis de messe
— Une messe à la mémoire de Georges-Henri PINGUSSON, architecte D.P.L.G., P.A.I.A., sera célébrée le 27 novembre, à 11 heures, en la Communauté des hautes-arts de Saint-Germain-l'Auxerrois, par le R.P. Rigout, président du Réseau du souvenir.
Un SCHWEPPES Lemon sans pulpe ? Un « Indian Tonic » sans bulles ? C'est impossible.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

M^e J. BORONAT, avocat au Barreau de Paris, 64, rue d'Amsterdam, fera procéder le MARDI 13 DÉCEMBRE 1978, à 13 h. 30, au Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY EN UN SEUL LOT
1) UNE PROPRIÉTÉ A USAGE DE BUREAUX ET MAGASINS PANTIN (93)
30, rue Auger
2) DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER PANTIN (93)
28, rue Auger
7 GARAGES dans le bâtiment C, deuxième cour
1 PIÈCE à usage d'habitation, au premier étage au-dessus des garages
1 GARAGE dans le bâtiment B, deuxième cour
MISE À PRIX : 450.000 FRANCS
S'adr. à M^e BORONAT, avocat, 64, rue d'Amsterdam à Paris, 64, tél. : 93-54-59 ; VENTE au Tribunal de Grande Instance de TOULON, place Gabriel-Péri, mardi 28 novembre 1978, à 14 h. 30.
Une PROPR. rurale en nat. de cultures div. commune de LORGUES (Var)
Hendit « Mappe Orientale » et « Mappe Occidentale », comprenant : des bâtiments d'habitation et d'exploitation avec dépendances et terres en nature de bois et cultures diverses. Un grand bâtiment élevé de deux étages sur rez-de-chaussée avec dépendances et les parties dudit bâtiment. Le tout dépendant de l'actif de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à Prix : 500.000 F
Une TRÈS BELLE PROPR. sise à PIGNANS (Var)
Hendit « HENLAURETTS », comprenant : une maison d'habitation élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et ses dépendances ; un ensemble composé de deux locaux, d'un petit appartement et d'un grand chenil ; un ensemble composé d'une cuisine avec évier et cheminée ; une pièce avec bar et locaux (cuisine, douches, w.-c. et lavabo) ; plusieurs très grands garages et arbris, charpentés et couverts ; jardin très arboré. Le terrain de 5.000 m² environ. Le tout dépendant de l'actif de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à Prix : 350.000 F
UN ENSEMBLE DE CONSTRUCTIONS D'AUBERGES DE CRATEAU, reposant sur une parcelle de terre sise à ENTRECASTEAUX (Var), Hendit « LES COLÈTES », comprenant : un bâtiment ancien flanqué d'une aile au nord et au sud, de construct. plus récentes avec escalier de pierre et terrasse. Le tout dépendant de l'actif de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à Prix : 50.000 F

SERVICES DES DOMAINES ADJUDICATION
Le 19 décembre 1978, à 15 heures, à COLMAR, Cité Administrative : 3, rue Flauger, — Bâtiment D Salle des Ventes
USINE DE LA FORGE à WALBACH
WINTZENHEIM (Haut-Rhin)
à 7 km environ de COLMAR, en bordure du C.D. 417 de Superficie totale : 1 ha 41 a 76 ca comprenant une dizaine de bâtiments couvrant 5.573 m²
Ban - Klecklé - Téléphone...
Mise à Prix : 1.600.000 francs
VISITE à l'adresse au Service du Génie à COLMAR, 3, rue de la Franklin-Armée-Française (Tél. : 41-32-04) Poste 230
RENSEIGNEMENTS : Direction des Services Fiscaux (Domaine), à COLMAR, 3, rue Flauger. — Téléphone : 23-99-20 (Poste 2423).

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS LE JEUDI 14 DÉCEMBRE 1978, à 14 heures, EN SEIZÉ LOTS, DANS UN IMMEUBLE sis à PARIS (11^e)
10, RUE JEAN-PIERRE-TIMBAUD
1) BOUTIQUE (sise à la cave) APPART (sise à l'étage) MISE À PRIX : 175.000 FRANCS
2) LOCAL COMMERC., entrée, 10 P., 3 départs, décapotant, w.-c. MISE À PRIX : 50.000 F.
3) LOCAL COMMERC., entrée, 8 P., 3 départs, décapotant, w.-c. MISE À PRIX : 50.000 F.
4) BOUTIQUE (arrière-boutique), cuisine, cave (au rez-de-chaussée) Bâtiment A). MISE À PRIX : 50.000 F.
5) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
6) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
7) 2 PIÈCES M. & F. : 500 F.
8) 1 PIÈCE M. & F. : 500 F.
9) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
10) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
11) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
12) 2 P. M. & F. : 500 F.
13) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
14) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
15) CHAMBRE M. & F. : 500 F.
16) CAVES Mises à Prix : 100 F.
TOTAL DES MISES À PRIX : 330.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à M^e Jacques SCHOEDT, avocat à la Cour, 17, rue Flandre, 75017 Paris (tél. 22-71-10) à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; et sur les lieux pour visiter. PRÊT possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE A BOBIGNY LE JEUDI 14 DÉCEMBRE 1978, à 14 heures, EN SEIZÉ LOTS
6 LOCAUX COMMERC. - DIVERS APPARTEM. de 3, 4 et 5 P. STUDIOS - CHAMBRES - BOXES - PARKINGS - CAVES
Le tout dépendant de l'ensemble immobilier sis à ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
18 à 22, r. de Général-Gallien, s à 12, pl. Carnot, r. P.-Timbaud, sans n^o
MISES À PRIX :
LOCAUX COMMERCIAUX : 100.000 F, 50.000 F, 50.000 F, 70.000 F, 120.000 F, 100.000 F - LOCAUX D'ÉLABORATION de 15.000 à 18.000 F - BOXES 2.000 F
EMPLACEMENTS PARKINGS 1.000 F et 2.000 F - TOT. M. À PRIX 1.543.500 F
S'adresser à M^e André-J. GUBERT, avocat à Paris, 52, bd Malesherbes ; M^e MICHEL, administrateur judiciaire, 200, rue de Valenciennes à Paris ; M^e J. TREBON et J. RUTARBA, notaires de justice, à rue Saint-Claude à Rosny-sous-Bois ; et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Versailles.

Ad. au TRIBUNAL DE COMMERCE PARIS, le 30 NOV. à 13 h. 45 - FONDS ACHATS ET VENTE DE CURUS ET PEUSSERIE FINE
Fonds d'entreprise, matériel, matériel, matériel, EXPERT
A PARIS (10^e) - 35, RUE ALBERT-THOMAS
BAIE - 200 m² magasin, 200 m² de cuisine, 120 m² de Cave II et III
Mises à prix : 200.000 F (pourrait être baissée) - Consignation : 100.000 F.
S'adresser à M^e DURAND & JOUVON, notaires, 10, rue Danielle-Casanova, PARIS - M^e Bernard MULLER, syndic, 79, rue du Temple, PARIS.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 12 décembre 1978, à 13 h 30
UN PAVILLON D'HABITAT. AVEC ENTREPOT
SIS
MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine-Saint-Denis)
8, RUE NUNGESSER
MISE À PRIX : 190.000 FRANCS
S'adresser à : 1) M^e Pierre-Jean RIGNAULT, avocat à Paris, 42, rue de Courcelles, tél. : 924-33-37 ; 2) M^e Jean-Hubert BOILLARD, notaire à Montreuil-sous-Bois, 1, avenue de Walvett, et à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de Bobigny, Nanterre, Paris et Créteil.

Ad. au TRIBUNAL DE COM. PARIS, le 4 DÉCEMBRE à 13 h. 45 - FONDS TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ADMINISTRATION DE BIENS
avec BAIL de 240, Fg Saint-Honoré - PARIS (8^e)
LOCAUX COMMERC. 240, Fg Saint-Honoré - PARIS (8^e)
MISE À PRIX : 10.000 F
S'adresser à M^e POYREL, notaire à PARIS, 164, Fg Saint-Honoré, PARIS, M^e Henry GOURDAIN, syndic, 174, boulevard Saint-Germain, PARIS.

Ad. au TRIBUNAL DE COM. PARIS, le 5 DÉCEMBRE à 13 h. 45 - FONDS PATISSERIE - CONFISERIE - TRAITEUR
avec BAIL de 240, Fg Saint-Honoré - PARIS (8^e)
LOCAUX COMMERC. 240, Fg Saint-Honoré - PARIS (8^e)
MISE À PRIX : 10.000 F
S'adresser à M^e DEMOTTEUX & SAGATY, notaires, 67, bd St-Germain - M^e Jean-Claude GIRARD, syndic, 111, boulevard Saint-Germain, PARIS.

Vente au Palais de Justice à Versailles le mercredi 6 décembre 1978, à 10 h.
EN UN SEUL LOT
TERRAIN A CONSTRUIRE
SIS
ESSARTS-LE-ROI (Yvelines)
Avenue de Maréchal, n° 2
Contenance 15 ares 10 centiares
MISE À PRIX : 80.000 francs
S'adresser à M^e VERVAEKE à M^e Xavier GALON, avocat, 19, rue Ste-Sophie à PARIS ; Direction Nationale d'Interventions cadastrales, 13, rue Tronchet.
Vte sur saisie Pal. Justice Meaux (77) Mercredi 6 décembre 1978 à 14 heures
PROPRIÉTÉ à COMPANS (77)
24, rue Saint-Lambert, comprenant
MISE À PRIX : 100.000 F
S'adresser à M^e Norel, av. 434-00-27
77102 Meaux Ced. 19, pl. Henri-IV (S.F. 132)

Vente sur saisie immobilière et sur surenchère du 1/10 au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 14 DÉCEMBRE 1978, à 14 h. - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT DE 6 PIÈCES ppales, manger, chambre et cuisine sur cour, salon et 2 chambres sur rue, salle de bains et débarras sur cour, w.-c. - SURFACE TOTALE 120 m² environ
DEUX CHAMBRES ou troisième étage - CAVES - Dans immeuble
30, RUE MADAME, à PARIS (6^e)
Mise à prix : 550.011 F - S'adr. M^e Jean-Paul WEILL
avocat à Paris (8^e), 8, avenue Berthe-Aubrecht, T. 563-24-11 ; M^e BEVATAR, avocat, 90, boulevard Flandrin, Paris (15^e) ; M^e GASTINEL, avocat, 29, rue des Pyramides, Paris (1^{er}) ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter. (PRÊT possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.)

مركز للإعلام

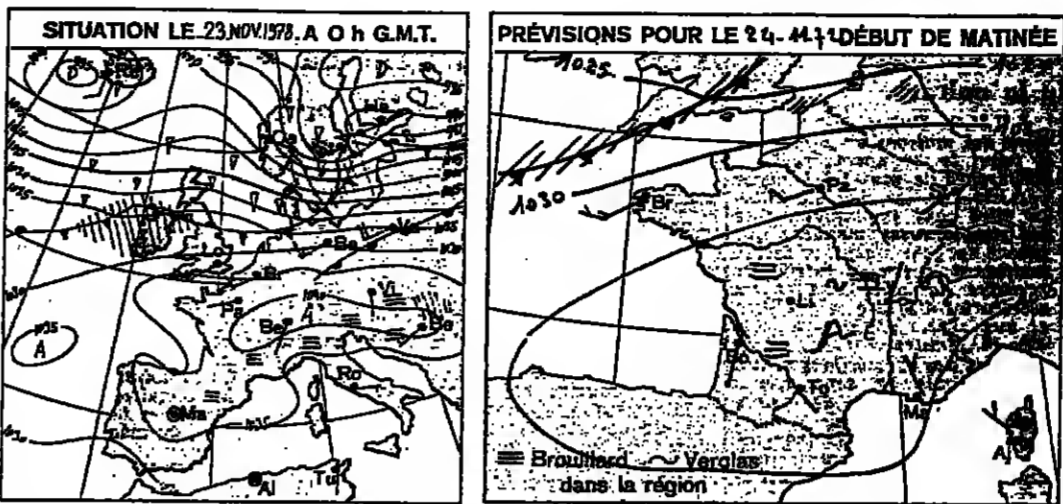
AUJOURD'HUI

loterie nationale Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERES. Table with columns for Terminals, Final Numbers, Groups, and Sums to Pay.

TRANCHE DES AZALEES TIRAGE DU 22 NOVEMBRE 1978 PROCHAIN TIRAGE LE 29 NOVEMBRE 1978 à SOURIS-LE-REINE (Hauts-de-Seine)

LOTTO 11 14 19 20 32 47 TIRAGE No 47 NUMERO COMPLEMENTAIRE 13 PROCHAIN TIRAGE LE 29 NOVEMBRE 1978 VALIDATION JUSQU'AU 28 NOVEMBRE APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 23 NOV 1978 A 0 h G.M.T. PRÉVISIONS POUR LE 24. M.1. DÉBUT DE MATINÉE. Lignes d'égalité hauteur de baromètre cotées en millibars... Zone de pluie ou neige... Front chaud... Front froid... Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 novembre à 6 heures et le vendredi 24 novembre à 24 heures... Les hautes pressions qui s'étendent des Açores à la mer Noire s'affaibliront un peu sur la France à l'approche d'un front froid... Jeudi 23 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 037,8 millibars, soit 778,4 millimètres de mercure... Journal officiel

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 238. Grid for crossword puzzle with numbers 1-11.

HORIZONTALEMENT I. Peut courir sur le haricot... II. Qui n'aime donc pas les tartines... III. Se divisent en périodes; Peut marquer le but... IV. Ne laissai pas nu... V. Ce qu'on connaît de mieux parmi tout ce qui est bête à endormir... VI. Appelés par ceux qui aiment les belles mains; Nom d'un chien... VII. Pris avant de sauter... VIII. Fait souvent abandonner le tricot; Souvent trouvé plus aimable quand il est sec.

VERTICALEMENT I. Un malade qui a besoin de distractions... II. Qui sont donc pas les tartines... III. Se divisent en périodes; Peut marquer le but... IV. Ne laissai pas nu... V. Ce qu'on connaît de mieux parmi tout ce qui est bête à endormir... VI. Appelés par ceux qui aiment les belles mains; Nom d'un chien... VII. Pris avant de sauter... VIII. Fait souvent abandonner le tricot; Souvent trouvé plus aimable quand il est sec.

Solution du problème n° 2 237. Horizontalement: I. Attention... II. Loti... III. Furtifs... IV. Ipa... V. Nisard... VI. II... Corps... VII. EL... Etaler... VIII. Tôle... IX. Encroûte... X. Ensor... XI. Ose... Sène. Verticalement: 1. Alpinistes... 2. Touffillon... 3. Tirés... 4. Bricoles... 5. Tarot... 6. Tna... 7. Iris... 8. Naise... 9. Ra; R4.

Visites et conférences

VENREDI 24 NOVEMBRE. VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. 14 h. 45, avenue des Gobelins, Mme Allas: «La manufacture des Gobelins». 15 h. 15, rue des Capucines, Mme Legrand: «Maison de la police parisiennne». 15 heures, entre Rambuteau, Mme Méral: «La Centre Georges-Pompidou». 15 h. 30, rue de Sévigné: «Ruelles inconnues, caves du Marais». 16 h. 15, rue Daru: «La cathédrale russe». 16 h. 30, boulevard Haussmann: «Exposition «Economie vie de l'œuvre d'art» (Paris et son histoire)». 17 h. Institut de France, 23, quai Conti, M. André Dupont-Sonnier: «Les dieux et les hommes en ville d'Épiphonie, près d'Assouan». 18 h. 30, rue de la Harpe, M. Guy de Laubert: «Shad Aurobindo: le Vêda et le Vedāng dans la vie quotidienne». 18 h. 30, hôtel de ville de Boulogne-Billancourt, M. Gilles Ferrait: «L'abolition de la peine de mort». 19 h. 30, auditorium de la Banque nationale de Paris, 1, rue Laffitte, M.M. C. Paludan, A. Mongon: «Aspects économiques des choix énergétiques dans les entreprises». 20 h. 15, 21 bis, rue Kappler: «Le yoga spirituel» (Loge tous des théosophes) (entrée libre).

Lentilles de contact souples. On les met et on les oublie... Essayez YSOPTIC. 80, Bd Malesherbes 75008 PARIS. Tél. 522.15.52. Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

30 h. 30, 15, rue Guy-Lussan, docteur Bouzet: «Les États dépressifs» (APLIL). 21 h. 21, rue Cassette, M. Aliz Barbet: «La peinture pompéienne, nouveaux problèmes» (Aroua).

SKIEZ EN SUISSE A DES PRIX FRANÇAIS. Comme toujours au Club, vous réglez avant le départ, en francs français, un prix forfaitaire qui comprend absolument tout: le séjour, les petits déjeuners pontagruéliques, les déjeuners à l'hôtel ou au chalet d'altitude, les dîners, les remontées mécaniques, l'école de ski pour skieurs toutes catégories, le yoga, le bridge, le night-club, les spectacles... Club Méditerranée. 266.52.52. 90, Champs-Élysées, 17 av. d'Italie et place de la Bourse 75083 Paris, Cedex 02. Tél. 266.52.52. En province: Havas-Voyages. 1000 Bruxelles rue Ravenstein, 58 Genève 28, quai Général-Guison.

هكذا من لامل

ARTS ET SPECTACLES

CONNAISSANCE DU MONDE

Photo Heinrich Kühn à la Remise du Parc

La Remise du Parc exposé, pour la première fois en France, une série d'épreuves originales du photographe allemand Heinrich Kühn (1886-1964). A cette époque, la photographie, comme par désir d'ambition, comme par volonté de la peinture...

HEINRICH KÜHN. De gauche à droite: Heinrich Kühn, Hans et Lotte et Heinrich Kühn à la Remise du Parc. Les photographies, l'impression dans leur intimité, et leurs affections, dans leurs yeux et leurs lèvres, dans un cocon où le froid ne passe pas.

HEINRICH KÜHN. De gauche à droite: Heinrich Kühn, Hans et Lotte et Heinrich Kühn à la Remise du Parc. Les photographies, l'impression dans leur intimité, et leurs affections, dans leurs yeux et leurs lèvres, dans un cocon où le froid ne passe pas.

A PARTIR DU VENDREDI 24 ROMY SCHNEIDER BRUNO CREMER CLAUDE BRASSEUR

une histoire simple. Un film de CLAUDE SAUTET. CLAUDE SAUTET et JEAN-LOUP DABADIE. Après le succès de "Le grand bleu"...

Expositions Images de marque

L'exposition "L'art et les biscuits", qui dans malheureusement trop peu de temps, n'est pas faite, comme on pourrait le croire, d'objets de porcelaine. Les biscuits en question sont des biscuits qui se mangent, de ceux que les enfants arrachent par les coins avant de ronger les dents et de faire un sort en sens...

comme la visite du sur à Paris, l'Exposition universelle de 1900, les exploits des pionniers de l'aviation... Louis Lefèvre-Utile, qui, reprenant en 1885 la biscuiterie familiale défrayée de bonne renommée, la transforme rapidement en une véritable industrie moderne...

Boîtes multicolores ornées de médaillons, de fleurs, de rinceaux, d'entrelacs sur toutes leurs faces; boîtes rondes, carrées, cubiques, simples ou fantaisies, en forme de paquet, en forme de tranche... GENEVIEVE BREERETTE. * Espace Cardin, avenue Gabriel, jusqu'au 28 novembre. L'Art et les Biscuits, la publicité de la firme Lefèvre-Utile de 1889 à 1914, un album des Editions du Chêne, collection "Parole à l'image", publié il y a quelques mois, tient lieu de catalogue.

MATHURINS SUZANNE FLON LOLEH BELLON GERARD DARRIEU JACQUES RISPAL

CHANGEMENT à VUE LOLEH BELLON Mise en scène YVES BUREAU Décor et costumes ANDRÉ AGUIARD

MAX VIALLE FREDERIQUE MEININGER DANIEL DELPRAT ANNE PETIT LAGRANGE

MARIENAN PATHE - BERLITZ - WEPLER - MONT-PARNASSE PATHE CAMBRONNE MADELEINE U.G.C. DANTON - LE DIDROT GAUMONT SUD GAUMONT GAMBETTA - FRANCAIS English PATHE Hello-Epim - PATHE Champigny - ALPHA Argenteuil AVIATIC Le Bourget - FLANADES Soiselles et jusqu'à jeudi 23-11 GAUMONT Evry - PARLY 2 - VÉLIZY - ARIEL Reuil

C'est pétillant, c'est pétaradant, c'est épatant. LE PARSIEU LIBÉRE Eric Leguebe. LUCKY LUKE LA BALLADE DES DALTON

GEOURGEY - BERLITZ - OMNIA Gds Boulevards - U.G.C. ODÉON MONT-PARNASSE 63 U.G.C. GARE DE LYON - GAUMONT SUD et jusqu'à jeudi 23-11 FAUVETTE - Clichy PATHE et dans les meilleures salles de la périphérie

Après "Anous les petites anglaises" après "Diabolo Menthe" le nouveau film phénomène! PION

LE NIL DES SOURCES A L'EGYPTE - LE ROMAN D'UN FLEUVE

Écrit et illustré par Bernard PIERRE. Les sources du Nil La lac Victoria Le Caire - La delta, ses richesses et ses foies - Le Nil Immortel. Edition PLEVAL. Dimanche 26 nov. à 14 h. 30 - Mardi 28 nov. à 18 h. 30 et 21 h.

L'EXTRAORDINAIRE PEaux-ROUGES RÉSURRECTION DES Jean RASPAI Documents sonores originaux. Dans la nature grandiose des États-Unis 1 200 000 Indiens ont vu le ciel de pluie et l'ordinateur.

ACTION ÉCOLES - ACTION LAFAYETTE CAMERA D'OR CANNES 78 PALME D'OR - FESTIVAL SAN SEBASTIAN

ALAMBRISTA! Edition PLEVAL

DROUOT Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE 75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

SAMEDI 25 NOVEMBRE (Exposition de 11 h. à 14 h.) S. 1. - Suite et fin descriptif chanson première moitié du siècle d'un poste parisien. Imp. coll. de disques de jazz, théâtre, politique, littérature, vedettes de la Cyr.

LUNDI 27 NOVEMBRE (Exposition samedi 25) S. 2. - Gravures, bronzes, mobilier turquie. M. Ozer. S. 3. - Beaux meubles. M. Chambeaud. S. 4. - Marquetterie, tableaux, bibelots, meubles. M. Boisgirard, de Heeckeren.

LUNDI 27 et MARDI 28 NOVEMBRE (Exposition samedi 25) S. 1. - Le 27 livres illustrées, imp. reliures, livres illustrés, romans, éd. originales. Le 28: livres anciens, précieux ouvrages de botanique et histoire naturelle.

LUNDI 27 à 14 h. et MARDI 28 à 11 h. et à 14 h. (Exposition samedi 25) S. 1. - Marchandises existes en douanes, le 28 à 11 h.: alcools. M. Laurin, Guilleux, Buffetaud, Tailleux.

MARDI 28 NOVEMBRE (Exposition lundi 27) S. 11. - Estampes, tableaux mod., coll. Pl. Fontaine. M. Boisgirard, de Heeckeren. S. 14. - Extrême-Orient, Haute Asie, Japon, Indes, objets d'art, tapis d'Orient. M. Doret.

MERCREDI 29 NOVEMBRE (Exposition mardi 28) S. 4. - Tableaux, bibelots, mobiliers. M. Boisgirard, de Heeckeren. S. 10. - Affiches, documents graph., peintures, thème: Chat M. Dourbergue.

MERCREDI 29 NOVEMBRE (Exposition mercredi 29) S. 2. - Important ensemble de porcelaines et faïences des XVIIe et XVIIIe siècles. M. Ader, Picard, Tajan, M. G. Lefebvre. S. 12. - Biblioth. musicale du comte de Toulouse. Manuscrits de Fuldner, M. Laurin, Guilleux, Buffetaud, Tailleux, M. Doret.

VENDREDI 1er DÉCEMBRE (Exposition jeudi 30) S. 7. - Tableaux mod., livres, objets d'art. M. Godeau, M. Boisgirard, de Heeckeren. S. 8. - Importants et beaux bijoux. M. Laurin, Guilleux, Buffetaud, Tailleux, M. Doret. S. 11. - Art primitif. M. Boisgirard, de Heeckeren. S. 14. - Estampes mod., Art 1900. M. Boisgirard, de Heeckeren.

PALAIS D'ORSAY GARE D'ORSAY, 7, QUAI ANATOLE-FRANCE MARDI 28 NOVEMBRE à 11 h. et à 14 h. 30 (Exposition lundi 27 de 11 h. à 18 h. et de 21 h. à 23 h.) 14 h. 30 - OBJETS D'ART 21 h. - DESSINS ET TABLEAUX et de 21 h. à 23 h. ANCIENS: LARQUIÈRE, Isak Sorensen, etc. M. Ader, Picard, Tajan, M. G. Lefebvre, M. Doret.

هكذا من لإصل

JEUDI 23 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30. L'été aux enfants; 18 h. 55. Feuilletton: Les Mohicans de Paris; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. Formations de partis politiques; les radicaux-socialistes; les Indépendants et paysans; 20 h. Journal.



Indispensable à tous

20 h. 30. Série: Le temps des as. de J.-L. Ligerat, réalisation C. Boissac. Avec: B. Pradal, J.-C. Dauphinais, C. Laurent; 21 h. 30. Documentaire: J.F. Kennedy, réal. D. Osterlund et M. Mollo.

Avec un magnétoscope Akai. Ne réglez plus un mot de votre programme. Réglez tout d'un coup. Réglez tout d'un coup.

22 h. 30. FILM: PATROUILLEUR 193, de L.H. Martinson (1963) avec C. Robertson, T. Hardin, J. Gregory, R. Culp, G. Williams. (Rediffusion).

CHAINE II : A 2

18 h. 35. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club; 20 h. Journal.

20 h. 35. De mémoire d'homme: Les goliards de 1934 (l'affaire Prince), émission de P. Bellemare, J. Floran et M.T. Cuny. scénario de S. Ganzl, réal. M. Froidland.

22 h. 40. Sports: Spécial but. 22 h. 50. Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes; 18 h. 55. Tribune libre: Michel Crozier; 19 h. 20. Emissions régionales; 19 h. 55. Dessin animé; 20 h. Les leux; 20 h. 30. FILM: (un film en 2 parties); 19 h. 55. FLIC RICANANT, de S. Rosenberz (1973), avec W. Matthau, B. Derr, L. Gossett, A. Paulsen, A. Zarba, Les Crusty.

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE. 18 h. 30. Feuilleton: «Nostradamus» (Le Roi prisonnier); 19 h. 25. Les progrès de la biologie et de la recherche; 20 h. Nouveau répertoire dramatique: «La Crèche» de G. Poiry, réalisation E. Ferry; 22 h. 30. Nuits magnétiques: la nouvelle grille épistémologique.

FRANCE-MUSIQUE. 18 h. 2. Kiosques; 18 h. 5. Jazz pour Musique; 20 h. 30. Cycle: Olivier Messiaen. «Les Vierges de Panama»; «Chants de terre et de ciel», avec J.-R. Kera, piano; M. Beroff, piano; K. Ross, soprano; S. Reinhold, piano; 22 h. 30. Cycle: le nuit; 23 h. Hommage à Georges Auric; 1 h. Salon d'été.

VENDREDI 24 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. Journal; 14 h. Emissions pédagogiques; 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. Pour les petits; 18 h. 30. L'été aux enfants; 18 h. 55. Feuilletton: Les Mohicans de Paris; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. Jeu: L'innocence de 19 h. 45; 20 h. Journal.

20 h. 30. Théâtre (hommage à Claude Dauphin): «On croit rêver», de J. François, avec Claude Dauphin, Jean-Jacques Aumont, Lise Delamar et Madeleine Barbeau; 22 h. 5. Danse: Les grands pas classiques (Coppélia, acte III); 22 h. 35. Cine-première: Gonçague Saint-Eric. 23 h. 5. Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 35. Télévision régionale; 13 h. 50. Feuilleton: L'été en fleur; 14 h. Aujourd'hui madame (le traitement des grands brûlés); 15 h. Feuilleton: D'Artagnan amoureux; 16 h. Magazine: Delta; 17 h. 25. Fendite sur... Messager; 17 h. 55. Récré A 2; 18 h. 35. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club; 20 h. Journal.

20 h. 30. Feuilleton: La corde au cou (quatrième épisode: L'affaire Bolcoran); 21 h. 30. Emission littéraire: Apocryphes (Camus et Mauriac).

22 h. 40. Journal.

22 h. 40. Ciné-club, FILM: LE PERE SERGE, de J. Protazanov (1917), avec I. Mosjoukine, O. Mondarova, V. Djenejeva, E. Galdarof, N. Lissenko. (N. Mollo).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes; 18 h. 55. Tribune libre: Georges Chavannes; 19 h. 20. Emissions régionales; 19 h. 55. Dessin animé; 20 h. Les leux.

20 h. 30. Le nouveau vendredi: La défense de l'Europe (deuxième partie).

Le projet de la défense européenne, qui fut l'objet de vives controverses il y a vingt-cinq ans, revient à l'ordre du jour, après avoir été relégué dans un premier temps à l'arrière-plan de la protection militaire de l'Europe. Christine Ockrent expose les raisons de ce retour à l'actualité, les enjeux et les dangers de la défection entre le théâtre européen et le système stratégique américain, dénonçant ainsi le rôle de François de Bonis, ambassadeur de France?

21 h. 30. Variétés: Entre-Vincent et Marquenterre. Monty Python reçoit Jules Renner.

22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE. 7 h. 2. Poésie: M. Serres (et à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50); 7 h. 5. Matinales; 8 h. Les chemins de la connaissance: l'ours et le daim; à 9 h. 55. La mélancolie; à 9 h. 58. Echo au hasard; à 10 h. 7. Les arts du spectacle; 10 h. 45. Le texte et la marge; G.-H. Goury; 11 h. 2. Forum international de claviers au Festival de Paris; 12 h. 5. Abst. va le monde... Agora; à 12 h. 45. Fanorama;

13 h. 30. Solistes: G. Angeliere (hautbois), J. Bonnet (piano), D. Buisson (clarinette), E. Gagnepain (clarinette basse); 14 h. Un livre: «La Maison des brasseries» de M. Pons; 14 h. 47. Un homme, une ville: J. M. Lelièvre sur les traces de Marcel Lendras; 15 h. Forvois de la musique; 18 h. 30. Feuilleton: «Nostradamus» (Traqué); 19 h. Médiatone des enfants qui croquent (concerts à Versailles); par J. Barthe; 21 h. 30. Musique de chambre: Haydn, Debussy, Bononcini; 22 h. 30. Nuits magnétiques: la nouvelle grille épistémologique.

FRANCE-MUSIQUE. 7 h. 3. Quotidien musique; 8 h. 1. La matinée des musiciens; 12 h. Musique de table; 12 h. 25. Jazz classique: Jimmy Lunceford; 13 h. Les universaux du jour; 14 h. 15. Musique en plume: George Gershwin; 14 h. 35. Concerto en la mineur n° 1 pour piano et orchestre (Schnittke); 15 h. Musique France: Machaut, Ruffort, Berlioz, Ravel; 18 h. 30. Tout finit par s'arranger; 17 h. Mission Britannia; 18 h. 4. Kiosque; 18 h. 30. Carte théâtre pour un kiosque; 18 h. 4. Jazz pour un kiosque.

20 h. 20. Cycle d'échanges franco-allemands: «Symphonie n° 2 en ut mineur» (Schumann); «Le Tourbillon de Couperin» (Ravel); «Oiseau de feu» (Stravinsky); par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin; 20 h. 30. Colibris; 22 h. 15. Ouvert la nuit; 22 h. 25. Des notes sur le guitar: Haydn, Paganini; 22 h. 35. Hommage à Georges Auric; 1 h. Douce musique.

LA B.B.C. CHANGE SES LONGUEURS D'ONDE

Quelques changements interviennent dans les longueurs d'ondes de la B.B.C. à partir du 23 novembre. La chaîne nationale de Radio-4 pourra désormais être captée en France sur 1 500 m, grandes ondes (200 kHz); à la place de Radio-2 qui sera diffusée en ondes moyennes sur 655 m (852 kHz) et 320 m (920 kHz).

Les émissions du service français et du World Service à destination de l'Europe occidentale, actuellement diffusées sur 270 m, ondes moyennes, passeront sur 483 m ondes moyennes (648 kHz). En revanche, les émissions de ces services diffusées en ondes courtes ne subissent aucun changement.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 24 NOVEMBRE

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, député des Yvelines, est l'hôte du journal de 15 heures, sur R.M.-C.

PARADIS ARTIFICIELS

Enfin des gens qui osent nous dire carrément, nous expliquer sans se gêner, le dangereux, le vertigineux plaisir que procure le drogue, le drogue pure. De la voir éblouir comme ça, les vertueuses, très décontractées sur les talons des joueurs athlétiques et cotées du match Strasbourg-Duisbourg, on était trappé par leur finesse, leur sensibilité, leur maîtrise, leur maîtrise, leur maîtrise aux questions un peu hésitantes d'un Etienne Lalou visiblement embarrassé. Mettez-vous à sa place. Difficile à présent d'aborder ainsi à l'écran le fond du problème, d'analyser le pourquoi de ce comment d'une tentation telle que l'humanité, celle de se déconcer au peyotl, à l'acide, à l'héroïne ou à l'opium.

Il n'en a pas toujours été de même. Rappelez-vous, le temps n'est pas si loin des premières manifestations de l'art psychédélique. On se précipitait, c'était la mode alors, on s'exaltait sur cette lancinante, cette éblouissante invitation au voyage. Opposant à l'exploration de l'espace cela du subconscient, films, concerts et happenings, tentent d'ouvrir plus grandes «les portes de la perception» et de transcender, avec plus ou moins de talent, des états volontairement altérés. Voilà ce qu'essayait de nous décrire, avec leurs mots malhabiles et parlants (J'en arrivais à jeter mes bouillons... Je m'éclatais...) ces «enfants qui dérangent».

Témoin intelligent, attentif et indulgent, le docteur Christian Brulé, — il préside l'Association d'aide aux toxicomanes (1) — soulignait le côté rouletté russe de l'expérience, le frémissement de vivre exacerbé par le risque de mort et le difficulté qu'il y a à reprendre pied. A renoncer à la plume, avec leurs mots malhabiles et parlants (J'en arrivais à jeter mes bouillons... Je m'éclatais...) ces «enfants qui dérangent».

CLAUDE SARRAUTE.

LEGBRE DIMINUTION D'AUDIENCÉ POUR LES CHAINES DE JUIN 1977 A MAI 1978

Le nombre des téléspectateurs quotidiens a diminué de 1,8 % entre le 1er juin 1977 et le 31 mai 1978, par rapport à la même période un an auparavant, communique le Centre d'études d'opinion (C.E.O.). D'autre part, le Centre enregistre également une diminution de la durée moyenne d'écoute de 2,5 % soit environ quatre minutes par jour et par personne.

UNE NOUVELLE A ÉTÉ SAISIE A LYON

Après Radio-Jourfin, dont le matériel a été saisi le mercredi 15 novembre à Lyon par des fonctionnaires de la police judiciaire et de la D.S.T., Radio-Cant - Radio-Guignol, a reçu, à son tour, le lundi 21 novembre, la visite de fonctionnaires appartenant aux mêmes services. Selon les responsables de Radio-Cant - Radio-Guignol, un magnétophone, un émetteur et une antenne auraient été saisis, trois personnes interrogées, dont Victor Fremaux, ingénieur à E.D.F.

M. Victor Fremaux et M. Jean-Baptiste Brancemalin, animateur de Radio-Jourfin, ont été inculpés en fonction de la loi du 28 juillet 1978 concernant les infractions au monopole d'état de la radiodiffusion. Ces saisies et ces inculpations font suite aux plaintes déposées par la société Télédiffusion de France.

La direction de TF 1 vient de confier à M. Jacques Mousseau la responsabilité des émissions de la jeunesse et des après-midi. M. Mousseau remplace M. Etienne Victor, qui a été demandé à être déchargé de ses fonctions à la fin du mois de novembre, date à laquelle elle prendra son poste de rédacteur en chef de E.T.E. M. Jacques Mousseau, âgé de quarante-six ans, journaliste, a produit de nombreuses émissions de télévision.

L'accord entre «l'Aurore» et le groupe Hersant est rompu

M. Marcel Fournier, président de Franpresse recevra vendredi une délégation du Livre C.G.T.

Le groupe Hersant a décidé, mercredi 22 novembre, de rompre les accords techniques et commerciaux conclus le 14 septembre avec la société Franpresse («l'Aurore», «Paris-Tour»). A la suite du refus opposé par les ouvriers du Livre C.G.T. de coupler les petites annonces de «l'Aurore» et de «France-Soir». Rappelons que ces accords («le Monde» du 18 septembre) prévoyaient notamment le couplage de certaines annonces publicitaires entre «France-Soir», «le Figaro» et «l'Aurore». Décidé au lendemain de la vente du groupe de presse de M. Marcel Bousquet à plusieurs actionnaires, dont les P.-D.G. de Carrefour et de Félix Potin, les accords étaient notamment destinés, dans l'esprit de la direction de «l'Aurore», à renflouer le déficit d'exploitation du journal. L'accord stipulait également que «l'Aurore» et «Paris-Tour» seraient imprimés dans le nouveau complexe technique de M. Robert Hersant, dès sa mise en route, prévu à La Plaine-Saint-Denis.

A la direction de la société Franpresse, ou précise toutefois que le propriétaire du «Figaro» n'a, directement ou indirectement, aucune participation financière dans cette société. La décision de rupture a été prise à l'issue de l'entrevue qu'a eue M. Bousquet avec M. Robert Hersant, président des Imprimeries Richelieu (qui appartiennent à la société Franpresse) avec une délégation des travailleurs du Livre C.G.T. de l'Aurore et du comité inter-syndical. Rappelons que M. Bousquet, P.-D.G. de la SIRELO (Imprimerie du Figaro) a été élu président de la fête de l'imprimerie Richelieu le 3 novembre.

Les délégués du Livre lui ont manifesté leur refus d'accepter le couplage de certaines petites annonces de France-Soir et de l'Aurore tant qu'ils n'auraient pas des garanties réelles de la survie des titres concernés. Ils craignent en effet que ce processus ne conduise, tôt ou tard, à une nouvelle concentration. C'est dans ces conditions que M. Hersant a été demandé à être déchargé de ses fonctions rue de Richelieu.

La délégation syndicale s'est alors rendue chez M. Veysse, directeur des affaires représentant permanent de Franpresse. Ils ont demandé à rencontrer M. Marcel Fournier, président de la société éditrice, P.-D.G. des magazines Carrefour, pour l'informer du

Les plaintes pour violation de l'ordonnance de 1944

«AUCUNE INITIATIVE N'A ÉTÉ PRISE PAR LA CHANCELLERIE» déclare-t-on au parquet de Paris

Les avocats des différents syndicats de journalistes qui ont saisi la justice en décembre 1976 en vertu de l'ordonnance de 1944 du groupe Hersant de l'ordonnance du 26 août 1944 sur la presse ont été reçus mercredi 22 novembre par M. Raymond Galliber d'Aigue, premier substitut chef de la quatrième section du parquet s'occupant des problèmes de presse.

M. Jules Borck pour la C.G.T., Pierre Edouard Weil pour la C.F.D.T., F.O. et le S.N.J. ont demandé au représentant du parquet quelle suite on allait donner à cette affaire. Dans un premier temps, a expliqué M. Galliber d'Aigue, le parquet va saisir le juge de réquisitions de jonction des dossiers; celui de la C.G.T., celui des autres syndicats de journalistes, et un troisième de l'Union fédérale des consommateurs.

Ensuite une information sera ouverte sur les plaintes déposées dans les diverses localités où sont établis les journaux possédés par M. Robert Hersant. «Quant aux réquisitions d'inculpation, a-t-il ajouté, malgré l'ancienneté de l'affaire, il n'y a eu aucune initiative de la part de la chancellerie. Cependant, le juge d'instruction peut se passer de réquisitions pour prononcer ses inculpations.»

Les avocats ont été reçus ensuite par M. Emile Cabiz, juge d'instruction chargé du dossier. Ils sont sortis «confiants, ont-ils déclaré, sur la suite qui pourra être donnée à cette requête.» La C.G.T. demande en outre aux victimes de concentration de presse — journalistes, ouvriers du Livre, employés — de se constituer partie civile individuellement.

MALGRÉ DES VENTES EN HAUSSE

Les comptes de «Libération» sont en déséquilibre

Publiant son budget d'exploitation comme il le fait chaque année, le quotidien Libération signale qu'il «n'a pas équilibré ses comptes sur les neuf premiers mois de l'année. C'est un fait nouveau...» Classé au nombre des rares journaux dont les ventes progressent (87 000 exemplaires quotidiens soit 20 % d'augmentation par rapport à l'an dernier), Libération n'en constate pas moins que deux postes de dépenses ont déséquilibré l'exploitation du quotidien: 1) le recours accru au fac-similé (à Marseille, Toulouse, Lyon, Nantes, soit environ 60 000 F supplémentaires par mois); 2) l'augmentation de la masse salariale, en dépit de la modeste des salaires et du nombre des salariés. «Nous sommes cent, écrit Libération, payés uniformément 2 700 nets par mois.» La direction du quotidien se déclare «contrainte de procéder à un licenciement collectif pour raisons économiques de vingt-cinq salariés du journal» (dont plus de la moitié parmi les membres de la rédaction, qui compte actuellement quarante-cinq journalistes à Paris et dix-huit en province). Simultanément, Libération veut lancer une campagne d'abonnements, campagne qui permettrait «de soulager notre trésorerie, ce qui est très important pour nous dans l'immédiat.»

PARTEZ LE VENDREDI A LA CAMPAGNE ET ENREGISTREZ LE FILM DU DIMANCHE SOIR. Le magnétoscope couleur Radiola VCR N1700 permet de programmer l'enregistrement 3 jours à l'avance sans altérer votre télévision. Avec sa capacité d'enregistrement, il n'y a aucun problème pour enregistrer le film du dimanche soir en mettant la clé sous la porte le vendredi. Et si vous ne rentrez que le lundi, le magnétoscope s'arrêtera tout seul après le film. C'est aussi prévu. RADIOLA La télévision sur mesure.

SPORTS

FOOTBALL

APRÈS LE MATCH NUL (0-0) DE STRASBOURG ET DE DUISBOURG EN COUPE DE L'U.E.F.A. Les « face à la presse » de Gilbert Gress

Strasbourg. — Qui n'aurait pas vu un match de football et n'en connaîtrait pas le résultat...

Strasbourg, une curieuse petite coquette visée sur le crâne, garde le sourire. Il n'y a pourtant pas de quoi s'extasier...

De notre envoyé spécial. — C'est pas la joie. Ils ont du mal à expliquer comment ils ont pu à ce point être maladroits...

On le lui dit, sur la pointe des pieds, des fois qu'il prendrait le retard, se penche, se penche...

40 % de contrastes.

Juste ce qu'il fallait lui dire pour le rendre joyeux. Il a des yeux de sémaphore dans les yeux...

Le match est terminé maintenant depuis plus d'une heure. On se rappelle sa période, la bonne question aux lèvres...

Le match est terminé maintenant depuis plus d'une heure. On se rappelle sa période, la bonne question aux lèvres...

Le match est terminé maintenant depuis plus d'une heure. On se rappelle sa période, la bonne question aux lèvres...

VOILE

Double assaut français contre la Coupe de l'America en 1980

Pour la première fois, la France se prépare à engager deux « 12 mètres » en réalité quelque 20 mètres de long...

Tasker-France, vainqueur de la Half Ton Cup en 1973. Son fils Philippe Briand, jeune architecte naval...

Naturellement, M. Marcel Bich est sur les rangs, avec un quatrième défi venant après ceux de 1970, 1974 et 1977...

De l'autre côté de la Manche, on s'interroge à nouveau à la Coupe de l'America, après un long entracte de quarante ans...

vous allez à Quito? payez moins cher par les Bahamas F 3 276 AIRBAHAMA

L'immobilier

constructions neuves AZED S.A. 23-27, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS

Allo! 525.25.25 Information Logement Je cherche un logement...

terrains domaines propriétés propriétés ESPAGNE REGION CASTELLON

urgents Dpt. Etanger AGRICULTURE MAISON RECENTE

15° ARDIT 32, rue Mademoiselle 2 P. PIÈCES DUPLEX AVEC JARDIN PRIVATIF

Oui, nous avons un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

ESPAGNE REGION CASTELLON Dpt. Castellon, superbe

URGENT Dpt. Etanger AGRICULTURE MAISON RECENTE

15° ARDIT 32, rue Mademoiselle 2 P. PIÈCES DUPLEX AVEC JARDIN PRIVATIF

BOIS-COLOMBES 75 km A6 Proche LARCHANT

BOIS-COLOMBES 75 km A6 Proche LARCHANT

URGENT Dpt. Etanger AGRICULTURE MAISON RECENTE

BOULEVARD (92) 57-59, rue des Tilleuls STUDIOS au 5 P., APPART. TENDON

BOIS-COLOMBES 75 km A6 Proche LARCHANT

BOIS-COLOMBES 75 km A6 Proche LARCHANT

URGENT Dpt. Etanger AGRICULTURE MAISON RECENTE

VINCENNES face au bois LE SAINT LOUIS métro béralut une résidence de grand standing

LOCATION CHAINES A NEIGE

AUTO accessoires
66, Av. de la Grande Armée
tél. 574 74 74

LE MONDE
Tout chaque jour à la disposition
de ses lecteurs des rubriques
d'annonces immobilières.
Voulez-vous louer ou acheter
L'APPARTEMENT
que vous recherchez ?

vous allez en Floride ?
payez moins cher par les Bahamas
F 2 198
(taxi 14-15 jours)
AIR BAHAMA
32, rue du 4-Septembre
75002 Paris - tél. 742.52.26.
Nice tél. 88.73.41.

ENQUÊTE

COURSES TRUQUÉES A MARSEILLE

Marseille. — Le procès du prix Brida Abathue, jugé ce mois-ci, appartenant déjà à une autre époque. Celle des fraudes artisanales sur les hippodromes. Ce joueur de génie a fait école. Depuis 1974, les truquages se pratiquent en grande série. Une enquête commandée à la fin de l'automne 1977 par la sous-direction des courses et des jeux révèle aujourd'hui l'ampleur des fraudes à un échelon

national. Combien de courses de trot ont-elles été truquées entre 1975 et 1977 ? Trois à quatre triplets (paris régionaux) par mois sur les hippodromes marseillais, vingt courses du même type à Cagnes-sur-Mer, quelques épreuves à Salon-de-Provence. Et certainement, d'autres courses à Vincennes et à Englien. A l'origine de la découverte de cette

systématisation des truquages, une petite course provinciale, une fraude médiocre, le prix de Nîmes. Une course truquée, sans doute pour leur compte personnel, par les intermédiaires d'une organisation responsable, elle, de fraudes bien plus graves. Une course truquée parmi d'autres qui a permis l'inculpation le mois dernier de M. Pierre-Désiré Allaire, entraîneur-driver à succès (Le Monde - n° 28 octobre).

I. — Le prix de Nîmes : un grain de sable pour M. Allaire

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Le Diamant est-il un bon placement ?

- Pourquoi l'ÉPARGNE DIAMANT est-elle si intéressante ?
- Peut-on investir facilement 10.000 Francs ?
- Est-il exact qu'avec seulement 500 Francs par mois, on peut acquérir une pierre de grande valeur ?
- Peut-on facilement revendre un Diamant muni d'un Certificat d'Authenticité ?
- Quel profit peut-on espérer réaliser ?
- Peut-on acheter de façon anonyme ?

Pour obtenir la réponse à ces questions et à d'autres que vous vous posez, renvoyez sans délai le bon ci-dessous au Centre d'Information de l'UNION DES DIAMANTAIRES 17, rue Saint-Florentin (angle rue Saint-Honoré) 75008 Paris. Tél. : 261.37.12, ou venez nous voir sur place, de 10 h à 19 h (le samedi de 10 h à 17 h) ■ Concerts ou Madeline. Directions Régionales : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg, Tours.

Union des Diamantaires - Centre d'Information
Groupement Civilisé Économique Régi par l'Ordonnance du 23.02.1967
17, rue Saint-Florentin (angle rue Saint-Honoré) 75008 Paris

Je désire bénéficier à titre confidentiel et sans engagement, d'une information complète sur le CAPITAL DIAMANT® et sur l'ÉPARGNE DIAMANT.

NOM _____ PRÉNOM _____
N° _____ RUE _____
LOCALITÉ _____
CODE POSTAL _____ MO 313

M. Pierre-Désiré Allaire n'aurait pas pu se faire siquer. C'est ce que le plus célèbre entraîneur français de trot, aujourd'hui écroulé à la prison de Nice, aurait confié à un ami, quelques semaines avant que ne se courre, le 10 septembre 1977, au Parc Borély, l'un des champs de courses de la cité phocéenne, le prix de Nîmes, un triplet régional de fin de semaine. L'entraîneur avait vu juste. Le prix de Nîmes, dans l'histoire de ces fraudes en série, est à marquer d'une case que note.

L'organisation qui avait « industrialisé » les pratiques ingéniereuses mises au point par M. Pierre-Désiré Allaire et ses amis parisiens depuis 1974, s'est heurtée à la fantasia marseillaise. Bien encadrés lors de la préparation des fraudes de Cagnes-sur-Mer, les intermédiaires marseillais de l'entraîneur retrouvaient, chez eux, leur sens de l'improvisation et leur goût du partage. Ces hommes bien « rodés » redevenaient imprudents à Marseille. Les aperçus ensoleillés étaient des

langues habituées au silence. Au nom de l'amitié, on confiait le « tuyau » à ses proches. Au nom de ses intérêts, on engageait, en plus des paris de la bande, un peu d'argent personnel.

« Un peu plus, raconte un policier à l'accent du Midi, tout Marseille pouvait parier sur ce triplet ». Les financiers de l'organisation ont mis deux cent vingt mille francs sur les combinaisons préparées, somme moyenne qu'il était possible d'investir dans une course à triplet sans risquer d'attirer l'attention du P.M.U. Or, trop de bordereaux le matin de la course du prix de Nîmes, comportant les mêmes numéros. Sans la géométrie des « marseillais », il est probable que la fraude n'aurait pas été découverte et que la police sans jeux n'aurait pas pu remonter aussi vite la filière des truquages à l'échelon national.

Le vendredi 9 septembre 1977, M. Olivier Dupont, un commerçant du quartier de la Plaine, qui passe pour être un des relais financiers de l'organisation, remonte de vacances. Depuis le mercredi précédent, Jean-Louis

« marginaux » — qu'on savait pouvoir concourir avant l'épreuve — et miser sur huit chevaux restants à plusieurs reprises les quatre hommes ont déjà appliqué avec succès la méthode inventée par Patrice des Moutis. Une fois pourtant, lors du prix de Vincennes, couru à Borély, les « marginaux » ne se sont pas laissés tenter par les enveloppes promises par Jean-Louis Imbert mais les bordereaux avaient déjà été remplis et présentés aux guichets du P.M.U.

Huit numéros

Malgré le retard d'Olivier Dupont, l'équipe décide de préparer la fraude. Toute la nuit de vendredi à samedi, « Toni » Artillan et le « financier » remplissent les bordereaux. D'autres tickets sont confiés à des intermédiaires, mais en nombre plus important que d'habitude. Pressé par le temps, le demandeur même le concours d'un ami « petit acheter de la viande chez Dupont ». Les éponymes sont mises à contribution. Un intermédiaire adresse à l'écriture publique d'un café, qui « fait les jeux des électrisés ». Très vite, ces habitués des courses « sentent le truquage ». Les numéros joués par la bande — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 17, 19 — sont vite connus et le « tuyau » fait vite le tour de la Canebière.

Après la course qui se déroule selon le plan prévu, la Société de l'Hippodrome demande au P.M.U. de ne payer les gains que sur présentation d'une pièce d'identité. L'équipe Artillan-Dupont tente pourtant de récupérer une partie de ses mises. Des contacts de voisins, de simples clients du magasin d'Olivier Dupont, sont priés d'aller toucher ces sommes à la place des gagnants qui, subitement, n'ont plus le temps de se déplacer eux-mêmes.

M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction chargé du dossier du prix de Nîmes, a inculpé soixante-quatre personnes jusqu'à ce jour : deux drivers, l'équipe d'animation et une multitude d'encas-seurs, dont certains sont probablement innocents. Le premier inculpé, un employé de chemin de fer, jouait aux cartes dans un café proche de l'établissement d'Olivier Dupont lorsque « quelqu'un est venu lui proposer d'encas-ser quelques bobes gagnants, moyennant une commission de 1 000 F ».

D'autres parieurs ont jugé plus prudent d'aller toucher leurs propres gains, en laissant au P.M.U. les sommes qui devaient revenir à Dupont. L'opération aurait dû rapporter 1 500 000 F soit 70 % du montant des enjeux répartis sur le prix de Nîmes. Le P.M.U. ayant bloqué 1 150 000 F, on estime que seule une somme correspondant au montant de l'investissement initial — 500 000 F, commissions comprises — a pu être recouvrée par les fraudeurs.

LEGERE EN NICOTINE ET GOUDRONS. CORSEE EN GOUT ET EN AROME.

R6 est composée d'une sélection de tabacs blonds choisis pour leur très faible taux en nicotine et goudrons. Ces tabacs ont été enrichis de l'arôme de tabacs plus corsés. C'est le transfert d'arôme qui donne à la R6 tout son goût.

1/Sur un plant de tabac, seules les feuilles basses sont utilisées, celles qui contiennent le moins de nicotine.

2/Sur la feuille de tabac, seul le centre qui contient moins de nicotine est utilisé.

3/Transfert d'arôme : procédé exclusif à R6 pour transférer l'arôme de tabacs corsés aux tabacs légers.

Cette piste aurait-elle été suffisante pour établir la preuve de la participation de l'entraîneur d'Alain Delon, de Mireille Darc et de Michel Sardou ? Les principaux inculpés du prix de Nîmes ont fait mieux : ils ont directement mis en cause Pierre-Désiré Allaire. Ces témoignages ont permis la mise en garde à vue de l'entraîneur, et ses aveux. Pierre-Désiré Allaire s'est souvenu depuis trois ans d'être l'instigateur des fraudes. Mais, avant les dénonciations des complices marseillais, la sous-direction des courses et des jeux pensait ne pouvoir confondre le célèbre entraîneur que par l'étude minutieuse de la comptabilité de certains de ses chevaux dérivés par le P.M.U. Ainsi, M. Raymond Garand-Villar, juge d'instruction au tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes), chargé du dossier des fraudes marseillaises, a inculpé M. Allaire d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les jeux avant même de connaître avec précision le nombre et le nom des courses truquées sur l'hippodrome de la Côte d'Azur ainsi que les identités de tous les complices de la bande.

Bien des éléments de ce dossier complexe restent cependant obscurs. Dupont et « Toni » Artillan, aujourd'hui inculpés, étaient des spécialistes du truquage des triplets à Marseille et des trios à Cagnes-sur-Mer. Or, Pierre-Désiré Allaire a reconnu avoir parlé sur des courses à coupés — qu'il savait truquées — qui offraient des rapports plus intéressants que les paris régionaux. Truquait-il seulement les courses qui permettaient les gains les plus élevés, laissant à ses complices régionaux la possibilité d'organiser leurs propres fraudes ? Était-il, au contraire, l'instigateur principal de toutes les courses courues depuis 1975 sur les hippodromes concernés ?

« Toni » Artillan, Olivier Dupont et Jean-Louis Imbert se sont semble-t-il gardés de trop préciser leurs liens avec M. Pierre-Désiré Allaire. Les organisateurs des fraudes pour- raient avoir établi deux niveaux de truquages : l'existence de complices régionaux qui arrangeaient les triplets des hippodromes marseillais et cagnois et une équipe paléstrine, utilisant directement les services de leurs intermédiaires du Sud-Est pour certaines courses à paris nationaux, mais dont la spécialité est davantage la recherche et l'investissement des fonds financiers.

Dans cette hypothèse, le prix de Nîmes ainsi que d'autres courses locales auraient très bien pu être, comme le croient certains policiers, « des pourboires laissés aux marseillais ». Un caducée en quelque sorte pour leur aide dans des courses de plus grande ampleur. Une dime payée à Marseille qui, selon la tradition, ne peut jamais être laissée tout à fait à l'écart des escroqueries.

PHILIPPE BOGGIO.

Prochain article :
RACKET
OU INVESTISSEMENT ?

سكز لمن الإهل

Qui, on peut rentrer de
un voyage d'affaires a

Hotel Club Méditerranée
Plus vert des 4 étoiles Paris

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

DES CAPITAUX ARABES DANS LES COMPAGNIES AERIENNES AMERICAINES

Abou-Dhabi et le Koweït ont acquis des participations substantielles dans les compagnies aériennes américaines...

DESSERTE DE LA MANCHE : LA S.N.C.F. FERA SES COMPTES

La S.N.C.F. va-t-elle abandonner l'exploitation de bateaux sur la Manche, si, en dernier ressort, comme le laissait entendre récemment...

LES PARISIENS RETROUVERONT-ILS LES TRAMWAYS ?

Les représentants du Syndicat national des usagers du transport (SNUU) ont rencontré récemment ceux de la R.A.T.P. et ont notamment examiné les deux points suivants...

ENVIRONNEMENT

LES SINISTRÉS DES INONDATIONS DE 1977 DEMANDENT 6,5 MILLIONS DE FRANCS DE DOMMAGES ET INTERETS AUX ADMINISTRATIONS.

Une dizaine d'associations, dont la Fédération française des sociétés de protection de la nature, l'Union Midi-Pyrénées pour la nature et l'environnement, la Confédération de défense des sinistrés et l'Union des syndicats professionnels du Gers...

TOURISME

LA FREQUENTATION DES STATIONS THERMALES AUGMENTE-PEU

Selon le Syndicat national des établissements thermaux de France, qui groupe quatre-vingt-sept des quatre-vingt-quatre stations agréées en France, le bilan partiel arrêté au 30 septembre et portant sur soixante-trois stations de la saison thermale 1978...

LARZAC : le premier ministre promet la concertation

Alors que les marcheurs du Larzac continuant leur « montée » vers la capitale sont parvenus à Nevers, le premier ministre a voulu, le mercredi 22 novembre, les parlementaires de l'Aveyron qui lui avaient demandé audience...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A PROPOS DE... UN DÉBAT A BESANÇON

Rhin-Rhône : oui, non ?

La municipalité de Besançon a organisé le lundi 20 novembre un débat très contradictoire sur la liaison à grand gabarit Rhin-Rhône. Une fois encore, défenseurs et contempteurs du projet de « grand canal » ont opposé leurs arguments...

vous allez en Floride? payez moins cher par les Bahamas F 2 198 AIR BAHAMA

Nouveau: La Volvo 343 a une boîte mécanique. La Volvo 343 boîte mécanique est une berline 5 places, compacte, silencieuse confortable et puissante. Elle développe 70 CV Din. Les sièges conçus avec des experts médicaux maintiennent le corps là où il faut pour être bien assis et parcourir de longues distances sans fatigue.

Oui, on peut rentrer détendu d'un voyage d'affaires à Paris. Hotel Club Méditerranée à Neuilly. Le plus vert des 4 étoiles Parisiens.

SOCIAL

A FOS-SUR-MER

Le travail a repris à l'usine Solmer

De notre correspondant régional

Marseille. — La direction et les syndicats de Solmer, à Fos-sur-Mer, sont parvenus, mercredi 22 novembre, à un accord pour la reprise d'activité qui est devenue effective ce jeudi. Cet accord prévoit la suppression de deux jours de chômage conjoncturel — lequel avait été à l'origine du conflit — pour chaque équipe de production « en vue de rattraper ce qui peut être des retards perdus » et d'un jour pour le personnel de jour.

D'autre part, selon le communiqué publié par la direction, « les jours restant à chômer jusqu'à la fin de l'année seront bloqués sur les fêtes de Noël et au Jour de l'an ». Les réductions d'horaire programmées initialement par la direction pour novembre et décembre devaient se traduire un total par six jours de chômage conjoncturel pour les travailleurs postés et quatre jours pour les autres. Les jours supprimés seront à retrancher de ce total, compte tenu des journées déjà effectivement chômées. Les heures perdues par le personnel posté du fait du chômage technique ne seront pas indemnisées, mais elles pourront être imputées sur les congés.

Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. considèrent, pour leur part, que le conflit est dramatisé « par la décision de fermeture de l'usine prise le lundi 20 novembre par la

direction, en définitive, tournée à leur avantage. Ils font remarquer, en effet, que les revendications de départ se trouvent en partie satisfaites.

La C.F.D.T. qui juge également positif le fait qu'il n'y ait pas eu de division entre le personnel posté et le personnel de jour, a, par ailleurs, déposé une requête auprès du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence en vue de démontrer que le chômage technique constituait une mesure injustifiée. Cette action en justice s'inscrit, selon le syndicat, dans le combat pour le droit de faire grève. La C.G.T. estime elle-même avoir fait reculer la direction puisque celle-ci avait tout d'abord subordonné la reprise du travail à l'engagement des syndicats de renoncer à tout nouvel arrêt de travail.

Le dénouement rapide du conflit convient en fait aux deux parties. Si la C.G.T. paraissait déterminée à ne pas céder devant « le chantage de la direction », la C.F.D.T. en revanche, regrette d'avoir donné sa caution à une forme d'action qui conduisit à la mise au chômage technique du personnel de l'usine. La direction de son côté peut se déclarer satisfaite d'avoir évité l'« abîme » du chômage conjoncturel et gagné, pour un temps, la paix sociale dans l'entreprise, sans avoir fondamentalement renoncé à ses positions. — G. F.

A CAEN

Nouvelle détérioration de l'emploi chez Renault véhicules industriels

Caen. — Pour quatre mille cinq cents des sept mille salariés de l'usine Renault-Véhicules industriels de Caen-Blainville, l'année se termine aussi mal qu'elle a commencé. Après trois et un jours de chômage technique en 1977, et déjà vingt-cinq en 1978, six journées supplémentaires sont annoncées au moment des fêtes de fin d'année. Elles ne sont indemnisées qu'à 60 %. Alors qu'en 1978 les salariés n'ont augmenté que de 5 % (plus une prime exceptionnelle de 450 F) la perte de pouvoir d'achat est importante, la garantie de l'emploi n'est même pas assurée. Dans la région de Caen, le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de plus de 30 % en un an. Chacun craint les conséquences pour la filiale poids lourds de la Régie des deux plans annoncés par la direction des Renault-Véhicules

industriels : l'un, devrait adapter les capacités de production (en clair, les emplois) à la crise conjoncturelle, l'autre prévoit une concentration industrielle « sur les meilleurs éléments des sites existants ».

Les syndicats essaient bien de faire agir « avant qu'il ne soit trop tard », mais sans succès. Fournissant la direction fait actuellement une grande publicité autour des offres de mutation vers d'autres unités du groupe.

Plus grave, le projet de regroupement à Lyon des services administratifs de la direction « pièces de rechange » a été confirmé. Ce serait le transfert vers le Lyonnais de deux cents postes de cadres, agents techniques et employés. La direction a toutefois annoncé qu'elle tentera de reclasser sur place ceux qui ne pourront accepter ce déplacement.

Le mouvement des conditions de travail et une amélioration de leur statut.

Les pompiers d'une partie de la région Rhône-Alpes seront en grève le 5 décembre, c'est la décision qu'ont prise le mardi 21 novembre à Grenoble leurs représentants syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. Ce mouvement de vingt-quatre heures, qui touchera l'Isère, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie, entend être une protestation contre le refus de l'Association des maires de France de désigner ses représentants à la commission paritaire nationale.

● Nouveaux grèves à la R.A.T.P. — Un nouveau préavis de grève de vingt-quatre heures vient d'être déposé par le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P. pour la journée du vendredi 24 novembre. Il concerne les lignes porte de La Villette-mairie d'Ivry, Pré-Saint-Gervais, Crétel-Balaud, Austerlitz-Arteuil et Châtillon-Pléyrel.

● Grève des employés du métro et des autobus à Marseille. — Il n'y a pas eu de métro le 22 novembre à Marseille en raison d'une grève du personnel de la Régie des transports (R.T.M.). Les employés demandent « une amé-

lioration des conditions de travail et une amélioration de leur statut ».

● Les pompiers d'une partie de la région Rhône-Alpes seront en grève le 5 décembre, c'est la décision qu'ont prise le mardi 21 novembre à Grenoble leurs représentants syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. Ce mouvement de vingt-quatre heures, qui touchera l'Isère, la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie, entend être une protestation contre le refus de l'Association des maires de France de désigner ses représentants à la commission paritaire nationale.

ACCORD SYNDICATS-DIRECTION SUR LA CRÉATION D'UN « COMITÉ DE GROUPE » CHEZ RHÔNE-POULENC

La direction de Rhône-Poulenc a annoncé la création — une première en France — d'une sorte de comité d'entreprise au niveau du groupe (soixante-dix mille salariés) à l'issue de négociations avec les syndicats. La C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.C. ont approuvé l'accord de création de cette institution : la C.F.D.T. a donné un accord de principe et F.O. n'a pas encore apporté de réponse. Cette institution, préconisée par le rapport Sudreau sur la réforme des entreprises (Le Monde du 13 février 1976), ne doit en rien entraver le fonctionnement des comités d'entreprise proprement dits.

Ce « comité de groupe », a déclaré M. Gandola, directeur général, « ne se substituera pas aux comités d'entreprise ». Il n'y aura pas une instance d'appel ou de négociation mais un centre d'information et de discussion « sur la politique du groupe Rhône-Poulenc en matière d'investissements et d'emplois, y compris à l'étranger. Le comité, outre deux dirigeants, comprendra trente représentants syndicaux : dix C.G.T., sept C.F.D.T., cinq C.G.C., trois C.F.T.C. et trois F.O.

● Grève dans les usines de Rhône-Poulenc-Textile. — A l'issue de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une grande partie des trois mille salariés du groupe Rhône-Poulenc-Textile de la région Rhône-Alpes se sont mis en grève mercredi 22 novembre. La direction a indiqué que les usines de Saint-Pons (70 % de grévistes), de Vaise et de Vaux-en-Vieille (100 % de grévistes), toutes situées dans le Rhône, ont arrêté leur production. Les salariés protestent contre le plan de restructuration de Rhône-Poulenc qui prévoit de fermer cinq usines du groupe, et en particulier Vaise (1 200 salariés), Vaux-en-Vieille (681 salariés) et La Vouille (Ardèche, plus de 700 salariés).

LA POLICE SAISIT UN STOCK DE MONTRES A L'USINE LIP DE BESANCON (De notre correspondant.)

Besançon. — La police a effectué une descente à l'usine Lip le mercredi 22 novembre, vers 20 heures, à un moment où très peu de personnes se trouvaient dans les locaux. Accompagnés de policiers, des agents ont ouvert des bureaux et les chambres froides, où sont en principe entreposées les montres. La perquisition a duré environ trois quarts d'heure et n'a pas provoqué d'incidents.

Les policiers se sont saisis de montres « sauvages », laissant sur place les pièces fabriquées légalement par la coopérative des ouvriers. Aucune arrestation n'a été opérée. Dès qu'ils ont eu connaissance de l'intervention policière, des ouvriers de Lip et des sympathisants — ainsi que trois adjoints au maire de Besançon et le secrétaire général de la C.F.D.T. de France-Comté se sont rendus sur les lieux. Selon les responsables de la coopérative, le butin saisi est peu important.

UNE MISE AU POINT D'INTERNATIONAL DECOR

La direction d'International décor à Celles-sur-Piaine (Vosges) nous demande de préciser, à la suite des articles publiés les 22 septembre et 29 octobre, sur la mise en place de la semaine de travail en quatre jours les points suivants : « Sur les salaires, écrit M. Ripet, F.-D.G., vous communiquez des erreurs qui sont fautes ; c'est ainsi qu'un ouvrier qui gagne 266, gagnant 4 660 F par mois se transforme en contremaître en gagnant plus que 4 900 F, une O.S. 2 gagnant 2 190 F voit sa paie ramené à 1 800 F. « Vous m'accuserez de ne pas aimer les syndicats et de ne pas vouloir cacher ce qui est un succès. Mes ouvriers étant tous majeurs et indépendants d'être syndiqués au syndicat qu'ils désirent sans que cela me regarde. » Par ailleurs, étant fabricant d'usines, j'ai le plaisir et l'avantage de fabriquer chaque année des ceinturons pour les différents syndicats qui sont tous mes clients, nous n'avons pas l'habitude de renvoyer, chez nous, la clientèle. « Enfin, vous affirmez que nous avons abandonné notre système de 4 x 10 heures au lendemain d'un grave accident ; ceci est faux et démontre la bonne foi de nos salariés : nous n'avons jamais changé notre horaire de travail, il est le même depuis 1971. Quant à vos accusations de travail, elles sont un manque de respect, l'essentiel, nous tournons sur certains postes à deux équipes de 8 heures et cela depuis plusieurs années, bien avant que nous n'applications la semaine de quatre jours. »

(Le montant des salaires a été donné par deux salariés. Quant à l'information qui est à l'origine de l'indication d'un changement d'horaires à la suite d'un accident, il maintient sa relation des faits.)

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AUX MINES DE POTASSE D'ALSACE

Le conflit, engagé depuis le 27 septembre, aux mines de potasse d'Alsace (M.P.A.) se poursuit : l'intersyndicale a décidé mercredi 22 novembre, de rejeter les propositions que la direction générale lui avait faites le jeudi. Les partenaires sont convenus de se reconvenir de vendredi en jeudi. Dans le même temps, précise-t-on de source syndicale, les 6 200 salariés de l'entreprise sont appelés à poursuivre le mouvement de grèves tournantes, de vingt-quatre heures, par petits.

À la fin des séances de négociations, la direction générale a accepté d'élever le montant de la prime de chauffage — principal point du conflit — de 1 100 à 2 412 F (contre 2 283 F aux Charbonnages), ainsi que d'accorder une augmentation des salaires de 1,5 % à dater du 1^{er} décembre et une majoration de la prime de fin d'année. En revanche, elle refuse d'examiner le problème de la durée hebdomadaire de travail, tant que celui-ci sera l'objet de discussions au niveau supérieur, entre les syndicats, le C.N.P.P. et le gouvernement.

Sécurité sociale

PAS D'AUGMENTATION EXCEPTIONNELLE DU PLAFOND DES SALAIRES SOUTIENS A COTISATION

affirme Mme Veil

Il n'y aura pas d'augmentation exceptionnelle du plafond des salaires soumis aux cotisations de la Sécurité sociale, a déclaré, mercredi 22 novembre, Mme Simone Veil à l'Assemblée nationale (voir page 11) et aussi à une délégation de la C.G.C.

Mme Veil, qui a déjà reçu F.O. et la C.G.C., et doit poursuivre ses entretiens avec les syndicats (jeudi la C.G.T. et le C.N.P.P., vendredi la C.F.D.T.) et la semaine prochaine la C.F.T.C. et les P.M.E.), a précisé que le décret du 16 décembre 1977 sur l'application du plafond en fonction de l'augmentation moyenne des salaires des ouvriers, mais aussi des cadres, sera respecté. Selon les prévisions de l'INSEE et les estimations de la C.G.C., les rémunérations des ouvriers pourraient augmenter en 1978 d'environ 13,5 % et celles des cadres de 11 %, soit un accroissement moyen qui serait de 12 %. Si ces prévisions se confirment, le plafond des salaires soumis à cotisations passerait de 4 000 F par mois à 4 480 F ou 4 500 F.

Autre précision fournie par Mme Veil : il n'est pas question de prendre des mesures qui soient préjudiciables au financement de la Sécurité sociale, pénalisent le régime de retraite complémentaire des cadres.

Bien que la C.G.C. ait également manifesté son opposition à un transfert de points plafonnés de cotisation de l'assurance-maladie (actuellement 3 % pour les salariés) sur la réassurance familiale, on voit mal comment le gouvernement pourrait éviter cette mesure après avoir écarté d'autres solutions. Si des économies peuvent être envisagées, elles résulteraient de réformes structurelles et un accroissement de ressources ne peut être obtenu que par un relèvement de certains taux de cotisation (maladie, vieillesse ou familiale) ou un transfert de points.

L'UNAF PROPOSE UN PLAN QUINQUENNAL DE REVALORISATION DES PRESTATIONS FAMILIALES

À l'issue de l'Assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) les 18 et 19 novembre — qui a réélu à la quasi-unanimité, M. Roger Burnel à la présidence, les dirigeants de cette institution ont résumé le 22 novembre, devant la presse, leurs prises de position.


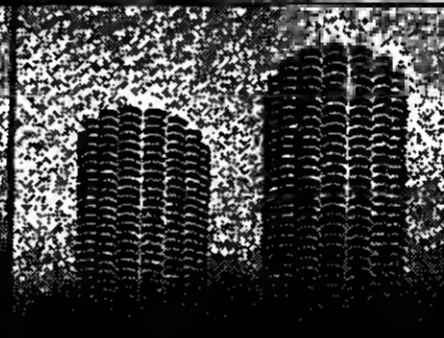



Tout d'abord une vive critique contre le projet gouvernemental de créer un revenu minimum familial garanti de 3 500 F : l'UNAF — qui est favorable à la formule — reproche au gouvernement de vouloir limiter cette garantie aux familles de trois enfants et plus et de prévoir un montant insuffisant (elle demande 4 900 F). Elle réclame un plan quinquennal de revalorisation de toutes les prestations familiales, le doublement du complément familial (actuellement 364 F par mois), la prise en compte du coût réel de l'enfant et à terme l'imposition des allocations.

L'UNAF réclame ensuite une modification du régime dit de la tutelle qui consiste, pour les familles en grandes difficultés, de remettre à un tuteur la gestion des prestations familiales auxquelles elles ont droit.

La force du franc français ajoutée à la TWA.

Voilà les Bonnes Affaires Américaines!

Forfaits exclusifs 7 jours comprenant avion et hôtel:

 NEW YORK 2565 F SEULEMENT.	 BOSTON 2540 F SEULEMENT.	 CHICAGO 3250 F SEULEMENT.
 WASHINGTON 2805 F SEULEMENT.	 LOS ANGELES 3560 F SEULEMENT.	 SAN FRANCISCO 3560 F SEULEMENT.

Le taux de change étant particulièrement favorable au franc, c'est le moment ou jamais de visiter les USA.

Profitez donc des avantages que vous offre quotidiennement la TWA avec ses forfaits Bonnes Affaires Américaines.*

Ils comprennent l'aller-retour en classe économie et 7 nuits dans un confortable hôtel du centre ville ou dans un hôtel de première classe, voire de luxe, moyennant un supplément.

Que vous voyagez pour affaires ou pour votre agrément, demandez à votre Agent de Voyages tous les détails sur les forfaits Bonnes Affaires Américaines de TWA.

Et visitez les USA pratiquement à moitié prix.

* Tarifs applicables à partir du 1^{er} novembre, mais non valables entre le 15 décembre 1978 et le 4 janvier 1979 inclus.

Depuis groupes 5 personnes minimum.

TWA, la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.



563.11.40

Les syndicats de la sidérurgie allemande demandent la semaine de 35 heures

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale est sans doute l'un des rares pays où régulièrement les ou tel des nombreux institute de recherche économique offre au public un bilan de l'activité nationale. Mais aussi des pronostics parfois divergents et souvent même contradictoires. Cette année, cependant, les jugements sont assez concordants : la reprise est bien modeste, certes, mais néanmoins très reconfortante.

L'étude qui devait être publiée ce jeudi 23 novembre confirme qu'en 1978 le produit national brut en termes réels devrait croître de 3,5 à 4 %. Pour l'année qui se termine, les cinq « sages » — c'est-à-dire les cinq principaux instituts de conjoncture — estiment que cet accroissement se situera en fin de compte entre 3 % et 3,5 %.

Sur le terrain de l'emploi, le rapport laisse entrevoir que le nombre des chômeurs l'an prochain diminuera de cent à cent cinquante mille environ. Il paraît donc établi que le total des hommes et des femmes sans emploi se situera très nettement au-dessous d'un million. Quant au prix de détail, leur augmentation durant les douze mois à venir devrait rester inférieure à 3 %, c'est-à-dire du même ordre de grandeur qu'en 1978 (+ 2,7 % environ).

A quelques virgules près, toutes ces prévisions sont en accord avec celles qui avaient été formulées au mois d'octobre par les cinq instituts allemands de conjoncture. Il n'est pas non plus surprenant qu'aux yeux des cinq « sages » les réductions d'impôts déjà décidées soient jugées satisfaisantes. Le gouvernement n'est donc pas invité à prendre de mesures supplémentaires pour ranimer la conjoncture.

Les recommandations touchent tout d'abord les dépenses de l'Etat qui devraient être freinées et l'expansion de la masse monétaire, qui ne devrait pas l'an prochain dépasser 6 %. Enfin et surtout les « sages » estiment que la clé de la reprise économique et de la réduction du

chômage se trouve dans la modulation des demandes salariales. Sous peine de compromettre le redressement en cours, celles-ci devraient rester inférieures à celles de 1978 (environ 8 %).

C'est évidemment là un point de vue qui sera vivement contesté par les syndicats à un moment où la République fédérale est menacée par une grève de la sidérurgie (voir le Monde du 23 novembre). Alors que les représentants ouvriers de ce secteur (qui regroupent 148 000 ouvriers) exigent des augmentations de 8 %, les employeurs n'ont offert jusqu'ici que 3,1 %. Plus grave encore est le conflit touchant la durée du travail. Les syndicats de la sidérurgie (membres de V.L.G. Metall) voudraient voir introduire de façon progressive la semaine de trente-cinq heures, exigence que le patronat trouve tout à fait inacceptable à un moment où les prix de production sont déjà trop élevés. L'un des « sages » — le professeur Gerhard Schröder qui passe pour être particulièrement proche des syndicats — est séparé sur ce point de ses collègues. A son avis, une réduction du temps de travail, ainsi que des mesures supplémentaires en vue de stimuler la demande seraient souhaitables à l'heure actuelle pour accélérer la reprise économique.

Un autre aspect remarquable du rapport des cinq « sages » est leur attitude nettement critique à l'égard des plans monétaires de la Communauté. Leur étude formule diverses objections d'ordre juridique contre certains aspects de ce projet qui risqueraient de mettre en cause l'autonomie de la Bundesbank. En fin de compte leur argument n'est ni nouveau ni surprenant. Ils estiment qu'il ne serait guère possible de maintenir un système de change ordonné tant que les taux d'inflation dans la C.E.E. varient entre 12 % en Italie et 2,5 à 3,5 % en R.F.A. Leur conclusion sur ce point est que la solidarité européenne ne devrait pas être achetée au prix d'une dégradation monétaire qui toucherait la R.F.A.

JEAN WETZ.

ÉTRANGER

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ENVISAGE DE SANCTIONNER FORD, « COUPABLE D'AUGMENTATIONS EXCESSIVES DES SALAIRES ».

Le gouvernement britannique étudie actuellement les sanctions qui pourraient être décidées à l'encontre de Ford, qui a conclu avec ses ouvriers, grâce depuis huit semaines un accord salarial prévoyant des augmentations de l'ordre de 14,5 %. Celles-ci dépassent très largement les directives gouvernementales prévoyant que les hausses de salaires doivent être au maximum de 5 % pendant l'exercice en cours (1^{er} août 1978-31 juillet 1979).

Farmi ces sanctions, indiquées dans les meilleurs gouvernements, pourraient figurer la suppression des commandes de l'Etat et celle des aides publiques pour certains projets, l'interdiction d'augmenter les prix, et la recommandation aux pouvoirs locaux de ne passer aucune commande à Ford.

La publication d'éventuelles sanctions d'importance qu'après que la direction de Ford en aura été avertie, précise-t-on de même source. — (A.F.P.).

JAPON

Plus de la moitié des sociétés japonaises ont été déficitaires lors du dernier exercice fiscal (juillet 1977-juin 1978), vient d'annoncer un rapport officiel. Les entreprises bénéficiaires ont déclaré 22,8 milliards de dollars de bénéfices, soit un accroissement de 3 % (2,4 milliards de dollars) par rapport à l'exercice précédent. Les entreprises déficitaires ont déclaré 22,8 milliards de dollars de pertes, soit un accroissement de 4 % par rapport à l'année précédente. — (A.F.P.).

PORTUGAL

Le bilan commercial portugais s'est soldé par un déficit de 94,5 milliards d'escudos (environ 9 milliards de francs), de janvier à septembre 1978, en hausse de 107,2 % par rapport à la même période de 1977.

ERRATUM. — Ce sont les revenus personnels des Américains qui ont augmenté de 1,2 % et non ceux des Français, comme il a été écrit à la suite d'une coquille dans le Monde du 23 novembre.

AFFAIRES

La crise des aciers spéciaux amènera-t-elle un rapprochement entre Ugine-Aciers et Creusot-Loire ?

L'heure des décisions a sonné pour l'industrie française des aciers fins et spéciaux, victime d'une crise plus européenne que mondiale, et notamment pour deux de ses grands représentants, Creusot-Loire et Ugine-Aciers, dont les pertes grossissent de manière si inquiétante que des projets de reorganisation pro-

fonde sont à l'étude. En l'absence de reprise des investissements, et sous l'effet d'une concurrence sans pitié de l'Etat, va devoir être élaboré par la profession, avec, probablement, des regroupements et des compressions de personnel, que certaines jugent inévitables.

La branche métallurgie de la société Creusot-Loire, du groupe Empain-Schneider, première entreprise française dans le secteur aciers fins et spéciaux, avec 1,4 million de tonnes sur un total national de 3,4 millions de tonnes, 4,7 milliards de francs de chiffre d'affaires et 21 000 employés, va perdre plus de 500 millions de francs en 1978. Pour la première fois dans l'histoire de cette société, les réactions d'horaires qui viennent d'être proposées ne seront qu'en partie compensées, et la direction estime inévitable la suppression de 50 emplois.

Ugine-Aciers, division métallurgie du groupe Schneider-Ugine-Kuhlmann, et premier producteur français d'acier inoxydable, avec 850 000 tonnes de chiffre d'affaires et 10 500 employés, n'est pas en meilleure posture ; le cap des 500 millions de pertes va vraisemblablement être dépassé, 40 personnes vont être placées en retraite anticipée, et la fermeture de l'usine de Montiers en Savoie est envisagée, mais seulement lorsqu'un emploi aura pu être retrouvé pour ses 400 ouvriers. Ailleurs, aux Acieries de Pompey, aux Acieries spéciales de la Chiers, à la Providence (du groupe belge Cockerill), et chez les nombreux petits ou moyens producteurs, la situation est peu satisfaisante, encore que moins catastrophique.

Et, naturellement, les rumeurs les plus diverses se remettent à courir : fusion de Creusot-Loire-Métallurgie avec Ugine-Aciers, dissensions au sein des états-majors des maisons nées, « tirez vers le bas » par cet acier de plus en plus lourd. C'est le cas, plus particulièrement, de Creusot-Loire, qui du coup, va perdre 300 millions de francs cette année, au moment même où la branche mécanique et nucléaire traverse une période délicate du fait du report de certaines commandes de centrales. Son directeur général, M. Philippe Boulin, vient de prendre également en main la branche métallurgie, dont le responsable, M. Michel Collas, s'est trouvé écarté. Chez Pechiney, on réfléchit sur le sort d'Ugine-Aciers. Parmi les deux groupes on a déjà conclu des accords de réparation de fabrication, notamment pour les produits longs inoxydables, les barres rondes à Ugine-Aciers, les profils à Creusot-Loire. Les activités tréfileries d'acier inoxydable ont été concentrées en une filiale commune au début de l'année. Est-ce suffisant ? Aller au-delà, jusqu'à une réunion totale, pose des problèmes vis-à-vis des néo-acteurs, l'automobile notamment, qui redoutent un monopole et cherchent à y échapper par l'importation.

Un problème européen

Le deuxième caractère spécifique de la crise, c'est qu'elle est plus européenne que mondiale, et propre aux pays hautement développés, donc très différents de celle des aciers ordinaires. Qui sont nos concurrents les plus redoutables ? Ni l'Australia, la Corée du Sud, ou même le Japon, du moins ces derniers temps, mais tout prosaïquement nos voisins allemands, qui produisent, en fédérale, forte d'une production de 7,5 millions de tonnes, soit 18 % du total de son acier, les aciers de Thyssen (Thyssen-Wilhelm) et de Krupp (Krupp-Werke) font la loi, sans oublier les sarrois (Roeschling, rattaché maintenant au groupe belge Cockerill), et chez les nombreux petits ou moyens producteurs, la situation est peu satisfaisante, encore que moins catastrophique.

« D'autre part, la « concertation » a ses limites et ses inconvénients. Certains experts estiment néanmoins qu'un « ensemble » regroupant 40 % de la production serait défendable, puisque, au-delà, subsisteraient les Acieries de Pompey, assez bien placées dans certains secteurs créateurs (l'automobile notamment), les Acieries de la Chiers, le groupe Châtillon, la Providence, etc. Toutes les solutions sont envisagées.

Une chose est certaine : une décision ne saurait être édictée, elle touchera des zones et sensibles », en Haute-Loire, en Savoie, dans le Nord, peut-être.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DÉVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	à 14h	à 16h	à 14h	à 16h	à 14h	à 16h	à 14h	à 16h
\$ E.-U.	4,6815	4,7110	4,65	4,68	4,65	4,68	4,65	4,68
\$ Can.	2,7585	2,7665	2,75	2,76	2,75	2,76	2,75	2,76
Yen (100)	2,2995	2,2785	2,29	2,27	2,29	2,27	2,29	2,27
D.M.	2,2945	2,3015	2,29	2,30	2,29	2,30	2,29	2,30
France	2,1185	2,1237	2,11	2,12	2,11	2,12	2,11	2,12
F. S. (100)	14,5245	14,5825	14,52	14,58	14,52	14,58	14,52	14,58
L. (1 000)	5,88	5,29	5,88	5,29	5,88	5,29	5,88	5,29
S. (1 000)	5,9945	5,9135	5,99	5,91	5,99	5,91	5,99	5,91

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3		3 1/2		2 1/2		3 1/4		3 3/4		3 1/2		4 3/4	
	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78	10/11/78
\$ E.-U.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
France	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
F. S. (100)	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
L. (1 000)	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
F. France	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de séance par une grande banque de la place.

En retraite dans 10 ans ? Achetez un studio et constituez-vous une rente...

Avec 35.000 F ou un compte d'épargne logement arrivée à terme représentant vos 20% d'apport personnel et un emprunt sur 10 ans, achetez un studio et louez-le.

- Votre capital sera protégé de l'érosion monétaire;
- Votre studio prendra de la valeur;
- Vos loyers couvriront tout ou partie de vos remboursements d'emprunt;
- L'inflation, si elle persiste, vous sera favorable : vos remboursements d'emprunt ne seront pas indexés au coût de la vie; ils baisseront progressivement de valeur alors que vos loyers, eux, seront indexés : ils augmenteront progressivement;
- Conformément à la loi, vous bénéficierez d'une fiscalité privilégiée.

...et dans 10 ans, votre emprunt remboursé, votre capital acquis, les loyers perçus vous constitueront une rente appréciable...

Mais attention : il ne faut pas acheter n'importe quoi ! Consultez-nous, nous vous indiquerons tous les états à éviter, en PRENANT RENDEZ-VOUS au

563.11.40

cfi Compagnie Française d'Investissement
8, avenue Hoche 75008 PARIS

AUTOMOBILE

La production se maintient à un haut niveau Vers une hausse des prix

L'industrie automobile française a connu un bon mois d'octobre. La production de voitures particulières (305 918 unités) a augmenté de 3,2 % par rapport au mois d'octobre 1977 (pour les dix premiers mois, la production atteint 2 534 628 unités, contre 2 545 817 en 1977). Les livraisons (2 122 995) ont dépassé de 0,2 % celles d'octobre 1977 et pour les dix premiers mois, 1978 avec 1 992 696 voitures dépassé de 1,3 % le chiffre de 1977. Les exportations (1 482 612) sont supérieures de 16,9 % aux chiffres d'octobre 1977, ce qui permet de combler une partie du retard pris par rapport à 1977. Ainsi, pour les dix premiers mois, les exportations totalisent 1 298 598 voitures (contre 1 340 845 en 1977).

La situation des véhicules utilitaires (500 millions de francs de chiffre d'affaires) est stationnaire avec, pour les dix premiers mois, une production (288 576) en baisse de 3,8 %, des exportations (107 498) en hausse

de 3,7 % et des immatriculations (212 031) en progrès de 2,5 %.

Pour les véhicules utilitaires de plus de 5 tonnes, le mois d'octobre a été marquant : 3 793 unités, soit 17,7 % de moins qu'en octobre 1977. Pour les dix premiers mois, la production (39 851) est en baisse de 1,1 %, les exportations (18 798) en hausse de 13 % et les immatriculations (35 453) en baisse de 7,9 %.

De nouvelles hausses de prix devraient par ailleurs intervenir chez les constructeurs français. D'ores et déjà, Peugeot a relevé de 2,8 % en moyenne ses tarifs par rapport à 1977. Chez Renault, certains modèles, chez Chrysler-France, aucune décision n'a été prise, mais un relèvement de l'ordre de 3 % des tarifs est probable pour les premiers jours de décembre. Renault précise que rien n'est prévu actuellement et les tarifs de Citroën restent valables jusqu'au 30 novembre.

Ferodo prend le contrôle du premier fabricant espagnol d'embrayages

Ferodo fait feu de tous bois. Deux mois après avoir été enlevé Duocellier à la convulsion du britannique Lucas (le Monde du 23 septembre) le groupe français vient d'acquiescer à la prise de contrôle de la firme espagnole Dana en France et de répliquer à l'offensive du groupe allemand Bosch, en Espagne.

Ferodo vient en effet de s'assurer le contrôle à 70 % de la firme espagnole SOMA (Société nouvelle mécanique et automobile) Europe Transmissions, une des plus importantes entreprises européennes de production de ponts de transmission et d'engrenages (500 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé, attendus pour 1978), qui la société américaine Dana, déjà actionnaire minoritaire, cherchait à s'approprier. Devant le refus de M. Servaz, propriétaire de la majorité du capital de l'affaire, Dana s'est complètement retirée de la SOMA pour racheter une entreprise américaine exerçant une activité similaire.

Parallèlement, Ferodo a pris le contrôle à 51 % de la société Framont, premier fabricant espagnol d'embrayages pour véhicules automobiles, dont elle ne détenait jusqu'ici que 20 % des actions. Le coût de l'opération,

encore soumise à l'autorisation du gouvernement espagnol, s'élève à 100 millions de francs. Ferodo envisage par la suite d'augmenter sensiblement le montant de sa participation dans Framont, ce qui a actuellement pour autre actionnaire minoritaire l'Américain Borg Warner à 20 %.

Les titres de la société Framont ont été vendus par la famille Montoro, jusqu'alors majoritaire à 60 % dans cette affaire. Cette prise de contrôle est une réplique à l'offensive de l'allemand Bosch en Europe. Ce dernier, l'on s'en souvient, avait racheté, l'an dernier, 51 % de la Fabrica Española de Magnetos (FEMSA) (le Monde du 20 avril), ce qui lui assurait une position dominante sur le marché espagnol de l'équipement électrique pour véhicules.

Framont, dont le chiffre d'affaires pour 1978 dépassera 200 millions de francs, équipe les voitures de la SEAT (filiale de Fiat), de Renault, de Citroën, de Chrysler et de Ford (notamment la Fiesta). Son entrée dans le groupe Ferodo permettra à ce dernier de disposer dorénavant de trois grands centres de fabrication en Europe avec celui de la société Valeo en Italie. — A. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'assemblée générale de la Compagnie financière de développement des entreprises s'est tenue le 23 novembre 1978, sous la présidence de M. Jean de Dreux.

Après avoir pris les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978, les résultats de l'exercice 1977/1978 sont apparus au bénéfice exploitation de 21,2 millions de francs. Le bénéfice net ressort à 59,7 millions de francs. Après affectation d'une somme de 42,2 millions de francs à la réserve de plus-value à long terme, elle a décidé de distribuer un coupon net de 4,25 francs assorti d'un avoir fiscal de 2,13 F. Ce dividende sera mis en paiement le 15 décembre 1978.

L'assemblée a, en outre, approuvé la réévaluation des immobilisations non amortissables, effectuée en application de la loi n° 78-1122 du 29 décembre 1978 et en conséquence, la détermination de la réserve de réévaluation de la somme ainsi déduite, soit 155 818 844 francs.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés : M. Jean Bousillon et M. Paul Meyer.

GRUPE FONCIÈRE

Après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Guy Tallberg, les conseils d'administration de la Foncière T.I.A.R.D. et de la Foncière Vie, en cours de leur séance du 6 novembre 1978, ont procédé aux nominations suivantes :

— M. Claude Tider a été coopté administrateur et nommé président-directeur général.

— sur sa proposition, M. Georges Sottelivoupp, administrateur, a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

A la Foncière Vie :


— M. Georges Sottelivoupp a été nommé président-directeur général.

LEVER

Le conseil d'administration de la société a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 1978.

Ces acomptes, d'un montant de 10 F (sauf qu'il y aura dans les cas prévus par le règlementation en vigueur un impôt payé d'avance au Trésor de 5 F), sera mis en paiement au siège social à partir du mercredi 6 décembre 1978 sur présentation des certificats nominatifs pour estampillage ou contre remise du coupon n° 1 pour les titres au porteur.

**TRAINS
AUTOS COUCHETTES
AU TARIF BLEU**



Au départ de Paris
**4 relations
vers les Alpes:**
Moutiers, St-Gervais*, Grenoble, Nice*

*Relations quotidiennes.

Trains autos couchettes
L'auto les yeux fermés. **SNCF**

JAGUAR - ROVER

XJ.6 4.2i. XJ.12
XJ.S. 12 cyl.

2600 - 12 CV: 52.500 F
3500 - 20 CV: 69.450 F

Prix clés en main

WILSON - F. LACOUR
Concessionnaire

PRESENTATION et ESSAIS

116 Rue du Pt-Wilson - 92300 Levallois-Perret 739.92.50

**TRAINS
AUTOS COUCHETTES
AU TARIF BLEU**



**Transport auto
Paris-Saint-Gervais**

240F-50%=
120F*

* (pour un véhicule de moins de 3,81 m de long).

Trains autos couchettes
L'auto les yeux fermés. **SNCF**

APPEL D'OFFRES

La Communauté Electrique du Bénin (C.E.B.) lance, pour le compte de la République Populaire du Bénin et avec un financement partiel de la Banque Africaine de Développement, un appel à la concurrence internationale en vue de la fourniture, de l'installation et de la mise en service des équipements requis pour l'alimentation en énergie électrique de la cimenterie d'Omigbolo.

Les travaux comprennent :

- l'extension du poste 161 KV de Cotonou-Vedoko ;
- la construction d'une ligne de 161 KV à deux termes de Cotonou à Sakété (75 km) et un terme de Sakété à Omigbolo (45 km) ;
- la construction à Omigbolo d'un poste de 155/20 KV 2 ou 1 x 21/28/35 MVA.

Le dossier d'appel d'offres est mis en vente à la direction générale de la C.E.B. - Boîte Postale N° 1368 à Lomé (Togo) - au prix de 25.000 F C.F.A. ou peut être obtenu par envoi postal au prix de 30.000 F C.F.A. réglable par avance et par chèque bancaire à l'ordre de la C.E.B.

Il peut être consulté au siège de la C.E.B. à Lomé (Togo) ou à la Division Régionale de Cotonou-Vedoko (Bénin).

Les offres établies en langue française et en cinq exemplaires originaux et quatre copies devront parvenir à la Direction Générale de la C.E.B. au plus tard le 15 janvier 1979 à 17 heures G.M.T.

AGRICULTURE

A propos de la liquidation de la société Elisa-Loevenbruck

Des précisions du holding canadien ANCO

A la suite de l'article concernant la liquidation de biens d'une société fromagère de Dieule, dans le Monde du 22 août 1978, où nous traitions notamment des problèmes d'emploi relatifs à cette fermeture, nous indiquions qu'une société canadienne, unifiée par un cousin de Bernard Loevenbruck, ce dernier P.-D.G. d'Elisa-Loevenbruck, devait à la filiale américaine de la société française en difficulté une somme de 25 000 000 francs. Les dirigeants de cette société canadienne nous ont fourni les précisions suivantes :

S'il est vrai qu'Elisa-Loevenbruck avait créé outre-Atlantique une société régie par le droit américain, cette société était une compagnie de commercialisation des produits Elisa et contrainte, majoritairement, par des actionnaires français. Cette filiale américaine avait pour objet la création et le développement d'un réseau de distribution directe pour les produits Elisa, sur les Etats-Unis, sous la direction des actionnaires français. En raison de la cessation d'activités des établissements Elisa-Loevenbruck en France, la société américaine a été mise dans l'obligation d'arrêter toute activité de commercialisation, et ce après la fermeture des différentes usines dans l'est de la France.

Il faut préciser que le cousin de Bernard Loevenbruck, installé au Canada depuis plus de vingt-cinq ans, animant un holding américano-canadien, et ses sociétés filiales connues sous le nom d'ANCO, n'a été mêlé ni de près ni de loin, ni directement ou indirectement, ni financièrement ou commercialement, à la société américaine de commercialisation des produits Elisa.

« La société ANCO importe de France notamment des fromages de toute origine géographique et importait, à ce titre, directement des usines de fabrication les produits Elisa. Les produits Elisa représentaient un chiffre d'affaires extrêmement minime par rapport au chiffre d'affaires global, et les factures qui étaient dues à des termes normaux au moment de la parution de l'article du Monde ont été, bien évidemment, réglées à ce jour ».

« Au contraire, M. Jean Loevenbruck, sur, durant ce quart de siècle, créer un groupe puissant, très solide financièrement parlant, distribuant un nombre considérable de produits alimentaires, et notamment de fromages fabriqués tant en France qu'en Europe. La société ANCO a été, en outre, amenée à s'ouvrir face à son développement constant, et en raison notamment des quotas à l'importation imposés par la législation canadienne, à construire deux usines sur le continent nord-américain, dont une de mise en service récente implantée dans la province du Québec, fabriquant un camembert digne de ceux produits par les fromageries normandes. Cela ne diminue en rien pour les Européens, notamment pour les fabricants français, le volume des importations faites par le groupe ANCO, la constante progression du marché laissant une très large place aux produits importés ».

DANS UN LIVRE BLANC

La coopération agricole affirme qu'elle ne bénéficie pas de privilèges

Après un silence de plusieurs mois, alors qu'elle subissait les attaques et les critiques de la part de représentants de l'industrie agro-alimentaire (la Fédération nationale de l'industrie laitière et des négociants en viande notamment), la coopération agricole s'est décidée à répondre. Elle le fait, sûre d'elle-même, parce que, dit-elle, ces attaques répétées commencent à jeter le trouble hors de l'agriculture et au sein même du gouvernement. Dans le Livre blanc qu'elle vient de rendre public, la coopération entend démontrer qu'elle ne jouit pas d'un régime de faveur qui nuirait à l'industrie.

An cours de la présentation de ce document, mardi 21 novembre, le président Benoît Aurion a annoncé que son organisation restait adhérente à la commission des « Sages », présidée par M. Jean Ravanel, conseiller d'Etat, qui devait mettre en place M. Méhaignerie pour étudier le contentieux qui existait entre les secteurs privé et coopératif.

« Nous voulons bien être entendus par cette commission, mais nous ne sommes pas partie prenante », a dit M. Aurion. Quant aux dossiers de primes aux investissements concernant les coopératives, dont l'étude était bloquée depuis le mois de septembre, ce qui avait entraîné le boycottage de la région du comité des investissements agricoles le 17 novembre par les représentants de l'agriculture, ils vont trouver un dénouement heureux. « Comment aurai-je pu en être autrement, quelques jours avant notre assemblée générale des 6 et 7 décembre », note également le président de la C.F.C.A. La coopération ne bénéficie pas de privilèges, affirme le Livre blanc. Au contraire même, puisque les charges sociales obligatoires qu'elle supporte sont au total plus élevées de 4,53 % que celles de l'industrie. Les exemptions d'ordre fiscal ne sont que la contrepartie d'un statut juridique spécifique et contraignant : caractère exclusivement agricole de l'objet social, circonscription territoriale précise, exclusivisme coopératif (si une coopérative réalise des opérations en dehors de ses sociétés, ce qu'elle peut faire jusqu'à la hauteur de 20 % de son chiffre d'affaires, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés pour cette part de son activité), absence d'appel à l'épargne publique, contrôles administratifs. A ces contraintes pour les entreprises s'ajoutent celles qui touchent chacun des coopérateurs : engagement de longue durée, plafonnement de l'intérêt servi aux parts sociales. En outre, en cas de remboursement, le coopérateur ne touche que la valeur nominale de ses parts sociales. Enfin, si on en arrive à la dissolution, les biens acquis à l'aide de subventions sont obligatoirement dévolus à une autre coopérative ou à une autre d'intérêt général agricole.

« Nous avons des contraintes que le secteur capitaliste n'a pas, conclut M. Lequartier, secrétaire général de la C.F.C.A., pourquoi devrions-nous accepter des concessions ? Par contre, nous sommes prêts à dénoncer les excès des entorses faites au statut de la coopération ».

En réalité, selon le président Aurion, le faux procès des avan-

tages de la coopération permet de cacher celui qu'on ne veut pas faire : « L'industrie privée constate que notre système mutualiste est efficace, alors que, dans le même temps, la petite industrie n'est pas aidée par son évolution. Les petites et moyennes entreprises n'ont qu'une solution : mourir ou être absorbées ».

Cette querelle, estime-t-il en outre, est néfaste, car industrie privée et coopérative ont plutôt intérêt à faire front commun devant certaines distorsions qui pénalisent les industries agro-alimentaires (en matière de crédits à l'exportation, notamment), branche qui « a été sacrifiée au sein de la défense des intérêts du patronat industriel ».

Sûre d'elle-même, la coopération est-elle pour autant dominatrice ? Au contraire, dit le président Aurion, le désengage-

QUATRE MILLE ENTREPRISES

La coopération agricole regroupe aujourd'hui quatre mille entreprises, sept mille CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole) et coopératives de services, avec un chiffre d'affaires global de plus de 100 milliards de francs et cent vingt-cinq mille salariés. En pourcentage, par rapport à l'ensemble des industries agro-alimentaires, les coopératives représentent 12,7 % du nombre des entreprises, 14,9 % des salariés, 20,8 % des investissements et 22 % du chiffre d'affaires.

ment de l'industrie nous pose des problèmes. L'agro-alimentaire, après le maillage du blocage des prix, ne rémunère pas assez, et les très grandes entreprises privées ont décidé d'aller placer leur argent ailleurs. Le risque pour la coopération, dans ce contexte, c'est effectivement de devenir un monopole pour les secteurs de première transformation, qui laissent peu de valeur ajoutée, tandis que le privé se replierait sur les industries de seconde transformation, plus rémunératrices.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Champ de gaz off-shore de Miskar (Tunisie)

FOURNITURE DE TUBES EN ACIER POUR LE PIPE-LINE SOUS-MARIN

Le Groupe Etude Miskar, ogissant pour le compte de la future entité responsable de la réalisation du projet de développement du gisement de gaz off-shore de Miskar, dans le golfe de Gabès, lance un appel d'offres international en vue de passer commande pour la fourniture des tubes nécessaires à la construction du pipe-line sous-marin destiné à transporter le gaz depuis ce gisement jusqu'à la côte tunisienne (environ 100 kilomètres de pipe en 26" ou 28").

Les fabricants et/ou fournisseurs de tubes, intéressés par cet appel d'offres, sont invités à retirer le dossier correspondant à partir de mercredi 22 novembre 1978 à l'adresse suivante :

GRUPE ETUDE MISKAR - 11, avenue Khereddine-Pacha, TUNIS
Télex n° 12128 TN (TUNISIE)

et ce, moyennant le paiement d'une somme de deux cents (200) dinars tunisiens par dossier, ou de sa contre-valeur en devises étrangères.

Les propositions relatives à cet appel d'offres devront parvenir à l'adresse ci-dessus, ou plus tard le mardi 20 février 1979 à 17 heures.

vous allez en Haïti?

payez moins cher par les Bahamas F 2 546

AIR BAHAMA
32, rue du 4-Septembre
75002 Paris - tél. 742.52.26
Nice tél. 88.73.41

LE PLUS HAUT NIVEAU DE VOTRE CARRIÈRE

Pour le préparer ou l'assumer, nous vous proposons le plus haut niveau des Techniques d'Expression et de Communication :

la Méthode Le Féal.

Sans engagement, prenez rendez-vous avec Hubert Le Féal pour assister à une séance de travail.

770 58 03
Institut d'expression orale
20, cité Trévise 75009 Paris

English
EN 10 SEMAINES
707.40.38

BOURSE DU BRILLANT
communiqué

MARCHÉ DU BRILLANT
Prix du brillant rose spécimen blanc 1 CARAT

23 NOVEMBRE : 84 322 F T.T.C. + commission 4,90 %

M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne - Paris (8^e)
Tél. 339-83-96

**TRAINS
AUTOS COUCHETTES
AU TARIF BLEU**



Vous partez de chez vous en auto avec vos bagages. Quand vous serez dans le train, ceux-ci ne vous encombreront pas : ils restent dans votre auto, en toute sécurité.

Pendant que vous passez une bonne nuit (en voiture-lit ou en couchette), votre auto roule. Vous la retrouverez à l'arrivée. Et elle paie demi-tarif, c'est le Tarif Bleu.

50% de réduction sur le transport de votre auto 210 nuits par an

Demandez notre brochure avec le calendrier des périodes bleues, et nos tarifs autos, dans les gares ou les agences de voyages.

Trains autos couchettes
L'auto les yeux fermés. **SNCF**

سكس اذاعه

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 22 NOVEMBRE

Marché toujours ferme

Rien n'y fait. La séance de ce mercredi, pourtant consacrée à la liquidation des opérations à crédit, n'a pas été plus animée que les précédentes. L'indicateur continuant à même un peu accentué son mouvement de baisse, et s'est finalement établi en recul de 0,5 % environ.

La construction électrique et le bâtiment ont été les moins favorisés, baissés et baissés à l'équilibre à peu près à la sidérurgie. La cotation de Scaevor, repris mardi après trois mois de suspension, et récemment déstabilisé devant l'annonce des offres, l'air et Marine-Wendel, restant à peu près stables après leur chute de la veille.

En quatre semaines les actions françaises ont cédé 2,2 % en moyenne, la liquidation se résolvant donc péniblement pour la première fois depuis le mois de mai dernier. Le léger affrètement des cours n'empêche guère les boursiers, nettement plus préoccupés par la faiblesse persistante des affaires, sur le marché à terme, que les marchés. Les achats des SICAV Memory se poursuivent pourtant, et la conférence de presse du président de la République a été relativement bien accueillie sur les marchés, puisque le franc lui-même est resté assez bien tenu.

Peut-être les professionnels attendent-ils de connaître l'état de la « position » (le volume des engagements à crédit) notamment trop importants, pour revenir à un grand nombre sur le marché.

Sur celui de l'or, le Ngopt s'est encore élevé à 23 370 F (après 23 350). Quant au ruyon, il s'est établi à 260,80 (après 261,50) contre 261 F. Le volume des transactions a été estimé à 1,22 millions de francs contre 0,65 millions la veille.

LONDRES

Stable

Après deux séances d'hausses, le marché a marqué le pas et l'indice des industrielles ne varie guère à 4792 (+0,8 point). Stabilité des fonds d'Etat à 2 3/8 et Shell aux pétroles. Les mines d'or progressent.

Or (inventaire) (statist) 201 36 contre 158

Table with columns: VALEURS, COURS, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ETABLISSEMENTS GANTOIS. Au 30 juin 1978, le résultat net s'élève à 7,18 millions de francs, en diminution de 7 % sur celui du 30 juin 1977. Dans les départements toute métallurgie et tôlerie, et la concurrence aigüe, la répartition possible de la libération du prix de ces articles. La société adoptera une politique révisée dans la distribution des résultats, après les augmentations successives des dividendes exceptionnels.

CELANESE DU FIN. Le plan d'amortissement mis en place en 1977 devrait se traduire dès 1979 par un redressement de la marge brute et en 1980, par un résultat net positif pour la branche papier. De deux ans, les effectifs auront diminué de plus de deux mille personnes et la production de 100 000 tonnes.

S.A. DES BRASSERIES DU CAMBODIEN. Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin s'élève à 1 211 millions de francs C.F.A. contre 1 204 millions. Dividende net inchangé de 1 152 F C.F.A. par action, soit un dividende à un crédit d'impost de 38 % (R.I.P.F.).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME. La compagnie vient de prendre une participation majoritaire dans le capital de la société Parachimie.

NEW-YORK

Léger redressement

Malgré la persistance d'un assez faible courant d'activité, les cours se sont légèrement redressés mercredi à Wall Street, où, en clôture, l'indice des industrielles enregistrant une avance de 2,94 points, à 906,39. Sur 1 000 valeurs traitées, 563 ont monté et 437 ont baissé.

Le volume des transactions a porté sur 30,03 millions de titres contre 28,82 millions précédemment. Ce redressement, intervenu à la veille d'un jour « noir » à Wall Street, est dû au fait que, quelques semaines d'attente après un été, les investisseurs ont pu constater que le marché de maintien son avance latente.

Table with columns: VALEURS, COURS, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: INDICES QUOTIDIENS, COURS, DERNIER COURS. Lists various indices and their values.

BOURSE DE PARIS - 22 NOVEMBRE - COMPTANT

Large table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

Compte tenu de la diversité de nature des opérations effectuées par les investisseurs, les cours ont été affectés par des variations de sensibilité.

VALEURS

Large table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉ A TERME

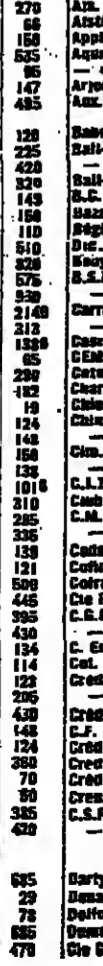
Table with columns: VALEURS, Cours, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

COTE DES CHANGES

Table with columns: COTE DES CHANGES, COURS, DERNIER COURS. Lists exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: MARCHÉ LIBRE DE L'OR, COURS, DERNIER COURS. Lists gold prices.



SNCF

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
- DECOLONISATION : « Les droits de qui ? Quels droits ? », par Mohamed-Saleh Sidi ; « Le poids des fruits », par Jacques Madala.
- 3. ÉTRANGER
- LA NEGOCIATION DE WASHINGTON : une interview de M. Boström-Göhl.
- 4-5. AMERIQUES
- « La Nicaragua en ruine » (11), par Jean-Pierre Clerc.
- 6. ASIE
- AFRIQUE
- 7. Océanie
- NOUVELLE-ZÉLANDE : malgré la récession économique, le parti national, au pouvoir, devrait remporter les élections nationales du 25 novembre.
- 8. DIPLOMATIE
- 9-9. EUROPE
- 10. LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE
- 11-14. POLITIQUE
- 15-16. SOCIÉTÉ
- LA TRAGÉDIE DE JONESTOWN : « Viol psychique et code pénal », libre opinion par J. Gervand.
- JUSTICE
- 17. UNESCO
- DEFENSE
- 18. EDUCATION
- MEDICINE

LE MONDE DES LIVRES
Pages 19 à 27

LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : « La Folie et la Chose littéraire », de S. Fellman.

HISTOIRE : Pierre CHAMU, historien de la très lointaine durée.

ROMAN : Les chemins de l'amour de Patrick Drevet.

LETRES ET LANGAGES : Les démons de Fowey.

CRITIQUE LITTÉRAIRE : Georges Steiner, Antigone et Babel.

POLITIQUE : Les nouveaux historiens communistes continuent les pressions de l'Internationale sur le P.C.F. : Le gauchisme peut-il espérer gouverner ?

- 30 à 32. CULTURE
- CINÉMA : Une Histoire simple, de Claude Sautet.
- 33. PRESSE
- 35. SPORTS
- 36. ENQUÊTE
- « Courses traquées à Marseille » (1), par Philippe Boggio.
- 37. ÉQUIPEMENT
- 38 à 40. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (33)
Annonces classées (34 à 35) ; Aujourd'hui (36) ; Carrel (38) ; Journal officiel (39) ; Liberté nationale et Loto (29) ; Méthéorologie (28) ; Mots croisés (29) ; Soumis (31).

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1978 a été tiré à 580 129 exemplaires.

BAUME & MERCIER
1830



J. BERNARD
JOAILLIERS
Grue du Faubourg St Honoré
PARIS 8^e 7778

A B C D E F G

La discussion budgétaire au Sénat

Quelques mesures en faveur des consommateurs et de certains contribuables

Le Sénat a examiné, mercredi 22 novembre, une partie de la nuit, et toute la journée de jeudi, les premiers chapitres de la loi de finances pour 1979, assurant les ressources du budget. Un grand nombre d'amendements, après discussion, ont été écartés comme irrecevables parce qu'ils engageaient des dépenses sans contrepartie ou réduisaient des recettes. D'autres ont été repoussés. Ainsi, dès le début, les sénateurs se sont prononcés (par 188 voix contre 35 et 168 contre 79) contre les articles additionnels défendus par les groupes communiste et socialiste, tendant respectivement à instituer un impôt sur le capital et une imposition de l'actif des sociétés, assise sur la valeur brute de cet actif.

Le Sénat a ensuite approuvé la création d'une taxe d'un franc sur les chèques non barrés. Mais, à la demande du gouvernement, il a repoussé du 1^{er} janvier 1979 au 1^{er} avril 1979 l'application de cette mesure.

Contre l'avis du gouvernement, les sénateurs ont adopté, par 284 voix contre 5, un amendement socialiste, soutenu par M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) en faveur des titulaires de retraites et de pensions d'invalidité. L'abattement de 10 %, qui correspondait pour ces catégories aux frais professionnels accordés aux salariés, n'était assorti jusqu'ici d'un minimum de déduction. Désormais, cette déduction ne pourrait être inférieure à 1 000 F.

Le Sénat a également examiné l'article 5, qui ramenait de 20 % à 15 % les taux de déduction forfaitaire applicables aux revenus fonciers, a été rejeté (286 voix contre 3) sur initiative de M. BLIN (Union centriste, Ardennes) rapporteur général de la commission des finances. Les taux actuels de déduction sont ainsi maintenus : 25 % pour les propriétés industrielles et 20 % pour les propriétés à usage agricole.

Avant le scrutin, MM. BLIN, de MONTALEMBERT (C.F.R., Seine-Maritime), JUNG (Un. cent., Bas-Rhin), LOMBARD (Un. cent., Finistère), DE BOURGONGNE, président du groupe des républicains indépendants, s'étaient prononcés pour le rejet de cet article. M. Lombard avait invoqué le programme de Blais et s'était déclaré « choqué par l'attitude du gouvernement ».

M. PAPON, ministre du budget, avait notamment répliqué à ces critiques : « Je maintiens que l'actuelle déduction forfaitaire, selon l'étude du conseil des impôts est assésée. (...) Le gouvernement a de bonnes raisons de croire qu'il agit dans le sens de l'équité. (...) L'avis du conseil supérieur des impôts, qui est très net, nous nous appuyons sur les reports du VII^e Plan et l'avis du Conseil économique et social. »

Plusieurs modifications ont été apportées au régime spécial des banques, assurances jusqu'à la taxe sur les activités financières (T.A.F.), qui se substitue pour ces établissements au régime spécial des banques, assurances jusqu'à la T.V.A., et crée une taxe sur les encours de crédits (effets escomptés), assorti d'un certain nombre d'exemptions.

Ce sont ces exemptions que le Sénat a étendues, parfois sur initiative gouvernementale ou sur proposition de M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), avec l'accord du ministre ; en une occasion, toutefois, contre l'avis du gouvernement. Le Sénat a voté, en effet, un amendement de M. BALLAYER (Un. cent., Mayenne), qui exonère de la taxation sur les encours les crédits consentis aux ménages pour améliorer leur logement ou acheter des biens de consommation durable. La commission des finances avait émis un avis favorable à cette disposition « bien qu'elle ait pour conséquence, avait souligné le rapporteur général, d'élargir la taxe frappant les crédits ».

Les sénateurs, sur proposition de MM. BLIN et POURCADE, au nom de la commission des finances, ont réduit de quatre points à deux points la majoration de la taxe additionnelle au prix des places de cinéma, prévue par le texte voté à l'Assemblée nationale. Cette taxe sert à alimenter le Fonds de soutien à l'industrie du cinéma, et la majoration a pour objet d'assurer aux salles d'art et d'essai l'avantage financier dont elles bénéficiaient avant l'abaissement du taux de la T.V.A. et l'uniformisation du régime fiscal du cinéma, quinquiesime la nouvelle loi de finances.

A. G.

PAS DE COUP DE POUCE POUR LE SMIC

Pas de coup de pouce sur le SMIC, telle semble devoir être la décision du gouvernement après l'indication donnée par le ministre du travail en réponse à une question de la C.G.T. qui demandait à quelle date serait réunie la commission supérieure des conventions collectives. Cette commission doit en effet être consultée à chaque fois que les pouvoirs publics envisagent d'accroître le SMIC à un taux supérieur à l'évolution des prix. Or, selon la C.G.T., le ministre a indiqué que la commission ne serait pas réunie. En conséquence, le SMIC ne serait majoré au 1^{er} décembre qu'en fonction de la seule hausse des prix.

Il s'agit là, a déclaré M. Georges Ségué, d'une remise en cause des engagements pris par le premier ministre en avril dernier. Celui-ci avait annoncé une majoration du SMIC en prévoyant d'abord un trois étapes.

Le SMIC a été relevé, en 1978, à trois reprises, et deux fois avec une augmentation du pouvoir d'achat. M. Barre avait indiqué qu'un nouveau coup de pouce ne serait pas nécessaire car le SMIC était déjà employé à hauteur de son niveau significatif des bas salaires.

M. BREINEV A MIS EN GARDE M. CALLAGHAN CONTRE DES VENTES D'ARMES A LA CHINE

London (A.P.F.). — M. Breinev a adressé une mise en garde à la Grande-Bretagne contre toute vente de matériel militaire à la Chine, a indiqué un porte-parole du Dr. Downing Street.

Au congrès des maires

LE P.S. ET LE P.C. CONTESTENT LES MODALITÉS DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Les congressistes de l'Association des maires de France, réunis jeudi à l'Hotel de Ville de Paris, devaient procéder, jeudi 23 novembre, à l'élection du président, des vingt et un membres du bureau et des quatre-vingt-deux membres du conseil. Les candidatures à la présidence avaient été officiellement déposées : celles de MM. Alain Pöher (P.S.), président sortant, maire d'Abbeville (Somme), et René Leuz (P.C.), maire d'Amiens (Somme).

Les délégués socialistes ont contesté jeudi matin, les modalités d'organisation du scrutin, la candidature de M. Alain Pöher ayant été présentée, et non celle du bureau sortant, ce qui a provoqué une protestation de M. Ayrault (P.S.) et de M. Camille Vallin (P.C.).

Les résultats officiels du scrutin de mercredi sur le projet de révision des statuts de l'Association, faisaient également, jeudi matin, l'objet de contestations avant même d'avoir été proclamés. Il y a eu 9 120 votants, lesquels 6 193 ont voté pour, 3 774 contre (146 bulletins blancs, 10 nuls). Les statuts en vigueur, qui ont été adoptés par 6 670 voix, contre 3 601 et 83 bulletins blancs. — A. R.

Entouré de nombreux médecins algériens et étrangers

Le président Boumediène n'a pas repris connaissance

De notre correspondant

Alger. — Une nouvelle équipe de quatre professeurs américains est arrivée mercredi 22 novembre par avion spécial de Washington, et s'est rendue immédiatement auprès du président Boumediène. Elle a renforcé le groupe de six médecins militaires algériens arrivés quelques jours plus tôt d'Allemagne fédérale. C'est ce qu'a annoncé mercredi soir, un communiqué officiel publié par Algérie Presse Service et diffusé au bulletin de 20 heures de la radio et de la télévision. Ce texte précise que le chef de l'état est également entouré de spécialistes algériens, français et cubains. Ces derniers seraient arrivés mardi. Tous travaillent en étroite coopération avec les médecins algériens.

Le président se trouve toujours dans le pavillon d'urologie du professeur Drif à l'hôpital Mustapha. Il s'agit d'un service ultra-moderne, parfaitement équipé, dont l'installation a été achevée tout récemment. L'état de santé de M. Boumediène est stationnaire. Il n'aurait pas repris connaissance depuis qu'il est entré dans le coma, samedi. Cette situation peut se prolonger durablement en raison de la qualité des soins prodigués et de la haute technicité des appareillages utilisés.

La radio algérienne s'est éteinte plus longuement que de coutume sur la maladie du président. Elle a été une spéciale du professeur Marcel Legrain, de la

« S.N.C.F. » grâce au mardi à Paris-Montparnasse. — Pour appuyer des revendications d'agents généraux, les agents de conduite C.O.T. et C.F.D.T. du dépôt de Paris-Montparnasse sont appelés à faire grève du jeudi 22 novembre à 20 heures au samedi 24 novembre à 8 heures. La direction de la S.N.C.F. indique que le trafic des grandes lignes et de la ligne Irvin-Versailles rive gauche sera normal, mais que des perturbations auront lieu, vendredi, sur le réseau de la banlieue, où seulement un train sur trois devra circuler.

« Un porte-parole du Consortium a expliqué que le chargement des pétroliers est accéléré pour compenser les pertes de départs hebdomadaires, notamment à Kharg, principal port pétrolier iranien, où attendent une quarantaine de navires. Les compagnies ont quant à elles plus intérêt à rattraper le retard que les prix du brut qui ont été relevés par l'O.P.E.C. à partir du 1^{er} janvier prochain. — (A.P.F.)

le seul hebdomadaire des collectivités locales

LA LETTRE DU MAIRE

chaque lundi en 8 pages :

Fédéral de Guy Sommar, actualité, l'aménagement du territoire et la vie des régions, la réglementation, les finances locales, un dossier technique, un reportage, des informations confidentielles

ABONNEMENT : 600 F - 13 RUE D'UTZES - 75002 PARIS - TEL. 508 44 09

VACHERON CONSTANTIN

diex

JACQUES TOUR

VOTRE AMI JOAILLER

9 BD DES CAPUCINES
PLACE DE L'OPERA
266.55.18

Offre spéciale Fêtes

pour les cadeaux de fin d'année, les plus grandes marques à tous les prix.

Guitares enfant, 179 F. Xylophones - Carillons, à partir de 38 F.
Guitares adulte, 250 F. Harmonicas, à partir de 25 F.
Orgues « Pigmy », 995 F. Filles à bec, à partir de 22 F.

hamm

Le piano... et toute la musique

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. 644 39-69
(près gare Montparnasse) parking à proximité.

mon premier est **UNE CALCULATRICE**
mon deuxième est **UNE MONTRE**
mon troisième est **UN REVEIL...**

mon tout est une **CASIO** CQ-81

offrez-la en cadeau!

20 AUTRES MODELES

- SIMPLIS
- SCIENTIFIQUES
- CROQUIS
- COLLEGE
- 3000 COMPTES LA MINUTE

Importateur exclusif NOBLET-PARIS

298 F, 385 F, 560 F selon la rose (longueur 27 cm environ)

“Je vous suggère un cadeau original : une vraie rose éternisée par un bain d'or à 24 carats.”

MP

Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
80, rue de Rivoli
Colombes
65, rue Saint-Denis

Le Directeur

CRÉDIT 6 MOIS sans frais après acceptation de dossier et comptant légal

سكذ من الإبل